

# Notes du mont Royal

[www.notesdumontroyal.com](http://www.notesdumontroyal.com)

Cette œuvre est hébergée sur « *Notes du mont Royal* » dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES

Google Livres

803353

# SENEQVE,

DES

## BIENFAITS.

DE LA VERSION

De M<sup>re</sup> FRANÇOIS DE MALHERBE,  
Gentil-homme ordinaire de la  
Chambre du Roy.



*Imprimé à ROVEN, & se vend*

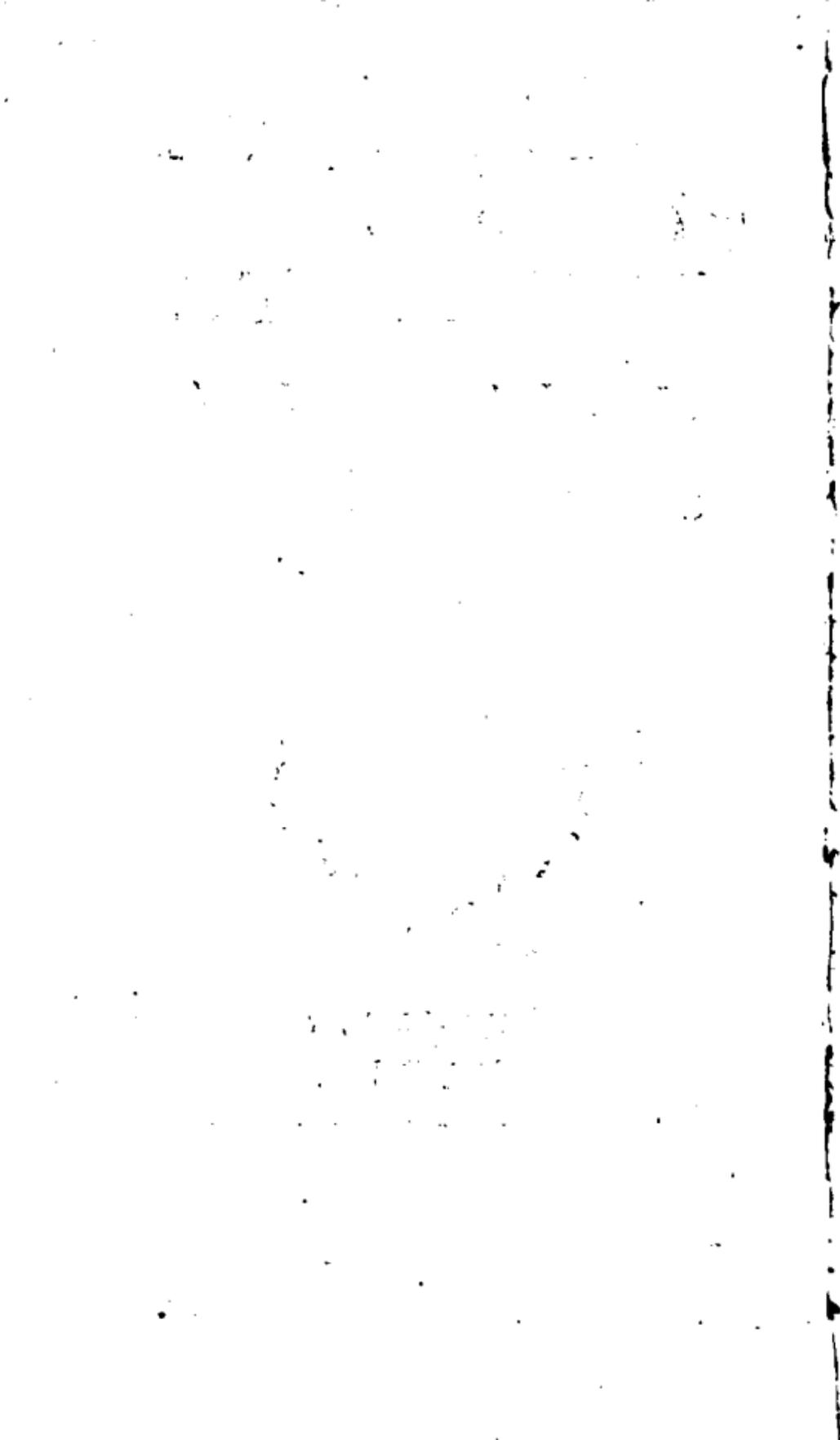
A PARIS,

Chez ANTOINE DE SOMMAVILLE,  
au Palais, sur le deuxième Perron allant à la  
Sainte Chapelle, à l'Escu de France.

---

M. DC. LX.

AVEC PRIVILEGE DE ROY.





SENEQVE,  
DES  
BIENFAITS.  
LIVRE PREMIER.

**L** arrive ordinairement que pour ne prendre pas garde à nos actions, & les remettre plustost à la conduite de la fortune que de la raison, nous faisons vne infinité de fautes. Mais à mon aduis celle qui nous porté plus de prejudice, c'est que nous ne sçauons ny faire vn plaisir, ny le recevoir. Car vne chose mal donnée, ne sçauroit estre bien deüe; & nous nous plaignons trop tard, quand nous voyons qu'on ne nous la rend point, parce que nous l'auons perduë à l'heure que nous

CHAP.

I.

*L'indis-  
cretiõ des  
hommes à  
donner ou  
recevoir  
plaisir,  
rend l'in-  
gratitude  
si fre-  
quente.*

Pauons donnée ; Et il ne faut pas s'estonner que de tant de vices qui regnent dans le monde le plus frequent soit l'ingratitude, parce qu'il y en a beaucoup d'occasions. La premiere est que nous faisons plaisir sans election. C'est vne chose estrange que s'il est question de prester de l'argent, nous ne sommes pas contents de nous informer du fonds de celuy qui emprunte, mais nous fouillons iusques dans sa cuisine & dans sa garderobe pour sçauoir s'il y a quelque meuble qui vaille de nous répondre de nostre prest. Si nous voulons semer, nous prenons garde que ce soit en bonne terre, & s'il est question de faire quelque plaisir, nous y allons à clos yeux, & nous jettons plustost que nous ne donnons. Certainement ie ne sçay en quoy il y a le plus de horite, ou à desaduouier vn plaisir quand nous l'auons receu, ou à le redemander quand nous l'auons fait. Car la nature de ce prest est telle, qu'il n'en faut retirer que ce qui nous en est rendu volontairement. Mais aussi de le méconnoistre, il y a de l'infamie, quand ce ne seroit que par cette raison, que sans nous incommoder, la volonté seule suffit à nous acquiter. Celuy qui doit de bon cœur, est quite. Mais comme il y a de la faute en ceux qui ne veulent pas mesmes auouier qu'on leur ait

## DES BIENFAITS, Liu. I. 5

fait plaisir , il y en a aussi de la nostre. Nous en trouuons beaucoup d'ingrats , & en faisons encore dauantage ; parce que tantost nous reprochons vn plaisir avec impatience , tantost nous en exigeons le payement de mauuaise grace, tantost nous nous repentons de l'auoir fait , tantost nous murmurons pour peu qu'il y ait de retardement à nous le rendre. Ainsi nous luy faisons perdre toute sa grace , non seulement apres l'auoir fait , mais bien souuent à l'heure-mesme que nous le faisons. Car lequel est-ce de nous qui ayant donné quelque chose , s'est contenté de se la faire demander legerement , & seulement vne fois ? Qui voyant venir quelqu'un pour le prier , ne s'est pas ridé le front , n'a pas tourné la venue d'un autre costé , n'a pas feint d'auoir des affaires , ou mis en auant des discours qui n'auoient point de fin , pour oster l'occasion de faire la demande , & cependant laisser passer la necessité ? Qui ayant esté surpris , ou n'a pas demandé du terme , c'est à dire , refusé timidement , ou n'a pas promis avec peine , de mauuaise façon , & avec des paroles desobligeantes , & qui ne pouuoient presque sortir. Personne ne doit iamais de bon cœur ce que l'on n'a pas receu , mais ce qu'on a comme arraché. Comment seroit-il possible que ie sçeuſſe

gré d'un plaisir qu'on m'auroit fait d'une façon arrogante, comme par dépit, & pour se deliurer de mon importunité? Qui lasse vne personne à le remettre d'un iour à l'autre, & le gêne à le faire attendre, il se trompe s'il espere qu'on le reconnoisse. Le plaisir est dû, comme il est fait. C'est pourquoy il ne faut pas donner nonchalamment, & celuy qui reçoit quand on luy donne de la sorte, n'est obligé qu'à luy-mesme. Aussi ne faut-il pas estre long à donner, parce que le bienfait estant de cette nature qu'on y regarde principalement l'affection, il est à présumer que qui a esté long-temps à le faire a esté long-temps sans le vouloir. Sur tout il se faut bien garder d'offenser en faisant plaisir; car puis que c'est vne chose naturelle que nous sommes bien plus viuement touchés du mal que du bien, & que passant legerement par dessus un plaisir que nous auons receu, nous nous attachons aux injures, & en gardons la memoire avec obstination, que doit esperer celuy qui outrage en obligeant? On le reconnoist assez, de luy pardonner le plaisir qu'il a fait en cette maniere. Au reste, il ne faut point que le grand nombre des ingrats nous oste la volonté de bien faire. Car premierement, comme il a desia esté dit, nous sommes cause qu'il y en a dauantage. Seconde-

## DES BIENFAITS, Liu. I. 7

ment nous auons l'exemple des Dieux, qui pour l'impicté d'un nombre infiny de sacrileges, & de gens qui les méprisent, ne laissent pas de continuer d'aimer les hommes, & de verser des biens sur eux avec le mesme soin & la mesme profusion que de coustume. Leur inclination est de bien faire, ils la suivent; & faisant generalement du bien à tout le monde, ils sont bien aises d'y comprendre ceux-là mesmes qui disent mal de leur liberalité. Imitons les autant que l'humanité le peut faire. Si nous faisons du plaisir, donnons-le, ne le prestons point. Il n'y a point de mal de ne rien rendre à celuy qui en baillant s'est proposé de receuoir. Mais ie ne m'en suis pas bien trouué. Ce n'est pas en cela seulement que les choses ne nous succedent pas comme nous le desirons. Nous sommes bien souuent trompez de nos femmes & de nos enfans, & pour cela nous ne laissons pas de nous marier, & vouloir auoir des enfans; & nous sommes si opiniastres contre les experiences, que pour estre battus nous ne nous dégouffons point de la guerre, & quoy què nous ayons fait naufrage, nous n'en sommes pas encores secs, que nous pensons desia à nous rembarquer. Combien aurions nous plus de merite de nous confirmer en la volonté de faire plaisir, & de nous représenter que

ne donnant point parce qu'on ne nous a point rendu , nous faisons connoistre que nous auons donné pour receuoir , & que de cette façon colorons la malice des ingrats , qui semblent alors auoir dispense de ne rien rendre , quand ils peuvent dire qu'on leur a donné sujet de ne rendre point ? Combien est-il d'hommes indignes de voir la lumiere , & cependant le Soleil ne laisse pas de se leuer ? Combien en est-il qui se plaignent d'estre nais , & neantmoins la nature est toujours preste à produire de nouveaux hommes , & fait naistre ceux qui quelque iour aimeroient mieux n'auoir esté. Vne ame est vrayement genereuse , qui fait bien pour l'amour du bien mesme , sans penser ailleurs , & qui pour auoir trouué beaucoup de méchans ne laisse pas de chercher vn homme de bien. Si la reuanche estoit indubitable, quelle gloire y auroit-il de faire plaisir ? Le merite des bienfaits est de ne s'en proposer point de recompense , & de se persuader dès qu'on les a semez , qu'on en a recueilly le fruit. Tant s'en faut que cela nous doiuë empescher de faire vne action la plus belle du monde , que si ie pensois ne rencontrer iamais vne reuanche , j'aurois mieux y renoncer , que de me priver du contentement de faire plaisir. Qui ne donne point , coupe chemin à l'in-

DES BIENFAITS, Liu. I. 9

gratitude. Diray-je ce qu'il me semble ?  
 Qui ne rend point vn plaisir peche da-  
 vantage, mais qui n'en fait point peche  
 le premier.

*Quand les bienfaits sont iettez en  
 commun,*

CHAP.  
 II.

*Il s'en perd bien deuant qu'il s'en gai-  
 gne vn.*

Au premier vers il y a deux choses blâma-  
 bles : car il ne faut ny communiquer les  
 bienfaits sans eslection, ny les jeter sans  
 mesure. Ce ne sont plus des bienfaits, &  
 Pon ne les peut plus nommer ainsi quand  
 le jugement en est separé. Le second vers  
 est admirable, qui veut que le gain d'un  
 bienfait heureusement employé, soit la  
 consolation d'un grand nombre qui au-  
 ront esté perdus. Mais voyez ie vous  
 prie, si nous ne dirions point encore  
 mieux, & si nous ne ferions point quelque  
 chose de plus pour la reputation de celuy  
 qui donne, de luy conseiller que quand  
 jamais vn de ses bienfaits ne luy deuroit  
 reüssir, il ne laisse pas d'exercer l'inclina-  
 tion qu'il a de faire bien. Cela aussi est  
 faux ; *Il s'en perd bien.* Il ne s'en perd  
 point, parce que celuy qui les perd en  
 auoit fait compte. Il n'y a qu'un point en  
 matiere de bienfaits ; Si vous donnez, &

qu'on s'en reuanche , vous auez autant gagné ; si on ne s'en reuanche point , vous n'aez rien perdu , vous auez donné pour donner. Il ne s'en voit point qui tiennent registre de ce qu'ils donnent , ny qui en demandent le payement à point nommé comme vn rigoureux creancier. Vn homme d'honneur n'y pense iamais , sinon quand on l'en fait ressouenir en le luy rendant. S'il en fait autrement , c'est argent presté que le plaisir qu'il a fait. Qui met les bienfaits en dépense , & en dresse des parties , fait l'action d'un vsurier. De quelque façon que nostre liberalité nous succede , ne nous lassons point de la continuer. Si les bienfaits doiuent estre perdus , il vaut mieux qu'ils le soient chez les ingrats que chez nous , & peut-estre qu'un iour, ou la honte, ou l'occasion, ou l'exemple leur donneront vn meilleur aduis. Ne nous ennuyons point de donner , faisons ce qui dépend de nous , & montrons que nous sommes gens de bien. Aydons-en quelques-vns de nos moyens , répondons pour d'autres , assistons-en de nostre faueur , donnons du conseil à l'un , & faisons à l'autre des remonstrances , qui les gardent de se precipiter en quelque malheur.

CHAP.  
III.

Les bestes mesmes qui n'ont point de raison , ont quelque sentiment du bien

## DES BIENFAITS, Liv. I. 11

qu'on leur fait. Il n'en est point de si sauvage qu'on n'appriuoise avec le travail, ny de si cruelle, que par la mesme voye on ne rende capable d'amitié. Les maistres des lions leur mettent la main entre les dents sans en estre offensez. Les elephans se laissent aller jusques à la seruitude par le bon traitement qu'on leur fait. Tant les choses mesmes qui ne sçauent que c'est d'obligation, ne sont pas inexpugnables à la continuation de les obliger. Qui n'a reconnu le premier plaisir, reconnoistra le second. Si l'un ny l'autre n'ont relissi, le troisiéme fera quelque chose, & fera souuenir de ceux-là mesme que l'on auoit oublié. Celuy-là sans doute les a perdus, qui les a estimez perdus incontinent apres les auoir donnez. Mais celuy qui presse, qui recharge, & ne se lasse point, donnera du sentiment & de la memoire à l'ame qui n'en eust iamais. Il n'est point d'homme si effronté à qui tant de bienfaits ne fassent baisser les yeux, faites en sorte qu'il vous voye en quelque lieu qu'il aille pour vous oublier, & assiegez-le de bienfaits. C'est vn sujet que ie me propose de traiter bien particulierement, mais auant que de passer plus outre, vous me donnerez congé, s'il vous plaist, de dire icy quelque chose, qui toutesfois n'y vient pas fort à propos; Pourquoy l'on dit qu'il y a trois Graces;

pourquoy l'on les estime sœurs ; pourquoy elles se tiennent par les mains ; pourquoy l'on les peint riantes , ieunes , en robes transparentes , & sans ceinture. Les vns veulent que cette description signifie que l'une donne , l'autre prend , & la troisième rend. Les autres , qu'elle nous represente trois sortes de bienfaits , donnez , rendus , & pris , & rendus tout ensemble. Prenez celle qu'il vous plaira de ces opinions , ce n'est point chose qu'il importe de sçauoir. Que veut dire qu'elles dansent en rond & se tenant la main l'une de l'autre ? C'est que le bienfait doit aller aux mains de celui qui le reçoit , & reuenir à celui qui l'a donné , & que cet ordre qui a de la grace tant qu'il garde sa liaison & sa vicissitude , n'en a plus si-tost qu'il est interrompu. On les fait riantes , parce que tel est ordinairement le visage de ceux qui font le plaisir , & de ceux qui le reçoient. Ieunes , pour ce qu'il ne faut jamais laisser vieillir la memoire d'un bienfait. Vierges , pour la sincerité incorruptible , & sacrée qui y doit estre. Sans ceinture , parce qu'il n'y faut rien de serré ny de contraint ; & les robes transparentes , parce que les bienfaits veulent estre regardez. Je veux bien qu'il y en ait de si passionnez pour le party des Grecs , que toutes ces imaginations leur semblent necessaires ; mais ie ne pense

## DES BIENFAITS, Liu. I. 13

pas qu'il y ait personne qui cherche quelque secret dans ces noms qu'Hesiodé leur a donnez, ny qui croye qu'il y ait quelque chose de considerable en ce qu'il a nommé Paisnée, Aegle, la seconde, Eufrosine, & la dernière, Thalie. Chacun en fasse l'interpretation comme il luy plaira, & tâche d'en rendre quelque raison; de moy ie suis content de croire simplement que ce sont des noms qu'il leur a donnez pour son plaisir. Aussi Homere, sans s'arrester à cette nomination, en a appellé vne Pasithée, & luy a donné mary, afin que vous ne pensiez pas que se soient des religieuses. Il se trouuera quelqu'autre Poëte qui leur donnera des ceintures, & des robes fourrées. Aussi ne faut-il pas penser que Mercure est peint en leur compagnie, pour signifier que la grace d'un bienfait doit venir du langage qui l'accompagne, mais parce que ç'a esté le caprice du Peintre de les représenter de cette façon. Chrysippe mesme, qui par ses subtilitez fait profession de trouver ce qui est en toutes choses, qui n'employe qu'autant de paroles qu'il en faut pour se faire entendre, a pris tant de goust en ces bagatelles, qu'il en a remply son liure; & sans parler que fort peu de la maniere de donner, de receuoir, & de rendre un bienfait, il a plustost mélé son discours à ces

fables , que ces fables à son discours. Car outre ce qu'Hecaton en a escrit , Chryfippe dit qu'il y a trois Graces filles de Iupiter & d'Euronimé , plus ieunes que les Heures , mais bien plus jolies , & que pour cela on les a données à Venus pour luy tenir compagnie. Il trouue auffi le nom de la mere myfterieux , & tient qu'elle a esté appellée Eurinomé , parce que la liberalité ne peut venir que de l'abondance , comme si c'estoit la coustume de nommer les filles auant les meres , ou que les Poëtes se souciaffent beaucoup de donner les vrais noms aux choses. Comme quelquefois vn Nomenclateur , si la memoire luy manque , a recours à l'impudence , & nomme comme il luy vient en la bouche ceux de qui il a oublié le nom ; ainsi les Poëtes ne se pensent pas obligez à dire tousiours la verité , mais selon qu'ils sont contraints par la mesure du vers , ou flattez par la beauté de quelque parole , ils donnent à chacun le nom qui leur vient le plus à propos , & ne sont point blâmez d'auoir enrichy la matiere de quelque chose de leur inuention. L'vn ne donne point la loy à l'autre. Autant qu'il y a d'escruiains , autant chaque chose peut auoir de noms , si bon leur semble. Et pour vous faire voir que cela est vray , Thalie plus souuent que nulle autre est mise au nombre des Graces

DES BIENFAITS, Liu. I. 15  
par Hesiodé, & Homere la fait passer pour  
vne Muse.

Mais de peur de tomber en la faute que  
ie condamne, il vaut mieux que ie<sup>e</sup> laisse  
tout ce discours, qui est tellement hors  
de la chose, qu'il n'en approche pas seu-  
lement. Mais au moins souvenez-vous  
de me défendre si quelqu'un trouue mau-  
uais que j'aye parlé de Chryssippe, c'est ve-  
ritablement vn grand personnage, mais  
c'est vn Grec, de qui les pointes trop de-  
liées se rebouchent le plus souuent; &  
quand il semble qu'elles vont pour quel-  
que chose, elles piquent, & ne percent  
pas. Je ne scay pas à quoy cela peut ser-  
uir. Il est question de traiter les bienfaits,  
& de regler vne chose qui sert plus que pas  
vne autre de liaison à la société des hom-  
mes. Il faut prescrire des loix à la vie, afin  
que voulant estre liberaux, nous ne deue-  
nions faciles mal à propos, & que par la  
regle que nous y apporterons, nous ne  
nous restraignions pas, mais que nous  
gardions en cette action vn temperament  
qui ne soit ny defectueux ny superflu. Il  
faut tout de mesme instruire ceux qui re-  
çoient, de receuoir de bon cœur, de ren-  
dre de mesme, & de se proposer vne con-  
tention genereuse de n'égaliser pas seule-  
ment, mais s'il est possible, de vaincre en  
affection ceux qui les ont obligez en effet.

CHAP.  
I V.

Car en matiere de reuanche, on n'attrape pas, si l'on ne va plus auant. Il faut enseigner les vns à ne rien mettre en ligne de compte, les autres à penser deuoir plus qu'ils ne doient. Pour nous exhorter à vn combat si glorieux, & à vaincre des bienfaits par des bienfaits, Chrysippe dit qu'il faut craindre que pource que les Graces sont filles de Iupiter l'ingratitude se soit vn sacrilege, & qu'on ne fasse outrage à de si belles filles, en ne reconnoissant pas dignement vn plaisir qu'on a receu. Mais, au lieu de cela dites-nous quelque chose qui nous rende capables de donner & de receuoir, & qui mette les obligeans & les obligez en vne louable dispute, les vns d'oublier tout à l'heure, & les autres de se souuenir eternellement. Il faut laisser ces fables aux Poëtes, qui n'ont autre but que de dire quelque chose de bonne grace. Mais si vous voulez guerir les ames, retenir la foy dans le commerce des hommes, & grauer dans les cœurs la memoire des bienfaits, tenez-nous vn autre langage, & faites d'autres efforts, si ce n'est peut-estre qu'il vous semble qu'avecques ces contes de vieille, il vous soit possible de remedier à la plus pernicieuse chose qui soit au monde, *La carte blanche des*

CHAP. *bienfaits.*

V. Mais comme ie passeray par dessus ce

qui ne sert de rien, aussi veux-je particulièrement traiter ce qui me semblera nécessaire, & dire premièrement ce que c'est que nous devons quand on nous a fait plaisir. L'un dit qu'il doit de l'argent, un autre un Consulat, l'autre une Prelature, l'autre un Gouvernement. Et toutesfois ce ne sont pas là bienfaits, ce n'en sont que les marques. Un bienfait ne se manie point, il n'est visible qu'aux yeux de l'esprit. Il y a bien de la difference entre la matiere du bienfait & le bienfait. Ce qui nous vient de la liberalité de nos amis, or, argent, & toutes les autres choses, ne sont pas proprement des bienfaits. Le vray bienfait est la volonté seule de celuy qui donne. Le vulgaire ne prend garde qu'à ce qu'il voit, qu'à ce qu'il touche, qu'à ce qu'il possède, & de ce qui est le plus cher & le plus estimable, il n'en fait point de compte. Toutes ces vanitez que nous voyons, que nous manions, & que nous recherchons si passionnément, sont autant de sujets où la fortune exerce sa tyrannie. Un malheur nous les oste, & une injure nous les fait perdre; mais un bienfait survit à la chose qu'on a donnée. Car à parler comme il faut, ce qu'aucune violence ne peut ruiner, est proprement appelé bienfait. J'ay retiré mon amy de la main des Corsaires; si apres cela il tombe

entre les mains d'un autre ennemy qui le mette en prison, l'usage de mon bienfait est perdu pour luy, mais mon bienfait est demeuré. I'en ay sauué du naufrage, ou du feu, qui depuis sont morts ou de maladie, ou de quelque autre inconuenient. Ce que j'ay fait pour eux ne laisse pas d'estre, encore qu'ils ne soient plus. Ainsi toutes ces choses qui vsurpent faussement le nom de bienfait, ne sont pas bienfaits proprement, mais ministeres, par lesquels ceux qui aiment exercent & font connoistre leur bonne volonté. Ce n'est pas en cecy seulement que cette consideration a lieu, il est assez d'autres occasions où l'apparence de la chose & la chose ne sont pas ensemble. Un General d'armée a donné à un Soldat vne couronne murale ou ciuique. Qu'y a-t-il de beau en cette couronne? Qu'y a-t-il de beau en vne \* pretexte, en des trouffeaux de verges, en vn tribunal, en vn chariot? Ces choses-là sont bien des marques d'honneur, mais elles ne sont pas l'honneur mesme. Ainsi en un bienfait, ce qu'il y a de visible n'est que l'apparence & la marque du bienfait.

\* Espece  
de robe.

CHAP.  
VI.

Qu'appellez-vous donc bienfait? Vne action de bienveillance qui donne de la joye, & qui en reçoit lors qu'elle en donne, qui de son inclination & de son mou-

uement propre se dispose à faire ce qu'elle fait. Ainsi l'importance n'est pas à donner ou peu ou beaucoup, mais à donner de bon cœur; parce que le bienfait ne se considère pas en la chose faite ou donnée, mais en l'affection de celui qui la donne ou qui la fait. On le reconnoît en ce que toujours le bien-fait est bon, & la chose faite ou donnée est indifférente. C'est l'affection qui relève les choses basses, qui fait luire les obscures, qui deshonne ce qu'on estime, & donne du prix à ce qui n'en a point. Les choses que les hommes desirerent sont d'une nature neutre; l'esprit de celui qui les possède en est le directeur, & leur donne la forme qui luy plaist. Ce n'est donc pas en ce qui se compte, & qui nous passe par les mains, que consiste le bienfait. La piété ne consiste pas en la graisse des victimes, mais en la dévotion des sacrifiants. Et certainement on se tromperoit de penser qu'un homme de bien, pour n'offrir qu'un peu de farine en une écuelle de terre, eust moins de religion qu'un méchant, de qui les Dieux auroient tous les iours une écatombe sur leur Autel.

Si les bienfaits estoient en la chose & non pas en la volonté, l'estimation s'en feroit par la valeur de la chose qu'on auroit donnée, ce qui est faux. Car si un

amy m'a fait vn petit present avec beaucoup d'affection, s'il m'a donné peu, mais librement, & pour secourir ma necessité, a fermé les yeux à la sienne, & y a apporté, non de la volonté, mais du desir, s'il m'a baillé comme s'il eust pris, s'il m'a fait plaisir sans en penser iamais rien auoir, s'il a fait cas de la reuanche que j'en ay prise comme s'il n'eust iamais rien fait pour moy; & non seulement n'a point laissé passer l'occasion de s'employer en mon affaire, mais l'a recherchée avecque soin, & preuenüe avecque diligence, ie suis ingrat si ie ne m'estime plus son redeuable, que d'un Roy qui auroit vuidé les coffres de son épargne pour m'enrichir. Au contraire les choses extorquées par importunité, ou laschées par nonchalance, quand ce seroient des sceptres & des diadèmes, donnent tousiours quelque dégoust à ceux qui les reçoient. Vne main liberale recommande plus vn present, qu'une main pleine. Le present qu'il m'a fait est petit mais il ne le pouoit pas faire plus grand. Ou bien, ce qu'il m'a donné vaut beaucoup, mais il a delibéré s'il me le deuoit donner. Il m'a fait languir à l'attendre, il a fait vn sospir en me le baillant, il me l'a baillé superbement, il en a fait montre par les carrefours, & n'a rien oublié pour me le faire trouuer mal-agreable. C'est vne

gratification qu'il a voulu faire, non pas à moy, mais à la vanité.

Socrate auoit vn grand nombre de jeunes gens qui le venoient voir, & qui tous, selon ce qu'ils pouuoient, luy faisoient quelque present. *Æschines* qui en estoit aussi, mais qui faute de moyens ne pouuoit faire comme les autres, luy dit; Le ne m'apperçoy d'estre pauvre qu'en ce que ie n'ay rien à vous offrir qui soit digne de vous. C'est pourquoy l'élection m'estant deffenduë, ie vous donne vne seule chose que j'ay, qui est moy-mesme. Le vous prie me faire cét honneur d'accepter mon present tel qu'il est, & vous représenter que si mes compagnons vous en ont fait de plus grands, ils vous ont toutefois donné bien moins que ce qui leur est demeuré. La réponse de Socrate fut, Qu'il ne deuoit point douter qu'il ne fist cas de son present, si ce n'est qu'il en eut luy mesme mauuaise opinion. Qu'il feroit donc en sorte que si jusques-là il ne s'estoit pas estimé ce qu'il deuoit, il esperoit le rendre tel, qu'il auroit occasion de se priser davantage à l'aduenir. *Alcibiades* auoit autant de bien que de courage, & tous les autres escoliers estoient enfans des premieres maisons de la ville, & cependant *Æschines* sceut si bien faire, que son present fut trouué plus riche que

tout ce qu'ils auoient sçeu donner.

CHAP.  
IX.

Voyez, ie vous prie, la dexterité d'un bel esprit, que la misere ne peut tellement abbatre, que dénué de toutes choses il ne trouue dequoy fournir à sa liberalité. Il m'est aduis que ie luy entends tenir ce langage à la fortune; Et bien, tu m'as fait pauvre, mais qu'as-tu gagné? ie n'auray pas moins dequoy faire vn present digne de l'homme à qui ie le veux donner; & que si ce n'est du tien que ie donne au moins ie donneray du mien. Ne pensez pas que pour ce qu'il se bailloit soy-mesme en payement de son apprentissage, il fit peu de conte de soy: mais ce jeune homme ingenieux trouua cette inuention de se donner à son maistre; afin que son maistre se donnast à luy. Il faut regarder qui donne, & non ce que l'on donne. C'est vn trait d'un esprit rusé, quand il est recherché de quelque chose qu'il n'y a point d'apparence d'accorder, de faire bonne mine, & tâcher de gratifier de paroles ceux qu'il ne peut contenter en effet. Mais encor aimerois-je mieux auoir affaire à luy qu'à vne maniere de présomptueux, qui avec vn langage superbe, & vne mine pesante, rebutent si dédaigneusement les personnes, qu'ils ne semblent faire montre de leur fortune, que pour acquerir des ennemis. Aussi nous les adorons bien enap-

## DES BIENFAITS, Liu. I. 23

parence, mais nous les detestons en nostre ame, & haïssons en leurs actions ce que nous imiterions si nous estions en leur place. Il y en a qui se seruent des femmes de leurs voisins, non pas secretement & avec quelque honte, mais scandaleusement à la veüe de tout le monde, & ne trouvent point mauvais qu'on leur rende la pareille. Si quelque mary ne permet pas à sa femme de se promener tout le long du iour parmy les ruës, & de s'exposer dans vne chaise aux yeux & aux desirs de toute vne ville, tout le sexe le décriera pour vn mal habile homme, qui ne sçait que c'est d'honneur, & de qui la conuerfation ne peut apporter que du mal. Si quelqu'un a point de maistresse, & ne recherche quelque femme d'importance, ce sera vn homme sans courage, vn étallon de chambrières, & qui ne merite pas de manger vn friand morceau. De là vient que l'adultere est aujourd'huy la plus honneste & la plus approuuée façon qu'on ait de se marier. Vne femme ne semble pas bonne, si on ne l'a dérobée. Après auoir bien amassé, on répand; après auoir répandu, on ramasse avec la mesme auarice qu'auparuant. Il n'y a plus ny foy, ny conscience. Si quelqu'un est pauvre on le méprise, on apprehende de l'estre, & comme s'il n'y auoit point d'autre mal au monde, on ne

pense à rien qu'à s'en garentir. Jamais vne injure n'est pardonnée, les forts gourmandent les foibles, & ne penseroient pas leur faire connoistre leur puissance, s'ils ne leur faisoient sentir leur oppression: Car de ruiner les Prouinces; & mettre la Justice à Penchere, c'est chose qu'on ne trouue point estrange, parce que par le droit des gens, on peut vendre ce que l'on a acheté.

CHAP.  
X.

Mais l'abondance du sujet m'a fait continuer ce discours plus que ie ne deuois. Finissons-le donc, & pour ne faire point deshonneur à nostre siecle, concluons que la plainte que nous faisons à cette heure que tout est en desordre, qu'il n'est point de preud'homme, que tout s'en va perdu, nos peres l'ont faite deuant nous, & nos enfans la feront encore après que nous ne ferons plus. Le monde est & sera tousiours d'une façon. S'il y a du déreglement vne fois plus que l'autre, c'est chose qui va & vient comme le flux & le reflux de la mer. Tantost l'impudicité gagnera le dessus, & mettra les adulteres en reputation. Tantost la superfluité des festins aura son tour, & la friandise des cuisines, qui est la plus honteuse façon de dissiper de grands biens. Tantost la dépense des habits sera débordée, & la difformité des esprits se fera connoistre par le soin qu'on aura de l'embellissement

bellissement du corps. Tantost de la liberté mal dispensée naistront les insolences & les outrages, d'où peu à peu les humeurs, tant en general qu'en particulier, s'achemineroient à la cruauté, & enfin éclosent des guerres civiles, où toutes choses seront violées, & ne sera rien de si saint qu'on ne prenne la hardiesse de profaner. Il viendra peut-estre vn temps où l'yrongnerie aura du credit, & ce sera vertu que de bien boire. Les vices ne sont pas toujours en vne place, ils sont mobiles, & se font vne guerre perpetuelle pour regner l'un après l'autre. Pour ce qui nous touche, nous pouuons dire de nous vne chose qui sera toujours veritable, que nous ne valons rien, que iamais nous n'auons rien valu; & ce que ie suis bien marry de dire, que nous ne vaudrons iamais rien. Le monde ne sera iamais sans homicides, sans tyrans, sans larrons, sans adulteres, sans voleurs, sans sacrileges, & sans traistres. I'y adjoûterois sans ingrats, si ce n'estoit qu'il n'est point de méchanceté que l'ingratitude ne produise, & qu'on a peine à produire quelque mauuaise action que cet abominable vice n'y ait quelque part. Fuyons-le comme le plus grand crime qui se puisse commettre, supportons-le comme la plus petite injure que nous puissions rectuoir. Le pis qui nous en

puisse amuser; c'est que nous pardons le plaisir que nous avons fait. Ce qui est de meilleur nous en demeurons; nous l'avons fait. Or comme il faut prendre garde d'obliger plus tost que nul autre, ceux que nous pensons qui en auront du ressentiment; aussi eût de certains plaisirs que nous ne devons pas laisser de faire, encor que ceux qui en ont besoin nous soient suspects d'ingratitude, & que même il nous l'ayent déjà fait reconnoître en quelque autre occasion. Comme si vn père qui a ses fils en danger, les peut recouvrer par mon moyen, & que pour m'y employer ie n'en reçoive point d'incommodité; ie seray bien aise d'y faire ce qui me sera possible. Si ie puis sauver la vie à vne personne qui le merite, ie le seray aux dépens de la mienne; & ne seray point de difficulté de courir ma part de sa fortune. Si vn maraud est entre les mains des voleurs, & qu'en oriant ie leur puisse faire tâche prise, ie ne seray point marry d'ouvrir la bouche pour sauver vn homme.

CHAP. XI. Nous avons à cette heure à discourir des plaisirs que nous devons faire, & de quelle façon il y faut proceder. Il y a trois sortes de choses qu'on peut donner. Les nécessaires sont les premières, les profitables les secondes, & les dernières celles qui ne sont que pour le plaisir. Mais sur

tout, quoy que nous donnions, il faut  
 prendre garde que ce soient des choses qui  
 ne s'évanouissent pas légèrement. Il est  
 raisonnable de donner le premier rang aux  
 nécessaires. La vie va deuant toutes cho-  
 ses. La conscience nous en est plus chere  
 que l'ornement. En vne chose de quoy  
 nous auons moyen de nous passer, nous  
 pouuons faire les dégoûtez, & dire, Je  
 n'en ay que faire, ie me contente de ce  
 que j'en ay. Ainsi nous n'auons pas tant  
 d'enuie de rendre ce que nous auons re-  
 ceu que de le mépriser. Des choses neces-  
 saires j'en fais encore de trois sortes. Les  
 vnes sont celles sans qui nous ne pouuons  
 viure, comme estre deliuré des mains d'un  
 ennemy, de la colere d'un tyran, d'un ar-  
 rest de mort, & d'autres inconueniens qui  
 ordinairement tiennent la vie assiegée de  
 toutes parts. Tant plus nostre affliction  
 aura esté grande, tant plus ferons-nous re-  
 deuables à celui qui nous en aura dé-  
 liurez. Car à toute heure la forme ef-  
 froyable du mal échappé nous repasse par  
 la memoire, & il n'est rien de si doux en  
 la deliurance, que de se représenter l'ap-  
 prehension qu'on a eue de n'estre jamais  
 deliuré. Toutefois ne nous persuadons  
 pas que si dès aujourd'huy nous pouuons  
 sauuer un homme, nous le deuons laisser  
 languir iusques à demain, pour en faire

peser dauantage l'obligation qu'il nous en aura. Après les choses de cette nature, il y en a d'autres sans lesquelles nous pouuons viure, mais nous ne le deuons pas faire, parce que sans elles nous aurions meilleur marché de ne viure point, comme la liberté, l'honneur, & la santé de l'esprit. A celles-cy succedent les dernieres du nombre des necessaires, qui sont telles sans qui nous ne prendrions point de plaisir à viure, comme sont les choses que la conjunction, le sang, la continuation, ou la longue conuersation nous font aimer, les femmes, les enfans, les lieux de nostre naissance, & les autres objets à quoy nostre esprit se colle & s'attache avec tant de passion, qu'on a quelquefois moins de regret de mourir que d'en estre separé. Quant aux choses profitables, qui tiennent le second rang après les necessaires, la diuersité en est grande, & le nombre infiny. L'argent est de ce rang-là ( toutes-fois jusqu'à la suffisance seulement, & au deça de la superfluité ) les honneurs, les auancemens de ceux qui ne sont pas contents de leur fortune. Car la premiere vtilité, c'est d'estre vtile à soy-mesme. Il ne reste plus à parler que des choses que l'abondance fait naistre, & qui seruent plus aux delices, qu'à la necessité, ny au profit. Quand nous voulons donner quelque cho-

## DES BIENFAITS , Liu. I. 29

se de cette qualité , voyons de le faire en sorte que l'occasion la rende agreable. Que ce soit vne chose non vulgaire , mais qui ait toujours esté rare , ou qui le soit de nostre temps , ou qui n'estant pas d'elle-mesme fort precieuse , soit présentée en vne saison , ou en vn lieu si à son auantage , que le jugement de celuy qui l'enuoye luy fasse auoir de la reputation & du credit. Pensons ce qui sera le mieux receu , ce qui plus souuent se representera deuant les yeux , afin que celuy à qui nous donnons pense estre aussi souuent avec nous qu'il sera avec nostre present. Sur tout gardons-nous de donner des choses inutiles , comme vn épieu à vne femme , ou à vn bon homme de quatre-vingts ans ; à vn paysan des liures , ou à vn homme d'estude des toiles & des filets. Mais d'autre-part aussi , prenons garde que tandis que nous voulons donner des choses agreables , nous en donnions qui semblent reprocher quelque défaut ; comme à vn yuongne , du vin , ou à vn homme mal disposé , des medicamens. Toute chose qui porte quelque marque de l'imperfection de celuy qui le reçoit , luy est plustost injure que present.

S'il dépend de nous de donner ce que bon nous semblera , prenons garde de donner des choses de la plus longue durée

CHAP.  
XII.

que nous les pourrions choisir. Car il n'est gueres d'hommes si reconnoissans, qu'ils ne perdent la memoire d'un present aussi-tost qu'ils en ont perdu la veue; comme au contraire, pour ingrat que soit un homme, il faut que l'objet excite sa memoire, & qu'en dépit de luy quand il voit le present il se ressouviene de l'auteur. Il y a encor un autre point qui nous doit conuier à donner des choses durables. C'est que depuis que nous auons donné vne chose à quelqu'un, il ne luy en faut plus iamais parler. Ainsi le present fera l'aduertissement que nous n'osons faire. Je donneray plustost de l'argent en œuvre qu'en monnoye, & des statuës plustost que des habits, ou quelque autre chose qui soit usée au premier iour. On cesse de sçauoir gré, quand on cesse de posseder. Il y en a peu qui fassent autrement. La souuenance prend fin ordinairement comme l'usage. C'est pourquoy ie veux, si ie puis, que mon present ne soit point de chose qui se consume facilement. Je veux qu'il demeure, qu'il s'attache, & qu'il viue avecque mon amy. Je crois qu'il n'y a homme de si peu de jugement, qu'il le faille aduertir de n'enuoyer des gladiateurs, ny des animaux pour combattre après que le spectacle aura esté representé, non plus que

de Pécamine en Ianuier, & de la fourrure en Iuillet. Vne chose plaist en vne occasion qui en vne autre seroit desagreable. Il faut considerer le temps, le lieu & les personnes à qui nous auons à faire. Vn sens commun sans science est capable de cette obseruation. Combien vn homme prend-il plus de plaisir quand on luy donne ce qu'il n'a point, que ce qu'il a en abondance? ce qu'il cherche il y a long-temps, que ce que la plus chetive boutique de la ville luy peut fournir? Quoy que l'on donne, & à qui que l'on donne, rien n'est méprisable quand il est rare & recherché. Vn present mesme de pommes communes, & qu'au bout de quelques iours on ne voudroit pas seulement regarder, peut auoir de la grace quand il ne s'en trouue point encores, & qu'elles sont venuës long-temps avant leur saison. Il y a de l'honneur aussi à donner vne chose que celuy à qui nous la donnons ne pouuoit auoir d'autre que de nous, ou que nous n'auons iamais donnée à d'autre qu'à luy.

Alexandre de Macedoine estant de retour de sa conqueste du Leuant, les Corinthiens enuoyerent vers luy pour luy témoigner la joye qu'ils auoient du succez de son voyage, & luy dire qu'ils le faisoient bourgeois de leur ville. Luy qui ne pensoit pas estre moins que Dieu (tant les

CHAP.  
XIII.

prosperitez l'auoient auenglé ! ) s'estant mis à rire comme par mocquerie du present qu'on luy faisoit ; vn des Ambassadeurs luy dit ; C'est vne chose que nous n'auons iamais donnée qu'à vous & à Hercule. Alors considerant, non qui donnoit la bourgeoisie, mais qui estoient ceux à qui on la donnoit, il la receut fort volontiers, festina les Ambassadeurs, & leur fit toutes les démonstrations de bonne volonté dont il se pût auiser. Cét homme qui n'auoit autre passion que la gloire, dont il ne connoissoit ny la nature ny les bornes, marchant sur les pas d'Hercule & de Bacchus, & se proposant de faire encores plus de chemin qu'ils n'auoient fait, ne regarda plus les Corinthiens pour regarder le compagnon qu'ils luy donoient, & voyant qu'on l'égaloit à Hercule, il crût estre Dieu par vaine & présomptueuse imagination. Je voudrois bien qu'on me dit quelle comparaison il pouuoit y auoir entre vn jeune ambitieux, de qui toute la vertu n'estoit qu'une heureuse temerité, & celuy qui ne cherchoit autre fruit de ses victoires que le repos du monde, & de l'auoir couru d'un bout à l'autre, non pour en desirer la conqueste, mais pour en procurer la deliurance. Que pouuoit auoir de semblable l'ennemy juré des méchans, le protecteur des gens de bien, & le pacifica-

teur de la mer & de la terre , avec vn miserable , nourry dès son enfance aux voleries , avec vn persécuteur de peuples , aussi funeste à ses amis qu'à ses ennemis , & qui ne pouuoit trouuer de tiltre plus conuenable à son humeur , que d'estre la terreur de l'vniuers ? ne se souuenant pas que si les bestes furieuses sont formidables par leur force , celles qui n'ont du tout point du courage ne le sont pas moins par leur poison.

Mais retournons à nostre propos. Vn CHAP. XIV.  
 plaisir qu'on fait à tout le monde n'oblige personne. Je ne sçay point de gré à celuy qui tient hostellerie de m'auoir logé , non plus qu'à celuy qui donnant à manger à toute vne ville , m'a mis en vn rang d'où il n'a excepté personne. Qu'est-ce qu'il a fait pour moy , que ce qu'il a fait pour vn bardin , pour vn belistre , & pour vn que peut-estre il n'auoit jamais veu ? Il n'a point eu bonne opinion de moy , mais il a voulu contenter sa vanité. Voulez-vous rendre vne chose agreable ? rendez-la rare. Qui est-ce qui voudroit qu'on luy mit en compte ce qu'il a recueilly d'vne chose qu'on jettoit indifferemment sur toute vne multitude ? Je ne veux pas que cecy soit pris pour vne brido que ie donne à ta liberalité. Je trouue bon qu'elle aille aussi auant qu'il luy plaira ; mais ie ne veux pas qu'elle aille en desordre. Il y a moyen de faire en sorte

que donnant à beaucoup, il n'y en aura pas vn qui ne se persuade que nous l'auons gratifié d'une autre façon que de le contenter. Il faut que chacun ait quelque marque particulière, qui luy fasse penser qu'on a fait plus de cas de luy que de nul autre. Vn tel a eu autant que moy, mais ie l'ay eu sans l'auoir recherché. Il a eu autant que moy, mais ie l'ay eu tout incontinent, & il a esté long-temps à le gagner. On peut bien donner à plusieurs vne mesme chose, que ce ne sera pas avecque mesmes paroles, ny avecque démonstration d'une mesme volonté. Il a eu autant que moy, il a prié pour l'auoir, & j'ay esté prié pour le prendre. Il a eu autant que moy, mais on scauoit bien qu'il auoit dequoy rendre. Il est vieux, & n'a point d'enfans, il s'en reuanchera quand il fera son testament. J'ay plus eu que luy, encores qu'il ait eu autant que moy, parce qu'on me l'a donné sans esperance de le retirer. Comme vne Courtisane se diuise si judicieusement à ses poursuiuans, qu'il n'y en a pas vn qui ne pense estre celuy qu'elle ayme le mieux; ainsi il faut que celuy qui veut que ses bienfaits soient aymables, les distribue si dextrement, que tous ceux qui les reçoient estans obligez l'un comme l'autre, chacun neantmoins se fasse croire qu'on a fait quelque chose pour luy plus que pour son

compagnon. Pour moy je laisse les condées franches aux bienfaits. Tant plus ils seront grands, & tant plus il y en aura, tant plus grande sera la louange de celuy qui les fera. Tout ce que ie veux, c'est qu'on y apporte du jugement. Il n'est point d'homme si sensible, que ce qu'on luy donne fortuitement le touche au cœur. C'est pourquoy si quelqu'un penso. que ce langage tende à ramener la liberalité dans ses limites, & luy reserrer ses bornes, il ne gouste pas bien ce que ie dis. Car y a-t-il quelque vertu que ie reuere, & que, ie presche davantage ? Et qui a plus de sujet de le faire que moy, qui me propose de donner des regles à la société humaine, & de procurer son établissement ?

Que veux-je donc faire sçauoir ? que puisque la meilleure action de l'ame, ne peut estre estimée vertueuse, qu'elle ne prene de la vertu, & sa regle & sa mesure, ie n'approuue ny l'excez ny le desordre en la liberalité. Il y a du contentement à receuoir vn bienfait, voire de luy tendre les mains, quand vne élection judicieuse le presente à ceux qui en sont dignes, non pas quand vne occasion fortuite, ou vne passion indiscrete de celuy qui donne nous le fait tomber entre les mains. Quelle apparence y a-t-il de nommer bienfait vne chose de laquelle on a honte de dire l'auteur ? L'obli-

CHAP.  
XV.

gation est alors vraiment agreable, & descend au fonds de l'ame pour y demeurer eternellement, quand nous nous souvenons plus volontiers du merite de celuy qui nous oblige, que de la valeur du plaisir qui nous est fait. Crispus Pannienus disoit ordinairement, qu'il y auoit de certaines gens de qui il estimoit plus le jugement, que le bienfait, & d'autres aussi de qui il aimoit mieux le bienfait que le jugement, & en donnoit cét exemple. J'aime mieux, disoit-il, le jugement d'Auguste, que le bienfait de Claudius. Pour moy ie ne scaurois faire cas du bienfait d'vn homme de qui ie mépriserois le jugement. Mais quoy? falloit-il donc refuser ce que donnoit Claudius? Non, mais il falloit prendre de luy comme de la fortune, qu'on doit s'assurer d'auoir pour ennemie au premier iour. Comment donc separons-nous des choses si bien jointes? Ce qui est de meilleur en vn bienfait, c'est d'estre donné avec jugement. S'il y manque, il n'y a plus de bienfait. Autrement vne grande somme d'argent donnée mal à propos, n'est pas plus bienfait que si elle estoit mise en thresor. Et au reste il y a beaucoup de choses qu'il faut receuoir, sans croire en estre redevable.



SENEQVE,  
DES  
BIENFAITS.  
LIVRE SECOND.

**C**ONTINVONS nostre discours, CHAP. I.  
& voyons de quelle façon il faut faire plaisir ; la chose est aisée à mon aduis. Donnons comme nous voudrions recevoir, volontairement, promptement, & sans marchander. Ce que nous donnons n'a point de merite, quand nous auons du regret à le voir partir d'entre nos mains, & qu'il semble plustost qu'on nous l'arrache, que nous ne le donnons à nostre amy. Si nous ne pouvons faire qu'il n'y ait quelque retardement, gardons pour le moins qu'on n'y apperçoive de la deliberation. Celuy qui delibere oblige aussi peu que celuy qui refuse, parce qu'en la volonté seule

du bienfaisant est toute la réputation du bien-fait. Qui donne & voudroit bien ne donner point, ne donne pas, mais il est ferré de si près qu'il laisse aller ce qu'il ne peut retenir. Il en est assez qui donnent parce qu'ils n'ont pas l'assurance d'éconduire. Les bienfaits vraiment agréables sont ceux qui n'ont difficulté ny longueur, que la modestie de ceux qui les reçoivent. Donnons si nous pouvons deuant qu'on nous demande; & si nous ne le pouvons, donnons incontinent après qu'on nous a demandé. Toutes-fois le premier est le meilleur, parce qu'un homme de courage ne venant jamais aux requestes, qu'il ne rougisse & qu'il ne baïsse les yeux, on luy fait vn autre plaisir, de l'exempter de cette nécessité. Qui prie, accepte bien ce qu'il reçoit; & c'a tousiours esté l'opinion des gens d'honneur, qu'il n'y a rien de mieux vendu, que ce que les prieres font obtenir. Si les vœux se faisoient à haute voix, ils seroient plus rares qu'ils ne sont: Et quoy que ce soit vne chose tres-honneste, de prier les Dieux, si le faisons-nous ordinairement, en quelque solitude, & si secrettement que l'on reconnoist bien que nous ne prenons pas plaisir d'estre veus en cette action.

CHAP.

II.

C'est vn fâcheux mot que, *Je vous prie* si nous voulons gratifier vn amy, nous

ne luy devons pas donner la peine de le dire. Apres qu'il est dit, donnons si-tost que nous voudrions, nous ne pouuons donner que trop tard. Ce seroit beaucoup qui porteroit demier ce qu'on veut de nous, & aller au deuant d'vne necessite que peut estre on n'a pas la hardiesse de nous declarer; vn homme obligé de cette façon, ayme sa debte, & s'en ressouuiet éternellement. Si la demande nous a préuenü, ne nous laissons point faire de longues harangues, paroissions plustost aduertis que priez, & promettons si promptement que l'on croye que c'estoit chose que nous estions resolus de faire quand on ne nous en auroit point parlé. Comme vne viande ou vn verre d'eau font quelquesfois donner si à propos à vn malade, qu'ils luy sauuent la vie, ainsi le plaisir le plus petit & le plus contemptible qui se puisse imaginer, s'il est fait au besoin, il n'y a point de doute qu'il ne deuienne aussi precieux, qu'vn de bien plus grande importance, sur lequel on a esté long-temps à déliberer. Il est certain que celuy qui donne tost, donne avec affection; Aussi luy voyez-vous paroistre le cœur au visage, & la façon riante donne vn témoignage indubitable du contentement qu'il a de faire plaisir.

Il y en a qui avecques vne granté me-

lancholique, tantost faisans les muets, & tantost parlans comme s'ils auoient la peine d'ouuir la bouche, gastent le plaisir qu'ils veulent faire, & ne semblent pas tant promettre que refuser. Nous ferons mieux en semblables occasions, d'accompagner les bons effets de bonnes paroles, & de dire à celuy qui nous prie, vous auez tort que ie n'ay plustost sçeu que ie fusse capable de vous seruir; il semble que vous vous soyez adressé à moy auecque quelque défiance, c'est vne chose où vous n'auuez que faire de l'entremise de personne, vous me faites beaucoup d'honneur de me commander, ie suis content pour ce coup d'excuser vos ceremonies, pourueu qu'vne autre-fois quand ie pourray quelque chose qui vous soit agreable, vous en vsiez avec autorité. Sans doute celuy qui receura de cette façon estimera nostre volonté plus que la chose mesme qu'il nous demandoit, & s'en ira disant en luy-mesme; l'ay fait vne belle acquisition aujourd'huy, ie suis plus satisfait de la rencontre d'vn si honneste homme, que si j'auois gagné beaucoup dauantage par autre moyen: Il n'est pas possible que ie me puisse iamais acquiter en son endroit.

CHAP. Il y en a d'autres, qui après vous auoir  
 IV. faire repentir, avec vn langage & vne

démonstration toute manifeste de leur arrogance de les avoir employez, sont encores si longs & si pesans à liurer ce qu'ils ont promis, qu'on auroit meilleur marché de n'en avoir rien obtenu. Car à toute heure il faut auoir leur courtoisie en la bouche; & bien souuent cette derniere sollicitation a plus d'espines que la premiere. Il faut trouuer vn amy qui les en fasse ressouvenir, & vn autre qui le recoiue. De maniere qu'un present ayant à passer par tant de mains, il faut necessairement que les intercesseurs en partagent l'obligation auecque l'auteur. Voulons nous auoir le remerciement tout entier, faisons que le bienfait tout entier arriue entre les mains de ceux à qui nous l'auons promis, qu'il n'y ait point de courtier qui s'en melle, point de frippier qui en retienne rien; la gloire de nostre liberalité ne se peut communiquer à vn autre qu'avec diminution de ce qui nous en appartient.

Il n'y a point de gesne si grande que de languir après l'attente de quelque chose. Les esperances coupées sont plus supportables que celles qu'on traistre en longueur, & toutesfois la pluspart des hommes ont cette miserable vanité que s'ils ont fait quelque promesse, ils en remettent l'execution d'un iour à l'autre, pour

le contentement qu'ils ont d'auoir toujours quelqu'un qui les suiue. Ainsi sont ordinairement les Officiers des Princes, qui sont bien aises d'auoir vne troupe de suiuaus, & pour ainsi dire, vn spectacle de leur orgueil, & qui penseroient pouuoit moins, s'ils n'auoient dequoy montrer qu'ils peuuent beaucoup. Ils ne vous expedieront iamais à l'heure mesme, & vous n'en aurez iamais qu'une piece après l'autre. Aux injures ils courent la poste, aux bienfaits ils clochent, & vont bien à peine le petit pas. Le dire du Comique est tres-veritable ; Quand tu veux faire plaisir, souuiens-toy que ce que tu donnes au temps, tu Postes à l'obligation. De là viennent ces murmures que fait naistre le juste dépit : Faites-le si vous le voulez faire, la chose ne vaut pas tant de façon. Si vous n'en voulez rien faire, il ne faut que le dire. Quelqu'un pensera qu'il y ait de l'ingratitude en ce langage, il n'y en a point ; car comment seroit-on ingrat à ceux qui vendent si cher vne si mauuaise denrée ? Il n'est pas possible qu'un homme qui a du courage ne se lasse de faire le valet, qu'il ne se dépite contre ses affaires, & ne cesse de desirer ce qu'on luy fait poursuiure avec trop de cour & de longueur. C'est cruauté de faire durer le supplice d'un criminel, & vne

DES BIENFAITS, Liv. II, 43

espece de misericorde de le dépescher promptement, parce que la derniere peine la met en repos. Le temps qui precede son execution, est la plus grande & la plus cruelle partie de son supplice. Il en est de mesme aux bienfaits, plus on donne tost, plus on oblige celuy qui reçoit, Partente du bien a du trouble & de la sollicitude. Et parce que la pluspart des bienfaits sont recherchez pour le remede de quelque incommodité, si nous pouuons mettre incontinent vn homme hors de peine, & que nous le laissons trop long-temps endurer, ou que nous le faisons resiouir trop tard, nous ostons l'ame à nostre courtoisie. Vne bonne volonté n'est iamais lente, & le propre de celuy qui fait volontiers, c'est de faire vistement. Qui est long à donner, ne donne pas de bon cœur, & perd ensemble deux choses de grande importance, le temps & le témoignage de l'affection; vouloir tard, est vne marque de ne vouloir pas.

Toutes nos actions ont des circonstances CHAP. VI.  
 suiuant lesquelles elles doiuent estre  
 considerées, & le plus souuent selon  
 qu'on est lent ou prompt à faire vne  
 chose, elle reüssit bien ou mal; vne flèche  
 ne blesse pas tousiours de mesme façon,  
 non que ce ne soit tousiours le mesme fer,  
 mais parce que selon qu'on la décoche

elle fait des ouvertures inégales. Vne espée qui n'a fait qu'égratigner la peau, eust percé la peau d'outre en outre, si le coup eust esté plus violent. La façon de donner, met de la différence entre les choses qu'on donne, encores qu'elles soient du tout semblables. C'est vne chose douce & glorieuse de ne permettre pas qu'on nous remercie, & dès l'heure-mesme qu'on donne, de ne se souuenir plus d'auoir donné. Il ne faut iamais aussi blâmer ceux à qui nous donnons; Le plaisir & l'injure sont incompatibles; & quiconque les assemble montre qu'il a faute de jugement. Le bienfait est vne chose douce, n'y apportons point d'aigreur, laissons le sucre sans absynthe; & si nous auons quelque chose à dire, attendons qu'il s'en presente vne occasion plus à propos.

CHAP. Fabius Verrucosus comparoit vn plaisir  
VII. fait de mauuaise grace, à du pain remply de pierres que l'on prend parce qu'on a faim. Tibere ayant esté prié vn iour par vn certain Allius qui auoit mangé tout son bien, de luy donner dequoy s'acquitter, luy commanda de luy donner vn memoire de ceux à qui il deuoit. Cela n'estoit pas donner, mais bien sonner la trompette pour luy attirer sur les bras tout ce qu'il auoit de creanciers. Enfin il luy

fit expedier vne rescription , mais avec des remonstrances si outrageuses, qu'ayant emporté ce qu'il demandoit , il ne fut rien moins que gratifié , il le dégagea des autres , & ne le Pengagea point. Je croy bien que préuoyant beaucoup de pareilles importunités il leur vouloit couper chemin par cette inuention , qui peut-estre n'est pas mauuaise pour tenir en bride ceux qui dépensent inconsidérément ; Mais quand il s'agit de faire plaisir, ce n'est point ainsi qu'il faut y proceder.

Quand nous donnons quelque chose, CHAP. VIII.  
 apportons-y tout ce que nous pouuons pour la faire bien receuoir. Donner comme Tibere , c'est gourmander ; & pour en dire mon aduis , les Princes en cela n'ont point plus de privilege que les autres. Il se proposoit d'éuiter vne chose , & ne laissa pas d'y tomber. Car il s'en trouua qui luy firent la mesme requeste qu'Allius ; il leur donna bien quelque argent, mais ce fut après qu'il leur eut fait rendre compte de leurs debtes en la presence du Senat. Je trouue cette procedure plus tyrannique que liberale. Je n'appelle point faire du bien quand on me le fait d'une façon qu'il faut que ie rougisse lors qu'il m'en souuient ; On m'a fait aller deuant le Iuge, si ie n'eusse plaidé , ie n'eusse rien eu. CHAP. IX.

Ceux qui font des regles de sagesse, IX.

font de deux sortes de plaisirs, les vns, qui veulent la montre & la lumiere, les autres qui cherchent le secret & l'obscurité. Les récompenses d'un service fait à la guerre, les titres d'honneur & les autres choses semblables à qui la publication donne de l'embellissement, se doivent bailler de vant le monde. Au contraire les plaisirs qui semblent apporter quelque diminution à l'honneur, & à la qualité, comme sont les remedes deus à quelque misere ou incommodité, ne veulent estre veus de personne que de celuy qui les reçoit, & s'il estoit possible de le tromper luy-mesme, de sorte qu'il eust ce qui luy est necessaire, & ne sceust point d'où il seroit venu, ce seroit conduire la courtoisie au plus haut degré où elle puisse monter.

CHAP.  
X.

On dit qu'un iour Arcesilaus estant allé visiter un de ses amis malade, & qui manquoit de toutes choses, mais qui estoit si opiniastre à dissimuler toutes ses necessitez, que la maladie mesme ne les luy pouuoit faire declarer, jugea qu'il le falloit assister sans qu'il en vit rien, & luy coula doucement sa bourse sous son oreiller, afin que ce pauvre homme, à qui la honte faisoit tant de mal, trouuast plutôt qu'il ne receut ce qu'il desiroit. Quoy! feray-je donc du bien à un homme, & il ne sçaura point qui le luy aura fait?

Premièrement, si l'ignorance est vne partie du plaisir, ie veux qu'il ignore, & après cela ie luy en feray tant d'autres, que par les derniers il connoistra qui luy aura fait le premier; & enfin quand il ne le scauroit pas, il me suffira que ie le sçache. Vous me direz que ce n'est pas assez. Aussi ne seroit-ce, si ie m'estois proposé de donner à vsure, mais si ie n'ay penché qu'à rendre mon bienfait agreable, il ne me faut point d'autre témoignage que le mien, autrement ie ne prens pas plaisir à bien faire, mais à estre regardé quand ie fais bien. Vous voulez qu'il le sçache, parlez plus ouuertement, vous voulez qu'il vous le rende. En quelque façon que ce soit, ie veux qu'il le sçache. Mais quoy? si c'est son profit, son honneur & son contentement, qu'il n'en sçache rien, pourquoy ne consentirez-vous pas à cette ignorance? Ie veux enfin qu'il le sçache, ie voy donc bien ce que c'est, vous ne voudriez pas de nuict empescher vn homme d'estre tué. Ie ne dy pas que quand cela se peut faire honnestement, on ne puisse recueillir quelque joye de voir que ce qu'on donne soit reçu de bonne volonté. Mais si le besoin de mon amy est de cette condition, que le secours luy en fasse honte, & que ce que ie fais pour luy, s'il est publié,

luy soit plustost injure que plaisir, ie suis bien content qu'il n'en soit rien mis sur le papier de ma dépense. Serois-je si mal aduisé de luy dire, que c'est de moy qu'il a receu ce plaisir? Et si hardy de reprocher vne chose qu'il ne m'est pas seulement permis de ramenteuoir? La loy d'un plaisir qu'un amy fait à l'autre, est que l'un oublie tout incontinent d'auoir donné, & que l'autre se souuienne éternellement d'auoir receu.

CHAP. XI. On ne scauroit mieux gesner vn homme, que de luy repeter souuent qu'on luy a fait plaisir. Vn homme à qui du temps du Triumvirat vn des amis de Cesar auoit sauué la vie, enfin après auoir enduré long-temps de l'authorité que cette obligation luy faisoit prendre sur luy, fut à la fin contraint de luy dire tout haut, rendez-moy à Cesar, ou cessez de me représenter que ie fusse mort sans vous. Si vous me laissez la liberté de m'en ressouvenir à ma discretion, vous m'avez sauué la vie, s'il faut que ie m'en ressouuienne à la vostre, vous m'avez tué. Je ne vous ay point d'obligation de m'auoir gardé pour vn eschantillon de vostre credit, me montrerez-vous encore long-temps? Ne me laisserez-vous iamais oublier mon infortune? Je n'eusse esté mené qu'une seule fois en triomphe. Depuis qu'un plaisir est fait,

fait, il n'en faut plus parler ; qui en fait  
 ressouvenir, le redemande : le meilleur  
 est de n'y penser plus, & de n'en rafraî-  
 chir jamais la memoire que par vn autre  
 bienfait. Il ne le faut pas mesme conter  
 aux autres ; ou l'on vous dira comme à  
 vn qui publioit par tout vn plaisir qu'il  
 auoit fait, voulez-vous nier d'en auoir  
 esté payé. Quand ? autant de fois que  
 vous en auez fait le conte. Ce n'est  
 point à vous d'en rien dire, il sera plus  
 honnesté qu'vn autre le fasse, & quand il  
 le fera, ne doutez pas qu'on ne mette au  
 nombre de vos loüanges, de n'en auoir  
 point parlé. Mais peut-estre vous auez  
 peur que si vous ne le dites, personne ne  
 le sçache, & que cela ne me donne occa-  
 sion de ne vous en sçauoir point de gré.  
 Tant s'en fait que cela soit, qu'au con-  
 traire, si l'on en parle en vostre presence,  
 vous deuez incontinent répondre, Vray-  
 ment il merite bien dauantage, ie suis  
 seulement marry que ie ne puis accompa-  
 gner de plus de preuues la volonté que j'ay  
 de le seruir. Et pour vous montrer que  
 vous ne tenez pas ce langage en bouffon-  
 nant, ny comme font plusieurs par vne  
 feinte modestie, dédaignant en apparence  
 ce qu'en effet ils desirent de toute leur affe-  
 ction, Adioustez-y toute la démonstration  
 d'humanité que vous sçauriez vous imagi-

ner. Le Laboureur qui ne se soucie de son bled que quand il le sème, ne fera jamais de bonne récolte. Ce n'est pas sans peine que le bled monte en espy. Jamais vne diligence n'est fructueuse, si elle n'est cominuée iusques à la fin. Peut-il estre de plus notables bien-faits, que ceux des peres à leurs enfans ? & toutesfois ils sont inutiles, si la pieté se lasse de les entretenir. Il en est de mesme de tous les autres bien-faits. Si nous ne leur aydons, nous les perdons. Ce n'est pas assez de les auoir fait naistre, il les faut faire viure. Aymons-les, si nous voulons qu'on nous en sçache gré. Mais sur tout, comme j'ay dit, n'en parlons point. En faire souuenir, importune; les reprocher, fait des ennemis. Il n'y a rien qu'on doive plustost éuiter que l'arrogance, quand on fait plaisir. Laissons-là la vanité; les choses parleront, pourueu que nous ayons la patience de nous taire. Quelque bienfait que ce puisse estre, il est impossible qu'il ne soit haï quand il est fait arrogantement.

Cajus Cesar donna la vie à Pompeius Pennus (si c'est la donner que de ne poster point) & comme il l'en remercioit, il luy donna son pied gauche à baiser. Ceux qui l'excusent, disent que ce ne fut point par outrecuidance, mais parce qu'il auoit enuie qu'on vist sa pantoufle, qui

## DES BIENFAITS, Liu. II. 51

estois d'or en broderie de perles. Ils disent davantage, que peut-estre il eust regard à la qualité Consulaire de ce bon homme, de luy bailler de l'or & des perles à baiser, parce qu'il reconnoissoit qu'en tout le reste de son corps il n'auoit rien de si net, ny de si digne d'estre baissé. Ce miserable né pour la ruine entiere des mœurs Romaines, & pour l'establissement de la seruitude perpetuelle, n'eust pas esté satisfait de voir en la presence d'une grande & honorable compagnie, vn vieux Sénateur, remarquable par vne infinité de belles charges qu'il auoit eues, prosterné deuant luy comme vn vaincu deuant vn victorieux, s'il n'eust encores trouvé quelque chose au dessous des genoux pour y faire descendre la liberté. Il n'eust pas pensé auoir bien foulé aux pieds la République, s'il ne luy eust fait cét outrage du pied gauche, & si apres auoir méprisé de telle sorte la vie d'un Sénateur, que d'en faire le jugement capital en pantoufles, il ne luy eust encor donné du pied par les dents, pour rendre l'injure accomplie au gré de son insolence & de sa fureur.

O vanité compagne d'une grande fortune ! ô maladie qui ruine les esprits les plus sains ! Puis que ton contentement est de changer les bienfaits en injures, ton goust d'aimer ce qui n'a point de mesure,

CHAP.  
XIII

& ton industrie de ne faire iamais rien de bonne grace, combien penses-tu que tu fais de plaisir à ceux à qui tu n'en fais point? Plus tu te hausses, plus tu demeureres basse, & montres que tu connois mal la condition de ce qui te fait énor-gueillir. Tu ne donnes rien que tu ne ga-stes. Je voudrois sçauoir d'où te vient ce jugement peruertý, de te vouloir faire voir en masque, plustost qu'en ton visage naturel. Vn plaisir m'est agreable, quand il m'est fait agreablement, quand celuy qui me le fait, s'il est plus grand Sei-gneur que moy, ne me met pas pourtant le pied sur la gorge, mais s'abaisse jusqu'à moy, oste la pompe à sa courtoisie, & n'a pas seulement égard à me secourir en ma necessité, mais y adjouste encor ce res-pect, de considerer de quelle façon ie veux estre secourý. Il n'y a qu'un moyen de ra-mener ces audacieux à leur deuoir, c'est de leur faire connoistre que pour tout le bruit qu'ils font, ny eux ny leurs bien-faits n'en sont pas estimez dauantage, & que par leur présomption ils font rire le monde, & sont cause qu'on veut mal à ce qui seroit aimable, s'il estoit manié d'une autre façon.

CHAP. Il y a des choses de cette nature, que  
XIV. qui les bailleroit à ceux qui les deman-  
dent, elles seroient occasion de leur ruyné.

Quand oela s'offre, celuy qui refuse oblige, & non pas celuy qui donne. Ne nous arrestons pas à ce que nos amis veulent, regardons ce qui leur est bon. Les passions bien souvent éblouissent la partie raisonnable de l'ame, & nous donnent de mauvaises intentions. Mais quand cette premiere faillie est passée, & que le refroidissement nous a rendus capables de conseil, nous détestons indubitablement ceux qui nous ont destruits pour nous avoir gratifiez. Comme nous refusons de Peau à vn malade, vn couteau à vn desesperé, & à vn amoureux tout ce que le dereglement de son affection luy fait desirer à son prejudice; ainsi de quelque vehemence que nos amis nous prient, quelques submissions qu'ils nous fassent, & quelque pitié mesmes que nous en ayons, nous ne devons jamais nous laisser aller à faire rien pour eux qui leur puisse apporter du déplaisir. La fin du bienfait est plus considerable que le commencement. Ce n'est rien que ce qu'on donne plaise à l'heure qu'on le reçoit, s'il ne plait encore après l'auoir receu. Il y en a qui disent; Je sçay bien que ce qu'il me demande luy fera mal, mais qu'y feray-je? Il me prie, ie ne le sçauois éconduire, c'est à luy d'y penser. S'il ne s'en trouue bien, qu'il s'en prenne à soy-mesme, & non pas à moy.

Vous vous trompez, c'est à vous qu'il s'en prendra. Sa raison fera, que vous luy aurez aydé à se perdre. Sçauroit-il auoir vn plus juste sujet de vous haïr ? C'est vne bonté bien cruelle, que de se lascher aux prieres de ceux qui veulent que nous les aydions à se ruiner. L'acte est glorieux & magnanime de sauuer la vie à vn homme, encore que peut-estre le desespoir où il est l'empesche d'y consentir; mais de donner vne chose qu'on sçait bien qui sera la confusion de celuy qui la demande, qu'est-ce autre chose qu'une haine, qui n'ayant pas assez de courage pour se produire par la force, est bien aise de pouuoir nuire sous la couuerture d'un plaisir ? Donnons des choses que la continuation de l'vsage rende d'un iour à l'autre plus agreables, & par qui celuy qui les aura receuës, ne puisse iamais auoir d'ennuy. Je ne bailleray point d'argent à mon amy, que ie sçay qui me le demande pour débaucher vne femme, parce que ie participerois à son crime. Je l'en diuertiray si ie puis, sinon ie ne favoriseray point vne meschante action. Si la colere l'emporte au delà du deuoïr; si l'ambition luy persuade des entreprises mal-assurées, ie ne luy donneray point de sujet de pouuoir iamais dire, Vn tel m'a perdu pour m'auoir trop aimé.

CHAP.

XV.

Bien souuent il n'y a point de difference

entre les presens des amis, & les desirs des ennemis. Car si la hayne des vns nous desire du mal, l'indulgence inconsiderée des autres nous le procure. Mais, ie vous prie, combien est-il honteux que faute de nous sçauoir conduire il n'y ait point de difference entre faire du bien & vouloir du mal? Et cependant c'est vne chose que nous voyons arriuer ordinairement. Ne faisons iamais rien pour personne aux dépens de nostre honneur. La premiere loy d'amitié, c'est l'égalité des amis. Quand on pouruoit à l'un, il ne faut pas abandonner l'autre. J'assisteray mon amy necessiteux; mais ce sera sans me laisser tomber moy-mesme en necessité. S'il est en peine, ie tascheray de l'en tirer; mais ie me garderay de m'y mettre, si ce n'est que l'affaire ou la personne fussent de quelque merite extraordinaire, qui valust bien de me resoudre à courre fortune. Ie ne donneray iamais ce que j'auois honte de demander. Ie priseray les choses ce qu'elles valent. Si le plaisir est petit, ie ne le magnifieray point cōme grand; s'il est grand, ie ne le mépriseray point comme petit. Les bienfaits s'ils sont mis en ligne de compte, n'ont point de grace; s'ils sont montrez, ils sont reprochez. C'est vne belle & necessaire consideration, de mesurer les moyens pour faire justemét ce qu'on peut,

& rien dauantage ; mais aussi ne faut-il pas auoir moins d'égard qui sont ceux à qui nous donnons. Tout ne conuient pas à toutes personnes. Il est des choses si petites , qu'un homme qui a quelque marque ne les sçauroit ny donner ny prendre sans se faire tort. Comparons donc les bienfaits & les personnes , de peur qu'il n'y ait rien de defectueux ou de superflu , & que nous ne donnions quelque chose qu'on dédaigne , ou qu'on ne vueille pas receuoir.

CHAP. ● Ce grand Alexandre , de qui la vaine  
XVI. gloire auoit porté l'esprit au delà de toutes les imaginations ordinaires , fit vn iour present d'une ville à quelqu'un , qui la refusa , comme chose disproportionnée à sa petitesse , de peur d'attirer sur luy de l'enuie. Il ne m'informe pas , dit Alexandre , de ce que tu peux accepter selon ta fortune, ie regarde à ce que ie dois donner selon la mienne. Cette parole ; à n'en considerer que la superficie , semble genereuse & vrayement royale , & toutefois il ne pouuoit rien dire qui fust si mal à propos. Rien ne sied bien de soy-mesme, l'observation seule des circonstances fait l'approbation de nos actions. Pauvre creature , enflée au dessus de ta condition ! s'il ne luy est pas honneste de receuoir vne chose , il ne s'est pas honneste

de la luy donner. Les personnes & les qualitez sont considerables. La vertu n'approche point d'une extrémité plus que de l'autre. L'excés est aussi bien vice que le défaut. Si la fortune t'a fait capable de donner des villes, que tu pouvois pourtant ne point prendre avec plus de gloire que d'en faire des profusions, ce n'est pas à dire qu'il n'y en ait au monde de si petits, que tu ne puisses leur donner honnestement des villes entieres.

Vn Cynique demanda vn talent à Antigonus, qui luy répondit que c'estoit plus qu'un Cynique ne devoit demander. Et là dessus le Cynique luy demandant vn denier, il luy repliqua que c'estoit moins qu'un Roy ne devoit donner. Cette défaite fut bien aussi vilaine que subtile. Il trouva moyen de ne donner ny l'un ny l'autre. Au denier il regarda la magnificence d'un Roy, au talent la profession d'un Cynique, au lieu qu'il pouvoit donner le denier comme à un Cynique, & le talent comme Roy. Je veux bien qu'il y ait des choses si grandes, qu'honnestement un Cynique ne les puisse accepter; mais il n'en est point de si petites, que la bonté d'un Roy ne puisse donner honnestement. Toutes-fois si vous me demandez ce qui m'en semble; ie trouue qu'Antigonus fit bien. Ce sont choses

CHAP.  
XVII.

incompatibles, de demander de l'argent, & de le mépriser. Vous avez déclaré la guerre aux biens du monde, vous en faites profession; que ne jouëz-vous le personnage que vous avez pris? Si vous voulez auoir le plaisir d'estre riche, pourquoy affectez-vous la gloire d'estre pauvre? Regardons ce que nous sommes, aussi bien que ce que sont ceux à qui nous voulons donner. Chrysippus traitant cette matiere s'est seruy de la similitude du jeu de paume, que ie ne trouue pas mal à propos. Il n'y a point de doute que si la balle tombe, ce ne soit par la faute ou de celuy qui la jette, ou de celuy qui la reçoit, & qu'elle ne demeure haute tant que de part & d'autre elle sera jettée & receüe comme il faut. Vn bon jouëur la jette d'vne façon à vn grand homme, & d'vn autre à vn petit. Il en est ainsi des bienfaits. S'ils ne sont accommodez autant à celuy qui les prend qu'à celuy qui les donne, il est impossible qu'ils soient ny bien pris ny bien donnez. Si nous auons à faire à vn qui jouë bien, nous serons plus hardis à frapper la balle, parce que de quelque façon qu'elle aille de son costé, nous ne doutons point qu'il ne la sçache bien renuoyer. Au contraire, si nous jouïssons avec quelqu'vn qui ne sçache pas bien jouër. Au contraire, nous relascherons quelque

chose de honte & de science, & frapperons si  
 bellement, que nous luy porterons la balle  
 jusques dans la main. Les bienfaits doi-  
 vent avoir la mesme consideration. Il est  
 des hommes qu'il faut instruire, & se  
 contenter quand avec quelque effort, ou  
 par quelque trait de hardiesse ils font dé-  
 monstration de leur volonté. Nous som-  
 mes bien souvent cause nous-mesmes qu'il  
 se trouve des ingrats, & nous leur aydons  
 à l'estre par vne fausse opinion que nous  
 avons, qu'il n'est point de grands bien-  
 faits que ceux qui sont au dessus de la re-  
 connoissance; comme ceux qui jouent  
 malicieusement, ne pensent pas vn bon  
 coup s'ils ne le couchent en telle sorte  
 qu'on ne le puisse releuer, & se priuent  
 ainsi du plaisir que donne le jeu quand l'un  
 & l'autre apportent du consentement à le  
 faire durer. Quelquesfois nous sommes  
 de si mauuaise nature, & auons tant de  
 peur de demordre ce peu que nous pensons  
 auoir d'auantage sur vn amy, que nous ai-  
 mons mieux perdre le bien que nous luy  
 auons fait, que de luy donner sujet de se  
 décharger de l'obligation qu'il nous a.  
 Mais combien ferons-nous plus honneste-  
 ment, de luy donner moyen de s'acquiter,  
 d'interpreter toutes choses en bonne part,  
 de prendre le remerciement pour la re-  
 uanche de l'accepter comme s'il rendoit,

& d'estre facile jusques-là qu'on veuille bien qu'il demeure quitte de l'affection mesme que nous auons eüe à l'obliger? Vn vsurier est aussi à détoster s'il est long & difficile à recevoir son interest, que quand il est rigoureux à l'exiger. Il y a du mal à refuser vne reconnoissance, autant qu'à la demander. Le meilleur est de donner sans se faire prier, & ne redemander jamais ce qu'on a donné. Si on nous le rend, s'en réjoirir comme d'une chose qu'on auoit du tout oubliée, & le prendre non pour vne dette qu'on nous paye, mais pour vn plaisir qu'on nous fait.

CHAP.  
XVIII.

Mais il est temps de passer à l'autre partie de mon discours, & de traiter de quelle façon il faut recevoir. Il faut éviter en cela l'arrogance aussi bien qu'à donner. En tout office qui touche deux personnes, les obligations sont reciproques. Le pere doit au fils, le fils au pere, le mary à la femme, la femme au mary. Ils sont obligez de part & d'autre autant à faire qu'à recevoir. Hecaton en trouue la regle difficile, aussi est-elle. L'honnesteté est vn bur où il n'est pas bien aisé de frapper; qui en approche fait beaucoup. Car il n'est pas question de faire; mais de bien-faire; ce que l'on ne peut; si la raison ne préside à nos

actions depuis le commencement jusqu'à la fin. Il n'y a rien de si petit ny de si grand où il ne faille appeller. Si nous donnons, il faut que ce soit par son conseil. Le premier advis que nous en aurons, ce sera de ne prendre pas de tout le monde indifferemment. De qui donc? De ceux à qui nous voudrions avoir donné. Il faut vn goust aussi delicat à choisir à qui deuoir, comme à qui prester. Car quand il n'y auroit point vn nombre infiny d'incommoditez, nous sommes assez gênez de deuoir à vne personne à qui il nous déplaist d'estre obligez; comme au contraire, c'est vn contentement extrême que nostre creancier ait des qualitez capables de se faire aimer quand mesme il nous auroit offensez. Il n'y a point de croue-cœur plus grand à vn homme d'honneur, que s'il faut qu'il aime ce qu'il ne prend point plaisir d'aimer. Je ne parle pas de ceux qui sont si sages, que s'il se presente quelque chose, qu'il faille ou faire ou souffrir, ils y disposent aussi-tost leur consentement, qui tiennent leurs volontez en leur puissance, & prennent d'eux-mesmes vne loy qu'ils ne violent iamais. Je parle de ceux-là seulement qui sont dans le chemin de cette perfection, & qui veulent viure en gens d'honneur, mais de qui les passions leur donnent de

la peine , & n'obeissent qu'espant que la force les fait plier. Il ne faut pas donc, quand j'ay besoin d'un plaisir, m'adresser au premier venu. Je le dois élire, comme ie ferois quelqu'un à qui ie voudrois emprunter de l'argent, & encores avecque plus de soin. Car, ie suis quitte envers celuy-cy quand ie luy ay rendu ce qu'il m'a presté ; mais à l'autre, il faut que ie luy rende davantage, & qu'après cela ie me repete encores son obligé. Je recommence à luy deuoir quand ie l'ay payé. C'est pourquoy comme il faut du choix & de la diligence quand il est question de faire des amis, aussi ne faut-il pas entrer indifferemment au commerce des bienfaits avecque toutes sortes de personnes, puis que c'est de là principalement que procede l'amitié. Vous me direz que nous ne sommes pas tousiours libres de ne recevoir pas, & que quelquesfois il faut prendre en dépit que nous en agons. Vn tyran outrageux, & qui se met aisément en colere, m'offre quelque chose. Si ie le refuse, ie l'offense. Ne la prendray-je point ? Tenez vn Roy pour voleur & pour corsaire, quand il fait ce que fait vn corsaire & vn voleur. Que dois-je faire ? Il ne me semble pas digne que ie luy sois obligé. Quand ie vous parle de choisir, c'est pourueu que la crainte & la vio-

leance ne nous en empesche point. Car alors il n'y a plus d'élection. Quand il est en vous de vouloir ou ne vouloir pas, auez-y. Si la fortune vous oste cette liberté, vous ne prenez pas, vous obeissez. Vous ne sçauriez estre obligé pour auoir pris ce que vous n'auiez pû refuser. Voulez-vous sçauoir si ie veux? faites qu'il me soit libre de ne vouloir pas. Ouy, mais il vous a donné la vie. Ce n'est pas là qu'est l'importance. Il est question si j'ay voulu prendre ce qu'il m'a voulu donner. Vous m'auiez sauué la vie, ie le veux, ce n'est pas à dire que ie la vous doie. Les poisons ont quelquefois esté remedes, mais pourtant on ne les compte pas entre les medicamens salutaires. Il est assez de choses qui profitent, & qui toutesfois n'obligent pas.

Il est arriué qu'un homme qui estoit CHAP.  
allé pour tuer un tyran, luy a perçé vne XIX.  
apostume, où les barbiers n'auoient osé  
mettre la main. Pour cela le tyran ne  
luy doit pas sa guerison. Celuy de qui le  
dessein est de me nuire, peut bien faire  
quelque chose qui me profite, mais il ne  
me sçauroit obliger. La fortune a fait le  
plaisir, & l'homme l'injure. De nostre  
temps un lion en Pamphitheatre ayant re-  
connu que l'un des exposez auoit esté son  
gouuerneur, le defetidir des autres bestes

qui le vouloient offenser. Luy fit-il plaisir ? Non , parce qu'il n'en eut pas l'intention. Le fait du lion & de celuy qui vouloit tuer le tyran sont semblables. L'un & l'autre ont donné la vie , mais ny l'un ny l'autre n'a fait plaisir. La gloire de donner ne peut-estre où est la nécessité de recevoir. Je ne dois point ce qu'on m'a fait deuoir par force. Vous voulez que ie vous doive , laissez en ma liberté de prendre & de refuser.

CHAP.  
XX.

On dispute ordinairement si Marcus Brutus ayant dessein en son ame de faire mourir César , fit bien de recevoir la vie de luy. La resolution qu'il prit en ce fait, a de la matiere pour vn autre discours. Mais ie diray en passant , que soit qu'il eust en horreur le nom de Roy , qui est vne domination quand elle est iuste , preferable à toute autre sorte de gouvernement , soit qu'il esperast que la liberté se püst remettre en vne ville où le prix estoit si grand de commander & de seruir , soit qu'il pensast qu'après vne introduction de nouvelles mœurs les choses püssent retourner à leur premier establissement , & les loix reprendre leur autorité parmy tant de milliers d'hommes qu'il auoit veu combattre , non pour n'auoir point de maistre , mais seulement pour en eslire vns bien qu'en assez d'autres occasions , il se

soit montré grand personnage, si est-ce qu'en celle-cy ie trouue qu'il fit vne grande faute, & qu'il ne pratiqua pas fort bien ce que l'escole des Stoiciens luy pouuoit auoir appris. D'ailleurs auoit-il oublié la condition ou de la nature, ou de la ville où il estoit? Ne deuoit-il pas juger que pour vn qu'il auroit fait mourir, il s'en trouueroit beaucoup d'autres qui auroient la mesme volonté, veu qu'après tant d'exemples de Rois tuez ou par le fer ou pour la foudre, Tarquin n'auoit pas laissé de faire ce qu'il auroit fait? Il fit bien toutesfois de prendre la vie de luy, & pour cela il ne fut pas obligé de le tenir pour pere, puisque par d'injustes moyens il auoit acquis le droit de la luy donner. Celuy qui m'a pû tuër & ne l'a pas fait, ne m'a ny sauué la vie, ny obligé. Tout ce que j'en puis dire, c'est qu'il m'a laissé aller.

Mais voicy bien vne question plus difficile à resoudre. Je suis prisonnier. Vn homme impudique, & vicieux contre nature, offre de payer ma rançon. Que feray-je? M'obligeray-je à vn méchant? Si ie m'y oblige, que feray-je pour m'en acquitter? Seray-je, ou si sale que de viure avec vn homme qui n'a rien de pur, ou si ingrat que de ne viure pas avec vn homme par qui ie vis. Le vous diray ce qui m'en

semble. Puis qu'il est question de ma vie, ie prendray de l'argent de luy, quelque méchant & sale qu'il soit; mais ie le prendray comme vn prest, & non comme vn bienfait. Au partir de là ie le luy rendray, & s'il tombe en vne peine d'où ie le puisse tirer, ie feray pour luy ce qu'il a fait pour moy, mais de contracter rien de plus particulier avec luy, ie ne le feray pas. L'amitié ne peut estre qu'entre personnes semblables. Si ie luy scay gré, ce ne sera pas de m'auoir sauué la vie, mais de m'auoir presté de l'argent, qu'il faut que ie fasse compte de luy rendre. Il s'en offre vn à me faire plaisir, qui merite bien que ie luy sois obligé, mais il ne le peut faire qu'il ne se fasse déplaisir. Ie ne prendray rien de luy, quand ce ne seroit que pour cette volonté seule qu'il a de me faire du bien à son préjudice. Ie suis accusé, il me veut defendre; mais s'il le fait, le Roy luy en voudra du mal. Ie suis son ennemy, si voulant courre fortune pour moy, ie ne prens la voye la plus aisée, qui est de la courre sans luy. Hecaton allegue à ce propos, mais hors de propos, ce me semble, l'exemple d'Arcefilaus, qui refusa de l'argent que luy offroit vn fils de famille, de peur qu'il n'offençast son pere, qui estoit vn homme auare. Que peut-on loier en cette action? Est-ce qu'il n'a pas

## DES BIENFAITS, Liu. II. 67

voulu prendre vne chose dérobée ? ou bien qu'il a mieux aimé ne prendre point, que d'estre en peine de rendre ? Quelle probité y a-t-il à ne prendre point le bien d'autrui ? Si nous voulons vn exemple qui ait du merite, prenons celuy de Græcinus Iulius, grand personnage certainement, & que Caius Cesar fit mourir sans autre sujet, que parce qu'il estoit plus homme de bien qu'il n'estoit expedient à vn tyran. Vn iour qu'il faisoit la dépense de quelques jeux, & qu'il estoit secouru en cela par la contribution de ses amis, il ne voulut pas prendre vne bonne somme de deniers que Fabius Persicus luy enuoyoit. Et comme quelques-vns, qui regardoient plus au present qu'à l'homme, luy remonstraient qu'il auoit eu tort de l'auoir refusé ; Pensez-vous, leur dit-il, que ie voulusse deuoir quelque chose à vn homme, à qui ie ferois difficulté de dire grand-mercy s'il auoit beu à moy ? Rebilus, qui ne valoit gueres mieux, encores qu'il eust esté Consul, luy enuoya dauantage, & le pressa fort de le receuoir. Excusez-m'en, s'il vous plaist, dit-il, ie n'ay pas pris ce que Persicus m'auoit enuoyé. Que direz-vous de cette consideration ? Pouuoit-elle estre, ny plus scrupuleuse, ny plus exacte, quand il eust esté question, non de

recevoir des presens, mais d'élire des Senateurs.

CHAP. XXII. Après que nous aurons résolu de prendre, apportons à cette action vne contenance si gaye, & faisons voir des marques si visibles de nostre contentement, que celuy qui nous donne s'en apperçoive, & que dès l'heure-mesme il commence de recevoir quelque fruit d'auoir donné. Il y a tousiours dequoy se resiouir quand nous voyons nostre amy joyeux, mais certainement le sujet en est plus juste que nul autre quād il est joyeux par nostre moyen. Montrons-luy que ce nous est vn plaisir d'en auoir receu de luy; Ne resserons point nostre affection, faisons-la paroistre, non en sa presence seulement, mais en toutes les compagnies où nous nous trouuerons. Qui reçoit de bonne grace vn bienfait, en a payé l'interest de la premiere année.

CHAP. XXIII. Il y en a qui sont bien contents de prendre, mais ils veulent que ce soit secrettement. Ne doutez point que telles gens n'ayent mauuaise intention. Il y a autant de gloire à celuy qui reçoit vn bienfait de le publier, comme à celuy qui le donne de n'en faire connoistre que ce que celuy qui l'a pris veut qu'on en sçache. Il y en a d'autres, qui ne remercient iamais qu'à la dérobee, en quelque coin, & à l'o-

reille ; en sorte que personne n'en puisse rien appercevoir. Ce n'est pas estre honneux, c'est vne maniere de desaduouier ce qu'ils doiuent. Il y a de l'ingratitude à remercier sans témoins. Il en est qui ne veulent employer courtiers, notaires, ny témoins en leurs affaires, & mesmes ne veulent pas faire de cedulaes. Ceux qui s'efforcent de celer vn plaisir qu'on leur a fait, en font la mesme chose, ils voudroient bien s'ils pouuoient imputer à leur merite ce qu'ils doiuent à l'assistance de leur amy. Si quelqu'un les a gratifiez en chose qui touche leur vie ou leur honneur, ils ne le voyent plus si souuent que de coutume, & montrent leur ingratitude pensans cacher leur obligation.

Les autres disent plus de mal de ceux CHAP.  
 qui leur ont fait plus de bien. Il en est XXIV.  
 qu'il vaut mieux offencer qu'obliger, ils cherchét en la haine vn témoignage de ne deuoir rien ; Or il n'y a chose qui se doime conseruer avec plus de soin que la memoire d'un bienfait. Il se la faut ramentenir d'une heure à l'autre, parce que si on ne s'en souuient, il est impossible qu'on s'en acquitte, & quand on s'en souuient, on a desja commencé de s'en acquitter. Aussi faut-il bien se garder, quand on nous donne quelque chose de faire les delicats en la prenant, car si nous ne faisons bon visage

en vne occasion où la nouveauté donne de la grace à des bienfaits qui n'en ont du tout point, que faut-il qu'on espere de nous quand le temps nous aura fait enuicillir le premier contentement d'auoir receu? Vn autre fera le froid, & de dédaigneux en prenant, comme s'il disoit, Ce n'est pas vne chose dont j'aye besoin, mais puis que vous avez si grande enuie que ie l'aye, ie vous laisse faire. Vn autre y procedera si nonchalamment, que celuy qui luy fait plaisir doutera qu'il ne s'en soit pas apperceu. Vn autre en disant deux ou trois mauvais mots avec peine, & comme s'il luy faschoit de remuer les lèvres, fera mieux connoistre son ingratitude, que s'il n'auoit du tout point parlé. Il faut proportionner les remerciemens au bienfait; & parce qu'il n'y a personne qui ne prenne plaisir de voir que les effets de sa libéralité s'estendent bien loin, si ces paroles y peuvent trouuer place, il n'y aura quelquefois point de mal de les y adiouster, Vous avez fait plaisir à plus de gens que vous ne pensez; Vous ne sçavez pas combien vous m'avez obligé; Je feray si ie puis que vous le sçaurez; Vous en croyez moins qu'il n'y en a. Qui se charge de cette façon, fait de bonne heure paroistre la volonté qu'il a de se descharger. La reuanche m'en est impossible, mais au moins en

confesseray je la dette; & j'en publieray le ressentiment autant de fois que l'occasion s'en presentera.

Rien ne mit si bien Furnius auprès d'Auguste; que ce qu'après qu'à son intercession il eut pardonné à son pere, qui avoit tenu le party d'Antoine; il luy dit en le remercioant, Voicy la seule injure que ie puis dire avoir receüe de vous, que pour la grandeur du bien que vous me faites, il faille que ie vive & que ie meure avec le regret de ne m'en pouvoir jamais acquitter. Quelle plus étaiée marque peut donc être un homme de sa disposition à la reconnaissance; que de ne se pouvoit contenter en façon quelconque, & renoncer à toute esperance de pouvoir jamais satisfaire un plaisir qu'il a receu. C'est avec que ce langage &c. de cette sorte qu'il faut témoigner son affection; & rompre les nuages que la fortune luy oppose. Quand même nous ne parlerions point, pourveu que nous ayons dans l'ame la volonté que nous devons avoir, la conscience nous paroitra sur le visage. Qui se doit ressentir d'un bienfait, se prepare à le reconnoistre dès l'heure mesme qu'il le reçoit. Chrysippus en fait comparaison aux coureurs qui sont à l'entrée d'une barriere, qui n'attendent que le signal de partir. Il a besoin

d'aller viste, & faire tout ce qu'il pourra, s'il veut atteindre deluy qui est party le premier.

CHAP. XXVI. Il faut voir à cette heure ce qui fait les hommes ingrats. Il y en a trois occasions principales. L'opinion que nous avons de nous-mesmes; si bonne, que nous ne faisons cas que de nous & de ce qui nous touche; la convoitise d'estre plus que ce que nous sommes; & l'envie que nous portons à ceux que nous pensons qu'ils ont, avec moins de mérite, autant ou davantage de bien que nous n'avons. Commençons par la première. Nous sommes tous juges favorables en nostre cause, & ne la decidons jamais qu'à nostre profit. De là vient que quoy que l'on fasse pour nous, nous le percevons comme une déduction de plus grande somme qui nous est due, & ne croyons pas qu'on nous puisse estimer ce que nous valons. Il m'a donné cela, mais combien Pay-je attendu? De combien de travaux ay-je acheté le peu qu'il m'a fait de bien. Qui pouvois-je servir que ma condition n'eust esté meilleure? Et quand ie n'eusse voulu estre qu'à moy-mesme, ma fortune pouvoit-elle estre pire à ne bouger de ma maison? Ce n'est pas ce que ie m'estois promis. Il m'a mis au rang du commun. Il n'a pas pensé que ie méritasse beaucoup; puis qu'il m'a donné

donné si peu. Il m'eust bien fait plus d'honneur de ne se souuenir point du tout de moy.

Cneus Lentulus Augur, de qui la richesse est mise entre les exemples, s'estoit veu dix millions d'or. le parle bien, car il n'en auoit eu que le veuë, les affranchis qui le ruinerent en auoient eu la jouïssance. Ce pauvre homme, qui auoit l'ame foible, & l'esprit aussi petit que sterile, estoit auare, & mesquin à'il en fut iamais, & toutes-fois on en tiroit plusost de l'argent que des paroles, tant il estoit pauvre de langage. Tout ce qu'il auoit de fortune, il le deuoit à Auguste; car lors qu'il le vint trouver, c'est vne chose assez conuë, qu'il n'apporta qu'vne pauvreté bien empêchée à senser la qualité de noblesse. Comme il fut deuenu depuis le plus riche & le plus apparent de la ville, il se plaignoit qu'Auguste luy auoit fait quitter ses études, & disoit que tout ce qu'il auoit eu de luy n'estoit rien au prix de ce qu'il luy auoit fait perdre; pour ne luy auoir pas laissé continuer sa profession d'Orateur. Mais tant s'en fait que cela fut, qu'au contraire il n'auoit point de plus grande obligation à Auguste, encor qu'il luy en eust vne infinité, que de l'auoir tiré d'vn mestier où il ne connoissoit rien, & où il ne faisoit que donner à rire à tout le

monde. Après cette bonne opinion de nous-mêmes, la cupidité est la seconde cause de l'ingratitude. Il n'est point de contentement pour une espérance qui n'a point de mesure. Quoy qu'elle ait jeté a trop peu. L'avarice est comme la flamme, qui s'éleve d'autant plus haut qu'elle part d'un plus grand embrasement. En une richeffe commune, les mouvements peuvent avoir quelques bornes, mais en une fortune extraordinaire, il n'est rien d'assez fort pour l'arrester. L'ambition n'a pas les imaginations moderées, elle se trouve toujours au deça de son mérite, quand mesme elle est au delà des honneurs que la honte luy avoit deservis & souhaités. Le Tribun se plaint qu'on ne l'a pas fait Preteur; le Preteur, qu'on ne l'a pas fait Consul; & le Consul, s'il ne l'est plus d'une fois, ne pense pas qu'on luy ait fait l'honneur qui luy appartient. Il nous manque toujours quelque chose de nostre compte. Quelque chemin que nous ayons fait, nous voulons passer plus avant; & faire que nous ne nous representons pas d'où nous sommes partis; mais où nous voudrions bien estre, nous ne connoissons jamais nostre felicité. L'envie est la troisieme cause qui fait les hommes ingrats; maladie certainement plus vehemente & plus fâcheuse que nulle autre; & de qui

Les comparaisons, sont les plus cruelles genres, qui nous puissent tourmenter l'esprit. Il a fait cela pour moy, mais il a plus fait pour un autre. Tous ceux qui en ont eü auant, n'ont pas tant languy que moy. Jamais l'enuieux ne defend la cause de personne, il est toujours pour soy contre tout le monde.

Combien seroit-ce vne simplicité plus louable, de priser vn bienfait plus qu'il ne vaut, & de reconnoistre, qu'il n'est pas possible qu'un autre nous estime autant que nous nous estimons nous mesmes. Je neois bien recevoir plus que ie n'ay receu, mais il ne me pouoit donner plus que ce qu'il m'a donné. Il en auoit beaucoup à gratifier. Ce qu'il en a fait n'est qu'un commencement. Si ie le reçois de bonne grace, cette démonstration de ma volenté luy donnera sujet de continuer la sienne. Il a plus fait pour vn tel que pour moy, mais il a plus fait pour moy, que pour beaucoup d'autres. L'ay plus de merite que celui qu'il m'a preferé, & ie luy ay fait plus de seruiços, mais il a trouué quelque chose en luy plus à son goust. Et puis que ie fasse tant de plaintes que ie voudray, ne me rendray-je pas plustost indigne de ce qu'il m'a donné, que digne qu'il m'en donne davantage? Ceux qui ont eü plus que moy, sont gens dépourcus d'honneur & de qualité.

CHAP.  
XXVIII.

Qu'importe à Est-ce chose bien ordinaire que la fortune aida jugement. Dequoy nous falchons nous tous les jours, que de la prosperité de ceux qui ne valent rien; & qu'à toute heure la gabelle épargne les chéps de tout ce qu'il y a de mauvais garçons en vne contrée, pour s'en venir fondre sur le bled d'un homme de bien. Aux amities, comme en toute autre chose, il faut prendre ce qui tombe en nostre part. Il n'y a bienfait si grand où la malice ne trouve à redire; ny si petit qui ne soit passable, pourveu qu'on le veuille bien interpreter. Prenez les choses de mauvais biais vous ne marquerez jamais de sujets de murmurer.

CHAP. XXIX. Voyez, ie vous prie, comme la plus part du monde, voire mesme de ceux qui font profession de sagesse, n'estiment pas comme ils doivent les biens que les Dieux nous ont faits, & en parlent indistinctement. Ils se plaignent que les elephans sont plus grands, les cerfs plus viftes, & les oyseaux plus legers; que les barchines ont la peau plus solide, les daims plus belle, les ours plus épaisse, & les lièvres plus delicate; que les chiens ont le sentiment du nez plus aigu, les aigles la voué meilleure, les corbeaux la vie plus longue, & qu'une infinité d'animaux ont encores cet avantage par dessus l'homme, qu'ils scauent nager sans l'aueur apris. Bien qu'il y ait beaucoup

de choses qui se font & perdent de nature ne se  
 pouvoit trouver ensemble, comme l'extrême  
 vitesse & le retourne force; il leur sem-  
 ble que nous deions avoir esté compo-  
 séz de qualitez incompatibles, qu'on nous  
 a fait estraire; ce que nostre santé n'est pas  
 méprisable: à toutes sortes de débau-  
 ches; & que nous ne pouvons deinner ce  
 qui nous est à venir. Que se peut-il ad-  
 joustor à cette impudence; sinon qu'ou-  
 vertement ils se plaignent que les Dieux  
 sont au dessus de l'homme, & qu'ils ne  
 font pas fait aller du pair avec eux. Com-  
 bien seroit-ce mieux fait de retourner à  
 la contemplation de tant de grands biens  
 qu'ils nous ont faits; & les remercier de  
 ce qu'il leur a plu que sous eux nous  
 soyons maîtres de tout ce qu'ils ont mis  
 sur la terre. Est-il possible qu'il se soit trou-  
 vé des hommes si mal-advisez de faire  
 comparaison de nous à des animaux, qui  
 n'auroient du tout point esté créez, s'ils  
 n'auroient esté jugez nécessaires pour nous  
 servir? Il n'y a point de doute qu'on ne  
 nous a pû donner ce qu'on ne nous a  
 point donné. C'est pourquoy, qui que tu  
 sois qui juges si mal à propos de la condi-  
 tion des hommes, considere combien tu  
 es d'avantage sur le reste des animaux,  
 combien tu en assujettis de plus forts que  
 toy; combien tu en atteins de plus vistes,

& enfin qu'il n'y a rien de mortel que tu ne sois capable de faire mourir. Regarde combien tu as de vertus & de sciences. Mais surtout admire cet esprit vraiment admirable, qui se trouue au bout du monde plustost qu'il n'a fait dessein de partir pour y aller, & de qui la promptitude plus diligente beaucoup que celle des astres, fait dès aujourd'huy les courses qu'ils feront plusieurs siècles après que tu seras dans le tombeau. Iette les yeux sur tant de fruits, tant de richesses, & tant de toutes sortes de biens, ne laisse rien que tu ne voye. Et parce que tu ne trouueras rien au monde que tu aymasses mieux estre que ce que tu es, chois de chaque sujet quelque particularité que tu voudrois bien auoir. Cela fait, ou tu n'es pas juge équitable, ou tu trouueras que vraiment la nature t'a fait pour estre les delices, & que tout le reste du monde n'a pas tant de marques de son indulgence que toy seul. Cela est vray; les Dieux nous ont aimez, & nous ayment. Ils se sont reseruez la première place, & nous ont donné la seconde, qui est l'honneur le plus grand qu'il nous est possible de receuoir. Nous en auons eu de grands biens, & n'auons pas esté capables d'en auoir dauantage.

I'ay voulu faire ce discours, parce que parlant des petits bienfaits j'ay pensé que

ce n'estoit point sortir de la matiere de faire quelque mention des grands, & aussi parce que de cette ingratitude si notable, comme d'une premiere source, dérive indubitablement celle de qui nous voyons si souvent pratiquer les exemples parmy nous. A qui scaurons-nous gré, si nous n'en scauons point aux Dieux ? Quelle obligation nous semblera grande, si nous ne faisons point de cas de celle que nous leur auons ? A qui voudrons-nous deuoir l'ame & la vie, si nous n'auoüons pas de la tenir de ceux à qui nous la demandons tous les iours ? Qui enseigne donc la reconnoissance, parle pour les Dieux, & pour les hommes, si ce n'est peut-estre qu'à cause que leur condition les a exemptez de toute necessité, & ne leur laisse rien desirer, il semble qu'il soit impossible de s'acquitter enuers eux. Qui a cette opinion s'abuse. Il ne faut point que l'impuissance ou la pauvreté seruent de pretexte à l'ingratitude. Il ne faut point dire, Que feray-je ? Où prendray-je dequoy les reconnoistre ? Seray-je si mal-adiué, que d'offrir quelque chose à ceux de qui le patrimoine est tout l'vniuers ? Le vais vous inontrer qu'il n'est rien de si peu de frais, si vous craignez de dépésér ; ny de si peu de peine, si vous suyez le travail. Au mesme temps que vous receuez, vous estes quitte si vous

voulez, parce qu'un plaisir est payé, quand il est reçu de bonne grace.

CHAP.  
XXXI.

Ce paradoxe est prouvé dans les écoles des Stoïciens pour vne maxime indubitable; & de moy ie n'y trouue pas seulement de l'apparence, mais aussi de la vérité. Car puis que tout consiste en la volonté, chacun de part & d'autre a fait ce qu'il a voulu; & par la mesme raison que la pieté, la foy, la justice, & generally toute autre vertu a sa perfection en soy-mesme, sans rechercher aucune operation extérieure, c'est chose possible que par la seule affection vn homme acquitte le plaisir qu'il a receu. Il n'y a point de doute que celuy qui fait quelque chose, n'ait le fruct de sa peine quand il arriue à ce qu'il s'est proposé. Que se propose celuy qui fait vn plaisir, sinon du bien pour autruy, & du contentement pour soy? Si cette intention luy est reüssie, & si me faisant paroistre son affection il a recouu la miene, il a ce qu'il a demandé. Car il n'a pas fait compte que ie luy deusse bailler quelqu'autre chose en recompense, autrement il auroit pensé faire vn eschange & non pas vn plaisir. Celuy qui voyage, est content quand il est arriué où il vouloit aller, & celuy qui tire, quand il a frappé le but où il visoit. Celuy qui fait vn plaisir, veut qu'on le recoiue de bon cœur. Si cela luy succede, que

## DES BIENFAITS, Liv. II. 81

doit-il desirer davantage ? Mais il attendoit quelque commodité. Ce n'est donc pas faire plaisir que ce qu'il faisoit, veu que la qualité propre & naturelle de cette action est de ne penser iamais à la recompense. Ce que j'ay pris, si ie l'ay pris de la mesme affection qu'on me l'a donné, ie l'ay rendu, autrement ce seroit gaster vne chose tres-agreable par vne tres-fascheuse condition. Pour estre reconnoissant, on me renuoye à la fortune. Peut-estre n'en tireray-je point de secours, N'importe, Ea volunté suffit à la volunté. Quoy donc, ne feray-je rien ? Ne chercheray-je point quelque occasion de pouuoir seruir mon bienfacteur ; & de luy rendre, si ie puis, vn maid pour le boisseau que j'en ay receut ? Si feray. Mais si c'est la reigle des bienfaits, qu'on ne les puisse reconnoistre qu'en vuidant la bourse, j'auray bien meilleur marché de ne rien prendre, que de deuoir sous vne si dure obligation.

Celuy, dit-on, à qui on a fait vn plaisir, quelque affection qu'il ait témoignée en le receuant, n'a pas fait tout ce qu'il faut qu'il fasse. Il en reste encore vne partie qui est de le rendre. Comme en jouant c'est bien quelque chose d'aller à la bale, & la recevoir comme il faut ; mais si ne peut-on pas dire, qu'un homme ait bien joué pour auoir bien receu, s'il ne l'a renuoyé de

CHAP.  
XXXII.

bonne grace. Cette comparaison n'est mal à propos, parce que le bien jouir à la pauvre ne consiste pas en l'esprit, mais au mouvement & en la disposition du corps. Quand les yeux doivent juger d'une chose, il faut la leur decouvrir toute entiere. Cependant ie ne diray pas qu'un homme ne soit bon jouieur, qui ayant bien receu la balle, & fait ce qu'il deuoit faire pour la renvoyer, en a esté empesché par quelque inconuenient. Mais dir-on bien qu'il ne manque rien en ce qui touche la science, puis qu'il en a fait vne bonne partie, & est capable de faire celle qu'il n'a point faite, si est-ce que le jeu demeure toujours desfectueux, n'ayant point eu cette vicissitude d'enuoyer & de renuoyer, en quoy consiste sa perfection. Ie ne veux pas repliquer davantage. Accordons que cela soit, & qu'il y ait quelque defect au jeu & non pas au jouieur. Il en est de mesme en cette dispute; Il peut bien manquer quelque chose en ce qu'on donne, parce qu'on luy doit la pareille; mais pour le regard de l'affection, il n'y manque rien. Celuy qui en donnant a troqué vne volenté semblable à la sienne, a fait autant qu'il le peut ce qu'il s'estoit proposé.

CHAP.  
XXXIII.

Il m'a fait plaisir; ie l'ay pris de la façon qu'il vouloit que ie le prisse, & avec ce qu'il demande. La seule chose qu'il a desiré de

moy, ie ne suis, ie luy en sçay gré. S'après  
 cela ie luy fais bon à quelque chose, ie  
 suis prest. à le servir, non pour fournir le  
 payement d'une dette à demy payée, mais  
 comme un accessoire après avoir acquité  
 le principal. Rhodius fait vne statue. Ce  
 n'est pas coutum que le fruit de l'art, & le  
 fruit de la besogne. Le fruit de l'art, est  
 d'auidir faire ce qu'il a voulu faire, le fruit  
 de la besogne est de l'auoir fait avecque  
 fruit. Son ouvrage est fait, bien qu'il ne  
 soit pas encores vendu. Il a trois payemens  
 de sa besogne. Le premier est la satisfa-  
 ction de luy-mesme, qu'il a touché dès  
 qu'il a eu donné le dernier coup de ciseau  
 le second de la reputation; & le troisiéme  
 du profit qu'il en tira, ou en la donnant,  
 ou en la vendant, ou par quelque autre  
 occasion. Ainsi d'un bienfait, le premier  
 fruit est celui de la conscience; qui est  
 receu quand le plaisir est arrivé où nous  
 auons enuie de le porter; le second est de  
 la réputation; & le troisiéme des choses  
 que nous pouuons faire les vns pour les  
 autres. C'est pourquoy quand j'ay receu  
 de bon cœur un plaisir, ie puis dire que la  
 reconnaissance en est faite. Ce qui reste à  
 faire, c'est la recompense. Le bienfait a  
 esté payé en le receuant; ce qui est hors  
 du bienfait est deu.

Quey donc, i luy-la se peut-il estre

acquitté qui n'a rien fait ? Il a beaucoup fait ; il a baillé cœur pour cœur , & comme l'amitié commande , vne affection égale. Puis il y a de la différence entre payer vn plaisir , ou rendre de l'argent presté. N'attendez pas que ie vous fasse vn payement visible ; la chose est du commerce des esprits. Cecy d'abord est paradoxe ; mais si vous avez patience de m'écouter , & que vous consideriez qu'il est plus de choses que de paroles, vous changerez d'opinion. Il y a vne infinité de choses que faute de noms propres il faut nommer de noms empruntez. Nous disons le pied d'vn homme, d'vn lit, d'vn voile, d'vn vers. Nous disons vn chien de terre , vn chien de mer, & donnons encor le mesme nom à vn astre, parce que nous n'auons pas assez de noms pour en donner à toutes choses , mais nous en empruntons quand nous en auons besoin. La valeur est vne vertu qui se hazarde generalement où le peril est iuste , ou bien vne adresse de re pouffer les dangers , de s'en deffendre & de les rechercher. Toutes fois nous appellons vaillant vn gladiateur, & baillons le mesme nom à vn maraud de valet , qui sans jugement se precipite à la mort. L'espargne est vne science de ne rien dépenser qu'à propos , ou vne industrie de ménager son bien , & cependant nous disons d'vn homme qui épargne beaucoup,

## DES BIENFAITS, Liu. II. 87

que c'est vne ame basse & resserree. Non qu'il n'y ait de la difference entre le deffaut & la mediocrite; mais le deffaut de paroles a fait qu'à l'vn & à l'autre nous donnons le nom d'épargnant, & que nous appellons vaillant celuy qui sans jugement se precipite en toutes sortes de perils, aussi bien que celuy qui sçait judicieusement ne faire point de cas des choses fortuites. Cette mesme pauvrete de langage nous fait indifferemment appeller bienfait l'action de faire du bien, & la chose qui est donnée en cette action, comme de l'argent, vne maison, vne robbe. L'vn & l'autre ont vn mesme nom de bienfait, mais la signification est bien differente.

Prenez donc garde à ce que ie vous dis, & ie m'assure que vous m'accorderez qu'il est veritable. Ce bienfait qui est l'action de faire du bien, est reconnu quand nous le receuons avec l'affection qu'il faut. C'est autre, qui consiste en la chose donnée, nous ne l'auons pas encore rendu, nous en auons la volonté. Le cœur a payé le cœur, la chose reste à payer, il luy en faut bailler vne semblable. Quand nous disons donc qu'un bien receu de bon cœur est reconnu, nous ne l'exempsons pas pourtant de rendre quelque chose de semblable avec qu'il a receu. Nous disons beaucoup de choses éloignées de la coustume, qui

CHAP.  
XXXV.

puis après y revient en ne pas un mot che-  
 min. Nous disons que de sage ne peut re-  
 cevoir d'injure, & cependant si quelqu'un  
 luy donne vn coup de poing, il sera puny  
 comme outrageux. Nous disons qu'un fol  
 n'a rien, & toutes fois celuy qui aura déro-  
 bé quelque chose à un fol sera condamné  
 comme larron. Nous appellons beaucoup  
 de gens fols à qui nous ne baillons pas de  
 Pellebore, & au contraire ce sont bien sou-  
 vent ceux qui décident de nos biens & de  
 nos vies, & qui en ont la jurisdiction. Ainsi  
 nous disons que qui a pris un bienfait de  
 bonne affection l'a reconnu; & toutes fois  
 nous ne luy baillons pas sa quitance. Il  
 faut qu'il rende, & qu'il reconnoisse ses re-  
 ses après qu'il a rendu. Nous ne voulons  
 pas donner sujet de desauter un plaisir  
 mais encourager ceux qui le recourent, afin  
 que le faire ne les estonne pas; & qu'ils ne  
 craignent point d'estre accablés de sa pe-  
 santour. On m'a donné du bien, on m'a  
 gardé l'honneur, on m'a mis à mes aises  
 on m'a rendu la vie, ce qui est encore plus  
 que la vie, on m'a remis en liberté. Com-  
 ment pourray-je satisfaire à de si grandes  
 obligations? Quand viendra le iour que  
 ie pourray faire paroistre mon affection à  
 celuy à qui ie suis si redevable? Ne vous  
 fâchez point; le iour que vous cherchez  
 est venu. C'est celuy mesme où il vous fait

## DES BIENFAITS, Eiu. II. 87

paroisſte de la langue. Receuez ſon bienfait, embrassez-le, & vous reconnoiſſez, non de le prendre, mais de ce que vous le rendez pour le deuoir encore après. Vous ne ferez point en danger que par quelque accident la fortune vous faſſe perdre ce que vous deſtinez à l'acquit de voſtre dette. Je ne vous propoſeray rien qui ne ſoit facile. Ayez bon courage. Il n'y a point de labour à ſupporter, ny de longue ſeruitude à craindre. Le terme ne ſçauroit eſtre plus court, payez comptant de ce que vous auez. Si vous ne reconnoiſſez vn bienfait tout auſſi-toſt que vous le receuez, vous ne le reconnoiſſerez iamais. Que ferez-vous donc? Il ne faudra point prendre les armes, & peut-eſtre qu'il le faudra. Il ne faudra point ſe mettre ſur la mer, & peut-eſtre qu'il le faudra, & meſme avec vn vent contraire. Voulez-vous rendre vn bienfait? Receuez-le de bon cœur. Ainſi vous l'auuez rendu, non pas pour penſer eſtre quitte, mais pour deuoir ſans en eſtre en inquietude.



# SENEQVE,

DES

## BIENFAITS.

### LIVRE TROISIE'ME.

CHAP.  
I.

**I**L n'y a personne qui n'auouë que c'est vne vilaine chose que l'ingratitude. Les ingrats mesmes se plaignent des ingrats. Neantmoins tout le monde fait ce que tout le monde blâme, & les choses vont tellement au rebours de bien, que non seulement nous n'auons point de plus grande ennemis que ceux que nous pensons auoir obligez; mais, qui pis est, s'il falloit rechercher le sujet de leur haine, on n'en trouueroit point d'autre que cela mesme que nous auons fait pour acquerir leur amitié. Je ne dis pas qu'en quelques-vns le mauvais naturel n'en soit cause; mais en la pluspart, c'est que le temps offusque

la memoire de nuages, & fait peu à peu  
 couler dans les ames, sinon vn oubly  
 pour le moins vn degoust des choses que  
 nous auons adressees en leur nouveauté. Il  
 me souuient bien qu'autrefois nous en  
 auons eu quelque dispute ensemble, & que  
 prenant la protection de celle maniere de  
 gens, vous accuiez leur memoire pour  
 excuser leur volopté, comme si la cause  
 d'vn crime en deuoit estre la deffense, &  
 qu'il fust possible de n'estre point coupa-  
 ble d'ingratitude, en faisant ce qui ne  
 peut estre fait que par vn ingrat. Il y a,  
 comme de larrons & de menteurs, beau-  
 coup de sortes d'ingrats; mais chacun à sa  
 consideration particuliere, qui le fait dif-  
 ferer des autres. Ingrat est celui qui de-  
 fauore vn plaisir qu'il a receu; ingrat qui  
 le dissimule; ingrat qui ne le rend point;  
 mais qui l'oublie est indubitablement le  
 plus ingrat de tous les ingrats. Les autres,  
 s'ils ne payent point, pour le moins ils  
 scauent bien qu'ils doiuent. Les caracte-  
 res du plaisir qu'on leur a fait ne laissent  
 pas de demeurer grauez dans leur con-  
 science quelque mauuaise qu'elle soit, &  
 il se peut faire qu'vn iour la honte les ad-  
 uertira de leur deuoir, & que par quelque  
 saillie vertueuse, qui naistra sans y penser  
 en leur ame (comme il n'en est point de  
 si mauuaise que pour vn temps il ne s'y

puisse faire quelque bon mouvement.) on par vne occasion dont la facilité leur fera prendre courage, y ils se rendront capables de reuanche, & témoignent par quelque effet qu'ils ont la volonté de s'acquitter. Mais il n'y a pas d'apparence que iamais ceux-là se ressentent d'un plaisir, qui ne se souviennent du tout point de l'auoir receu. Où trouuez-vous donc plus de crime, en vne reconnoissance suspendue, ou en vne memoire morte? Ceux qui craignent la lumiere ont les yeux malades, ceux qui ne la voyent point du tout sont auégles. Qui n'aime point ceux qui l'ont mis au monde, a de l'impieté; qui les méconnoist, est hors du sens. N'est-ce pas le plus grand trait d'ingratitude que vous sçauriez faire, qu'au lieu que vous deuez mettre vn bien que l'on vous a fait, à l'entrée de vostre ame, pour auoir sujet d'y penser à toute heure, vous le ferrez si mal, & le mettez si loin de vostre veüe, qu'après auoir esté longz temps sans sçauoir où il est, vous veniez enfin à ne sçauoir plus qu'il soit chez vous? Qui oublie vne dette, montre bien qu'il ne s'est gueres soucié de la payer.

CHAP.  
II.

Il y a vn autre poinct. C'est que la reuanche d'un plaisir est vne chose où il faut du courage, du temps, des moyens, & de l'assistance de la fortune; là où la me-

moindre suite ; sans que nous mettions la main à la bourse , est suffisante à nous acquiescer. Qui peut faire vne chose sans peine , sans dépense , & sans crainte d'un mauvais succez , s'il ne la fait , il n'y a point de pretexte qui le puisse garentir. On ne scauroit mieux faire connoistre le peu de volonté que l'on a de se ressentir de quelque obligation , que d'en détourner les yeux , & de ne-la vouloir pas seulement regarder. Comme les choses que l'on manie ordinairement ne sont point en danger de se couvrir ny de rouille ny de poussiere, mais bien celles que nous tenons en quelque coin hors des lieux de nostre conversation , ainsi jamais la memoire ne laisse échapper ce qu'avecque des imaginations continuelles nous sommes diligens à luy représenter. Si elle perd quelque chose , c'est pour n'avoir pas esté souuent curieuse de la regarder.

Après cette cause d'ingratitude , il y en a d'autres , desquelles la premiere & la principale est , que nos convoitises , qui plus souuent s'occupent à souhaiter qu'à jouir , nous font jeter les yeux , non sur ce que nous avons , mais sur ce que nous désirons avoir , & non à ce qui est , mais à ce que nous voudrions qui fust. Nous n'estimons jamais ce qui est chez nous ; d'où viét que le desir des choses nouvelles nous

CHAP.  
III.

dégoutte de celles que nous auons de longue main, & par consequent de celui qui nous les a fait auoir. Autant de temps qu'une chose nous est agreable, autans nous aimons celui qui nous l'a donnée, nous l'honorons, & publions partout que tout ce que nous auons de bien nous l'a nous de sa liberalité. Mais aussitost que quelque autre chose nous a semblé belle, & que nous auons commencé d'y prétendre, c'est la coustume des hommes de ne se contenter iamais. Il ne se parle plus de cette obligation qui nous estoit si précieuse, & que nous jurions de conseruer éternellement. Nous ne prenons plus garde à ce qui nous a mis au dessus des autres, mais à ce que nous voyons luir en la main de ceux qui sont au dessus de nous. Il est impossible que l'envie & la reconnaissance puissent compatir ensemble. L'un tiend du hargneux & du melancolique, l'autre ne s'accompagne ordinairement que d'une belle humeur. Et puis la pluspart des hommes ne se veut presque pas imaginer qu'il y ait vn autre temps que celui qui passe à l'heure mesme. Il y en a peu qui regardent derriere eux. De là vient que quand nous sommes hors d'enfance, nous ne nous soucions plus ny de nos precepteurs, ny de ce qu'ils ont fait pour nous. Nous en faisons de mesme de ceux qui

nous ont servis en nostre jeunesse, parce que nous ne prenons jamais la peine de nous la ramener. Tout ce qui a esté nous le connoissans, non pour passé, mais pour perdu. Ainsi nostre memoire se perd, parce que nous luy dévions les sujets qui la pourroient exercer, & nous ne nous attachons qu'à la seule consideration de l'advenir.

Il faut apporter icy le témoignage d'Epictete, qui se plaint ordinairement que nous sommes ingrats envers les choses passées, & qu'après qu'un bien que nous avons possédé n'est plus en nostre puissance, au lieu de le mettre au rang de nos plus fermes & plus assurés contentemens, comme vne chose que nous ne pouvons plus perdre, nous en fuyons la memoire, & sommes troublez aussi tost qu'il se presente quelque sujet qui nous conuie à nous en ressembler. Le bien present n'est pas encore solide, parce qu'il peut toujours recevoir quelque traicte. Le futur n'est de l'incertitude. Le passé seul est hors de la jurisdiction de la fortune, & l'on en peut faire estat, comme d'une chose qui malgré tout ce qui scauroit arriver sera infailiblement à nous tant que nous vivrons. Comment seroit-il donc possible que nous puissions avoir du ressentiment des plaisirs qu'on a faits, puis que nous

CHAP.  
IV.

negligeans toute nostre vie, & que nous la mettons en oubly. La consideration des choses presentes, & la memoire des passees, nous rend capables de reconnoissance; mais qui donne beaucoup à l'esperance, ne reserve gueres à la memoire.

CHAP.

V.

Comme il y a de certaines choses que depuis que nous les auons vne fois sçeuës nous les sçauons toute nostre vie, & qu'il y en a d'autres aussi qui s'oublent aussi tost qu'on discontinuë d'y estudier, comme la Geometrie, l'Astrologie, & telles autres sciences, où pour leur subtilité la memoire ne trouue pas bien dequoy s'attacher. Ainsi il y a des bienfaits si grands & si bien marquez, que la memoire ne s'en peut perdre. Il y en a d'autres aussi, qui sont moindres, mais en plus grand nombre, & faits à diuerses fois, qui parce qu'ils ne sont pas maniez à toute heure, & qu'on ne se soucie pas d'en faire la reuenë comme l'on deuroit, s'écoulent facilement. Oyez un peu les harangues de ceux qui demandent quelque plaisir. Il n'y en a pas vn qui ne jure que la mort mesme ne luy osterà pas la memoire; l'éternité est trop courte pour limiter la seruitude qu'ils promettent; & la perte de la vie est trop peu de chose pour estre le témoignage de leur affection. Ils sont bien fâchez qu'il ne se trouue encores des soumissions plus commodes &

## DES BIENFAITS, LIV. III. 93

plus basses pour s'engager avecque plus d'humilité. A deux iours de là ils commencent à tenir vn autre langage ; ces premieres paroles leur puent, comme indignes d'un homme d'honneur ; ils reuoquent leurs promesses ; & enfin ils arriuent par degrez à cette extremité d'ingratitude, qu'ils ne se soustiennent point du tout qu'on leur ait fait aucun plaisir. Celuy qui oublié est d'autant plus coupable d'ingratitude, que pour en estre innocent il suffist de n'oublier point.

Il y en a qui demandent pourquoy vne action si mal vouluë de tout le monde, ne recoië point de punition, & s'il ne seroit point à propos que cette loy, qui est ordinairement traittée aux escolles, & que chaacun approuue, par laquelle il est permis de poursuivre les ingrats par les rigueurs de la justice, fust mise entre les ordonnances politiques. Pourquoy non ? puis que les villes mesmes s'entre-font des reproches, & se demandent en vn siecle la rouanche d'un plaisir fait en vn autre. Nos predictheurs, de qui les déportemens ont esté si braves, n'ont iamais redemandé le leur qu'à leurs ennemis. Et en matiere de bienfaits, comme ils estoient libéraux à les donner, ils estoient magnanimes à les prendre. Il n'y a iamais cūtion que celle des Medes, qui ait donné

CHAP.  
VI.

action contre les ingrats. Qui est vn grand argument que ce n'est point vne chose qui se doive faire, puis qu'ayans tous les peuples de la terre, par vn jugement vniuersel, consenty à la recherche de l'homicide, de l'empoisonnement, du parricide, du sacriloge, & des autres crimes, qui sont punis par tout, encores que selon les loix ils le soient diuersement, cely-cy toutesfois, qui est plus ordinaire que nul autre, n'est puny nulle part, bien qu'il soit generalement condamné par tout. Ce n'est pas que nous luy donnions arrest d'absolution; mais parce qu'on a considéré que l'estimation d'une chose incertaine seroit malaisée, nous nous sommes contentez que la haine en fust le supplice, & qu'il demeurast au nombre des choses que nous laissons à la justice des Dieux pour les punir.

CHAP. VII. Pour moy, ie trouue beaucoup de raison de n'en faire point de loy. Premièrement, si vous permettez la demande d'un bienfait, comme d'une somme deüë, ou d'un loüage de maison, vous ostez ce qu'il y a de plus beau & de plus specieux au bienfaire, qui est de donner sans se soucier de perdre, & de remettre entierement la chose que l'on donne, à la volonté de cely qui reçoit. S'il en faut aller deuant le Iuge, ce n'est plus vn bienfait, c'est argent

## DES BIENFAITS, Liu. III. 97

gent presté. Dauantage, si Pon impute la necessité de faire la reconnoissance, elle ne se fera plus avec gloire, & il n'y aura non plus de louüange à rendre vn bienfait, qu'à rendre vn dépost, ou à payer vne dette sans faire plaider le creancier. Ainsi nous gastons les deux plus belles actions qui soient en la vie humaine, faire plaisir, & le reconnoistre. Car en quoy seroit estimable celuy qui fait plaisir, s'il ne le fait qu'en intention de le prester, & à celuy qui rend, s'il rend parce qu'il y est contraint & non parce qu'il en a la volonté? La gratitude n'a point de gloire, si l'ingratitude a du peril. Adjoustez à cette consideration, qu'il y auroit trop peu de Cours & de Iurisdiccions au monde pour les differends qui naistroient de cette loy. Car alors qui seroit le bienfacteur si magnifique, qui ne plaidast pour auoir sa recompense, & le rendeur si volontaire, qui deuant que de rendre, ne donast pas la peine de plaider? Nous sommes tousiours passionnez à louer ce qui nous touche, & nous ne scaurions faire vn plaisir de si peu de consequence, qui ne fust infiny si l'estimation dépendoit de nostre jugement. Dauantage, tout ce qui peut tomber en dispute est compris dans quelques bornes, & n'est pas permis au Juge d'en faire la décision à son plaisir.

C'est pourquoy l'arbitrement d'une bonne cause est toujours plus seur entre les mains d'un Juge qui est obligé aux formalitez & aux regles portées par les Ordonnances, suivant lesquelles il faut qu'il se contienne, que d'un arbitre, qui n'estant resourcé d'aucune considération, ny pressé de scrupule quelconque, est libre de faire ce que bon luy semble, & sans se lier à l'observation ny des loix ny de la Justice, conforme son jugement au sentiment qu'il a de compassion & d'humanité. Et certainement en l'action d'ingratitude le Juge n'eust point eu de limites, mais il se fust trouvé en campagne ouverte pour faire tout ce que la passion luy auroit conseillé. Car tout le monde n'est pas bien d'accord de ce que c'est que bienfaire, & pour le regard de sa valeur, toute l'importance seroit en l'interprétation qu'il plairoit au Juge de luy donner. Il n'y a point de loy qui nous apprenne qu'il est de l'ingratitude; car assez souvent celui qui a rendu le plaisir qu'on luy a fait est ingrat; & celui qui ne l'a point rendu ne l'est pas. Et puis il se presenta quelques-fois des matières qu'un Juge ignorant peut terminer. Quand la question est à ce que se a esté faite ou non, les témoins sont le jugement de la cause. Quand on est en dispute de ce qui est raisonnable, on

procède par la conjecture des volontez. Mais pour le regard des choses que la seule sagesse est capable de connoître, il faut aller ailleurs qu'aux sages d'un jurisdiction ordinaire chercher un juge pour la décider.

Ainsi la chose a bien esté trouvée d'af-  
 sez grande importance pour estre disputée devant un Juge, mais on n'a pas pensé qu'il y eust de Juge qui eust assez de suffisance & de mérite pour en ordonner. Et certainement vous ne vous en esmerueillerez point, si vous espluchez particulièrement les difficultez où fust tombé celui qui eust eu la commission de faire le procès à un criminel de cette qualité. Quelqu'un a donné beaucoup, mais il est riche; il ne se sent point de si peu de chose. Un autre en a donné autant; mais c'est plus que ne vaut tout son bien, c'est même somme, mais ce n'est pas même bienfait. Adjoûtez-y encorés ces considérations. Il a payé pour luy, & s'il ne luy fait, ses creanciers Peussent fait mourir en prison. Ouy, mais ce qu'il a payé pour luy, il Pa pris en son buffet. L'autre en a donné autant, mais il a fallu qu'il ait foliillé en la bourse de ses amis, qu'il les ait priez, & se soit obligé à eux comme d'un plaisir, & de ce qu'ils luy ont fait. Ne trouvez-vous point de différence



entre celuy qui fait vn plaisir bien à son aise & sans qu'il luy couste rien, & vn autre qui s'engage pour remedier à l'incommodité de son amy. Il y a bien des choses que le temps peut faire grandes, mais non pas jusqu'au dernier degré. C'est vn bienfait que le don d'un heritage si ample & si fertile, que le bled en devienne à meilleur marché. C'est vn bienfait qu'un pain en temps de famine. C'est vn bienfait de donner des Prouinces trauesées de riuieres nauigables. C'est vn bienfait de montrer vne fontaine à vn homme si altéré, qu'à peine peut-il respirer. Qui sera le Iuge qui pourra faire ces comparaisons d'un bienfait à l'autre, & en examiner la proportion? Il n'est pas mal-aisé de dire son aduis, quand il n'est question que de la chose simplement; mais quand il en faut juger la consequence & le mérite, c'est où est la difficulté. Encores que les choses données soient semblables, elles peuuent estre données d'une grace si contraire, que le poids en sera bien different. Celuy-cy m'a fait plaisir; mais ce n'a pas esté de bon cœur; mais il n'a pas desceu depuis avecque moy comme il auoit accoustumé. Il s'est long-temps fait prier auant que d'en rien faire. I'eusse mieux aimé que de bonne heure il m'eust dit qu'il n'en feroit rien. Comment voulez-

vous qu'un juge se débrouille de toutes ces considérations, seu qu'il ne faut qu'une parole, & qu'une irresolution, ou vne mauvaie mine, pour ruiner la grace d'un bienfait?

Mais ne trouve-t-on pas des choses qui parce qu'elles sont fort desirées sont appellées bienfaits, & d'autres qui ne le semblent pas estre, parce qu'elles n'ont pas cette marque ordinaire, ny tant d'apparence que les autres, bien qu'elles soient plus grandes en effet? Vous appelez bienfait, d'avoir donné à quelqu'un droit de bourgeoisie en vne ville d'importance; de luy avoir fait avoir un annoblissement, ou s'il estoit en peine pour quelque crime, de l'en avoir tiré. Mais de luy avoir donné un bon conseil, de luy avoir rompu un mauvais dessein, de luy avoir osté le poignard qu'il s'alloit mettre dans le sein, de l'avoir consolé en quelque extreme douleur, & comme il vouloit se précipiter après ceux qu'il regrettoit; de luy avoir rendu le desir de vivre, de l'avoir assisté malade, de luy avoir fait garder le regime necessaire à sa guerison, de luy avoir donné du vin en ses défaillances, & de luy estre allé querir le medecin en un point où s'il ne fust venu c'estoit fait de sa vie, qui sera-ce qui en fera l'estimation? qui sera-ce qui ordonnera qu'ils

CHAP.  
IX.

soient recompensez de semblables bienfaits ? Il vous a donné vne maison, mais moy ie vous ay auerty de sortir de la vostre, & qu'elle vous alloit tomber sur les épaules. Il vous a donné tout vn héritage, mais moy ie vous ay baillé vn ais qui vous a gardé d'estre noyé. Il s'est battu & a esté blessé pour vostre querelle, & moy ie vous ay sauué la vie pour n'auoir point parlé. Il y a beaucoup de façons de faire plaisir, & beaucoup de le reconnoistre. C'est pourquoy se sont disparitez qu'il n'est pas bien aisé d'apparier.

CHAP.  
X.

Dauantage, il n'y a point de prefixion de iour à la reconnoissance d'un bienfait, comme au payement de l'argent presté, c'est pourquoy celuy qui ne l'a point encores reconnu, est tousiours dans le terme de le pouuoit faire. Autrement, dites-moy dans combien de temps l'on déclare vn homme ingrat ? En tous les bienfaits d'importance, la preuue ne peut auoir de lieu, car il n'y a bien souuent que deux personnes qui en sçachent quelque chose, si ce n'est que nous voulions introduire vne coustume, de ne faire plus de plaisir sans y appeller des témoins. Et après tout cela, quelle peine ordonnerons-nous aux ingrats ? Leur en donnerons-nous à tous vne semblable, estant certain qu'il se trouuera tant de dissimilitude aux plaisirs qu'ils

auront receus ? ou bien la ferons-nous différente , selon que le plaisir se trouuera plus grand ou plus petit ? Nous le condamnerons en vne amende pecuniaire ; Mais que direz-vous de ceux qui sont obligez de la vie, & de plus encores que la vie ? Quelle peine leur imposerez-vous , moindre que le bienfait ? elle sera injuste. Ou aussi grande, elle sera donc capitale ? Quelle inhumanité seroit-ce , de vouloir qu'il n'y ait point de difference entre la fin d'une tragédie & d'un bienfait ?

Quelqu'un dira que les loix ont donné des priuileges aux peres & aux meres contre l'ingratitude de leurs enfans , & que si on a eu quelque consideration extraordinaire pour eux , il y a des bienfaits de telle importance , qu'il ne seroit pas moins raisonnable d'y auoir tout de mesme égard. Ma réponse est , que parce qu'il estoit expedient qu'on fist des enfans, on a voulu que la condition de ceux qui en mettroient au monde fust sacrée , & les inciter par l'esperance de quelques avantages à vne besogne exposée à toute sorte d'inconueniens. On ne leur pouuoit pas dire comme à ceux qui donnent ; Prenez garde à qui vous donnerez ; faites-en election en vous-mesme. Si vous y auez esté trompé vne fois , trouuez-en quelqu'un où vous ne le soyez point.

CHAP.  
XI.

En matiere d'enfans, ceux qui les forment y ont que leur souhait, leur jugement n'y contribue rien. C'est pourquoy pour les assurer en cette incertitude, il les a fait gratifier de quelque chose. Il y a encore vn autre point qui fait pour les peres; c'est qu'après qu'ils ont fait du bien, à leurs enfans, ils leur en font, & leur en feront encore; & il ne faut pas craindre qu'ils mentent quand ils alleguent leurs bienfaits. Pour les autres, il faut informer, non seulement s'ils n'ont point esté despayez, mais mesmes s'il est vray qu'ils ayent esté faits. Enfin les obligations de ceux-cy sont manifestes; Et parce que les jeunes gens sont en vn âge qui a besoin de conduite, nous auons estably pour eux comme des magistrats domestiques, afin de les empêcher de rien faire mal à propos. Et pour l'obligation des peres envers leurs enfans estant par tout vne mesme chose, il a esté aisé d'en faire l'estimation vne fois pour toutes; au lieu que pour la diversité & la difference des autres, les loix n'y ont pu donner de reglement & ont jugé plus expedient de ne toucher à rien, que de tout gaster en les égalant.

CHAP. XII. Il y a des bienfaits qui coustent beaucoup à ceux qui les donnent, & d'autres qui ne leur coustent rien, mais qui ne valent pas d'estre bien grands pour ceux qui

## DES BIENFAITS, Liv. III. 105

les requiert. Quelquefois on donne à ses amis, & quelquefois à des gens qu'on ne connoist point du tout. Donnez à deux personnes autant à l'un qu'à l'autre, s'il y y a en de ces deux que vous n'avez jamais connu auparavant, encore qu'il n'ait non plus recen que l'autre, c'est luy qui vous est le plus obligé. Le plaisir se peut faire à un homme en beaucoup de sortes, tantost en le secourant en sa necessité, tantost en l'avançant en quelque charge, & tantost en le consolant quand il luy finit quelque occasion de s'affliger. Il y a des hommes que rien ne sauroit obliger davantage, que de les assister à supporter vne douleur. Il y en a qui estimeront plus qu'on ait fait quelque chose pour leur honneur que pour leur repos; & d'autres au contraire qui sçauront plus de gré d'avoir esté mis hors de quelque peril, que d'avoir esté employez en quelque charge que ce soit. Tous ces bienfaits seroient ou plus grands ou plus petits, selon que le goust du Juge auroit de l'inclination à prendre plutôt l'un que l'autre, si c'estoit à luy d'en faire l'élection. Si j'emprunte quelque chose, ie la demande à qui bon me semble, & choisis moy-mesme mon créancier; mais un bienfait, ie le reçois bien souvent d'un que ie voudrois que

ne me donnaſt rien, & quelques fois me fit  
me ie ſuis obligé ſans ſavoir. Que  
feroz-vous? Ditez-vous que celuy-là qu'on  
a changé d'un bienfait ſans qu'il en ſçeuſt  
rien, & que s'il ſeuſt ſeu, il ſeuſt refusé,  
ſoit ingrat? Et que celuy-là ne ſe ſuſpenſe  
qu'on ne ſ'acquitte point, de quelque façon  
qu'il reçoive? Celuy qui en quelque ſa-  
çon qu'il reçoive, ne ſ'acquitte point, ne  
le ſoit pas.

CHAP.  
XIII.

Quelqu'un m'auoit fait plaisir, mais  
depuis il m'a fait vne indignité. Jugez-  
rez-vous, que par le bien qu'il m'a fait il  
m'ait obligé à la patience de toute le mal  
qu'il me voudra faire, ou que ſurſus on  
efface le bien qu'il m'a fait, en ſorte que  
j'en demeure par ce moyen auſſi quitte  
que ſi ie ſ'auois reconnu. D'ailleurs, com-  
ment jugerez-vous lequel peſera le plus  
ou de l'oſſenſe qu'il aura ſoufferte, ou de  
plaiſir qu'il aura receu? Ie n'auoit iamais  
fait, ſi ie voulois particulariſer toutes les  
difficultez qui ſe preſenteroient en cette  
matiere. Vous me direz, que ne faiſant  
point faire de raiſon des bienfaits qui ne  
ſont point reconnus, & n'ordonnant point  
de chaſtiment à ceux qui les deſauoient,  
vous ſerez cauſe qu'une autre fois on ne  
ſera pas ſi prompt à faire plaiſir. Mais  
dites au contraire, qu'on ne ſera pas ſi  
prompt à le prendre quand on pourra.

est en le promettant & en la fortune d'avoir des procès, & de se trouver en peine de justifier son innocence. Ce qui fera mesmes, que nous ne donnerons plus si volontiers, car il n'y a personne qui prenne plaisir de donner à ceux qui ne veulent point prendre. Mais celuy qui est desia disposé à bien faire, ou par la bonté de son inclination, ou par l'opinion qu'il a que c'est vne chose loüable, le fera encores de meilleure volonté, quand il sçaura que ceux qu'il oblige ne seront tenus à s'en ressentir qu'autant qu'il leur plaira. La gloire d'un bienfait ne peut estre grande, quand on a subiect pourveu à son assurance, qu'il n'est pas possible qu'il en arrive aucune incommodité en vous.

Vous pourrez encore dire, que certains ont il se fera moins de plaisirs, mais que ceux qui en feront plus véritables, & qui aussi bien il n'y a point de mal de regretter cette confusion qui s'y trouve. En effet l'intention de ceux qui n'en ont point fait de loys, a esté de nous faire donner avec plus de considération, & de nous faire élire avec plus de considération ceux que nous voudrions gratifier. Le moyen de n'avoir jamais de procès pour un bienfait, ny la peine mesme de le demander, c'est de regarder plus d'une fois à qui on le doit faire. Vous vous trompez si

CHAP.  
XIV.

vous pensez que le Juge vous en fasse raison. Il n'y a point de loy pour vous restituer en l'estat où vous estiez. Prenez garde seulement à la prudence d'homme de celuy qui reçoit. De cette façon les bienfaits gardent leur autorité, & ne laissent pas d'avoit de la splendeur. Vous les gasterez si vous en faites vn seminaire de procès. La parole du monde la plus équitable, & qui se conforme le plus au droit commun, c'est celle-cy, *Rends ce que tu dois*. Mais de parler de rendre en matière de bienfaits, il n'y a rien de si vilain. Que vous rendra celuy qui vous doit sa vie, son honneur, son repos, & sa santé ? Ce sont toutes choses trop grandes pour estre rendues. Qu'il rende, direz-vous, quelque chose qui les vaille. C'est ce que je disois, que nous ferons perdre la reputation d'une chose si magnifique & si braue si nous la traitons comme vne marchandise. Les esprits n'ont point besoin qu'on les induise à Parades, aux plaintes, & aux disputes; c'est chose à quoy ils sont assez disposez d'eux-mêmes. Apportons plustost tout ce qui nous sera possible pour leur en oster le sujet, & les en retirer.

CHAP.  
XV.

Pleust à Dieu, qu'il y eust moyen de persuader à ceux qui presentent leur argent, de ne le redemander point, & de n'en prendre que de ceux qui en ont

doivent rendre. Pleust à Dieu qu'il n'y eust  
 point de stipulation qui obligent celuy qui  
 achete à celuy qui vend. Pleust à Dieu  
 qu'il ne falust ny soaux ny seings pour l'as-  
 surance de ces pactions, & que la con-  
 science & la foy en fussent les seules dépo-  
 sitaires. Mais parce qu'on a reconnu que  
 ce qui eust esté tres-bon n'eust pas esté  
 seur, on a mieux aimé suivre ce qui est ne-  
 cessaire, & contraindre la foy des hom-  
 mes, que de se remettre à leur discretion.  
 On appelle des témoins de part & d'autre.  
 L'un par l'entremise de courtiers se fait  
 baillez pleige & contrepleige. L'autre plus  
 déshant encores veut avoir des gages entre  
 ses mains. O sale & vilaine confession de  
 la malice publique ! On croit plus à nos  
 cachets qu'à nos consciences. A quoy fai-  
 re sont appellez ces personnes de qualité  
 A quelle fin apposent ils leurs cachets ?  
 N'est-ce pas afin que celuy qui reçoit l'ar-  
 gent ne le puisse defaouter ? Ne tenez-  
 vous pas ceux que vous appelez ainsi pour  
 gens de bien, & pour garands incorrupti-  
 bles de la verité ? Il n'y a point de doute  
 Et toutesfois avec cette bonne opinion  
 que vous avez d'eux, si tout à l'heure mes-  
 me ils vous prioient de leur prester quel-  
 que chose, vous feriez les mesmes cere-  
 monies avecques eux qu'avec les autres,  
 et ils n'auroient point de vostre argent

Puis qu'ainsi est, ne vaudroit il pas mieux se laisser tromper à quelques vns, que de se défier de tous en general? Rien ne man- que plus à l'avarice, sinon qu'on ne fasse plus de plaisir sans répondre. C'est vne action magnifique & genereuse, que de profiter aux autres. Qui fait plaisir à tous les Dieux; qui le redemande, les usuriers. Pourquoi faisons-nous, en sort à ceux qui donnent, que sous couleux, de les vouloir garder de perdre, & de pourvoir à leur indemnité, nous les mettons au rang de la plus basse & plus contempnible canaille qui soit en vne ville.

CHAP.  
XVI.

Vous dites que s'il ne se fait point de recherche contre les ingrats, c'est le moyen d'en faire croistre le nombre. Tout au contraire il en sera moindre, parce qu'on sera plus diligent à informer du merite des hommes, deuant que de leur faire plaisir. Et puis il n'est pas bon que tout le monde reconnoisse combien est grande la multitude des ingrats, & le nombre des pecheurs, oste la honte du peché. On ne se picque point d'un reproche qu'on peut faire à tout le monde. N'a-t-il aujourd'huy, vne femme seule à qui le diuorce fasse honte, depuis qu'on a vu celles des premieres maisons ne compter plus les années par les Consuls, mais par leurs maris? Et ne se marier que pour faire

divorce, qu'il faut faire divorce que pour le mariage, & avant de se marier que le divorce a esté fait, avant qu'il a esté en horreur. Mais par ce qu'il n'est pas passé par l'Audience où il n'est pas public, & que le divorce, elles ont appris à en faire à force d'en ouïr parler. Comment auroit-on honte à cette heure, de l'adultère, puis qu'on en est venu à ce point, qu'une femme ne prend vn mary, que pour inviter vn amy à la recherche. Si il en est quelque vne chaste, sans la voir, & sans s'en informer davantage, on peut dire qu'elle est laide. Il n'y en a point de si chetive ny de si souillonne qui se contente d'vne couple d'amans. Elle en a pour toutes les heures, & le iour ne suffit pas pour tous. Si elle a failly à vne assignation, qu'a esté pour se trouver à l'autre. Celle qui ne sçait point que le mariage n'est autre chose que de se donner du plaisir qu'avec vn homme, on la tient pour vne sotte, & pour vne femme du vieux temps. Comme donc la honte de ces crimes s'est évanouie depuis que tant de gens ont commencé d'y avoir part, aussi les ingrats croissent de nombre, & deviendroient plus audacieux, s'ils reconnoissoient vne fois combien ils sont.

Et quoy donc l'ingratitude ne sera point CHAP.  
 punie. Et moy ie vous demande, l'impie, XVII.  
 a-t-elle la foy, l'esperance, l'insolence

la cruauté, ne le feront-elles point? Appellez-vous impuny celuy qu'on ne voit qu'avec horreur? Estimez-vous qu'il y ait supplice plus rigoureux que la haine du monde? Il est puny, en ce qu'il n'ose ny prendre ny donner, qu'il est montré au doigt de tout le monde, ou pour le moins, il le pense estre, & priué de sçavoir que c'est que la chose la meilleure & la plus douce qu'il est possible de gouter. Si vous jugez miserables ceux qui ont perdu l'usage des yeux ou des oreilles par quelque inconuenient, comment appellerez-vous celuy à qui le goust des bienfaits ne donne point de sentiment? Il craint la justice des Dieux, à qui il sçait bien que les ingrats ne se peuuent cacher; il a sa conscience qui le gese, & enfin il est assez puny, comme ie disois, en ce qu'il ne jouit point de ce que nous auons au monde de plus agreable, & qui donne le plus de contentement. Au contraire celuy qui est bien-aise qu'on l'ait obligé, sent vne égale & perpetuelle joye, estimant l'affection de celuy qui luy donne plus que le prix de la chose qu'il reçoit. L'ingrat ne se resioit d'un bienfait qu'au moment qu'on l'oblige, incontinent après ce luy est vne gese: Celuy qui se propose de le reuenir, le possède tousiours avec le mesme plaisir qu'il l'a receu. Au demeurant, faites

comparaison de leur vie, vous en trouverez l'un chagrin & mélancolique, comme sont brutalement les richiers de dettes & les trompeurs; & qui ne tiendra compte ny de ceux qui l'ont mis au monde, ny de ceux de qui il a mangé le pain; ny de ceux qui l'ont enseigné. L'autre sera toujours en belle humeur, attendant l'occasion de se ressentir, & se résouissant même d'y avoir sa volonté si disposée. Il cherchera les moyens, non de faire évanouir son obligation, mais de rendre, s'il peut, la revanche plus grande & plus notable que le bienfait, & n'aura pas seulement cette affection à l'endroit de son pere & de sa mere, ou d'un amy, mais du plus pauvre & du plus chetif homme du monde qui luy aura fait quelque plaisir. Et quand ce seroit son valet même, il ne considerera point la qualité du bienfauteur, mais le mérite du bienfait.

Il y en a toutesfois, du nombre desquels est l'Écclésiaste, qui demandent si un maître peut estre obligé par son valet, & veulent qu'on fasse distinction entre le bienfait, les devoirs, & les services. Ils appellent bienfait ce qui vient d'une personne estrangere, & est à dire, d'un qui pour ne faire point de plaisir, ne peut estre blâmé. De son costé, ce qui touche les enfans, la femme, & généralement tous ceux que le parent

CHAR,  
XVIII.

tage ou Palliance obligé à nous assister.  
 Seruice, ce que fait vn valet, de qui la con-  
 dition est telle, que quoy qu'il fasse pour  
 son maistre, il ne se peut vanter de l'auoir  
 obligé. Quoy, qu'ils disent en ce dernier  
 poinct, c'est ignorer le droit des hom-  
 mes, que de dire qu'un maistre ne puisse  
 receuoir plaisir de son valet. Ce n'est point  
 à la qualité qu'il faut prendre garde, c'est  
 au cœur. La vertu ne ferme la porte à  
 personne. Elle ouure à tout le monde,  
 reçoit tout le monde, & invite tout le  
 monde, les libres, les affranchis, les esclau-  
 ues, les Roys, & les bannis. Elle ne cher-  
 che ny les grandes maisons, ny les grands  
 reuenus. Elle prend les hommes en cher-  
 mise. Quelle assurance y auroit-il entre  
 les choses fortuites, & qui pourroit espérer  
 yne belle ame, si la grandeur, ou la peti-  
 tesse de la vertu dépendoit de la fortune?  
 Si le valet ne peut faire plaisir à son mai-  
 stre, il s'ensuit que le sujet n'en peut faire  
 à son Roy, ny le soldat à son capitaine.  
 Car qu'importe à quelle Puissance, chacun  
 soit sujet, si chacun dépend de la Sou-  
 ueraine? Si vous me dites que ce que fait  
 vn seruiteur ne se peut appeller plaisir,  
 parce qu'il faut qu'il le fasse, ou qu'il  
 se resolve à la mort, il en sera de mes-  
 me pour le regard du sujet & du sol-  
 dat, parce que le Roy & le Capite

## DES BIENFAITS, Liv. III. 114

taine ont la même puissance que le maître, & encores que le nom en soit différent. Or vn Roy peut estre obligé par son sujet, & vn capitaine par son soldat. Vn maître le peut donc estre par son valet. Vn valet peut estre iuste, peut estre vaillant, peut estre magnanime y il peut donc aussi faire plaisir; car ce dernier est vne action vertueuse aussi bien que les autres. Et il est si veritable que les seruiteurs peuuent obliger leurs maistres, que bien souuent les maistres ont esté le bienfait mesme de leurs seruiteurs. Il n'y a point de doute qu'il n'y a personne qu'un seruiteur ne puisse obliger; & si cela est, pourquoy ne pourra-il obliger son maistre aussi bien qu'un autre?

Parce, dit-on, qu'encores qu'il preste de l'argent à son maistre, il ne peut neantmoins estre son creancier. Autrement il ne seroit iour qu'il ne l'obligeast. Il l'accompagne en ses voyages, il le sert en ses maladies, & le décharge de la sollicitude de ses affaires. Mais tout cela, qui s'appelle- roit bienfait venant de la part d'un autre, n'est que seruiteur parce qu'il est fait par vn seruiteur. Car bienfait, à parler proprement, c'est ce que fait celuy qui peut ne le faire point. Or vn seruiteur ne peut rien refuser; s'il fait quelque chose, il obéit, & rien plus. Aussi ne se peut-il donner

CHAP.  
XIX.

de gloire d'auoir fait ce qu'il n'a pas esté en la puissance de ne faire point. Quand ie vous accorderay toutes ces raisons, ie suis encore assuré de gagner ma cause, & ie vous feray auouer qu'il est beaucoup de choses où le seruiteur est en la liberté. Cependant dites-moy, si ie vous montre vn seruiteur qui avant l'épée à la main pour vanger la vie de son maistre, s'est fait blesser en toutes les parties de son corps, & qui prest à rendre la dernière goutte de son sang, s'est opiniasté tellement au combat, qu'il a voulu plüost mourir que de ne pas donner à son maistre le loisir de se sauuer; direz-vous qu'il n'a point fait de plaisir à son maistre, parce qu'il est son seruiteur? Si ie vous en montre vn autre qui par promesses, menaces, ny tortures on ne puisse faire deceler les secrets de son maistre; mais au lieu de déposer quelque chose à son préjudice, à fait tout ce qu'il a pü pour le faire trouuer innocent, & en cette resolution a sacrifié son ame à la fidelité, direz-vous qu'il n'a point obligé son maistre, parce qu'il est son seruiteur? Prenez garde au contraire, que l'obligation n'en soit d'autant plus grande, que les exemples de vertu sont rares aux personnes de cette condition, & d'autant plus digne de reconnoissance, qu'encores que les hommes n'aiment ordinairement que

tes ceux qui ont quelque autorité sur eux, & mutuellement contre la nécessité d'obeir, toutesfois il s'est trouvé quelque occasion où l'amour du maistre a vaincu la haine générale de la servitude. De sorte que tant s'en faut que ce ne soit pas bienfait, parce qu'il est fait par vn serviteur, que le mérite en est plus grand par cette consideration que la servitude mesme ne l'a pû diuertir de faire bien.

On se trompe de croire que la servitude s'estende en toutes les parties de l'homme, la meilleure en est exempte. Les maistres ont la puissance sur les corps, l'ame est à soy, & si bien à soy, que la prison mesme où elle est close n'est pas capable de l'empescher de suivre ses mouvemens, de faire des choses merueilleuses, & par vne élévation non limitée de s'aller rendre en la troupe des Intelligences qui sont au Ciel. Ce que la fortune a mis entre les mains du maistre, c'est le corps. C'est le corps qui est vendu, c'est le corps qui est acheté. Cette partie interieure n'est point susceptible de servitude, tout ce qui en part est libre. Et puis il est des choses qu'il ne nous est pas permis de commander, & en quoy les serviteurs ne sont pas tenus de nous obeir. Si nous leur commandons quelque chose au prejudice du bien public, ils ne le feront pas.

CHAP.  
XX.

US SI NE QUEN AB  
ils ne prestent par leurs mains à un mé-  
chant acte. Il y a des choses que les loix n'ont ny  
commandées ny défendues. C'est-là que  
le seruiteur a moyen d'obliger son maistre.  
Quand vn seruiteur fait ce qu'ordinaire-  
ment on exige des seruiteurs, il fait servi-  
ce. Quand il fait plus qu'un seruiteur n'est  
tenu de faire, il fait plaisir. Ce qui est fait  
d'une volonté d'amy n'est plus service. Un  
maistre est tenu de nourrir & d'habiller  
son seruiteur. Quand il le fait, il ne l'o-  
blige point, mais s'il le carresse, s'il le  
traite favorablement, & le fait instruire  
aux bonnes lettres, comme s'il estoit de  
quelque honneste maison, il l'oblige. Il  
en est de mesme du seruiteur à l'endroit du  
maistre. Tout ce qu'un seruiteur fait ou-  
tre ce que sa condition veut qu'il fasse, &  
qu'il ne fait point, parce qu'il luy est com-  
mandé, mais parce qu'il le veut faire, c'est  
bienfait, pourueu toutesfois que ce soit  
chose de telle importance, que parauant d'un  
autre que de luy on la pût ainsi appeller.

CHAP.  
XXII.

Chryppus dit que le seruiteur est un  
mercenaire perpetuel. Comme le merce-  
naire fait plaisir quand il fait quelque cho-  
se plus que sa tâche, aussi quand le servi-  
teur pour témoigner son affection enuers  
son maistre, ne s'est point tenu dans les  
bornes de sa fortune, mais a fait quelque

chose que ni son vray Intérêt, ni son honneur d'entreprendre, & qu'il est passé au delà de ce qu'on devoit espérer de luy; le maître n'a trouué vn bienfait sans sortir de sa maison. Est-il raisonnable que s'ils font moins qu'ils ne doivent; il nous soit permis de nous fâcher contre eux; & que s'ils font plus qu'ils ne doivent; & qu'ils n'ont de coutume, nous soyons si injustes de ne leur en sçavoir point de gré? Voulez-vous sçavoir quand ce n'est point bienfait? quand on peut dire, Et quoy, s'il, ne l'eust voulu? Mais quand il fait vne chose qu'il pouvoit ne vouloir point indubitablement, il est raisonnable de l'avoir voulu. Ce sont choses contraires; que le plaisir & l'injure. Le serviteur peut faire plaisir à son maître; si son maître luy peut faire injure. Or il y a vn juge estably pour ouïr les plaintes des serviteurs contre les maîtres, & leur faire raison quand ils se plaignent; ou que leurs maîtres les battent trop cruellement; ou les pressent de quelque vilenie; ou ne leur fournissent pas comme ils doivent les choses nécessaires pour leur entretien. Quoy donc; vn serviteur oblige son maître? Puis que cela vous déplaist, prenez-le d'une autre façon; & dites qu'un homme oblige un homme. Enfin il a fait ce qu'il estoit en luy; il a fait plaisir à son maître.

Il est en vous de ne recevoir point de plaisir d'un seruiteur. Mais, qui est l'homme qui peut dire sa grandeur si absolue, & si bien establie, que la fortune si bon luy, semble ne le puisse reduire à ce point, d'auoir besoin du plus petit de tous ceux qu'elle a mis au dessous de luy? Je m'en vais vous reciter des exemples de plusieurs sortes de bienfaits. Il y en aura de dissimulables, & d'autres qui seront directement contraires l'un à l'autre. L'un a fait viure son maistre, l'autre l'a fait mourir; l'autre l'a sauué comme il estoit sur le point d'estre perdu, & l'autre encores, si cela vous semble peu de chose, s'est perdu luy-mesme pour le sauuer. Vn autre a presté la main à son maistre qui vouloit mourir, & vn autre l'a trompé pour l'en empêcher.

CHAP.  
XXIII.

Claudius Quadrigarius au dix-huitième de ses Annales, raconte qu'Adrumensum en Afrique estant assiégé par les Romains, & ceux de dedans reduits à la dernière extremité, deux esclaves échappés de la ville se jetterent dans le camp des assiegeans, & firent vn acte memorable. A quelques iours de là comme la ville fut prise, & que les victorieux se dispersoient par les maisons pour les saccager, ces esclaves, qui scauoient les mes, ayant pris le plus court chemin s'en allerent droit en la maison de leur maistresse, d'où l'ayant tirée, ils la

## DES BIENFAITS, Liv. III. 111

la firent marcher devant eux, & d'un  
franchement d'eux qui venoient  
que c'estoit leur maistré, la femme la  
plus cruelle qu'il estoit possible, & qu'ils  
la menèrent hors la ville pour l'assommer,  
ils la firent de cette façon sortir hors de la  
porte, où ils la gardèrent iusques à ce  
que les desordres fussent cessez. Comme  
le soldat lassé de piller se fut mis dans la  
discipline ordinaire, ils la ramenerent  
chez elle, & se remirent eux-mesmes en  
sa puissance comme auparauant. Elle les  
affranchit à Pheure mesme, & ne se fa-  
cha point de devoir la vie à ceux sur qui  
elle auoit eu puissance de la vie & de la  
mort. Aussi auoit-elle plutôt sujet de se  
réjoüir, parce qu'ayant esté sauuée d'une  
autre façon elle eust jouÿ du fruit d'une  
clemence vulgaire, & qui n'eust rien eu  
de rare pour la signaler, n'estant pas cho-  
se miraculeuse qu'en pareille occasion il  
échappe quelqu'un à la fureur des enne-  
mis. Mais ayant esté par vne voye si re-  
marquable, son nom fut publié par tout  
le monde, & est ordinairement allegué  
pour exemple dans Rome & dans Adu-  
mentum. En la confusion de cette ville  
prise, où chacun ne pensoit qu'à se sau-  
uer, chacun s'enfuit d'elle, excepté ses fu-  
gitifs. Ils repasserent du party victorieux  
vers vne captiue, déguisez en meurtriers,

pour faire connoître le dessein qu'il  
 auoient eu quand ils s'en estoient iuis la  
 premiere fois. Et ce qui estoit plus grand  
 en ce bien faire, pour garder leur maistrice  
 d'estre rüee, ils ne se foucièrent point qu'on  
 pensast qu'ils eussent volonte de la rüer.  
 Croycz moy, ce n'est point le xraic d'une  
 anie seruite, d'auoir achete la gloire d'un  
 acte louable par la reputation de vouloir  
 faire vne mechancete. On menoit C. Val-  
 rius Preteur des Marses prisonnier au Ge-  
 neral de l'armee des Romains, Son serui-  
 teur tira l'epée du soldat qui le traistroit, &  
 en tua son maistre. Cela fait, Il est temps,  
 dit-il, de penser à moy; j'ay mis mon ma-  
 istre en liberte, & en disant cela il se passa  
 la mesme epée au trauers du corps. Dites-  
 m'en vn qui plus magnifiquement ait sau-  
 ué la vie à son maistre.

CHAP.  
 XXIV.

Cesar assiegeant Cornetum, Domitius  
 qui estoit dedans, commanda à son Me-  
 decin, qui estoit son esclau, de luy don-  
 ner du poison. Voyant qu'il n'alloit  
 à le faire, Qu'attens-tu, dit-il; comme si  
 ie ne pouuois mourir que par ton moyen;  
 le te demande la mort l'epée à la main.  
 Alors il luy promit de luy en bailler, &  
 au lieu de poison, il luy fit prendre vn  
 medicament soporatif, qui ne luy pouuoit  
 faire mal. Comme Domitius fut endor-  
 my, ils'en vint trouver son fils, & luy dit,

Donnez-moy des gardes jusqu'à ce que par l'éuement vous connoissez si j'ay donné du poison à vostre pere. Domitius ne mouut pas. La ville estant prise, Celsus luy sauua la vie, mais son seruiteur la luy auoit sauué le premier.

En la guerre ciuile, vn esclave cacha son maistre, qui auoit esté proscrit, & prit ses habits & ses bagues, & en cét équipage vint au deuant de ceux qui le cherchoient, & leur dit qu'il ne leur demandoit point de grace, & qu'ils fissent ce qui leur estoit commandé, & leur presenta les espi. De quelle ame pensez-vous que fust ceste volonté de mourir pour son maistre, en vn temps où c'estoit vne rare fidelité de ne luy procurer point la mort, & d'auoir de la pitié parmy tant de meurtres, & de la foy parmy tant de trahisons, & quand on proposoit des recompenses à la perfidie, de desirer la mort pour salaire de la fidelité.

Nous auons des exemples de nostre seigneur que je ne veux pas oublier. Sous l'Empereur Tibere, il ne se parloit que d'accuser. Ceste rage si frequente & quasi publique fit plus de ruine à la ville en temps de pais, que tout ce qui s'estoit passé de fureurs & de violences durant la guerre. Si quelqu'un après boire auoit laissé aller vne parole vn peu libre, si vn autre en se

CHAP.  
XXV.

CHAP.  
XXVI.

riant auoit dit quelque chose de naïf, on remarquoit tout, il n'y auoit rien d'assuré. Toutes paroles & toutes actions auoient du peril. Les occasions de verser du sang, pour peu qu'elles eussent d'apparence, n'estoient iamais rejetsées. Il ne falloit point demander que deuiendroient ceux qui estoient deserez; on les traittoit tous d'une mesme sorte. Paulus, qui auoit esté Preteur, souppoit vn iour en vn festin, & portoit vne bague où le pourtrait de Tibere estoit graué sur vne pierre fort re-leuée. Vous vous mocqueriez de moy, si ie m'amusois à vous chercher des paroles ceremonieuses pour vous dire qu'il prit le pot de chambre pour faire de l'eau. Son seruiteur qui vit que Maro, l'un des espions ordinaires d'alors, s'en estoit pris garde, se douta bien que ce n'estoit pas avec bonne intention, c'est pourquoy sans en rien dire à son maistre qui estoit yure, il luy tira tout bellement la bague du doigt. Et comme Maro prenoit les conuiez à témoin de l'injure faite à l'image de Tibere, & qu'il minutoit sa dénonciation, le seruiteur montra qu'il auoit la bague en la main. Disons la verité, n'étoit-il pas aussi peu digne de servir, comme Maro de manger en compagnie?

CHAP. XXVII. Sous Auguste, les paroles n'estoient pas encores capitales; mais elles donnoient

desia de la peine. Rufus le Sénateur en soupçant auoit souhaité que jamais Auguste ne pût reuenir d'un voyage qu'il auoit fait, & auoit dit dauantage, que tout ce qu'il y auoit de veaux & de ranteaux faisoit le même souhait. Ces paroles furent remarquées. Le lendemain, si-tost qu'il fut iour, son esclau qui l'auoit seruy durant le soupper, luy recite ce que le vin luy auoit fait dire, & luy conseille d'aller au deuant du rapport qui en seroit fait à l'Empereur, & de s'accuser soy-mesme. Il suit cét aduis; & comme Cesar estoit pour s'en aller à la ville, il se presenta à luy, & luy dit, que le soir precedent, n'estant pas en son bon sens, il auoit tenu quelque langage mal à propos, dont il desiroit que l'effet retombast sur luy & sur ses enfans; qu'il le prioit de luy pardonner, & le remettre en sa bonne grace. Cesar luy ayant répondu qu'il le vouloit bien; Personne, dit l'autre, ne le croira; si vous ne me donnez quelque chose; & en mesme temps il luy demanda vne somme dont vn fauory se seroit contenté. Auguste la luy accorda, & luy promit de ne garder aucun sentiment de ce qui s'estoit passé. Ce fut certainement vn trait magnanime de pardonner, & de vouloir que celuy qui sentoit sa clemence éprouuast sa liberalité. Mais quelque gloire

qu'en rapporte Auguste, si faut que le Ter-  
 uiteur en ait la premiere part. Vous attendez  
 que tel vous dise qu'il fut affranchy,  
 Aussi fut-il; mais non pas sans payer, par  
 guste en Baillie Argent.

CHAP.  
 XXVIII.

Il n'y a pas d'apparence de doute, par  
 tant d'exemples, qu'un maître ne puisse  
 quelquesfois estre obligé par son ser-  
 teur. Et seroit-il raisonnable que la per-  
 sonne fist plustost du deshonneur à sa  
 chon; que l'action de l'honneur à la per-  
 sonne. Tout ce qu'il y a d'hommes au  
 monde, n'ont qu'un commencement, &  
 qu'une origine, Le plus noble est celuy  
 qui a l'ame la plus droite; & la disposition  
 meilleure aux choses loüables. Toutes ces  
 effigies avec leurs festons rangées aux por-  
 tiques d'une basse-court, & toutes ces ar-  
 moiries avec leurs timbres sur la porte de  
 nos maisons, nous font plus connoistre  
 qu'elles ne nous annoblissent. Le monde  
 est nostre pere commun; & tous par quel-  
 ques degrez que nous descendions, sans  
 lustre, ou avec lustre, nous ne venons  
 d'autre que de luy. Ne vous laissez pas abu-  
 ser à ces compteurs de genealogies. Lors  
 qu'ils se trouuent au bout de leurs ayeuls,  
 & qu'ils sont arriuez à ceux qu'ils ne peu-  
 vent nommer qu'avec honte, sans passer  
 plus outre, ils mettent vn Dieu de la par-  
 tie, & luy font aimer vne femme, d'où

si vous les voulez croire, le commencement de leur race est premierement soy. Ne méprisez point yn homme pour auoir des parens que la fortune n'a pas beaucoup favorisez. Soit qu'entre nos peres il y ait des affranchis, soit qu'il y ait des esclaves, soit qu'il y ait des estrangers, n'ayons pas moins de courage. Passons par dessus tout ce que nous verrons qui n'aura point d'estat, nous trouverons au bout de la course la parfaite noblesse qui nous attend. Pourquoi sommes-nous si hors de la connoissance de nous mesmes, de ne vouloir pas recevoir vn plaisir d'vn seruiteur, & nous souuenir plutôt de sa condition, que de regarder à son merite; Comme auons nous l'impudence d'appeller quelqy vn seruiteur, & d'estre nous-mesmes valez de nos vilenies, de nostre gourmandise, d'vne putain, & quelquesfois de plusieurs tout à la fois? Osons-nous bien appeller quelqy vn seruiteur, & faire la vie que nous faisons? Où nous va porter ce carrosse si magnifique? Où nous accompagnent tout cet attirail de pages & de laquais si richement habillez? N'est-ce pas à la porte de quelque huissier, ou au jardin de quelqy vn qui n'a pas seulement l'honneur d'estre touché sur l'estat de son maistre? Nous ne voulons pas auouer que nostre seruiteur nous puisse obliger, &

228 **LE SENEQUE**  
cependant nous reputons à beaucoup de  
faveur, si celuy d'un autre, a seulement  
fait signe de nous voir quand nous l'a-  
yons salué, d'où vient cette discorde de  
l'amour. Chez nous, nous sommes impé-  
rieux & insupportables; dehors, il n'est  
rien de si souple & de si doux. Nous de-  
venons aussi méprisables, que nous mé-  
prisons les autres dans la maison. Aussi n'y  
a-t'il gens au monde, à qui le courage s'a-  
baisse plutôt, qu'à ceux à qui il s'élève  
sans occasion, ny de qui les injures soient  
plus outrageuses, que de ceux qui ont ap-  
pris à les faire en les recevant.

CHAP.  
XXIX.

Il a fallu faire ce discours pour rabbatre  
l'insolence de quelques vns, qui s'attachent  
à la fortune, & maintenir aux seruiteurs  
le droit de faire plaisir, pour en faire  
puis après de mesme en la cause des en-  
fans. Car il y en a qui demandent s'il  
est possible que quelquesfois les peres &  
les meres puissent recevoir de leurs en-  
fans plus de bien qu'ils ne leur en ont  
fait. Nous demurons d'accord, qu'il est  
assez de fils qui ont plus de bien & plus  
de credit que leurs peres, & demurons  
d'accord aussi qu'il en est qui sont plus  
gens de bien, & par consequent qu'ayans  
la fortune plus grande, & la volonté, meil-  
leure, il n'est pas impossible qu'ils ne leur  
rendent mieux qu'ils n'en ont receu. Ils

disent là-dessus, que quoy que le fils donne au pere; il ne luy rend jamais ce qu'il luy doit; parce que s'il donne, c'est du pere mesme qu'il tient le moyen qu'il a de donner, & que jamais celuy-là ne peut estre vaincu par vn bienfait, qui est auteur du bienfait par lequel il semble estre vaincu. Pour réponse; Il faut premiere-ment considerer, qu'il y a des choses qui prennent leur commencement d'ailleurs, & toutefois avec le temps elles deuiennent plus grandes que celles qui leur ont donné commencement. S'il a donc fallu qu'une chose ait commencé d'estre auant que de venir à la grandeur où elle est, ce n'est pas à dire qu'elle ne soit plus grande que celle par qui elle a commencé. Il n'y a rien qui n'aille bien au-de-là de son commencement. Les semences qui sont causes de toutes choses, sont à la fin les moindres parties de ce qui est venu d'elles. Regardons le Rhin, l'Eufiate, & vne infinité d'autres riuieres renommées au monde, que feroient-ils si nous en faisons l'estime aux lieux où ils commencent à courir? Tout ce qui les fait craindre, tout ce qui leur donne reputation, ils ne l'ont que pour auoir fait du chemin. Otez les racines, il ne sera plus de forests, & les montagnes seront dépouillées de leur ornement. Considerons ces grands arbres, ou en la hauteur

& on la gressoye de leu ptoe, & on en fés  
 tendre de leurs branches combien trou-  
 uerons-nous que la racine avec les petites  
 filamens est peu de choses, si nous en fai-  
 sons la comparaison avec ceux des tem-  
 ples & des murailles des villes, & des sing-  
 demens, & toutesfois en quoy les sougirds  
 ne paroist point, & il est de plusieurs autres  
 choses. Tous comencemens sont  
 suivis d'une grandeur qui les enseuylit, & de  
 n'estois capable de rien faire, si ce n'est  
 que m'ont fait mon pere & ma mere, & m'ont  
 precedé. Mais il ne s'ensuyuyt que tout  
 ce que j'ay depuis acquis soit moi, & que  
 la chose sans quoy ie ne pouuois rien ac-  
 querir. Il n'y a point de doute que sans la  
 lacte de ma nourrice, tout ce que j'ay fait  
 seroit à faire, & que ma reputation ne ser-  
 roit pas telle qu'elle est. Mais pour cela  
 direz-vous que toutes mes actions, les plus  
 belles & les plus loiables, ne valent pas  
 ce que ma nourrice a fait pour moy. Or  
 il est certain que le bien que ma fait ma  
 nourrice ne m'estoit pas moins necessaire  
 faire que celuy que ma fait mon pere  
 puisque sans l'un nulle bien que sans l'autre  
 ne, il m'estoit impossible de passer plus  
 auant.

CHAP.  
 XXX.

Que si tout ce que i'ay acquis n'est  
 que de mon commencement, & que si  
 n'y a mon pere, & si mon grand pere

## DES BIENFAITS, L. III. 237

à l'égard de vous obligés, par ce qu'il se nous  
 veut confiter quelques origines de biens  
 gins, qui nous ont fait faire de telle cou-  
 re de nous avec autres, & que jamais il ne  
 s'y en trouva de fin. Or si il n'y auroit  
 point de raison de dire que si l'on fust plus  
 obligé à des gens que l'on n'ay jamais  
 commis, & que la longueur du temps  
 a fait au delà de toute mémoire, qu'il  
 n'en pte être qui ferent quelques fois, si  
 mon père de voit à ses prédécesseurs d'o-  
 bligation, que si il n'ay de m'ancien en-  
 gendré. Vous dites que tout ce que j'ay  
 fait pour mon père, pour grand & signalé  
 qu'il soit, ne peut valoir, ce qu'il a fait  
 pour moy, par ce qu'il n'eust mis au  
 monde, si il n'y eust point. Par cette mes-  
 me raison, si devant que je fusse engendré,  
 qu'il n'ay aiguré mon père, qui s'en al-  
 lerit mourir, il ne pouray faire chose qui  
 sera digne du plaisir que j'en ay receu, car  
 si il n'eust engendré mon père, mon père ne  
 m'eust pas engendré. Mais regardons si il  
 n'y aura point plus d'apparence de dire  
 que ce que j'ay pu faire, & ce que j'ay  
 fait, m'est venu d'ailleurs que de ma for-  
 ce de son royaume. Voyons quelle est  
 cette obligation que j'ay à mon père,  
 d'estre au monde. Nous trouverons que  
 si l'on ne sçay quoy d'incertain, & plus ob-  
 ligué que quelque chose, une matiere aussi

susceptible de mal que de bien, & que certainement il faut atouler estre le premier pas qu'il faut faire, de quelque costé qu'on vueille aller, mais qui n'est pas pourtant plus grand que le restuy encore qu'il soit le premier. L'ay fauvé la vie à mon pere, ie l'ay mis aux principales charges, ie l'ay fait le premier homme de la ville, & ne me suis pas contenté qu'il fust connu par la gloire que ma reputation luy apportoit, mais ie l'ay fait employer en des occasions les plus importantes qui se soient offertes, & luy ay donné moyen de s'en acquiter avec honneur. Ie l'ay comblé de grandeur & de richesses, & ne luy ay rien laissé à souhaittes de tout ce qui est la matiere des vœux ordinaires. Ie l'ay mis au dessus de tous les autres, & suis demeuré sous luy. Peut-estre qu'encores vous me direz, que ie n'ay rien fait en cela qui ne vienne de ce premier bien qu'il m'a fait; & ie vous réponderay que cela seroit veritable, si pour faire tant de choses ie n'euſſe eu besoin que de naistre. Mais si viure est la moindre partie de ce qui est requis pour bien viure, & si ie ne tiens de mon pere qu'une chose que les animaux sauvages, & les plus petites bestes, voire celles qui sont les plus sales & les plus vilaines, ont aussi bien que moy, pourquoy me

voudroit-il fait accroire, que pour ce qu'il m'a fait estre, ie luy suis obligé de ce que ie suis bien. Prenons le cas que ie luy ay rendu vie pour vie; neantmoins en cela mesme il a plus de moy que moy de luy; parce qu'il scauoit bien que ie luy donnois la vie, & que ie le scauois bien aussi, parce que ie ne luy ay donné la vie, ny pour passer mon temps, ny en le passant; & enfin, parce que nous estimons plus le bien de demeurer au monde quand nous y sommes, que d'y venir quand nous n'y sommes point.

L'ay donné la vie à mon pere pour s'en CHAP.  
seruir tout aussi tost; quand il me la don- XXXI.  
noy ie n'estois pas assuré de l'auoir. Il estoit pour de la mort quand ie luy ay donné la vie, il me fit viure afin que ie püsse sentir. Le luy ay donné vne vie parfaite, & accompagnée de toutes ses qualitez; il m'a engendré desnué de connoissance & de jugement, & plütoſt fardeau du ventre de ma mere qu'autre chose. Voulez-vous que ie vous fasse voir, que ce n'est pas si grande chose de donner la vie de cette façon? Si mon pere m'eust exposé quand ie vins au monde, il m'eust fait entendre de m'auoir engendré. C'est-là sans doute vne raison qui fait bien voir combien l'acte de generation que fait l'homme & la femme est peu de chose

pour ceux qui en sortent & si ne quitte n-  
 cément de bienfait n'est accompagné des  
 autres bons offices qui se doivent faire.  
 Ce n'est rien de vivre, la mort est de bien  
 vivre. *Quy, mais ie vis.* Il est vray si mais  
 ie pouois vivre mal. *Ains tout ce que j'ay*  
*de mon pere, c'est que ie vis.* Si pour ma-  
 uoir donné vne vie sans conseil sans force  
 & dénuée de toutes choses, il me pensoit  
 auoir fait vn si grand present, qu'il se sou-  
 uienne qu'il me reproche vn malice que les  
 vers & les mouches ont eussib bien que  
 moy. Et puis quand ie n'alloguerais autre  
 chose, sinon que si j'ay esté aux bonnes  
 lettres pour me rendre capable de la vertu  
 si ie suis homme de bien, id. vends à mon  
 pere en son bienfait, mesme plus que  
 n'ay receu de luy. *Gas knama, donnez à*  
*moy, il me donna l'ourd & grossier.* *Oiel*  
*luy ay donné vn fils qu'iba de s'bonnes & de*  
*du plaisir d'auoir engendré.*

CHAP.  
XXXII.

Mon pere m'a nourry. *Si le bon nourry*  
 ie luy rends plus que ce que j'ay de luy.  
 Car il m'a pas seulement le plaisir d'estre  
 nourry, mais d'estre nourry par son offi-  
 ce & la nourriture que ie luy fais. *Id.*  
 ne pas tant de contentement qu'il se  
 moigne que qu'il a en cela de ma s'bonne  
 volonté. Il ne m'a nourry que le corps.  
 Que si quelqu'un a la fortune de s'bonne  
 que son éloquence, sa justice, sa vaillance,

on sçait que par un autre mérite, luy acquiere tant  
 de gloire & de louange, que son pere y  
 puiffa avoir part, & que des ombres de son  
 parentage puissent estre éclaircies de sa  
 lumiere, ne fait-il pas un bien inestima-  
 ble à ceux qui l'ont engendré? Qui sçan-  
 rest qu'Ariston & Grillus ont esté au mon-  
 de, si Xenophon & Platon n'eussent esté  
 leurs fils, il ne seroit jamais que pour la  
 consolation de Socrate, on ne fust men-  
 tion de Sophroniscus. Ce seroit une cho-  
 se infinie de vouloir raconter tous ceux  
 de qui la mémoire n'est vivante, que  
 par ce que l'excellence de leurs enfans a  
 donné sujet à la posterité de connoistre  
 leur nom. Chacun sçait le mérite & la  
 reputation de Marcus Agrippa, remar-  
 qué entre autres choses, pour avoir eu  
 la Couronne Navale, gagné toute sorte  
 de combats militaires, & fait des bâti-  
 mens victorieux de toutes les magnifi-  
 cences précédentes; & de toutes celles  
 qu'on verra à l'avenir. Cependant son  
 pere fut si peu de chose, que depuis  
 la mort de son fils on ne l'a pas seule-  
 ment nommé. Dites-moy, ie vous  
 prie, si qui vous estimez le plus obligé,  
 de luy à son pere, ou de son pere à  
 luy? Octavius estoit pere d'Auguste; mais  
 outre que sa condition n'estoit pas des  
 plus illustres; la splendeur du pere adop-

aida bien à supprimer aucunement le naturel. Qui dirons-nous, à vostre avis, qui a plus reçu de biens, ou le fils du pere, ou le pere du fils? Quel plaisir pensez-vous qu'eust pris ce bon homme, de voir son fils, après avoir marché sur le ventre à ses ennemis, & fait mettre les armes bas en toutes les parties de l'Empire, presider au repos & à la paix vniuerselle? N'avez-vous pas opinion qu'il eust méconnu son bien propre, & qu'autant de fois qu'il eut jetté les yeux sur soy-mesme, il eut eu de la peine à croire qu'un si grand homme fust party de sa maison? Qu'ay-je à faire de vous en nommer vn monde d'autres, qui fussent demorez dans les tenebres de l'oubly, si la gloire de leurs fils ne les eût déterrez, & ne les retenois encores en la memoire du siecle present? Et puis nous ne demandons pas s'il y a eu quelque fils qui ait plus rendu de bien à son pere qu'il n'en a reçu; la question est, s'il est possible que cela soit. Quand de tout ce que j'ay amené d'exemples, il n'y en auroit pas vn où les fils ne deussent du retour à leurs peres, ce n'est pas à dire qu'il ne puisse auenir des choses non auenues, & que la nature ne soit capable d'éclorre, quand il luy plaira, quelque accident qui n'ait encores iamais esté veu. Si chacun à part, on ne peut rien faire, quand

il s'emjoindra plusieurs ensemble, ils en pourront peut-estre venir à bout.

Uscipion sauva son pere en une bataille, & en mariage encore d'enfant, il eut l'assurances de pousser son cheval au travers de l'armée des ennemis, passa par dessus le ventre d'un infinité de vieux soldats, & par dessus les années mesme, pour aller faire son premier essay. Si cela vous semble peu de chose, d'auoir méprisé des dangers qui oullent fait peur aux plus grands Capitaines, adjoustez-y qu'il deffende son pere, accusé de crime, qu'il rompe des mepees faites contre luy par des ennemis puissans de biens & de credit, qu'il le fasse Consul pour la deuxieme & troisieme fois, qu'il luy procure tout ce qu'après le Consulat on peut encore souhaiter; que des biens acquis en la guerre il le secoure en sa pauvreté, & ce qui est la principale gloire de ceux qui suiuent les armes, qu'il le fasse riche du butin gagné sur ses ennemis. Si cela n'est pas encore assez, adjoustez-y la continuation aux Gouvernemens & aux autres Charges extraordinaires, & qu'après auoir ruiné les premieres villes du monde, protecteur & fondateur d'un Empire qui se deuoit vn iour estendre du lever au coucher du Soleil, il mette luy seul en sa Maison plus de Noblesse que n'auoient jamais fait tous ses predeces-

seurs ; Vous ne diriez que rien de tout cela n'eust esté fait le pere de Scipion. Il é vous Pavoué, mais pour cela voudriez-vous douter qu'en vertu, qui laisse en doute si elle a esté plus vile ou plus honorable à la Republique, ne fust davantage qu'un bienfait si vulgaire comme est celuy de la generation.

CHAP.  
XXXIV.

Toutesfois si cela ne vous satisfait en codes, imaginez-vous-en quelqu'un qui ait osté son pere de la torture, & se soit mis en sa place. Car il y a moyen d'estendre les bienfaits du fils autant que bon vous semblera ; mais celuy du pere, qu'est-ce autre chose qu'un bien simple, facile, & qui ne dépend pas de la volonté de celuy qui le fait. Mais faut-il tant de langage ? Il se donne le plus souvent sans sçavoir à qui. Il appelle une femme à son aide, il se propose les loix du pais, les priuileges des peres, la perpétuité de sa maison, & rien moins que cela luy qu'il va mettre au monde. Et si quelqu'un de nous maistre en Bestudant de la sagesse, en a fait leçon à son pere, & luy a rendu capable, mettons-nous en dispute, s'il a plus donné à son pere, que son pere à luy ; veut qu'il luy donne une vie bien-heureuse & qu'il en arredeb seulement la vie ? Mais direz-vous, qu'y a qu'on fasse pour son pere, quoy qu'on luy

donner, & cela vient toujours de son bien-  
 fait. Ains est-ce d'un bienfait de nos pères  
 que nous savons quelque chose,  
 & néanmoins nous pourrions bien devenir  
 plus sçavans qu'ils ne sont. Pour le moins  
 est-il malaisé que nous n'en sçachions plus  
 que ce qui nous a été appris à connoi-  
 stre nos lettres, & que si bien ces com-  
 mençemens nous ont esté nécessaires, ils  
 demeurent pourtant au dessous de la suffi-  
 sance que nous acquetons par la conti-  
 nuation d'estudier. Les choses qui sont les  
 premières ne sont pas pourtant les plus  
 grandes. Il y a bien de la différence, & il  
 ne s'en suit pas que parce que les plus gran-  
 des ne peuvent estre sans les premières, les  
 premières doivent aller du pair avec les  
 plus grandes.

Il faut à cette heure contribuer quelque CHAP.  
 chose du mien à ce discours. S'il y a moyen XXXV.  
 de vaincre la chose donnée, il y a moyen  
 aussi de vaincre celuy qui donne. Le pere  
 a donné la vie au fils. Or il a quelque  
 chose de lui-même que la vie. Le pere donc  
 peut estre vaincu, parce qu'on peut don-  
 ner un bien meilleur que celuy qu'il a don-  
 né. Tout de mesme, si celuy qui a donné  
 la vie a esté en deux occasions préservé  
 de la mort, il n'y a point de doute  
 qu'il n'ait plus valu qu'il n'a donné. L'ay  
 donc fois préservé mon pere de la mort.

il s'ensuit donc qu'il a plus receu de moy  
 que ce qu'il m'a donné. Tant plus nous  
 auens de besoin d'une chose, tant plus  
 nous auons d'obligation à celui qui nous  
 la donne. Or celuy qui vit, a plus de  
 besoin de la vie, là où celuy qui n'est pas  
 né se passe & de la vie & de toute autre  
 chose fort à son aise, comme s'il n'ayait be-  
 soin de rien. La consequence est donc  
 indubitable, que le fils a plus fait pour son  
 pere de luy auoir sauué la vie, que son pe-  
 re n'a fait pour luy de l'auoir engendré.  
 Il n'y a pas moyen que les enfans fassent  
 pour leurs peres plus que les peres ont fait  
 pour eux. Pourquoi ? parce qu'ils en ont  
 receu la vie, sans laquelle ils ne leur pour-  
 roient faire le bien qu'ils leur ont fait.  
 C'est vne obligation que ie dois à tout au-  
 tre qui m'aura sauué la vie, aussi-bien qu'à  
 mon pere. Car s'il m'eût laissé mourir,  
 ie ne l'eusse sçeu remercier. Il seroit donc  
 impossible à ce compte-là de vaincre le  
 bienfait d'un medecin qui nous auroit  
 gueris de quelque maladie mortelle, ou  
 de quelque marinier qui en vn naufrage  
 nous auroit baillé vn ais pour nous sauuer.  
 Or on peut vaincre les bienfaits, & de  
 ceux-cy, & de tous autres, qui par quel-  
 que autre moyen nous auroient donné la  
 vie. Il n'est donc non plus impossible que  
 les bienfaits des peres puissent aussi estre

vaincus. Si j'ay receu de vous vne chose, pour la conservation de laquelle j'ay besoin que plusieurs autres m'assistent, & ie vous en ay donné vne qui se peut maintenir de soy-mesme sans le secours de personne, ie vous ay plus donné que ie n'ay receu de vous. Le pere a donné à son fils vne vie, qu'il eust aussi-tost perduë sans les moyens qui furent apportez pour la luy conseruer. Le fils, s'il a donné la vie à son pere, il luy a donné vne vie qui pour subsister n'auoit besoin que d'elle-mesme. Il faut donc auoir que si son fils luy a donné la vie, il a plus receu qu'il ne luy auoit donné.

Le ne dis pas cecy pour ruïner la reuerence que nous deuons à ceux qui nous ont engendrez. Au contraire, si les enfans le goustent comme ils doiuent, ce leur est vne instruction pour en deuenir meilleurs. La vertu de son naturel aime la gloire, & se plaist de passer ce qui va deuant. Il n'y a point de meilleur expedient pour amener les enfans au combat de pieté, que de leur proposer l'esperance de la victoire. Que si les peres y approuuent leur consentement, comme il n'est pas inconuenient que ce ne puisse quelquefois estre nostre bien d'auoir esté vaincus, quelle contention plus desirable, quelle felicité plus grande leur pourroit

CHAP.  
XXXVI.

arriver, que d'estre amenez à ce point  
 de voyer, qu'ils sont plus obligez à leurs  
 enfans, que leurs enfans ne leur sont  
 obligez. Si nous en faisons autre iu-  
 gement, nous donnons dispense sur  
 enfans, & les rebroidissons de la reces-  
 noissance qu'ils doivent à leurs pères, au  
 lieu que nous deuons faire tous ce qui  
 dépend de nous pour les y rendre plus  
 échauffez. Voicy donc comment il faut  
 parler à eux. Courage mesmes gens,  
 courage, mes amis. Vous auez vne dis-  
 pute la plus louable du monde avec vos  
 pères, si vous leur deuez plus que vous  
 ne leur pouuez rendre. Ils vous ont  
 preueus, mais ils n'ont pas gagné pou-  
 rant. Ayez seulement la volonté bon-  
 ne, & ne perdez point le cœur. Vous  
 ne scauriez vaincre si vous n'en auez  
 eue. Tant de gens d'honneur qui vous  
 ont precedez en ce combat vous seruir-  
 ront de guides, vous enuiteront par  
 leur exemple, & vous montront que  
 vous auez moyen de vaincre vos pères  
 par les mesmes voyes que les leurs ont  
 esté vaincus.

CHAP.  
 XXXVII.

Anchise auoit porté Enée à son col  
 en vn temps qu'il ne pesoit gueres,  
 & en des lieux où il n'y auoit point  
 de peril à le porter. Mais indubitable-  
 ment Enée fit dauantage quand au

## DES BIENFAYTS, L. III. 143

mérité des ennemis victorieux, & sous  
 les traits de sa ville qu'il voyoit tom-  
 ber, & au travers des feux mesme. Il  
 porta les bonshommes appellés d'an-  
 tées, & qui pour ne se charger atout  
 ses Dieux domestiques. Il ne le porta  
 pas seulement, mais qu'est-ce que la pré-  
 sence peut faire ? il l'emporta, & le mit  
 au nombre de ceux que Rome a depuis  
 adorés comme fondateurs de sa grandeur.  
 Ces jeunes gens de Sicile vainquirent aussi  
 leurs peres, quand le mont Etna ayant  
 par vne agitation extraordinaire embrasé  
 les lieux voisins jusqu'à la plus grande  
 partie de l'isle, ils les chargerent sur leurs  
 épaules, & au travers des flammes les em-  
 porterent hors du danger. On a creu que  
 les feux s'ouurirent en deux, & se retirans  
 de part & d'autre, laisserent vne sente à  
 ces jeunes hommes, de qui l'audace estoit  
 digne d'vn heureux éuenement. Antigo-  
 ras vainquit son pere, quand après auoir  
 eu vne grande bataille défit ses enne-  
 mis, il le fit jouir de sa conquête, & luy  
 remit le Royaume de Syrie entre les  
 mains. C'est vrayment estre Roy, que  
 de le pouuoir estre & ne le vouloir pas.  
 Titus Manlius vainquit son pere, quand  
 pour la stupidité de son esprit ayant esté  
 par luy relegué aux champs pour vn temps,  
 il vint trouuer vn Tribun du peuple

qui auoit fait adjoindre son pere. Il luy  
 demanda le jour de l'assignation, & luy dit  
 luy qui pensoit qu'on ne le pourroit pas  
 costé poult, que à son per. Il luy dit  
 tre luy deult, & auoit bien esté sur son per  
 la relegation, estoit vn des principes de  
 poincts qu'il luy auoit dit, & luy dit  
 duire sans y penser, & vn lieu fist éduché  
 ou Titus Manlius se mouuoit, & luy dit  
 que luy, luy mit le poignard à la gorge  
 & luy dit, que si il ne luy iustice, & que  
 cette poursuite il luy alloit deuenir perdre  
 la vie, & qu'il choisist de quelle façon il  
 aimoit mieux que son per demourast sans  
 accusateur. Le Tribun luy permit qu'il  
 passeroit pas plus auant, & ne le per  
 point, & puis pour se débarrasser de  
 deuant l'assemblée, & qui s'estoit paré  
 vous laisse à penser si vn autre, que luy  
 en feroit mentir de faire, & en feroit  
 Tribun, & luy dit, que luy dit, & luy dit

CHAP.

XXXVIII.

Vn exemple me fait que de luy dit, & luy dit  
 tre, de sorte que ie n'aurois iamais fait  
 si ie voulois vous raconter ceux qui ont  
 cherché leur peril pour le salut de leurs  
 peres, ou qui d'vn lieu bas, où la fortune  
 les auoit fait naître parmy le peuple,  
 leur ont donné les premieres places au  
 theatre de la gloire. Aussi est-ce vn ou-  
 urage loüable au delà de toutes loüanges,  
 & recommandable par dessus toute recom-  
 mandation,

## DES BIENFAITS, Liv. VII. 145

ambition, de pourroit dire, L'ay obey  
à mon père & à ma mère, je leur ay cé-  
dé, je me suis humilié à leurs volontés,  
raisonnables ou déraisonnables, & s'il y  
a eu quelque contestation entre nous, ç'a  
esté pour faire en sorte qu'ils receussent  
plus de bien de moy qu'ils ne m'en avoient  
donné. Enfin, je vous prie, en ce com-  
bat, & pour avoir esté battu vne fois, ne  
laissez point à'y retourner. Heureux ceux  
qui vainquent ! heureux ceux qui se-  
ront vaincus ! Quelle gloire plus grande  
peut avoir un jeune homme, que s'il se  
peut dire à soy-mesme ( car à un autre il  
n'est pas permis de le dire, ) l'ay vaincu  
mon père de bienfaits. Et quelle plus  
bonne occasion de contentement peut arri-  
ver à un père, que de pouvoir publier  
par tous où il se trouve, qu'il a plus d'o-  
bligation à son fils, que son fils ne luy en  
a. Enfin y a-t-il vne plus grande félicité  
que de s'être à soy-mesme ?



SENEQUE

BIENFAITS.

LIVRE QUATRIEME

CHAP.  
I.

**N** toutes les questions que nous avons traitées jusques icy, nous n'en avons point touché de si nécessaire, ni qu'il faille examiner avec plus de soin que celle qui se presente. Se faire plaisir & le rendre, sont choses qui de soy mesme doivent estre desirées; il y a des hommes qui n'aiment l'honneur que pour la profane, qui ne considerent pas que la vertu n'a rien de magnifique quand elle a quelque chose de venal, & ne veulent oüir parler d'aucune chose qui soit loüable, si par mesme moyen elle ne leur apporte quelque fruit. Ouy a-t-il rien de si vilain que si on marche chaude combien on me donnera pour

est homme de bien. Neanmoins elle n'est point  
 vn raisin qui fait monter la vertu de son  
 melon. Les hommes ne sont pas si prompts  
 de ses resolutions. Et tant s'en faut que  
 par esperances & par promesses elle dé-  
 banche les personnes pour les attirer à soy,  
 qu'au contraire elle veut que tout soit re-  
 mis sur elle, & le plus souuent est du nom-  
 bre des choses qui sont plisées au rabbaïs.  
 Quand elle nous appelle, il faut passer par  
 dessus toute vertu pour aller trouver.  
 Quand elle nous enuoye en quelque part,  
 il y faut marcher, & sans consideration ny  
 du bien ny de la vie, nous resoudre à l'o-  
 beissance generale de tout ce qu'il luy  
 nous commande. Que me serui-  
 rait-il de vous, d'auoir fait vn acte mé-  
 gneur que ce me seruirait d'auoir monné  
 ma courtoisie? Il vous seruirait que vous  
 ferez fait. Il vous de vous on ne vous  
 prouue rien d'auanture il nous en  
 rien, quelque bon malice, receuez-la  
 en vnepartie casuelle. Le faire des  
 belles actions est en elles-mesmes. S'il est  
 vray que ce qui est honneste soit desirable  
 de soy, & que le bienfait soit chose hon-  
 neste, puis qu'il est de mesme nature, il  
 n'est pas raisonnable qu'il soit d'autre  
 condition? Or que ce qui est honneste  
 soit desirable de soy, c'est chose que nous  
 auons si souuent prouée, que ie ne pense

pas qu'il soit de besoin d'y retourner <sup>sur</sup>  
 201 les Espagniens qui n'ont que de la  
 sophie & de la dolence de ce qui, quand  
 s'ils s'entrevoient se baird & s'obstinent  
 s'ils ne s'ont pas par ceux d'haecot d'auant  
 que nous. Les vertus ne sont pas de la  
 nature des voluptés. Elles les sont, car les  
 vices qu'on dessus de soy, & l'un y a point de  
 force, ils, de volupté sans vertu. Mais pour  
 quoy faites-vous sans vertu la volupté de  
 première? Non pas de la dispendence  
 profanes par vanité, simple sans de la  
 cher deuant, mais parce qu'en ces temps  
 se consiste la décision de tout le fait. La  
 vertu ne s'abaisse jamais à parler la qu'on  
 si elle le fait, elle offre d'être vaine. Elle  
 à elle de faire le plus de bien, de s'offrir  
 ro, de commander, de s'être à la  
 bon; & vous luy voulez faire demander  
 le mot. Que vous imposez, dites vous,  
 puis qui aussi bien que vous se fait d'auant  
 que sans la vertu on ne peut être d'auant  
 fement, & que bien que la volupté soit  
 ma maîtresse, & que moi en de la  
 roment à la saine & à la saine, & c'est  
 que se la rejette & de la saine, & c'est  
 ne s'accompagne de la vertu. Non, c'est  
 question est, & de la vertu, & de la  
 uerain bien, & de la vertu, & de la  
 bien elle-même. Quand on a de la saine  
 mérit d'autre chose, avec de la saine



grands, & les Roys, & par conséquent le malin  
 d'occasion, par lequel on ne s'oppose point à passer  
 du bien d'un homme à un autre, & Dieu même, qui  
 tout ce qu'il fait sans intention de son bien, & sans  
 que les hommes en aient besoin, & de leur nature,  
 mais qu'en leur nature seule, ils ont un grand  
 plaisir de toutes choses, & plus encore abun-  
 dans, & assurés, & invariables à tout effort  
 extérieur, qu'ils ont besoin de rien don-  
 ner, & c'est une chose que l'on ne doit pas  
 re que pour en tirer de la commodité, & de  
 n'est pas bien fait, & c'est une chose de regarder  
 non où ce que nous donnons sera plus di-  
 gnement employé, mais où l'on profitera  
 sera plus grand, & d'où nous aurons moins  
 de peine à le recevoir. Il faut donc conser-  
 ver, que les Dieux qui ne donnent pas par  
 cette considération, donnent par une dis-  
 position seule de leur nature à la libéralité.  
 Car s'il est vrai que rien ne nous doit ser-  
 vir à faire plaisir que l'utilité, il est vrai  
 par conséquent que les Dieux, qui ne peu-  
 vent rien espérer de nous, n'ont aucune  
 occasion de nous rien donner. nous devons

CHAP.  
 I V.

Le Roy bien que la réponse qu'on fait  
 ordinairement, c'est que Dieu ne nous  
 fait point de bien, qu'il est hors de toute  
 sollicitude, qu'il nous néglige, qu'il sou-  
 haite les yeux ailleurs, qu'il a bien d'autres  
 affaires à dévotier, ou plutôt, de que  
 picture nous être la perfection de la

## DES BIENFAITS Diu. IV.

salués & qui ont a ce tout point & n'ont pas prendu la peine de leur plaindre ou de plaindre Qui donc que sicut est d'au-  
 gaga n'ont n'ont pas les requêtes qui leur  
 sans sans cesse & des d'elles. & n'y les leurs  
 qu'on leur fait à toute heure de tous les  
 coins de la terre, pour le particulier & pour le public. Ce qui certainement ne se  
 ferait pas & ne seroit pas croyable que  
 tant de peuples qui sans au monde euf-  
 sent embrassés d'un consentement unani-  
 me & se soient de parler à des Dieux  
 incapables de les ouyr & de les assister,  
 s'ils n'auoient connu par experience que  
 tantost de leur mouuement propre ils nous  
 font des biens que nous ne leur deman-  
 dons point & que tantost ils nous en accor-  
 dent que nous leur auons demandez, &  
 que le plus souuent ils nous secourent si  
 à propos & qu'ils rompent le coup à de  
 grands inconueniens qui estoient prests  
 de nous arriuer. Or y a-t'il homme du  
 monde si miserable & si né pour auoir de  
 l'affliction qui en quelque chose ne se  
 resseure de leur liberalité. Regardez  
 ceux-là mesmes qui ne font tous les iours  
 que se plaindre & qui à toute heure  
 ont les larmes aux yeux au souuenir de  
 leur condition i nous n'est trouuerons pas  
 un à qui le Ciel n'ait fait quelque gra-  
 ce & qui ne puisse dire que de cette



sans il n'y eût un nombre qui ne payast à  
 l'homme. Quelquefois on a vu qu'on a l'apothé-  
 se de la peste à tous les estuaries, & des rivières qui  
 par leurs ondes si étendues, arroserent les campa-  
 gnes, & les rivières si étendues, & les autres qui  
 par leurs canaux larges, & paravigables, don-  
 nent moyen de communiquer des com-  
 muni- cations de la terre, & de la terre  
 à la mer? Qui a fait cette merveille in-  
 connue, qui a fait que sous deux climats  
 de la terre, il se fait aux plus chaudes jours de  
 l'année, & d'autres certains asproiffemens d'eau,  
 qui leur apportent les mêmes commodi-  
 tés que la pluie, pour abreuver ce que la  
 sécheresse de la chaleur & de la chaleur. Que  
 diray-je des bains qui produisent le sein de la  
 terre pour un infinité de maladies? & des  
 eaux chaudes, qui fondent sur les rivières  
 & sur les hommes?

Comment osez-vous appeller bienfait  
 adonc ces trois arpens de terre qu'on peut  
 avoir, adjointes par un mesurage, & quand  
 on vous a donné des campagnes qui n'ont  
 rien de bon, & y mesure, vous faites difficul-  
 té d'accepter qu'on vous ait rien donné?  
 Mais quel qu'il vous a donné quelque som-  
 me d'argent, si la remplit votre coffre,  
 & vous osez qu'il a beaucoup fait pour  
 vous, & appellez cela bienfait; & tant  
 que de l'eau d'un fer & de la sable content  
 de l'écouler, & tant de métaux de toutes

TANT  
 V

CHAP.  
 VI.

semez dans les entrailles de la terre  
 la science de les trouuer, & les marques  
 extérieures pour les découvrir, sont à  
 vous si peu de chose, que vous ne  
 seriez vous faire tort si vous les auiez com-  
 prtez pour vn bienfait. Si on vous a donné  
 quelque maison où il y ait en la cheminée  
 quelque morceau de marbre, ou en la  
 lambrisseure quelque chetif coup de pin-  
 ceau, vous ne pensez pas qu'on vous ait  
 fait vn petit present; & vous possédez vn  
 palais spacieux, où vous ne voyez point  
 in ne scay quelles enjoliveures aussi deliées  
 que le fer qui les a faites; mais des masses  
 entières de pierre, distinguées de matiere  
 & de couleur, & dont vne seule petite pie-  
 ce suffit à vous estonner, où vous voyez  
 vn toit au dessus, qui luit de jour d'vn  
 faict, & la nuit d'vn autre, & cepen-  
 dant vous pensez n'auoir rien receu. Et  
 ce qui est la vraye marque d'ingratitude,  
 c'est que vous ne voulez point scauoir de  
 gré des choses que vous estes sans passion-  
 né de posséder. D'où venez vous en ces pa-  
 que vous respirez? d'où cette lumiere qui  
 vous sert à vous conduire, & à regler vos  
 actions? d'où le sang qui vous coule  
 dans les veines, pour la distribution de la  
 chaleur vitale en toutes les parties de  
 vostre corps? d'où tant de saueurs exqui-  
 ses, qui vous prouoquent le palais en la



la disposition réglée de ces courvins me-  
 brois ont à faire sur nous quand l'âge leur  
 en a donné le moyen, l'usage que la  
 sagesse des autres de leur âge nous en a  
 la sagesse nous nous en sommes  
 nous en avons vu que les vieillards  
 qui nous viennent quand nous sommes  
 arrivés jusqu'à nous de bon point,  
 pour nous avertir d'être préparés à nous  
 en retourner. Nous allons en nous les sc-  
 iences de tout âge et de toute science, &  
 Dieu comme souverain possesseur de respec-  
 tation l'autorité de les faire servir comme il  
 luy plaist.

CHAP.  
 VII.

Vous direz que ces choses qui  
 viennent de Nature. Ne voyez-vous pas  
 qu'en disant cela vous ne faites que chan-  
 ger le nom de Dieu ? Que pensez-vous  
 que ce soit que Nature sinon Dieu même,  
 & la providence même du monde,  
 & distribuée à toutes les parties vous le  
 pouvez nommer de telle autre façon qu'il  
 vous plaira, luy direz vous bien grand,  
 roissant, & ardent, un homme ou d'un  
 nos histoires, par exemple de vous qui  
 luy fut fait, Parménée des Romains qui  
 estoit en fuite de sa patrie, mais parce que  
 par luy toutes choses sur terre se pas-  
 seroient. Si vous le voulez appeler  
 Destin, vous le pouvez faire & augmen-  
 ter point. Car puisque le destin n'est autre

- chose qui n'a en elle-même de saisis entrat  
 - chés, & n'a point de saisis entrat  
 - de saisis, puisqu'il est de premier ordre, & à  
 - laquelle toutes les autres choses sont subor-  
 - dînées. Il n'y a point de nom propre à si-  
 - gnifier quelque effet, ou quelque vertu ce-  
 - leste, ou qui ne luy puisse estre approprié.  
 - Autant qu'il fait de sortes de biens, & autant  
 - il peut avoir de sortes de noms.

- 9) Al bon nous l'appellons le pers Libes, CHAP.  
 - Herculé, & Mercure. Pers Libes par VIII.  
 - fin des ordres des semences, & de la con-  
 - tration de la nature avec plaisir. Hercule,  
 - parce qu'il n'y a rien de plus fort que luy,  
 - ins qu'il est, & n'estre lassé des ouvrages du  
 - monde. On verra qu'il se doit résoudre  
 - en son ordre, parce que la raison,  
 - de son ordre, & la science viennent  
 - de luy.

- 10) Toumez vous de quelque costé  
 - que vous voudrez, vous le verrez se pre-  
 - senter à vous. Il est par tout. Touz sa  
 - besogne est pleine de luy. Tu n'avances  
 - dans rien de dire que tu ne dois rien à  
 - Dieu, puisque tu te confesses obligé à la  
 - nature. Elle n'est point sans luy, ny luy  
 - sans elle. L'un & l'autre ne font qu'un. Il  
 - n'y a point de différence. Si Senèque vous  
 - a presté quelque chose, sachez-en gré à  
 - la nature, ou à Lucius, n'importe, c'est tou-  
 - jours le même créancier, bien que les  
 - noms soient différents. Nommez le com-

me bon vous semblera; c'est toujours luy.  
Ainsi appelez Dieu Nature, Destin, Fortu-  
ne, ce sont les noms d'un mesme Dieu, qui  
ve d'indifférent de son pouuoir. La iusti-  
ce, la probité, la prudence, la vaillance, &  
la tempérance, sont toutes qualitez qui se  
peuvent trouuer en vne seule ame. Aoy-  
mez-en celle qu'il vous plaira, c'est l'ame  
que vous aimez.

CHAP.  
IX.

Mais enfin qu'obliquement le discours ne  
m'emporte pas à vne dispute. Dieu fait  
vne infinité de grandes graces à l'homme,  
sans esperance qu'il luy en rende rien;  
parce que Dieu n'a point besoin qu'on  
luy donne, & aussi que l'homme n'estoit  
capable de rien donner à Dieu. Il s'en-  
suit donc que c'est chose desirable de soy  
que de faire plaisir. Toute Pyrtité qui luy  
fait considerer, c'est celle de celui qui  
reçoit, pour sa nostre; il ne fait mentir  
part. Vous dites que les laboureurs ne  
jettent pas leurs grains sur le sable, &  
que tout de mesme quand nous voulons  
donner, il faut prendre garde que ce soit  
en lieu qui le merite. Quand nous fai-  
sons plaisir, nous auons la consideration  
mesme que nous auons quand nous labou-  
rons & que nous semons; car ce n'est pas  
chose desirable de soy que de labourer  
ou de semer. Vous demandez outre ce-  
la à qui vous deuez donner; ce qui

ne faudroit pas faire, si le donner estoit chose desirable de soy, & que qui qu'on donnast, & en quel que facon, qu'on donnast, ce seroit toujours vn bienfait. Ce qui est honnesté se fait suuyre pour l'amour de luy-mesme. Mais pour cela nous ne laissons pas de prendre garde à ce que nous faisons, & quand, & comment nous le faisons. Car en cette observation, consiste l'honesteté. C'est pourquoy quand ie regarde à qui ie donneray, mon intention est que ce que ie donne soit vn bienfait, parce que si ie donne à vn homme, de mauuaise vie, il y a de la honte, & n'y a point de bienfait.

C'est chose desirable de soy que de rendre vne chose baillée en garde, & toutes fois, ie ne la rendray pas ny en tout lieu, ny à toutes heures. Je la pourrois rendre quelques fois, de telle facon, & deuant tant de personnes, que ie ferois mieux de la deladrouier tout à fait. Je regarderay à l'utilité de celuy à qui l'ay à la rendre, & la luy nieray, si ie connois que ce soit chose qui estant renduë, luy puisse apporter du déplaisir. L'en feray de mesme en matiere de bienfaits; ie ne donneray point, que ie ne regarde quand, à qui, & comment, & pourquoy. Le iugement doit conduire toutes nos actions. Il n'y a point de bienfait, ou il

CHAP.  
X.

ny a point de iugement, parce que rien  
 n'est vertueux, si le iugement ne l'accom-  
 pagne. Combien de fois oyons-nous  
 ceux qui ont fait quelque don mal em-  
 ployé, se blâmer eux-mêmes, & dire  
 qu'ils aimeroient mieux l'auoir perdu, que  
 d'auoir donné à celuy à qui ils l'ont don-  
 né. On ne scauroit perdre son bien plus  
 honteusement, que de le donner mal à  
 propos; & il y a plus deuoüy le falcher  
 de n'auoir pas donné comme il faut, que  
 de n'auoir pas esté remercié. Le dernier  
 vient de la faute d'autrui, le premier de la  
 nostre, pour n'auoir pas bien sceu choi-  
 sir. Vous pensez que l'election que ie  
 veux qu'on y fasse, soit de regarder qui  
 aura plus de moyen de se reuancher. Rien  
 moins. Je n'en cherche point vn qui me  
 rende; i'en cherche vn qui sache gré.  
 Car on n'est pas tousiours ingrat pour ne  
 rendre point, & quelquefois on ne laisse  
 pas de l'estre apres auoir rendu. Je ne con-  
 sidere que la volonté. C'est pourquoy ie  
 passeray par dessus vn riche qui ne vaudra  
 rien, & donneray au pauvre qui sera hon-  
 neste homme. Car avec son indigence il  
 ne laisse pas d'auoir du ressentiment, &  
 quand il sera necessiteux de toutes choses,  
 il sera tousiours riche d'affection. Ce n'est  
 ny le gain, ny le plaisir, ny la gloire qui  
 me fait donner. Si ie contente coluy qui

reçois, c'est assez. Je ne donne que pour  
faire ce qu'il faut que je fasse. Non pas  
que cette nécessité n'ait de l'élection; mais  
je vous diray quelle elle est.

Je prendray un homme de bien; sans  
malice, qui ait de la mémoire & du res-  
sentiment, abstinant au bien d'autrui,  
non avaré ny méquin au sien, & qui ait  
bonne volonté. Apres cette élection, que  
la fortune ne luy donne point de moyen  
de s'acquiescer, je ne m'en soucie pas.  
J'ay fait ce que je voulois faire. Si mon  
intérest me don faire liberal, si je ne dois  
faire bien qu'en esperance qu'on me le  
rende, il faut donc que je me ptine d'en  
faire à un qui s'en va en quelque pais bien  
éloigné, à un que je ne veray jamais, à  
un malade deespéré de guérison, & que  
quand moy-même je me connoistray  
prest à mourir, je me garde de rien don-  
ner, parce que je n'auray pas du temps  
assez pour en recevoir la revanche. Et  
toutefois pour montrer que le bien faire  
est de soy-même vne chose deirable, s'il  
vient quelque étranger en nostre port,  
encore qu'il se vueille rembarquer tout  
aussitost, nous ne laissons pas de le se-  
courir. Si quelqu'un a fait naufrage, nous  
luy équippons vne autre barque pour le  
reporter. Il s'en va sans nous connoître,  
& ne faisant plus compte de nous voir

CHAP.  
XI.

jamais nous baillé nostre assignation sur  
 des Dieux, pour estre payez de ce bon  
 mais nous fait pour luy. Cepen de ce  
 bienfait, vous sçevés qu'il est as faire pas  
 de plaisir à nostre conscience, & de nous  
 honner du contentement de l'assoir fait.  
 Et en l'article mesme de la mort, un hom-  
 me ne fait-il pas en son testament une in-  
 finité de biens, qu'il se ait bien qu'il se  
 luy rendra jamais. Combien y a de  
 nous de temps à consulter, combien de  
 qui nous donnerons. Ce n'est pas que ce  
 la nous importe, puis que nous ne devons  
 rien recevoir des uns ny des autres, mais  
 c'est que nous ne donnons jamais avec  
 une diligence plus rigoureuse, que quand  
 l'utilité mise à part, l'honnesteté & l'este  
 nous demore devant les yeux, & nous  
 oste ces broüillars d'esperance, de crainte  
 & de plaisir, qui nous avoient obscur-  
 cy le jugement. Quand la mort nous a  
 bien jaustif qu'il n'y a plus de moyen de se  
 eschapper, & que nous sommes renvoyez  
 à la conscience, comme à un juge incou-  
 rtable, c'est alors que nous pensons à  
 mettre nostre bien en mains de personnes  
 qui le meritent, & commençons de faire  
 les choses avec religion, quand nous les  
 faisons sans interest.

CHAP. XII.  
 Certainement un homme qui s'achet du plaisir  
 se verra de penser en soy mesme, & de mes-

n'ay occis ny de plus à son aise, qu'il n'ocis  
 de son coté à celuy, le moyen de paraistre  
 plus qu'il ne fait, là où nous ne sommes  
 dans un lieu pour un autre récompense, il  
 se faut ost. laisser mourir sans assistance.  
 Vous me direz que un bienfait est un profit  
 non payable, que le profit de soy n'est  
 point chose désirable, & par consequent  
 que le bienfait ne l'est point aussi. Quand  
 nous disons que le bienfait est un profit,  
 c'est par une façon de parler figurée, comme  
 me quand nous disons que la loy est une  
 règle qui juge ce qui est iuste, & ce qui ne  
 l'est pas, & toutesfois une règle de foy  
 n'est pas chose désirable. Nous nous ser-  
 vons de ces paroles pour faire voir la cho-  
 se. Quand nous disons que le bienfait est un  
 profit, il faut entendre que c'est comme un  
 profit. Et qu'il ne soit vray, si y adiouste  
 non payable, combien qu'il ne soit point  
 de profit qui ne puisse, ou qui ne doive  
 estre payé. Mais tant s'en faut qu'il se faille  
 proposer d'un profit, quand on est à quelque  
 plaisir, que souvent pour le faire il se faut  
 se soustraire de perdre, & courir fortune se-  
 lon que le cas s'en empeschera. Comme  
 si un homme est entre les mains des ven-  
 deurs, ou de ceux qui le pourront pour l'en  
 delivrer, & le faire passer seulement à  
 plusieurs, la protection d'un criminel qui au-  
 ra quelques grandes parties, & se n'arrivera

les ennemis sur les thurs & pour toutes les  
 peurs, est-ce en la prison d'où se font suraintes  
 au lieu que je pouvois de me iurer à quascun  
 & regarder le combat sans estre de la par-  
 tie. Le respondray pour un qui a esté d'ord  
 donné à payer, & m'obligera à ses exan-  
 ciers, afin que les biens ne soient horra-  
 rez, ou pour sauuer un homme qui auroit  
 esté proscrit, je me mettray en danger  
 de l'estre moy-mesme. Si quelqu'un est  
 sur les termes d'acheter une maison au  
 territoire de Tusculum ou de Tiboli, par  
 ce que l'air y est bon, & que n'est une  
 agreable demeure en Esté, il ne disputer  
 point en quelle saison il l'achetara, quand  
 elle est achetée il s'en fera. Il en est de  
 mesme quand il est question de bien faire.  
 Car si vous me demandez ce qui en ser-  
 uient, je vous respondray, non hon-  
 neur, conscience. Quel est ce qui seruit de faire  
 plaisir, me demandez vous, Mais  
 vous mesmes ditez moy. Quel est ce qui re-  
 vient d'estre iuste, d'estre innocent,  
 d'estre magnanime, d'estre chaste, d'estre  
 temperant.

CHAP.  
 XIII.

Pourquoi est-ce que le monde fait son  
 tour? A quelle fin est-ce que le soleil a  
 longé tant de fois les iours, tantost les accour-  
 cit? Toutes ces choses s'appellent bien  
 faits, car elles se font pour nostre com-  
 modité. Comme c'est l'office du monde

de donner des satisfactions aux chers,  
 comme est celui de les faire changer de  
 places quand il se trouve que par tout  
 ce qu'il a fait sans récompense toutes ces  
 choses n'ont point de suites, ainsi est-ce  
 vns des offices de l'homme de faire plaisir.  
 A vous en donc est ce qu'il donne ? De  
 plus de ne donner point de de perdre l'oc-  
 casion de faire bien. C'est vostre plaisir  
 de vous y adonner à ne rien faire ; de  
 vous plonger en vne lecture aussi profon-  
 de que il ordonne même, de vous entre-  
 tenir tout le jour à l'ombre d'vne treille  
 de l'indin de quelques pensées bien delica-  
 tes, que vous appelez repos d'esprit ; de  
 vous engraissier à force de manger & de  
 boire, de remplir le mauvais vent que  
 vous avez à faire de vous exercer. De  
 nous, c'est nostre plaisir de ne trouver  
 rien de laborieux de ce qui peut soulager  
 le labour de ceux que nous voulons oblir-  
 ger ; rien de dangereux de ce qui les obli-  
 ge de danger, ny rien d'incommode de ce  
 qui leur apporte de la commodité. Qu'ay-  
 ie à faire de retirer vn bien que j'auray  
 fait ? Apres qu'on m'aura rendu n'est-ce  
 pas mon intention de continuer à donner  
 le bienfait regardé. Prenez de celui à qui  
 il est fait, & non le nostre ; autrement  
 c'est à nous & non à luy que nous le fai-  
 sons. C'est pourquoy nous reconnoissons

bien du profit de ces choses, & par conséquent  
 ne pouvons faire sans y parer, & s'il n'y a  
 point d'argent. Le Marchand profite aux  
 villes, & le Modeste aux malades, & le  
 Frippier est bon pour les robes qui sont à  
 vendre; Mais parce que tous ces gens là  
 ne servent aux autres que pour leur profit,  
 ils profitent sans qu'on leur en rende  
 gré, & nous ne pouvons pas leur en rendre

CHAP.  
 XIV.

Depuis qu'il y a du dessein de gagner, il  
 n'y a plus de bienfaisance. Je donneray ceci,  
 j'auray cela. C'est une enchère. Je ne dis  
 rien point qu'une femme soit femme de  
 bien qui fait la froide pour allumer d'au-  
 tant plus celui qui la possède, ou qui  
 est la peine des loix, & la rigueur de  
 son mary. Je trouve qu'Orsille a bien dit.

*Elle a desu donné, puis qu'elle a conu;*  
*Bien qu'elle ne l'ait pu,*

Je ne pense point faire de tort à celle qui  
 est femme de bien par ce que, de la mé-  
 tre au rang de celles qui ne valent rien,  
 Je suis de même, qui a donné pour rece-  
 voir, n'a point donné. Autrement il faut  
 droit dire que nous faisons plaisir aux ani-  
 maux que nous nourrissons pour nous en  
 servir, ou pour les manger, que nous fai-  
 sons plaisir aux arbres que nous arrosons  
 de peur que la terre qui n'est point remuée

## DES BIENFAITS Liv. IV.

venant à s'induire par laeschéresse de foie  
occasion de les faire induire. Tous ce  
qu'on apporte à s'induire, ou vn champ  
ou quelqun autre chose dont on fait vne  
poignée elle-mesme, ne peut auoir le gloi  
re d'estre fait de bonne foy. Il ne se fau  
tient proposer d'aurs ny de l'induire quand  
il est question de faire plaisir. Il y faut aller  
d'vne humeur liberale, & apres auoir donné  
vne chose, auoir enuie d'en donner vne au  
tre; & sur tout ne regarder point si l'on  
en reuiendra quelque chose, de peur que la  
gloire de donner ne se gaste par la honte  
de donner pour le profit. De quoy se peut  
vanter vn homme qui s'ayme soy-mesme  
& qui tourne à son utilité particuliere, tout  
ce qu'il esgarne & qu'il acquiert. Quand  
l'intention de faire plaisir est pure & nette,  
toutes ces imaginations ne viennent ja  
mais en l'esprit. Elle nous fait oublier nos  
interests, & la main au collet nous trai  
ne au dommage sans en auoir conscience, estant assez  
satisfait du contentement qu'elle a de  
faire plaisir.

N'est-ce pas vne chose hors de souue  
pure que l'iniure est le contraire du bien.  
fait. Comme c'est vne chose détestable  
de soy que de faire iniure, c'est vne che  
se désirable de faire plaisir. Et comme  
l'infamie du mal est plus que toute la  
recompense qui nous est proposée de la

CHAP.

XV.

faire, aussi quand il est question de bien faire, l'honneur de la chose même, sans autre considération, doit estre assez forte pour nous en donner la volonte. Nous auons tous vne inclination naturelle d'aimer nos bienfaits. Depuis que nous auons obligé vn homme, nous prenons plus de plaisir à le voir qu'auparant, & bien souuent le premier bien qu'il a receu de nous est cause que nous luy en faisons vn second. Combien de fois oyons nous dire, le luy tiré de peine, le luy ay sauué la vie, le ne scaurois auoir le courage de l'abandonner; Il me prie de l'assister contre ses ennemis. Ce sont gens de beaucoup de moyen & de credit. Ils voudrois bien n'en rien faire; mais le seruide. Je l'ay déjà assisté vne & deux fois. Ne voyez vous pas que cette consideration a ie ne scay quoy de violent, qui nous contraint de faire plaisir? Premièrement parce qu'il le faut faire, & secondement parce que nous y sommes embarrasés. Il y en arait à quida premiere fois nous pourrions nous excuser, mais parce que nous luy auons déjà fait plaisir, nous pensons qu'auoir commencé nous oblige à continuer. Il est tant s'en faut que l'utilité soit ce qui nous conuie à faire plaisir, qu'au contraire l'affection seule que nous portons à nostre bienfait est le plus souuent cause que nous



sciez-vous, & qu'il auoit fait une chose qui  
 luy sera receuue de la bonte, ou de rien  
 auoir pas fait une qui luy pouuois appor-  
 ter du profit & l'istime que vous la rien  
 deen pour un méchant homme & qui a  
 plus est besoia de punition que de cour-  
 reur. Ce que vous ne feriez pas si ce  
 n'estoit chose honneste & desirable de  
 soy, que de reconnoistre un bien fait. Il  
 y a des choses qui ont une montre de uerit-  
 se, & qu'on ne peut tenir pour honnestes  
 que premierement on n'en fasse l'inte-  
 rpretation. Mais celle-cy est trop belle,  
 trop brillante & trop exposée à la uie  
 pour reuoquer son merite en doute. Y  
 a-t'il chose au monde de qui l'approbation  
 soit plus vniuersellement receue, comme  
 de reconnoistre un plaisir quand on nous  
 l'a fait ?

CHAP. XVII. Que pensez-vous qui nous conuie à le  
 faire ? Est-ce le profit qui rend, qu'on  
 X V I I. que l'estime culpable d'ingratitude. Est-  
 ce l'ambition ? Quelle sujet y a-t'il de se  
 vanter d'auoir payé ce qu'on deuoit ? Est-  
 ce la crainte ? Les ingrats ne craignent  
 rien, parce qu'on n'a point fait de loy  
 contre-eux, avec cette opinion, peut estre,  
 que la nature y auoit assez pourueu, sem-  
 ble il n'y a point de loy qui commande  
 l'amour des enfans enuers les peres, ni  
 l'indulgence des peres enuers leurs enfans.

Nous aurons que faire d'estre poussez à  
 une chose, ou nous sommes portez natu-  
 rellement. Comme il ne faut exhorter  
 personne à se justifier du bien paré que  
 par une affection qui soit une estimation du  
 vantage de la merced, aussi ne faut-il à recher-  
 cher les choses qui sont honnestes de soy-  
 mesmes, il leur propre mérite les recom-  
 mande, & c'est une chose si aimable que  
 la vertu qu'on a, la même qui font de  
 nos actions ne laissent pas en leur  
 ame d'approuver ce qui est bon. Qui est  
 celuy qui ne preme plaisir qu'on l'estime  
 liberal ? qui parmy les iniures & les outrages  
 n'affecte le nom d'homme de bien ?  
 qui ne cherche quelque beau masque à la  
 honte de ses méchancetez ? & qu'ayant  
 fait quelque iniure, ne la fist volontiers  
 passer pour obligation ? Ainsi quand ils  
 ont foulé quelqu'un aux pieds, ils pren-  
 nent plaisir qu'il les remercie ; & ne  
 pouvant estre ny bons ny liberaux, mon-  
 trent toussefforts qu'ils seroient bien ai-  
 més, qu'on les eût en cette opinion. Cer-  
 tes affection que naturellement on porte  
 à ce qui est honneste, leur fait desirer une  
 reputation contraire à leur vie, & cacher  
 leur méchanceté, qui leur déplaist, & leur  
 fait honte quoy qu'ils ne se puissent priver  
 d'en tirer le fruit. Aussi faut-il qu'un hom-  
 me soit étrangement resolu contre les

maximes naturelles, & dépouillé de tout sentiment d'humanité, qui fait mal avec cette intention de se donner du contentement. Et de fait, demandez à qui vous voudrez de ceux qui vivent de brigandages, & qui coupent la gorge aux passans sur les chemins, s'ils ne seroient pas plus aises que l'argent leur vint d'une autre façon. Le plus enragé de tous ceux qui font, vous dira, qu'il seroit bien content de n'en faire point la vie pourveu qu'il en eût le revenu. La méchanceté ne plaist à personne, mais seulement le profit d'estre méchant. La plus grande obligation que nous ayons à la nature, c'est qu'aussi-tost que nous sommes sur le point de quelque action, la vertu nous fait passer dans l'ame quelque rayon de sa lumiere; & si nous ne l'avons suivie, pour le moins nous ne pouvons pas nous excuser qu'elle ne nous ait esclairez.

CHAP.  
XVIII.

Vous-vois bien voir que la gratitude est chose desirable de soy-mesme; Représentez-vous si l'ingratitude n'est pas detestable de soy, puisqu'il n'y a rien qui diuise, & qui ruine davantage la société du genre humain. Quel autre moyen avons-nous de conserver par la vicissitude des offices que nous nous rendons l'un à l'autre reciproquement? Tout ce que nostre vis a pour se défendre, tout ce

qu'elle peut opposer aux violences exte-  
 rieures, est en la communication des bien-  
 faits. Mettez les hommes chacun à part,  
 que seroit ils autre chose que la proie des  
 animaux. Toutes ces bestes qui vivent  
 dans les solitudes ont dequoy se defen-  
 dre. L'homme, comme exposé aux iniu-  
 res est né sans armes. S'il a des dents &  
 des ongles, c'est à tout autre usage plu-  
 tost qu'à le faire redouter. La société  
 seule est le rempart de sa foiblesse, & la  
 couverture de sa nudité. La société le  
 fait commander aux animaux les plus  
 grands & les plus effroyables, au lieu que  
 s'il estoit seul il ne seroit pas capable de  
 contester avec le plus petit. Et bien qu'il  
 sois né pour vivre en la terre, il ose entre-  
 prendre par le moyen de la société sur  
 une autre nature, & rendre la mer une par-  
 tie de sa domination. C'est en la société  
 qu'il trouue le remede de ses maladies, l'appuy  
 de sa vieillesse, & la consolation de sa  
 douleur. C'est la société qui luy fait auoir  
 du courage, parce que s'il est assailly de la  
 fortune, il est assuré d'estre secouru.  
 Otez la société du monde, vous diuisez  
 l'unité du genre humain, sans laquelle la  
 vie ne peut subsister. Or il n'y a point de  
 meilleur moyen de l'oster, que de tenir  
 cette opinion, que l'ingratitude n'est pas  
 déréglable de soy, mais seulement pour la

craince de quelque chose d'excellent. Car  
combien y a-t-il d'hommes qui peuvent  
estre ingrats sans craindre d'en estre res-  
cherchez. Et puis pensez-vous que celui  
qui reconnoist vn plaisir parualaire, est  
moins d'ingratitude que celui qui n'ose re-  
connoist point du tout.

CHAP.  
XIX.

Vn homme de bon sens ne craint jamais  
les Dieux. C'est l'imagination d'un flux  
rieux, de redouter ce qui est fatal reb-  
où il y a de la crainte, il n'y peut auoir  
d'amour. Et vous-mesme, Epicure, que  
vous faites-vous pas vn Dieu sans aspect.  
Ne luy ostez-vous pas les traits & les fou-  
dres? & ne le mettez-vous pas en vn lieu  
separé du monde, clos entre deux cieux  
d'un labyrinthe de hautes murailles y hors  
du commerce & de la veue, sans compari-  
gnie ny d'homme ny de beste, & sans ma-  
tiere de faire ny bien ny mal. Ne luy  
bouchez-vous pas les yeux & les oreil-  
les, pour ne scauoir rien de ce qui se passe  
au monde, & le negligez, comme assez  
empesché à prendre garde que les mon-  
des qu'il a de tous costez ne luy tombent  
sur le dos. En quelle plus mauuaise  
posture, en quel équipage plus mé-  
prisable le scauriez-vous mettre, pour  
nous oster toute occasion d'en auoir peur.  
Et cependant vous voulez qu'on croye  
que vous luy portez l'honneur comme

à se distinguer de Cast à mon aduis, & par  
 un esprit de resconnoissance. Ou si vous  
 ne voulez pas paroistre reconnoissant,  
 parcs que vous ne sçavez rien de luy, &  
 que vous n'avez esté fait par la recon-  
 noissance de vos atomes, pourquoy  
 prenez-vous la peine de l'honorer? vous  
 me direz que c'est pour la dignité parti-  
 culiere de sa nature, & pour la splendeur  
 de sa majesté. Je ne veux pas disputer  
 qu'ainsi ne y soit; mais aussi faut-il que  
 vous m'accordiez, que puisqu'il n'y a ny  
 esperance qui vous y conuie, ny preten-  
 tion de recompense qui vous en sollicite,  
 il y a donc quelque chose deirable de soy-  
 mesme, & de qui l'excellence vous y attire  
 ne qui est l'honnesteté dont il est ques-  
 tion. Or y a-t'il quelque chose plus hon-  
 neste que le ressentiment d'un plaisir qu'on  
 nous a fait? La vie n'a point plus d'esten-  
 due que la matiere de dents vertu.

Mais vous me direz, qu'en cela mesme il  
 se trouuera quelque utilité. Le Pautie & can XXI.  
 en quelle vertu ne s'en trouue-t'il point?  
 Mais nous appellons vne chose desira-  
 ble de soy mesme, qui bien qu'elle ait  
 hors de soy quelques commoditez, ne lais-  
 se pas de plaire quand on les met à part.  
 Il y a du profit à reconnoistre vn plaisir;  
 mais quand il y auroit de la perte, il ne  
 faut pas laisser de le reconnoistre. Quelle

DES BIENFAITS. VI. SENEQUE.  
176  
utilité se peut proposer vn homme qui ne  
connoist vn plaisir ? Il acquiert de nouuel-  
les amitez, & donne occasion de luy faire  
vn plaisir vne autrefois. Et quoy donc  
que fera t-il s'il pense acquerir des enne-  
mis ? s'il voit que tant s'en fait qu'il luy  
en reuienne quelque chose, qu'au contrai-  
re vne partie de ce qu'il a deha, court fon-  
tune de se perdre, faudra-t-il qu'il se dis-  
pose volontairement à la ruine ? C'est in-  
gratitude de rendre avecque esperance, &  
de jeter les yeux sur vn second plaisir, en  
s'acquittant du premier. Quiconque ne  
part point d'après d'vn malade qui veut  
faire son testament, avecque dessein d'a-  
uoir, ou sa succession, ou quelque legs,  
qu'il fasse tous les offices qu'on peut faire  
d'vn bon amy, ie l'appelle ingrat, puis  
qu'il se propose des esperances, & qu'il  
jette l'hameçon. C'est vn oyseau de proie  
qui raude autour de la charogne. Ce-  
luy qui a l'ame reconnoissante, est sa-  
tisfait de sa bonne intention, & fait vne  
chose vertueuse pour le seul amour de la  
vertu.

CHAP.  
XXI.

Voulez-vous voir qu'il en est ainsi, &  
qu'il n'est point corruptible à l'utilité ? Il  
y a deux sortes d'hommes reconnoissans.  
L'vn est celuy qui a rendu quelque chose  
au lieu de ce qu'il auoit receu. L'autre  
est celuy qui de bon cœur a receu quelque

bienfait, & de bon cœur s'en reconnoît obligé. Le premier a peut-estre de quoy faire montre. Le dernier est resseré dans la conférence ; Mais que sert cette bonne affection qui ne paroît point ? Quand il ne seroit autre chose, cela seul est vne reconnoissance. Il aime son bienfacteur, il confesse qu'il doit, & desiré s'acquitter. Si vous y demandez quelque chose de plus, le défaut ne vient pas de luy. Celuy qui ne peut faire son mestier sans d'outil, n'est pas pour cela moins bon artisan. Le chantre que le bruit empesche de se faire ouyr, n'a pas moins bonne voix. Si i'ay envie de me reuancher, la reconnoissance est faite ; ce qui reste, c'est le payement. Car assez souvent il peut y auoir de la gratitude sans rendre, & de l'ingratitude après auoir rendu ; parce que de cette vertu, comme de toutes les autres, la consideration est en sa volonté. Il suffit à celuy qui doit, que son intention soit bonne ; tout autre manquement est imputable à la fortune, & non à luy. Comme vn homme ne laisse pas d'estre éloquent pour ne rien dire, & estre fort pour auoir les mains en repos, & le pilote pour n'estre pas sur la mer, parce qu'vne science n'est point defectueuse, bien qu'il y ait quelque chose qui empesche son exercice. Ainsi Pon ne peut

accuse d'ingratitude ceux qui veulent  
connoître, & qu'il ne puisse faire  
de que personne que luy ne sçache sa vo-  
lonté. Je diray bien davantage. Quelques  
fois un homme est tenu pour ingrat, & com-  
p'est pas; mais le peuple, qui iurais se in-  
terprete les choses que de travers, luy en  
donne la reputation. Le rombe, c'est sa  
bonne conscience, qui le rejouit au mi-  
lieu des calomnies, luy represente la faul-  
seté de ce qu'on dit de luy, prendoit soy  
Péuenement de toutes choses, & voyant  
le grand nombre qui la condamnent, ne  
compte point les opinions, mais avec une  
seule emporte son arrest d'absolution. Si  
cela ne luy réussit, & que la fidelité recois-  
ue le traitement de la perfidie, il demoure  
au dessus de sa peine & ne suscombe point  
à l'affliction.

CHAP.  
XXII.

J'ay, dit-il, ce que ie voulois sçavoir, &  
ce que ie demandois. Je ne me repens,  
ny ne me repentiray point; & quelque  
cruauté que la fortune me fasse, elle ne  
m'entendra iamais dire, Quis tibi quæ  
pensois faire? de quoy me sert à tuer heu-  
re ma bonne volonté? Elle me sert en la  
torture, & dans le feu mesme. Qu'on me  
brûle donc un membre après l'autre, &  
que goutte à goutte on me fasse fondre,  
ie beniray les feux qui seront luy mon  
innocence, & seront à mes ennemis.

mesmes des péniens indubitables d'une  
 bonne foy. Reprions à cette heure un  
 argument dont nous nous sommes desjà  
 seruis. *De où venant* quand nous som-  
 mes prests à mourir, vident de reconnoi-  
 stre ce qui nous a fait plaisir, & d'en-  
 uoy qu'il n'est en nous à la recherche de  
 nostre vie passée, afin que pas vn de ceux  
 qui nous ont obligés n'ait occasion de se  
 plaindre qu'il ne nous soit pas souuen de  
 luy. Nous sommes alors en vn point où  
 les esperances ne sont plus de saison, &  
 toutesfois en cette extrémité nous pre-  
 nons peine de laisser tout le monde con-  
 tent. Ne cherchons point la cause de  
 ceste consideration ailleurs qu'en l'excel-  
 lence de la chose, qui est elle-mesme sa  
 recompense, & aux appas qui ont toutes  
 les choses honnestes pour gagner les ames,  
 & qui par l'admiration d'une splendeur à  
 qui rien n'est comparable, les assujettis-  
 sent à se ranger à leur amour. Vous me  
 direz que c'est vne chose qui apporte beau-  
 coup de commoditez. Il est vray. Mais  
 est-il raisonnable que la meilleure vie soit  
 la plus assésée, & que ceux de qui la  
 conscience est bonne, aient l'esprit plus  
 en repos. La Nature n'eust pas esté juste,  
 si la grandeur n'auoit & son fruct & ses  
 récompenses comme les autres vertus.  
 Mais tant s'en faut que ie croye qu'elle

ait besoin de promettre quelque chose pour estre sursis, qu'au contraire grand au lieu que le chemin y est sans peril & sans peine, il faudroit traucter des rochers & des montagnes, & tout ce que les lieux solitaires ont de serpents & de bestes sauvages, le serois d'avis de passer, & de aller trouver.

CHAP. Si vne chose a des commoditez exte-  
 XXIII. rieures, ce n'est pas à dire qu'elle ne soit  
 desirable de soy. On ne voit gueres de  
 belles choses qui n'ayent quelque mérite  
 d'ailleurs; Mais elles vont devant, le  
 reste les suit. Qui doute que le tempera-  
 rament de tout cét vniuers ne se fasse par  
 les reuolutions & les vicissitudes du Soleil  
 & de la Lune? Que l'vn ne nourrisse les  
 corps, ne relasche les terres, ne resseie  
 les humeurs superflus, & ne rompe ce  
 que la rigueur de l'Hyuer a trop estraint.  
 Que l'autre par la vertu penetrante de sa  
 teneur ne fasse meurir les fruits, & par  
 sa croissance & décroissance ne donne vne  
 regle à la fecondité de toutes choses. Que  
 le cours du Soleil ne fasse l'année, comme  
 celui de la Lune le mois, parce qu'elle  
 n'a pas à faire tant de chemin. Mais  
 quand tout cela ne seroit point, n'ont-ils  
 pas l'vn & l'autre de quoy nous retenir les  
 yeux, & se rendre adorables, encorés  
 qu'ils ne fissent que se montrer. Quand

## DES BIENFOITS. Liv. IV. 181

tout ce nombre infiny d'estoilles se leue  
 au soir, & que tant de flambeaux inextin-  
 guibles s'allument en toutes les parties du  
 Ciel, qui est le stupide que la beauté d'un  
 tel spectacle n'éleue à la contemplation ?  
 Tout le monde les regarde, & pas vn ne  
 pense à la commodité qui luy en reuiet.  
 Voyez-les couler doucement sans faire  
 bruit; & sous vne contenance de ne bou-  
 ger d'vne place, faire vne diligence in-  
 croyable. Combien pensez-vous qu'en  
 cette nuict, où vous n'imaginez autre  
 chose qu'vne simple distinction des iours  
 pour les separer, elles dépeschent d'affai-  
 res de consequence ? combien en ce silen-  
 ce preparent-elles de sujets de parler ? &  
 combien par vne mesme sente ils mar-  
 chent de destinées avec elles, pour estre  
 portées à leur periode par la certitude in-  
 failible de leur mouvement ? De tous ces  
 feux, qui ne semblent auoir esté mis Ciel  
 que pour l'embellir, il n'y en a pas vn qui  
 ne fasse quelque chose. Si vous croyez qu'il  
 n'y en ait que sept qui marchent, & que le  
 reste soit immobile, vous vous trompez.  
 Le nombre est petit de celles de qui nous  
 connoissons les mouuemens; mais il en est  
 vne infinité, qui pour estre loin de nostre  
 vue, sont hors de nostre iugement. Mais  
 quoy que c'en soit, elles vont & viennent  
 toutes; & de celles qui s'accoutument

à la portée de nos yeux ; il y en a un  
 pluffart qui ne veulent pas qu'on re-  
 marque leur allure , & qu'on la recon-  
 noiffe exactement. Quand donc vous  
 n'en tirez ny votre generation , ny  
 votre vie , ny votre conduite , laissant  
 toutes leurs viltitez à part , & ne jugeant  
 que de la beauté feule d'une fi grande ma-  
 chine , ne confefferez-vous pas que c'est  
 l'objet le plus agreable qu'il vous est possi-  
 ble de voir , & la matiere qui merite mieux  
 de vous entretenir ?

CHAP.  
 XXIV.

Bien que le premier vſage de noſtre vie  
 ſoit en ces corps lumineux , & qu'ils ne  
 nous ſoient pas ſeulement vtils , mais ne-  
 ceſſaires , toutesfois leur majeſté ſeule  
 nous occupe tout l'eſprit. Ainſi toute ſor-  
 te de vertu , mais principalement la gra-  
 tude , a bien avec ſoy beaucoup de choſes  
 propres pour la vie , mais elle ne veut pas  
 qu'en cela ſoit le fondement de l'amitié  
 que nous luy portons. Elle a quelque cho-  
 ſe de plus grand merite , & n'eſt pas allez  
 reconnue par celuy qui la merite au nombre  
 des choſes profitables. Qui reconnoit un  
 plaifir , parce qu'il y a du profit , il ne le re-  
 connoitra pat conſequent qu'autant qu'il  
 y en aura. La cauſe de la reconnoiſſance  
 en fera la meſure. La vertu ne veut point  
 qu'une ame lâche & baſſe préſume de luy  
 faire l'amour. Il faut venir à telle hau-

mais nouvelles. *Voicy ce que pense un ingrate* le voudrois bien luy rendre le plaisir qu'il m'a fait, mais il me coustera trop, mais s'il le fait, il me pourra nuire, & peine tout le monde ne le recontera pas bon, il vaut mieux que je ne fasse rien qui me porte préjudice. Ces sont des choses incompatibles, que la gratitude & l'ingratitude. Comme les effets en sont différents, aussi sont les intentions. L'une contre l'honneur fait ce qui est profitable; l'autre ce qui est honneste contre le profit.

C'est vne chose que tout le monde se propose, de viure selon Nature & de se conformer à l'exemple des Dieux. Or les Dieux ails font quelque chose, ils n'y apportent jamais autre consideration, que la raison qu'ils ont de la faire; si ce n'est que vous ne pensiez qu'aux encensemens & aux sacrifices soit la recompense de cette infinité de biens qu'ils nous font. Considérez combien de choses ils ont à faire tous les iours, combien ils en distribuent, combien ils font germer de fruits, combien ils versent d'orages pour amollir la terre, & pour redonner de l'humour aux fontaines qui se desechent; & comme par une infusion de nourriture invisible ils renouellent toutes choses, & conseruent le monde sa son entier. Cependant

CHAP.  
XXV.

toutes leurs actions sont gratuites, & de tout et qu'ils font & qu'ils donnent, ils n'en tirent pas vne seule commodité. Pour nous conformer à leur exemple, il nous faut suivre cette mesme consideration, & n'aller iamais pour le salaire où nous sommes appelez par le deuoir. Ayois honte de trafiquer de bienfaits. Les Dieux ne nous vendent rien. Les voulez-vous imiter? faites du bien à ceux-là mesmes qui sont ingrats. Les méchans voyent le Soleil comme les bons; & les mers ne font point meilleure mire à la barque d'vn marchand, qu'à la fregate d'vn écumeur.

CHAP.  
XXVI.

Voicy où ils nous font vne question. Si vn homme de bien doit faire plaisir à celuy qu'il sçait bien estre ingrat. Deuant que de répondre, laissez-moy dire quelque chose, de peur que ie ne me trouue surpris par quelque interrogation captieuse. Les Stoïciens font de deux sortes d'ingrats. L'vn est ingrat, parce qu'il est fol. Le fol est méchant aussi. Qui est méchant a toute sorte de vice, & par consequent l'ingratitude. Ainſi tous ceux qui sont méchans, nous les appellons intemperans, auares, paillards, & querelleux; non pas que chacun de ces vices en son dernier degré, se trouue en vn méchant homme; mais parce qu'ils y pouuent tous estre, &

## DES BIENFAITS. Liv. IV. 289

qui de fait ils y sont & encorés qu'ils ne  
 paroissent pas. L'auste que le vulgaire ap-  
 pelle ingrats, est celuy qui a quelque incli-  
 nson particuliere à ce vice. Bonne pre-  
 mier ingrats, qui n'est ingrats si non qu'en-  
 tant qu'il est méchant, & qui n'a ce vice  
 que comme il a tous les autres, l'homme  
 de bien se laissera pas de luy faire plaisir.  
 Car s'il en refuse à telles gens, il n'en fe-  
 roit à personne. Mais quand à l'autre, qui  
 fait profession de tout prendre, & de ne se  
 reuancher de rien, ie ne luy donneray non  
 plus qu'à vn affronteur. Qui est-ce qui  
 voudroit prester à vn qui a mangé tout ce  
 qu'il auoit ? ou bailler vn depest à vn qui  
 fait coustume de les nier ? Vn fol peut  
 estre appelé couard, suivant ce qu'on dit  
 des méchans, qui vniuersellement & sans  
 distinction ont toutes sortes de vices ;  
 mais couard est proprement celuy qui  
 tremble au moindre bruit qu'il oit, & ap-  
 prehende toutes choses sans occasion. Le  
 fol a bien tous les vices ensemble, mais  
 il n'a pas à tous vne matreille inelina-  
 tion. L'un est enclin à l'avarice ; l'autre  
 est luxurieux, l'autre est sujet à faire des  
 querelles.

C'est pourquoy ceux-là s'abusent qui  
 font ces questions aux Stoïciens ; Achilles  
 est-il couard ? Aristides est-il iuste ? Fa-  
 bius, qui pour temporiser sagement releua

les affaires de la République, estoit temp  
 raire. Decius craint il la mort. Si on le  
 est-il traistre, ou Camille de ferait n'ou  
 ne disons pas que tous vices soient en tou  
 tes personnes, de la façon que nous en  
 voyons quelquefois en un homme, ou en  
 particulier; mais qu'il n'y a sorte de vice  
 dont un fol & un méchant se puisse dire  
 exempt. Si bien qu'à ce compte-là le  
 plus hardy, mesme peut auoir de la couar  
 dise, & le prodigue de l'auidice. Comme  
 un homme a tous les sensimens, & que  
 pourtant tous les hommes n'ont pas des  
 yeux de Lynceé; ainsi celui qui est fol n'a  
 pas tous les vices en son extrémité; com  
 me quelques vices se voyent en quelques  
 vns. Tous vices sont en tous les hommes,  
 mais tous ne sont pas extrêmes en un hom  
 me seul. L'un aime l'argent, l'autre les  
 femmes, & l'autre le vin. Ainsi pour re  
 uenir à mon propos, quiconque est mé  
 chant est ingrat; car il n'y a point de mé  
 chanceté dont le méchant n'ait quelque  
 semence. Toutefois celui-là s'appelle  
 proprement ingrat, qui passe plus à ce  
 vice qu'à nul autre. Et c'est à luy que ie  
 me garderay bien de faire plaisir. Comme  
 un pere n'a gueres de soin du bien de sa  
 fille, qui la marie avec un facheux, que  
 de sa plusieurs femmes ont rejeté; com  
 me un homme pense mal à ses affaires.

qu'en fin de la conduit à quelqu'un qui  
a fait réflexion & comme vn pere ne fera pas  
en bon sens, & qui par testament, laisse  
pour entretien à son fils, vn volcur de pupille  
les ; ainsi nous dirons que celuy là, sçait  
trop mal comme la liberalité, doit estre  
exercée, qui choisit vn méchant pour luy  
bien faire, & ne considere pas qu'il y perd  
est qu'il y meurt.

Mous ne dirons que les Dieux font du bien  
aux ingrats, comme aux autres. Il est vray ;  
mais les choses qu'ils leur donnent, sont  
renuoyées pour les gens de bien, & si les  
méchants y participent, c'est parce qu'ils ne  
peuent estre separez. Or il est plus raisonnable  
d'assister les méchants, pour les bons, que  
d'abandonner les bons pour les méchants. Ainsi  
tout ce que vous alleguez, le iour, le Soleil,  
l'Hyuer, l'Esté, le Printemps, l'Automne,  
les pluyes, les fontaines, & les vents, reglez  
par les saisons, sont des choses, qui ont  
esté généralement faites pour tous les  
hommes, & il n'y eut pas eu d'apparence  
de les éplucher tous vn à vn, pour faire à  
chacun son present particulier. Le Roy,  
me aux charges ceux qu'il en connoist  
dignes ; mais s'il donne quelque chose par  
testament à son peuple, il y comprend tout le  
monde, sans distinguer qui merite, ou  
qui ne merite pas. En la distribution

CHAP.  
XXVIII.

publique des bleds, le larron, le parjure, l'adultere en ont leur part comme les autres. On n'informe point des vertus ny des vices, il suffit d'estre de la ville. Quand c'est vne chose qui se baille, non à ceux qui sont gens de bien, mais à ceux qui sont gens de bien, mais à ceux qui sont habitans, le bon & le mauvais la partagent également. Tout de mesme; il y a des choses que Dieu donne vniuersellement à tout le genre humain, d'où personne n'est exclus. Car il n'estoit pas possible de faire qu'un homme de bien & un méchant partans ensemble de mesme port, & allans à mesme voyage, le vent fust bon à l'un, & contraire à l'autre. Et puis pour le bien commun, il falloit que le commerce de la mer fust libre, & que l'homme n'eust rien de clos à sa jurisdiction. Il n'y auroit pas moyen de défendre aux pluies les champs des sacrileges, & de leur prescrire ce qu'elles arrouseroient ou n'arrouseroient pas. Il y a des choses qu'on expose à qui les veut prendre. On bastit les villes pour les bons & pour les méchants. Les monuments des esprits sont mis en lumiere pour tout le monde, & quelquesfois pour des gens qui ne meritent pas de les toucher. La medecine assiste indifferemment toutes personnes, & l'on ne vit iamais supprimer les compositions des remedes salutaires, pour

empescher la guerison de ceux qui sont les plus indignes de viure. Faire le controlleur, & le difficile, quand il est question de choses qui se donnent separément, & ou le merite se considere; mais en celle ou chacun peut auoir part, cette diligence est superflue. Il y a bien de la difference de choisir vn homme, ou de ne l'exclure point. Le palais est ouuert à tout le monde. La paix est pour les meurtriers comme pour les autres. Ceux qui ont dérobé le bien d'autrui demandent qu'on leur rende le leur. Les séditions & les gens de bien en vne ville se garantissent par vne mesme muraille contre la violence des ennemis. Les loix sont la défense de ceux-là mesmes qui les ont le plus outragés. Il est de beaucoup de choses qu'il n'y auoit pas moyen de donner à certaines gens sans les donner à tous. De celles-là où nous y sommes tous appelez sans difference, ie n'en dispute point. Mais pour ce qu'il faut que ie donne avec election, ie ventray, si ie puis, de ne donner point à vn ingrat.

Si donc vn ingrat me consulte, ne luy diray-je point mon aduis? Ne luy laisseray-je point tirer de l'eau en mon puits? S'il est hors de son chemin, ne luy remettray-je point? Ou peut-estre seray-je tenu de luy faire tous ces offices, sans que toutesfois

ie luy doic rien donner. Il y faut trouver  
 quelque distinction, & pour de moins la  
 chercher. Un bienfait est une action qui  
 profite, mais toute action qui profite n'est  
 pas bienfait, car il y a des objets trop peti-  
 tes pour en mériter de nous. Deux points  
 sont requis pour appeller vne chose bien-  
 fait. Premièrement qu'elle soit assez gran-  
 de, parce que toutes ne sont pas à la mesu-  
 re de ce nom. Car si se donne un morceau  
 de pain, ou quelque demion, on se laisse  
 allumer vne chandelle à la miennae, quelle  
 apparence y a-t-il que j'appelle cela bien-  
 fait? Ce n'est pas que ces petites choses  
 là ne fassent quelquefois plus de plaisir  
 que de bien plus grandes, mais la valeur  
 en est si contemptible, qu'aux occasions  
 mesmes où elles semblent les plus necessai-  
 res elles ne peuvent auoir aucun prix. Puis  
 après il faut ce qui est le principal, c'est  
 que le bienfait aille à celuy pour qui ie le  
 destine, & que ie l'en juge digne; que ie  
 le donne de bon cœur, & que ie m'en ré-  
 jouisse après l'auoir donné. Or il n'y a rien  
 de toutes ces considerations aux choses  
 dont il est question. Car nous ne les don-  
 nons pas comme à des gens qui le méri-  
 tent, mais nous les baillons au malin  
 ment comme des hosts de peu de prix, &  
 il semble que nous n'ayons pas tant d'égard  
 à l'homme qu'à l'humanité.

Je ne puis pas dire qu'il n'y ait des cho-  
 ses qui en considération du mérite de  
 quelqu'un soient données à celui que le  
 bien méritoit des honneurs point. Com-  
 me qu'on la brigade des honneurs, quelques-  
 fois des gens qui n'avoient du tout rien  
 ont été préferrez à d'habiles hommes, par  
 le seul respect de l'antiquité de leur mai-  
 son. Et certes cela n'est pas sans appa-  
 rence. C'est une chose sacrée que la mé-  
 moire des grandes vertus, & il n'y a rien  
 qui convie plus les gens à bien faire, que  
 de voir le credit des grands personna-  
 ges, & la considération de leurs servi-  
 ces viure si long-temps en la souvenance  
 des hommes, que le fruit en soit enco-  
 re recueilly par leur posterité. Qui bail-  
 la le Consulat au fils de Cicéron, que la  
 memoire de son pere? Qui fit derniere-  
 ment appeller Cinna de l'armée pour  
 le faire Consul? Qui a donné des char-  
 ges à Sextus Pompeius, & à tous les  
 Pompées, sinon la grandeur d'un hom-  
 me seul? Grandeur à la verité si gran-  
 de, qu'il y a eu assez de sa ruine pour  
 élever tous ceux de sa maison. Qui en  
 ces derniers iours a fait Prestre en plus  
 d'un college Fabius Porsius, homme si  
 sage & si abominable, que les plus sales  
 & les plus abominables ne s'en appro-  
 choient qu'avec horreur. N'est-ce pas la

memoire d'un Verrucosus, d'un Allobrogicus, & de ces trois cens, qui par les mains d'une famille seule avec autant de fortune que de courage déciderent la querelle de tout le peuple Romain ? Nous devons ce respect aux vertus, de les honorer absentes comme presentes. Ceux qui ont obligé plus d'un siecle, il est raisonnable que plus d'un siecle les reconnoisse. Cét homme a mis d'honnestes hommes au monde, il faut avoir égard à luy. S'il n'a point de merite, ses fils en ont. Cét autre est d'une maison où il y a eu de grands personages, quel qu'il soit, il est raisonnable qu'il se ressent de leur gloire, & que comme lieux sales éclairez du Soleil, ces faineants, qui n'ont point de clarté propre, prennent quelque lumiere de celle de leurs predecesseurs.

CHAP.  
XXXI.

Je veux en cet endroit prendre la defence des Dieux. Car on demande ordinairement, Que vouloit dire leur providence de faite regner Arideus ? Pensez-vous que ç'ait esté à luy qu'elle ait donné ce Royaume ? C'a esté à son pere & à son frere. Pourquoi a-t-elle mis l'Empire du monde entre les mains de Caius Cesar, homme insatiable de Peffusion du sang humain, & qui le regardoit couler avec vne contenance si émeüe & si passionnée, qu'il faisoit croire que volontiers il eust ouvert

la bouche pour le recevoir ? Croyez-vous donc que ce fut à luy que l'Empire fut donné ? Ce fut à Germanicus son pere, à son ayeul, à son bisayeul, & à plusieurs autres de moindre condition, mais non de moindre merite, qui les auoient precedez en cette maison. Pensez-vous, quand on fit Mamerus Scaurus Consul, qu'on ne sceut pas bien son exercice ordinaire de boire les mois de ses seruantes ? Et luy-mesme le dissimuloit-il ? N'estoit-ce pas son plaisir qu'on le reconnust tel qu'il estoit ? Il me souuent d'auoir oüy reciter en beaucoup de compagnies, & louer en sa presence vne rencontre qu'il fit contre soy-mesme. Voyant vn iour Asinius Pollio couché de son long, il luy dit avec vne parole deshonneste, qu'il luy feroit vne chose qu'il prenoit plus de déplaisir qu'on luy fit. Et comme il reconnut que Pollio s'en picquoit, il le paya de cette réponse ; Tout le mal que j'ay dit soit sur moy & sur ma teste. Il en a fait luy-mesme le compte beaucoup de fois. Et toutes fois vn homme de qui tout le monde scauoit l'ordure, & la vilenie, & qui luy-mesme la publioit, n'a point laissé d'estre honoré du Consulat. Il a veu porter les Verges deuant luy, & a esté assis au Tribunal. La raison est, qu'il est impossible de se rememorer ce vieil Scaurus Prince du

Senat, & laisser dans la poussiere ceux qui sont sortis de luy.

CHAP.  
XXXII

Et comme il y en a que les Dieux traitent favorablement en consideration de leurs peres, ou de quelques predecesseurs plus éloignez; il y en a aussi à qui ils font des graces particulieres pour le merite qui doit estre long-temps après eux en quelques-uns de leur posterité. Car ils scauent toute la suite de leur besongne, du commencement iusques à la fin, & rien ne doit aduenir qui ne leur soit present. De nous, ce qui nous en paroist nous semble sortir de dessous terre, & nous sommes surpris comme d'un accident inopiné quand il arriue des choses qu'il y a long-temps qu'ils acheminent, & qu'ils tiennent en leurs mains. Ils font ceux-cy Rois, parce que leurs predecesseurs ne l'ont pas esté, parce qu'ils ont estimé, que le commandement sur leurs passions leur estoit vn empire souuerain, parce que la justice & la temperance ont esté leurs sceptres & leurs couronnes, & qu'au lieu de vouloir estre seruis par la Republique, ils n'ont point imaginé de plus glorieuse domination que de se dédier à la seruir. Ils les font Rois, parce qu'en leur race il y a eu quelque homme de bien, qui a eu l'ame au dessus de la fortune, qui en vne dispute civile s'est laissé vaincre, afin que l'utilité publique

vainquit. Que pour l'amour de luy cét homme qui en est sorty, commande; non qu'il le puisse, ny qu'il le sçache mieux faire, mais parce qu'un autre l'a meritè pour luy. Il est si contrefait, qu'il sera peut à voir; & tant plus il sera paré, tant plus il sera laid. Je sçay bien qu'on dit que ie suis vn aueugle & vn temeraire, qui ne sçay pas le rang qu'il faut baillet aux gens de bien. Qu'on en croye ce que l'on voudra! Je sçay que ie fais vne grace à l'un, & que ie paye à l'autre vne chose que ie luy dois il y a long-temps. D'où connoissent-ils celuy-cy, qui ne pense qu'à fuir la gloire qui le suit, qui portè aux dangers le visage que les autres en rapportent, & qui n'a iamais de considerations particulieres qui le separent du bien public? Où est-il? qui est-il? Ce n'est point chez moy qu'on fait papier de mise & de recepte. Je sçay à qui ie dois. Aux vns ie suis long à payer; aux autres ie baille par auance, comme l'occasion se presente, où que ie vois qu'il est expedient pour le bien de mes affaires.

Je feray donc quelquesfois du bien à un ingrat, mais non pas pour l'amour de luy! Mais quoy, si vous ne sçavez s'il est ingrat ou non, comment ferez-vous? Attendez vous que vous le sçachiez, ou si vous craignez de laisser passer l'occasion

qui s'offre de l'obliger. Attendez, il y va du temps; car, comme dit Platon, la pensée de l'homme n'est pas chose bien pensable. A n'attendre point, il y a du hazard. Je répons à cela, que nous ne recherchons jamais trop exactement une certitude; mais parce que c'est chose qui n'est pas bien aisée à trouver que la vérité, nous nous contentons de suivre ce qui nous en apparoît. Toutes les actions de la vie vont par ce chemin. C'est ainsi que nous semons, ainsi que nous nous mettons sur la mer, que nous allons à la guerre, que nous nous marions, que nous élevons des enfans; encorés que tout cela n'ait rien de certain en leur événement.

Pour nous appeller à quelque entreprise, il suffit de nous y montrer de l'espérance. Car qui voudroit baillet caution à celuy qui seme, que sa récolte sera bonne; à celuy qui se met sur la mer, qu'il fera son voyage; à celuy qui va à la guerre, qu'il vaincra; à celuy qui se marie, qu'il aura une femme de bien; & à celuy qui veut estre pere, que ses enfans luy donneront du contentement. Nous suivons la raison, & non pas la vérité. Nous ne laisserons gueres de marques de nostre vie; si nous n'entreprenons que ce que nous serons assurez qui nous doive réussir. Ba la dispute de ces vray-semblances, qui ne

tirent l'un d'un costé, l'autre de l'autre, ie ne projecteray point d'en gratifier vn qui en apparence me donne opinion qu'il ne sera point ingrat.

Mais ne peut-il pas arriuer qu'un homme que vous aurez gratifié comme homme de bien se trouuera méchant, & qu'au contraire vn autre que vous aurez rejetté comme méchant se trouuera homme de bien ? Nous nous fions aux apparences des choses qui n'ont point de certitude, & y sommes trompez le plus souuent. Qui en doute ? Je youdrois bien auoir quelque chose de plus clair pour me conduire, mais ie n'en trouue point. Il faut que ie suiue la verité sur cette piste, comme sur la plus apparente. Il est vray que ie n'y entrecray pas, que ie ne l'aye bien considérée auparavant. Car il se peut bien faire aussi qu'en vn combat ie tueray vn amy que ie prendray pour vn ennemy, & ne frapperay point celuy qui sera du party contraire, parce que ie penseray qu'il soit du mien. Mais ce ne sont pas des choses qui arriuent tous les iours; & quand cela seroit, il n'y a point de ma faute, parce que j'ay fais l'un & l'autre contre mon intention. Si ie sçay qu'un homme est ingrat, ie ne luy feray point de plaisir. Mais si il m'a surpris, il est autre que ie n'auois pensé. En cela il n'y a point de ma faute.

CHAP.  
XXXIV.

Le luy ay fait plaisir, parce que ie pensois qu'il fut homme d'honneur. Ouy, mais si vous avez promis à quelqu'un de luy faire plaisir, & qu'après vous trouviez que c'est un ingrat, le luy ferez-vous, ou non? si vous le faites sciemment, vous faillez, parce que vous faites plaisir à vne personne à qui vous n'en devez point faire. Si vous ne le faites, vous faillez aussi, parce que vous ne faites pas ce que vous avez promis. Voicy vn scrupule qui vous donne dequoy ronger vos ongles, & fait courre fortune à la présomptueuse maxime que vous tenez, que jamais le sage ne se repent de ce qu'il a fait, que jamais il n'y trouue à redire, & jamais ne change d'avis. Le sage ne change point d'avis, tant que les choses demeurent en l'estat qu'elles estoient quand il les a prises. Aussi n'est-il point capable de se repentir, parce qu'alors il ne se pouuoit mieux faire que ce qu'il a fait, ny mieux resoudre que ce qu'il a resolu. Au demeurant, quoy qu'il entreprenne, ce sera toujours avecque cette condition, pourueu qu'il n'arriue point d'empeschement. Aussi disons-nous que tout luy réussit, & que rien n'eniens contre son opinion; parce qu'en son ame il a toujours bien présumé qu'il luy pouuoit arriuer quelque chose qui gasteroit l'execution de ce qu'il entreprenoit. C'est

une assurance de vous ; de se répondre de la fortune. Le sage a toujours deux succez devant les yeux. Il sçait ce que l'erreur peut sur toutes les choses du monde, comme tout y est malheureux, & combien les meilleurs conseils ont ordinairement de mauuetes, qui se bandent à les faire condamner en l'éuenement. Il marche après le sort avec vn pas suspendu, comme en vn chemin glissant. Mais quelque incertitude qu'il y ait aux choses, il n'y a iamais que de la uertu de en soy. Et estte condition, qu'il n'oublie en rien quoy qu'il fasse ou qu'il propose, l'empesche tousiours de tomber.

Y ie vous ay promis vn plaisir, mais c'est pour ce qu'il ne suruient rien qui m'en doine empescher. Car que sera-ce, si ce que ie vous ay promis ma patrie me le demande? si il se fait vne ordonnance par laquelle ce que ie vous ay promis soit défendu? Ie vous ay promis ma fille; mais depuis j'ay sçeu que vous estiez estrangier. Il ne peut d'oc y auoir d'alliance entre nous. Ma deffense est la loy qui me le deffend. Mettez les choses cōme elles estoient quand ie vous ay fait ma promesse, & si ie ne la vous tiens, ie n'empeschepoint que vous ne m'appelliez méchant & ruyneux; comme sil vous plaira. Autrement y par le changement qui est arriué, ie suis quitte de ma parole, & aux mesmes termes que j'estois auant que vous l'auoir

CHAP.  
XXXV

donnée. Le vous ay promis de plaider  
 vostre cause; mais depuis i'ay sçeu qu'il y  
 va de l'interest de mon pere. Il vous ay  
 promis d'aller aux champs avecque vous;  
 mais on m'asseure que tout est plein de  
 voleurs pas les chemins. Je deuois me  
 trouver à vne veüe avecque vous; mais  
 mon fils est malade, mais ma femme  
 est en travail d'enfant. Pour tenir ma pe-  
 role engagée, il faut que tout soit comme  
 il estoit quand ie vous ay promis. Or quelle  
 plus notable mutation peut il arriver, que  
 de vous auoir trouué ingrat, & méchant,  
 contre ce que ie m'en estois persuadé? Je  
 pensois vous donner quelque chose; par  
 l'opinion que j'auois que vous eussiez du  
 merite; mais ie vous la refuseray, parce que  
 ie vois bien que vous n'en auez point; &  
 peut-estre me fâcheray-je encores avecque  
 vous, pour m'auoir si vilainement abusé.

CHAP.  
 XXXVI.

Si est-ce que deuant que de m'abandon-  
 ner, ie considereray ce que la chose peut  
 valoir. Sa mesure me donnera conseil.  
 Si elle est petite, ie la vous donneray,  
 non parce que vous la meritez, mais  
 parce que ie vous l'ay promise. Et ne  
 vous la donneray pas comme un present;  
 mais ie penseray qu'il faut tenir ma  
 parole, & me mordray le doigt pour le  
 souuenir de n'y retourner pas. Je seray  
 bien aise qu'il m'en coûte quelque chose,

afin qu'une autre fois ie ne fois pas si leger  
 à promettre. Cela me servira de baillon.  
 Si elle est grande, ie me garderay bien,  
 comme disoit Mezenas, de faire chose  
 de quoy ie fois blasme plus d'une fois; car  
 ie feray comparaiſon de l'un à l'autre.  
 C'est quelque chose de tenir sa promesse,  
 mais aussi est-ce beaucoup de ne donner  
 point à un qui en soit indigne. Toutes-  
 fois il en faut considerer l'importance.  
 Si c'est peu de cas, il faut auoir patience.  
 Mais s'il m'en peut reuenir quelque dom-  
 mage, ou que ce soit vne chose qui me  
 puisse faire rougir, i'aimé mieux m'excu-  
 ser vne fois de l'auoir refuse, que toute ma  
 vie de l'auoir donné. Le tout est de sca-  
 uoir combien j'estime ma parole; & non  
 seulement ie ne bailleray point ce que i'au-  
 ray promis mal à propos, mais qui plus est,  
 ie me feray rendre ce que ie n'auray pas  
 bien donné. Un homme n'est pas sage qui  
 a esté surpris en vne promesse, & pense  
 estre obligé de la tenir.

Philippe Roy de Macedoine auoit en son armée un soldat, vaillant homme, & qui auoit bien seruy en beaucoup d'occa-  
 sions, à cause dequoy le Roy luy donnoit  
 beaucoup de choses; & le reconnoissant  
 d'une ame venale, il ne cessoit de luy lais-  
 ser aller quelque petit present, pour l'en-  
 gager toujours davantage son affection.

CHAP.  
 XXXVII.

Il arriva que ce soldat estant sur vn nauire  
 qu'il se perdit; fut jetté sur les rochers d'un  
 homme du pais, qui tout aussy tost qu'il  
 fut aduertý de cét inconuenient, courut  
 au riuage, où le trouuant mal mené com-  
 me il estoit, il le recueillit, le fit apporter  
 en sa maison, luy quitta son lit, le fit panser  
 six vn mois à ses depens, & enfín après  
 pouoir bien remis, luy donna moyen de  
 s'en retourner. Ce soldat en disant adieu  
 deuoit faire son hoste tout d'or, & ne luy  
 demander point plus long terme que de se  
 voir après de son Prince. Or à la premie-  
 re oçcasiõ qu'il eut de parler à Philippo,  
 il ne faillit pas de luy faire le discours de  
 son naufrage, & sans luy parler du secours  
 qu'il auoit receu, il luy demanda au bout  
 du compte les biens d'vn certain homme,  
 qu'il luy dépeignit comme il vouloit. Ce  
 certain homme, estoit ce mesme hoste  
 qui pouoit si bien reueir & si bien traicté.  
 Les Rois sont bien souuent contrainctz de  
 fermer les yeux quand ils donnent, prin-  
 cipalement entre les necessitez de la guer-  
 re, où il y a danger de mécontenter les de-  
 mandeurs. La iustice d'vn homme ne  
 peut pas resister à tant de cupiditez qui  
 ont les armes à la main. Aussi n'est il pas  
 possible d'estre bon capitaine, & d'estre  
 homme de bien tout ensemble. Comment  
 seroit-il possible de saouler tant d'humors

personnellement affectez. **Q**ue leur demeriteroit-il si chacun auoit le sien ? Cette consideration fit accorder à Philippe ce que le soldat luy demandoit. Le pauvre homme se voyant hors de sa maison, ne fit pas comme quelque sot, qui eût pensé qu'on luy eust fait grace de ne l'auoir pas donné luy-mesme. Il en escriuit à Philippe, en peu de paroles, & librement. Cette lettre le mit tellement en furie, qu'à peine eût-il loisir de la lire pour commander à Pausanias qu'il fist rendre le bien au premier maître, & que le soldat fust marqué au front de lettres qui portassent témoignage de son crime. Et certainement il meritoit mieux que ces lettres luy fussent grauées dans les os, que marquée simplement sur de front, pour auoir esté si malheureux de vouloir requiure son hoste dans la mesme misere d'où il l'auoit tiré. Mais nous parlons du chastiment qu'il meritoit. Quoy que c'en soit, il n'y a point de doute qu'il ne le falust priuer de ce que par vne injure si remarquable il s'estoit efforcé de posseder. Et pour ce qui est de la punitiõ, qui est ce qui auroit compassion d'un homme qui a commis vne chose pour laquelle personne ne peut auoir pitié des miserables ?

**Philippe** en vous peut donner ce qu'il vous a promis, qu'il ne fasse non seulement vne injustice, mais vn acte abominable.

CHAP.

XXXVIII

& que par mēme moyen il ne forme le riuage à tous ceux qui iamaïs courront fortune sur la mer. Mais n'importe; vous voulez qu'il le fasse, parce qu'il vous l'a promis. Ce n'est pas legereté de quitter vne erreur quand on l'a reconnue. On a plütoſt fait d'auouer franchement qu'on a eſté trompé; & qu'on ne pensoit pas que la chose allast de cette façon. C'est la rigueur d'une opiniastreté trop folle & trop presomptueuse, de dire bien ou mal; il faut que cela soit, puis que ma parole y est. Il n'y a point de honte, quand la chose change, de changer d'aduis. Mais ie veux que Philippe Peust faire iouir de ce bien qu'il vouloit auoir acquis par son naufrage. N'eust-ce pas eſté vne interdiction generale d'eau & de fen à tous ceux que la fortune eust iamaïs fait tomber en quelque inconuenient? Il vaut bien mieux, dit Philippe, que tu te promesses par mon Royaume avecque ton inscription; où chacun lira que ie veux que l'hospitalité soit sacrée, & que ie n'entends point que ce soit vn crime capital aux terres de mon obeïſſance de recueillir les personnes affligées en sa maison. Te ne ſcaurois faire mettre cette declaration sur table de bronze où elle fust plus authentiquement que sur ta peau.

non ayant promis vingt-cinq ou trente escus à quelqu'un, que depuis il ne trouua pas tel qu'il pensoit; s'opiniastra-t-il contre l'aduis de ses amis, à les luy prester, parce qu'il les luy auoit promis) Premièrement, la consideration d'un prest est autre que d'un bienfait. Quand vous avez presté, si on ne vous rend, vous avez moyen de vous pouuoir par Iustice. Si son bien est de mise, vous y entrez pour vostre part. Un bienfait se perd tout à la fois, & tout à fleur. En puis l'un est le trait d'un mauuais homme, & l'autre d'un mauuais ménager. Ne croyez pas que Zenon mesme, si e'eust esté quelque somme d'importance, se fust opiniastré à la luy prester. C'estoit vingt-cinq ou trente escus. Ne luy pouuoit-il pas suruenir vne maladie où il les auroit dépensez? C'est le moins que peut valoir l'honneur de tenir sa parole. Je vous ay promis d'aller souper chez vous, quelque froid qu'il fasse. Mais s'il neige, c'est vn marché à part. Je vous ay promis de me trouuer à vos fiançailles. Je ne laisseray pas d'y aller pour quelque indisposition; mais si i'ay quelque acccez de fièvre, ie suis dispensé d'y aller. Je vous seray caution, puis que ie vous l'ay promis; mais si la somme n'est liquidée, ou s'il se faut obliger par escrit, ie n'en feray rien. En toutes promesses, cette condition est en-

tenduë. Si ie puis, Si ie dois Remettez-moy les choses comme quand ie vous fis ma promesse, il est raisonnable que ie la tienne. Si depuis il est suruenü quelque chose, & que ie vous manque, vous ne vous pouuez plaindre de moy. Puis que la condition est changée, pourquoy ne puis-je changer d'aduis? Faites que les choses soient de mesme, pour moy ie suis tousiours ce que j'estois. Nous ne sommes pas mis à l'amende toutes les fois que nous ne comparoissions pas à quelque assignation. Il y a des fautes qui ont des excuses receuables.

CHAP.

XL.

Cette réponse peut seruir aussi pour la question que ie vais proposer. Si de quelque façon que ce soit, il faut tousiours rendre vn plaisir qu'on a receu; Je dois bien auoir la volonté bonne, mais quelquefois il se peut faire que la grandeur de celuy qui m'a fait plaisir, ou ma petitesse m'oste le moyen de la témoigner. Car qu'est-ce qu'on peut rendre à vn Roy? Que peut-il venir d'vn pauvre homme, qui soit digne d'vn grand Seigneur? veu mesmes qu'il en est de cette humeur, que iamais ils ne sont las d'accumuler vn bienfait sur l'autre, & prendroient pour injure qu'on se voyüst reuancher. Avec ces gens-là que scauroit-on faire autre chose, que vouloir? Ce n'est pas vne excuse legitime pour refuser vn bienfait, que d'alleguer qu'on n'a pas rendu

le premier. Je le prendray d'aussi bon cœur qu'il me sera donné, & ne refuseray point à celuy qui me fait l'honneur de m'aimer d'estre vn sujet capable de donner de l'exercice à sa bonté. Qui ne prend point le second bienfait, n'est pas bien aise d'auparavant receu le premier. Je ne me reuanche pas. **Qui importe à Il ne tient pas à moy.** Je le ferois, si j'en auois eu l'occasion ou le moyen. Il auoit l'vn & l'autre quand il m'a fait plaisir. Est-il homme de bien, ou méchant? S'il est homme de bien, j'ay bonne cause. S'il est méchant, ie ne dispute point avec luy. C'est aussi à mon aduis, vne chose qu'il ne faut pas faire, que de se hasarder de se reuancher contre la volonté de ceux qui nous ont obligez, ny de les presser de prendre. Ce n'est pas bien rendre la pareille, que de forcer vn homme à reprendre malgré luy, ce que vous avez receu de vostre bon gré. Il y en a qui n'ont pas si tost receu quelque petit present qu'on leur fait, qu'ils n'en renuoyent aussi-tost vn autre mal à propos, tât ils ont de peur qu'on ne pense les auoir obligez. C'est faire vn affront à vn present que de le rendre si-tost, & par précipitation de la reuanche montrer qu'on n'en estime point l'obligation. Il se peut encores offrir vne autre occasion où ie ne rendray point vn bienfait, encores que j'en aye le moyen. Ce sera quand ma reuanche me

feroit plus de mal que de bien à celuy à qui se la ferois, & que se m'incommoderois beaucoup pour bailler une chose, dequoy il ne feroit gueres accommodé. Quoy que c'en soit, qui se dépesche de rendre, n'a pas l'esprit d'un homme reconnoissant, mais d'un débiteur: Et pour le dire en un mot, toute impatience de payer montre qu'on ne doit pas de bon cœur; & qui ne doit pas de bon cœur, est ingrat.





# SENEQVE,

D E S

## BIENFAITS.

### LIVRE CINQVIE'ME.

**PREMIER** E pensois auoir acheué dans CHAP.  
 les quatre premiers liures ce I.  
 que ie m'estois proposé de trait-  
 ter, parce que j'y auois dis-  
 couru de la façon de faire plaisir, & de le  
 receuoir, qui sont les deux poincts en  
 quoy la chose consiste. Ce que ie fais de  
 plus, le sujet ne me le demande pas, ie le  
 luy baille. Je sçay bien que ie deurois aller  
 où il me meine, & non pas où il me  
 conuie, parce qu'autrement il ne cessera  
 iamais de naistre quelque chose, plustost  
 non necessaire que superflüë, de qui la  
 douceur me prouquera l'esprit. Mais  
 puisque vous le voulez, continuons, &  
 après la matiere principale, dépeschons

ce qui en approche, bien qu'il n'y soit pas attaché. Si nous ne gagnons nostre peine, au moins il y a de l'apparence que nous ne la perdons pas. Et puis vous estes d'une humeur, que vous ne voudriez jamais oïr parler d'autre chose que de bienfaits, tant vous y estes porté par l'inclination de vostre bon naturel. Je ne vis jamais homme ny si disposé à faire plaisir, ny qui fasse plus de cas de ce qu'on luy donne, pour petit & considérable qu'il soit. Vostre bonté vous a fait venir à ce point, qu'il vous est avertis qu'on vous oblige quand on fait plaisir au premier venu. Si vous estiez receu à payer pour les ingrats, ce seroit vostre ambition de les acquitter, tant vous avez peur que quelqu'un ne se repente d'avoir fait plaisir. Vous cherchez si peu de gloire au bien que vous faites, & avez tant d'égard au contentement de ceux que vous obligez, que si vous faites quelque chose pour quelqu'un, vous la faites d'une sorte, qu'elle a plustost apparence de revanche que de bienfait. C'est ce qui vous en fait recueillir plus que vous ne voulez, parce que les bienfaits ont cela de commun avecque la gloire, qu'ils suivent ceux qui les fuyent, & que ceux qui en faisant plaisir ont eu moins de soin qu'on les reconnoisse, sont ordinairement ceux qu'on voit les mieux re-

connus. Quelque ingratitude, quelque dissimulation qu'il y ait eue aux plaisirs qu'on a receus de vous, si vous n'en faites d'autres, il ne tient qu'à vous en demander. C'est vne patience qui ne se trouve qu'en vn homme de bien, & en vne ame vraiment genereuse, de supporter d'un ingrat si long-temps, qu'on luy donne occasion de se changer. Et de fait il en arrive ainsi le plus souuent. Quand on ne se picque point trop tost contre les vices, ils perdent cette vehemence que l'aigreur auroit irritée, & à la fin se laissent accabler à la vertu.

L'on dit communément vne chose qui est fort à vostre goust; Qu'il est vilain d'estre vaincu de courtoisie. Et toutes-fois on doute si elle est veritable. Et pour moy ie trouue que la question vaut bien d'estre debatue, & qu'il n'y a pas si peu de difficulté que vous pensez. Il n'y a iamais de honte de ceder aux choses où il est honneste de combattre, pourueu qu'on se quitte point les armes, & qu'on ne demorde point de l'enuie de vaincre, on ne peut iamais estre vaincu. Tous ceux qui ont mesme intention en l'entreprise de quelque chose, n'ont pas ny mesme moyen, ny mesme force en l'execution. La fortune, à qui appartient le succez des choses les mieux deliberées, ne se partage pas à

CHAP.  
II.

chacun également. Pourveu que la car-  
 riere soit honorable, encors que quel-  
 qu'un qui sera mieux en jambes nous passe,  
 ce nous est toujours du merite d'auoir  
 couru. Il n'est pas de cecy comme des  
 courses publiques, où la palme fait la de-  
 claration de la victoire, encors qu'en cel-  
 les-là mesmes ceux qui font le mieux, ne  
 sont pas quelquefois ceux à qui la fortune  
 laisse emporter le prix. Quand il est que-  
 stion d'un office, où deux apportent cha-  
 cun ce qu'ils peuvent de leur costé, s'il  
 y en a vn de qui la condition soit si bonne  
 qu'il ne puisse rien entreprendre que ses  
 moyens ne luy permettent d'executer, &  
 que l'autre extrêmement redevable, n'ait  
 dequoy faire sa reuanche pareille au plaisir  
 qu'il a receu, ny peut-estre dequoy se re-  
 uancher du tout, mais que cependant il  
 ait la volonté bonne, & l'esprit conti-  
 nuellement bandé à s'acquitter, il est aussi  
 peu vaincu que celuy qui l'épée au poing  
 veut mourir avecque ce contentement,  
 que l'ennemy ait pû auoir sa vie, mais  
 non pas l'auantage de le faire retirer. Vn  
 homme de bien n'est point sujet à cette  
 vergogne que vous dites d'estre vaincu.  
 Car il ne se rend iamais, iamais il ne re-  
 nonce à la querelle, mais immuable jus-  
 ques au dernier soupir, il demeure sur sa  
 posture, & croit qu'à la verité on luy a fait

beaucoup de plaisir, mais qu'il n'auoit pas volonté d'en rendre moins.

En Lacedemone le Pancrace & le Ceste CHAP.  
III.  
estoyent deffendus, parce que ce sont des combats où la victoire consiste en la confession du vaincu. De plusieurs coureurs, celuy qui le premier est au bour de la carriere passe les autres de vitesse, mais non pas de courage. Vn lutteur que trois fois on a porté par terre, perd bien le prix, mais il n'est pas pourtant tenu de le bail-  
ler luy mesme à son ennemy. Ce peuple qui ne se proposoit rien avecque sans d'ambicion que d'estre inuincible, ne vou-  
lut point permettre de combats, où le vaincu fust luy mesme contraint de pro-  
noncer l'artest de sa honte, & de faire donner la palme aux victorieux. Ce que  
l'on fait pour la police d'une Republique,  
est generalement obserué par tous ceux  
qui aiment l'honneur; c'est de se resoudre  
de n'estre iamais vaincus. Vne grande  
ame, quoy qu'elle arriue à son desauantage,  
ne voit iamais rien au dessus de soy. C'est  
pourquoy on ne dit point que les trois  
cens Fables furent vaincus, mais bien  
qu'ils furent tuez; que les Cartaginois  
vainquirent Regulus, mais qu'ils le pri-  
rent, & ainsi de tout homme à qui la  
fortune n'a point abbattu le courage, de  
quelque pesanteur qu'elle se laisse tomber

sur luy. Il en est de même aux bienfaits. Il est vray qu'il a bien receu d'autres plaisirs, en plus grand nombre, & de plus grande importance que ceux qu'il a faits; mais il n'est pas vaincu pourtant. Si vous calculez la mise & la recette, il pourra y avoir quelque chose plus d'un costé que de l'autre; mais si vous considérez les volontez (comme à la verité c'est ce qui est considerable) & non autre chose, la palme se trouvera si bien disputée, que vous ne sçaurez à qui l'adjuger. Car quand deux se sont battus, desquels l'un a force coups, & l'autre quelque égratignure seulement, on ne laisse pas de dire, qu'ils n'ont rien eu l'un de l'autre, encors qu'il y en ait un qui semble auoir esté plus malmené.

CHAP.

IV.

Il faut donc conclure, qu'en matiere de bienfaits, pourueu qu'un homme se reconnoisse redevable, & qu'il ait la volonté disposée à la reuanche, & porte le courage où les moyens ne peuvent aller, il est impossible qu'il soit vaincu. Puis qu'il a cette genereuse resolution, qu'il y demeure ferme, & que par des demonstrations exterieures il la fait paroistre en toutes les occasions qui se presentent, qu'importe qu'il ait receu quelque peu plus qu'il n'a donné. Vous avez moyen de donner beaucoup, & de moy tout ce que ie puis,

c'est de recevoir. La fortune est pour vous, la bonne volonté est pour moy. Je suis en pourpoint, & vous armé de toutes piéces; mais pour cela vous n'emporterez rien du mien. La courtoisie est donc vne querelle où il n'y a moyen de vaincre personne, parce que chacun a de l'affection autant qu'il en veut avoir. Car s'il y a de la honte à ne pouvoir rendre autant qu'on a reçu, il ne faut donc rien prendre des grands Seigneurs, que leur condition a mis au delà de toute reuanche. Il ne faut rien prendre des Roys, ny des Princes, que la fortune fait trop grands pour recevoir si peu que nous auons moyen de leur donner. Si ce n'est que nous leur voulions mettre en compte les seruites que nous sommes capables de leur faire, & la disposition vniuerselle que nous apportons à leur obeyr; comme de fait tout ce qu'ils ont de grandeur n'est basti que là dessus. Il est aussi des hommes que la sagesse a tellement dépoüillez de toutes sortes de desirs, & rendus contempteurs si magnanimes de la vanité du monde, qu'il n'est pas possible à la fortune mesme de les obliger. Si Socrate m'a fait plaisir, quel moyen auray-je de me reuancher enuers luy? Comment feray-je avecque Diogenes, qui tout nud regardoit l'éclat des richesses les plus magnifiques aussi dédaigner.

gneusement que de fumier, & qui à son jugement, & de tous ceux qui n'auoient point de taye deuant les yeux, marchoiens sur la teste de celuy qui auoit le monde à ses pieds? Il auoit plus que celuy qui auoit tout, parce qu'il pouuoit refaire plus qu'Alexandre n'estoit capable de donner.

CHAP.  
V.

Ces gens-là ne nous font point de honte de nous surmonter en bien-faits. Si ie ne blesse point vn homme invulnérable, ie n'en ay pas moins de valeur. Le feu ne brûle pas moins, pour auoir rencontré quelque matiere qui n'est point brûlable. Ny le fer, pour ne couper pas vne pierre, ou quelque autre chose qui n'est point divisible, n'a pas moins la vertu de couper. I'en dis de mesme d'vn homme qui a la volonté disposée à reconnoistre. Ce ne luy est point de honte d'estre vaincu de bienfaits, quand la fortune ou la vertu de ceux qui luy ont fait plaisir, est telle, que les reuanches trouuent la porte fermée chez eux. Pour le pere & la mere, il y a de l'apparence qu'ils nous peuuent vaincre. Car en l'âge où nous les trouuons seules, & que nous n'auons pas le jugement de comprendre le bien que nous en receuons, nous leur voulons mal. Et puis comme le temps, qui meurt toutes choses, nous a fait reconnoistre que ce qui

nous

nous les faisoit haïr; nous les devoit faire aimer; & que toutes leurs vigueurs estoient des diligences nécessaires pour tenir en bride les mouvemens inconfiderez de nostre icorneille; à cette heure-là nous les perdons. Il y en a peu qui vivent si long-temps, qu'ils puissent le vray contentement qu'il y a d'avoir des enfans. La plupart n'elles sentent que par la charge qu'ils en reçoivent. Et toutesfois ce n'est point chose honteuse qu'un fils soit vaincu de Bienfaits par son pere. Mais pourquoy seroit elle honteuse du pere, puis qu'elle ne l'est d'homme du monde? Il est des personnes à qui nous sommes égaux & inégaux. Égaux en affection, qui est la seule chose qu'ils nous demandent, & la seule aussi que nous leur promettons. Inégaux en fortune; qui peut bien empescher la volonté que nous avons de reconnoître, mais non pas nous faire rougir comme vaincus. Pourvu qu'on suive, il n'y a point de deshonneur à n'atteindre pas. Nos affaires sont quelquefois d'une façon, que devant que de payer la premiere dette; il faut faire un second emprunt. Et il ne faut point avoir honte de devoir des choses que nous ne pouvons pas rendre; parce que nous sçavons bien qu'il ne tiendra pas à nous, & que si nous en sommes empeschez, ce sera pour quelque incom-

modéré de pain nous en estant le moyen.  
 Quoiqu'il en soit, nous ne serons point  
 vaincus en affection, & si nous aurons point  
 honte de l'estre en des choses qui ne sont  
 pas en nostre puissance. Nous ne de-  
 vons Alexandres se glorifier d'ingratitude  
 que d'ailleurs personne ne l'ait point en

CHAP. bienfaits. Ce n'est pas un toliangie qu'il

VI. deust imputer à l'obéissance des Macedo-  
 niens, des Grecs, des Cares, des Perses,  
 & de tant d'autres peuples réduits sous son  
 Empire, depuis un coin de la Thrace jus-  
 ques aux derniers bords de la mer d'oc-  
 cident; puis que Socrate le fit aussi bien que  
 soy; & que Diogenes mesme le vainquit.  
 Je dis qu'il le vainquit. Pourquoi n'au-  
 rons nous point qu'à la honte de son ambition élève  
 au dessus de toutes les hauteurs de la terre,  
 si luy fit voir un homme à qui il ne pouvoit  
 ny rien prendre, ny rien donner. Le Roy  
 Archelaüs pria Socrate de le venir trouver.  
 A quoy on dit qu'il fit réponse, qu'il ne vou-  
 loit point aller trouver un homme qu'il luy  
 pust faire plus de bien qu'il ne luy pou-  
 uoit rendre. Je ne sçay pas qui luy faisoit  
 tenir ce langage, car il estoit libre, de ne  
 rien prendre s'il ne vouloit. Et puis qu'il  
 commençoit le premier à faire plaisir, par-  
 ce qu'il venoit à la requeste d'Archelaüs,  
 & luy faisoit un plaisir de quoy il ne se pou-  
 uoit jamais acquitter. Tout ce que luy

pouvoit donner l'Archeleue & c'estoit de l'ar-  
 gent de l'argent, & de l'argent pouvoit recevoir l'o-  
 racle, de ne faire cas ny de l'or ny de  
 l'argent. Pourquoy donc euidit-il pour  
 de ne se pouvoit reuancher de ses sa-  
 moux. Que pouvoit-il recevoir de si grand  
 comme ce qu'il luy eust donné, de luy fai-  
 re voir un homme qui scauait que c'estoit  
 de la terre & de la mer, & qui estoit sur  
 la fronsie, de l'vne comme tousiours prest  
 ma passer à l'autre, & si eust ouuert les  
 yeux à ce Roy qui ne voyoit goutte en  
 plein midy, & qui scauoit si peu de secrets  
 de la nature, & que l'étonnement de voir  
 un eclipse de Soleil luy fit fermer son pa-  
 lais, & cacher le poil à son fils, comme s'il  
 eust été en conseil, ou qu'il luy fust surueu  
 quelque grand inconuenient, combien  
 luy eust-il fait de plaisir, s'il le fût allé trou-  
 uer dans les tenebres, où la peur l'auoit  
 enuoyé cacher, & luy eust dit: Sortez,  
 n'ayez point de peur. Ce que vous voyez  
 n'est pas une deffillance du Soleil, c'est  
 la rencontre de deux astres, parce que la  
 lune qui marche au dessous du Soleil, s'est  
 trouuée entre luy & nous, & nous en a fait  
 perdre la veüe. Quand elle ne le fait que  
 toucher en passant, elle n'en cache qu'une  
 partie. Quand son opposition est plus gran-  
 de, elle en cache davantage. Et si elle est  
 vne corps entier, & qu'à droite ligne elle

se trouue entre le Soleil & la terre , nous ne le voyons point du tout. Mais parce qu'ils font tousiours leur chemin d'une extrême vitesse , ils ne seront gueres en cette conjoinction , & tout incontinent se trouueront l'un d'un costé & l'autre de l'autre , & la terre sera éclaircie comme elle estoit. C'est vn ordre qui durera éternellement , & ne sera iamais siecle qui n'ait des iours limitez ; où par cette interposition de la Lune nous serons empeschez de voir , ou tout le soleil , ou vne partie de ses rayons. Attendez tant soit peu , vous le verrez desembarrassé de ce nuage , & luire aussi clair & aussi net qu'il estoit auparavant. Socrate n'auoit-il pas dequoy payer Archelatis , en luy enseignant à se conduire au gouvernement de son Estar ? Et sans en venir plus auant , que pouuoit donner Archelaüs , qui ne fût assez reconnu par le seul honneur que Socrate luy eût fait de le receuoir. Pourquoy donc est-ce que Socrate fit cette response ? sinon que cét homme , qui en paroles couuertes se mocquoit ordinairement des grands plürost que des autres , aima mieux se défaire d'Archelaüs par vn excuse qu'il prist à son aduantage , que de luy répondre quelque chose mal à son goust , qui l'auroit offensé. Il luy dit , qu'il ne vouloit rien prendre qu'il ne pût rendre , & peut-estre

qu'il eut peur qu'il ne luy falust prendre quelque chose contre son humeur, ou qui ne fust pas digne de luy. On dira que s'il ne la vouloit, il auoit moyen de la refuser; Quy, mais il encouroit l'indignation d'un Prince qui n'auoit pas sa colere reglée, & qui vouloit, quoy qu'il donnast, qu'on le receust avec honneur. Cela ne fait rien à nostre sujet que vous ne vouliez pas donner quelque chose à un Roy, ou que vous n'en vouliez rien receuoir. Les deux ne luy font pas moins d'injure l'un que l'autre; & mesmes, s'il est superbe, il se picquera moins de n'estre point craint, qu'il ne fera d'estre dédaigné. Voulez-vous sçauoir le vray sujet qui garda Socrate d'aller trouuer Archelaüs? Cet homme qui estoit si libre, qu'une ville libre ne le püst endurer, ne voulut pas se donner un maistre, & s'assujettir volontairement.

Je crois que nous auons assez traité cette question, s'il y a de la honte à estre vaincu de bienfaits. Ceux qui la font, sçauent bien qu'un homme ne peut se faire plaisir à soy-mesme. Car autrement ils eussent bien sçeu aussi qu'il n'y a point de honte d'estre vaincu par soy-mesme. Or il y a quelques Stoïciens qui demandent, Si on se peut donner quelque chose à soy-mesme, & si on est obligé de s'en acquiter.

CHAP.  
VII.

Ce qui, à mon avis, a donné sujet de mettre cette dispute en avant, c'est que nous disons ordinairement, je n'en scay gré qu'à moy, je ne me puis plaindre que de moy, j'en suis en colere contre moy-mesme; je m'en chastieray; je m'en veux mal, & plusieurs autres telles paroles, qui semblent s'adresser à quelqu'autre qu'à nous. Ils disent que si je puis faire chose qui me nuise, je puis aussi faire chose qui me profite. Et puis quelle raison y a-t'il que faisant quelque chose pour vn autre, on l'appelle bienfait, & que le faisant pour moy-mesme, elle ne porte pas le mesme nom? Pourquoy ne me feray-je obligé d'une chose que je me feray donnée, puis que si vn autre me faisoit donnée ie luy en serois obligé? Pourquoy ne craindray-je autant d'estre ingrat à moy-mesme, comme de viure patmy la crasse & les ordures, & par vne auarice extraordinaire me refuser pour la bouillie ou pour les habits. On parle aussi mal de celuy qui souffre vne vilenie en son propre corps, que de celuy qui fait marchandise de l'impudicité d'autrui. Comme on n'approuue pas vn cajoleur qui s'accorde à tout ce que dit vn autre, & ne trouue rien de si faux qu'il n'affirme pour luy faire plaisir; aussi n'estime-t-on pas vne personne qui se mire en soy-mesme, qui est

contenu de sa suffisance, & se veut faire croire qu'il est habile homme. Vn vicieux est aussi peu supportable quand il se fait soy-mesme la matiere de son intemperance, que quand il se donne carrière en quelque autre sujet. Quelle conquête plus glorieuse peut faire vn homme, que la sienne propre? Quelle domination plus loüable peut-il auoir que celle de ses passions? Il n'est point de peuple si barbare, & si peu capable de sujettion, de qui le gouvernement nous soit si difficile que de nous-mesmes? Platon a remercié Socrate de ce qu'il auoit esté son precepteur. Pourquoi ne peut aussi iustement Socrate se remercier de ce que luy-mesme il s'est enseigné. Marcus Cato disoit ordinairement, Si il te manque quelque chose, emprunte-le chez toy. A ce compte-là si ie me puis prester, pourquoy ne me pourray-je aussi donner? Il est vne infinité de choses où la façon de parler d'vn homme en fait deux ordinairement. Nous disons, Laissez-moy, ie me veux entretenir, &, Ie me titeray l'oreille. Si cela est, comme quelques-fois vn homme auroit sujet de se fâcher contre soy-mesme, ne peut-il pas avec autant de raison auoir sujet de se remercier? Ne se peut-il pas louer, puis qu'il se peut reprendre, & se faire bien, puis qu'il se peut faire mal? injure & plaisir sont

choses contraires. Si nous disons, il s'est fait injure; tout de mesme nous pouvons dire, il s'est fait plaisir.

CHAP. VIII. On ne se peut rien devoir à soy-mesme. Naturellement l'obligation procede la reuanche. Vn qui doit, presuppose vn qui a presté. L'vn ne peut estre sans l'autre, non plus qu'un mary sans femme; ou qu'un pere sans enfans. L'vn ne peut receuoir que l'autre ne donne. Ce n'est ny donner ny receuoir, que mettre vne chose d'une main en l'autre. Comme vn homme ne se porte point, encores qu'il fasse mouuoir son corps d'un lieu à l'autre; vn homme qui plaide sa cause, ne s'assiste point, & ne se peut eriger vne statue comme à l'auteur de son salut; vn malade qui s'est guery par le soin qu'il a eu de se gouuerner, ne s'en demande point de salaire; ainsi en toute autre chose, quand par nostre industrie nous nous sommes fait quelque bien, nous n'en deuons point de reconnoissance, parce que nous n'auons pas à qui la faire. Quand j'accorderois qu'un homme se peut donner quelque chose, ne la reçoit-il pas quand il la donne? Et quand j'accorderois qu'il peut receuoir quelque chose de soy-mesme, n'en fait-il pas la reuanche quand il la reçoit? On a son change sans aller hors de la maison, c'est vn nom illusoire qui ne fait

que passer. Celuy qui donne, est celuy  
 mesme qui reçoit; ce sont deux actions en  
 vn homme seul. Devoir, est vn mot qui  
 ne peut auoir lieu qu'entre deux person-  
 nes. Comment seroit-il donc en vn seul  
 homme, puis qu'ils s'acquiescent en s'obligeant.  
 Comme en vne boule il n'y a ny haut ny  
 bas, ny devant ny derriere, parce que le  
 mouvement change l'ordre, ce qui sui-  
 uoit, precede, l'orient deuiant l'occident,  
 se de quelque façon que tout aille, il re-  
 uient toujours en mesme point. Pensez  
 qu'il en soit ainsi de l'homme, faites luy  
 faire tant de tours qu'il vous plaira, ce sera  
 toujours luy; S'est-il blessé? il n'a contre  
 qui faire informer. S'est-il attaché? s'est-  
 il enfermé? il n'est point tenu d'en rendre  
 compte. Il s'est donné quelque chose;  
 mais au mesme temps il l'a renduë à celuy  
 qui la luy auoit donnée. On dit que ia-  
 mais la nature ne perd rien. Ce qu'on luy  
 oste d'vn costé, luy reuiet de l'autre.  
 Mais, ditez-vous, à quel propos vient cét  
 exemple pour la question mise en auant?  
 Je vous le diray. Faites compte que vous  
 estes ingrat, le bienfait pour cela ne se  
 perd point, il demeure à celuy qui l'a don-  
 né. Prenez le cas que vous n'en vouliez  
 pas prendre la revanche; Elle est desia  
 chez vous auant qu'on vous la fasse, vous  
 ne pouvez rien perdre. Ce qui vous est

vous est acquis. Le cercle tourne  
dans vous-mêmes; en prenant vous don-  
nez, en donnant vous prenez.

CHAP.  
IX.

Vous me direz qu'il se fait faire plaisir,  
& qu'il se le fait donc rendre. Les consé-  
quents d'où vous tirez cette conséquence  
n'est pas véritable; car personne ne se fait  
plaisir, mais obéit à l'inclination qu'il a  
de la nature de se procurer du bien, & de  
laquelle vient cette sollicitude extrême  
que nous auons d'éviter ce qui nous peut  
nuire, & de suivre ce qui nous peut pro-  
fiter. C'est pourquoy celui qui se donne  
quelque chose, n'est point libéral; celui  
qui se pardonne, point clement; ny point  
misericordieux celui qui a compassion de  
sa propre misere. Ce qui est fait enuery  
les autres est libéralité, elemence & misé-  
ricorde, est nature quand il est fait en  
nostre endroit. Le bienfait est vne chose  
volontaire; mais c'est vne chose que par  
force il faut faire, que de procurer nostre  
utilité. Plus vn homme fait de bien, plus  
il est en reputation d'estre libéral. Qui a  
iamais veu louer vn homme pour s'estre  
donné du secours, & s'estre deliuré de la  
main des voleurs? On ne peut se faire plai-  
sir, non plus que l'on ne peut se prestoy.  
S'il est vray qu'un homme se puisse faire du  
bien, c'est vne libéralité qui est en par-  
ticuelle action. Il ne peut se faire de

Compte de ses bienfaits. Comment donc  
 aura-t-il moyen de se reuancher, ou que  
 les reuanches de luy seront auant de nouuel-  
 les obligations. Comment pourra-t-il dif-  
 former. Il se presse ou il se rend, veu que  
 tout se passe en vne même personne. Le  
 titre s'istitue du petit, c'est en plaisir que le  
 subis fait. Si vne seconde fois ie m'en  
 tire, est-ce vn nouveau plaisir que ie me  
 fais, ou vne reuanche de celuy que ie me  
 suis déjà fait. Et puis quand ie vous ac-  
 corderay qu'un homme se peut faire plai-  
 sir, ie ne vous accorderay pas pourtant  
 qu'il se le doie. Pourquoi. Parce qu'en se  
 le donnant il se le rend. L'ordre d'un bien-  
 fait va de cette façon; on reçoit, on doit,  
 & puis on rend. Il n'y a point d'apparence  
 que nous nous puissions rien deuoir, parce  
 que nous faisons la dette & l'acquions  
 tout ensemble. Donner, deuoir, & rendre,  
 sont des actions qui se doivent faire par  
 deux personnes, par vne seule il n'y a point  
 de moyen.

Le bienfait, est bailler quelque chose pro-  
 fitable. Le mot de bailler presuppose vne  
 autre personne qui reçoit. Ne dirons-  
 nous pas qu'un homme seroit hors du  
 sens, qui diroit qu'il se seroit vendu quel-  
 que chose, parce que la vendition est  
 vne alienation & remise d'vne chose, &  
 du droit que nous y auons, sur vne

CHAP.  
X.

autre personne. Il est de donner comme  
 de vendre. C'est laisser partir quelque cho-  
 se de nos mains, & bailler à posséder à un  
 autre ce que nous auons possédé. On ne  
 se peut donc donner, de bienfait, puis  
 qu'on ne se peut rien donner de tout. Il  
 se fait un assemblage de deux contraires,  
 qui sont donner & recevoir. Et cepen-  
 dant il y a bien de la difference, quand on  
 les met l'un vis à vis de l'autre. Mais si  
 quelqu'un se fait plaisir à soy-mesme, à  
 cette heure-là donner & recevoir, qui sont  
 deux choses, n'en deviennent qu'une. Le  
 pense auoir dit il n'y a gueres, qu'il y a  
 des choses d'une certaine forme, que tou-  
 te leur signification s'en va hors de nous.  
 Je suis frere, mais c'est d'un autre. Car il  
 n'y a point de moyen qu'un homme soit  
 frere de soy-mesme. Je suis pareil, mais  
 c'est à quelqu'un. On ne peut parler de  
 comparer ny de joindre, qu'on ne s'ima-  
 gine plus d'une chose. Le bienfait le mon-  
 tre. Il y a aussi peu de moyen de se bien-  
 faire, que de se favoriser, ou d'estre de son  
 party. Cette matiere est assez fertile en  
 exemples, parce que le bienfait est un  
 rang des choses qui veulent de la pluralité.  
 Il est des choses tres-belles, tres-honne-  
 stes, & tres-excellentes, qui ne se peuvent  
 faire qu'en compagnie. On fait cas de  
 la bonne foy, comme d'une des cho-

ses autant utile que nulle autre au commerce des hommes, &c. cependant on ne dit point qu'un homme se soit gardé la foy.

Venons à cette heure à la dernière partie. Il faut qu'il doute quelque chose à celuy qui se reuanche, comme à celuy qui paye de l'argent qu'il doit. Or il ne coûte rien à celuy qui se reuanche à Perdre de soy-mesme, non plus que celuy ne gagne rien qui se fait bien à soy-mesme. Le bienfait & la reuanche ont vne reciprocation qui n'est point en vn homme seul. Celuy qui se reuanche, profite à son tour à celuy qui l'auoit obligé. Celuy qui se reuanche à soy-mesme, à qui peut-on dire qu'il profite? Et qui est celuy, quand il oit parler de bienfait & de reuanche, qui se s'en imagine l'vn en vn lieu, & l'autre en l'autre? Qui se reuanche enuers soy-mesme, se profite, & qui est l'ingrat qui n'a pas toujours esté disposé à le faire? Mais plustost qui est celuy qui se soucie d'estre ingrat, pourueu qu'il puisse faire son profit? Ils disent dauantage, Si nous nous deuons des remerciemens à nous mesmes, nous nous deuons aussi des reuanches. Or nous disons, Je me rends graces, de ce que ie ne me suis point marié avec vne telle, & de ce que ie n'ay point contracté d'amitié avec vn

relig. En faisant cela, nous cherchons de la gloire, & abusons des termes de vertueux, pour donner du mérite à nostre action. Vn bienfait peut bien estre fait, & n'estre pas rendu. Qui se fait bien à soy mesme, ne peut faire qu'il ne retire ce qu'il a donné. Ce n'est donc point vn bienfait. Vn bienfait se fait en vn temps, & la reuanche en l'autre. Ce qu'il y a en vn bienfait de plus estimable & de plus glorieux, c'est que pour l'utilité d'un auer nous oublions la nostre, & nous nous incommodons pour l'accommoder, & que ne fait point celuy qui se fait bien à soy mesme. Bienfaire est vne action de société, qui acquiert des amis, & oblige des personnes. A se bien faire à soy mesme, il n'y a point de société, point d'acquisition d'amis, ny d'obligation d'aucun. Nous ne donnons sujet à personne de dire, il faut que j'honore cet homme, il a fait du bien à vn tel, il m'en fera. Vn bienfait est ce que quelqu'un donne, non pour l'amour de soy, mais pour l'amour de celuy à qui il donne. Celuy qui se fait du bien, n'est pas fait pour l'amour de soy. Ce n'est donc pas vn bienfait.

CHAP.  
XII.

Trouuez-vous à cette heure que je vous aye monty, de ce que ie vous auois dit à l'entrée de ce discours. Vous direz que tant s'en faut que ie puisse sçeuir quelque

## DES BIENFAITS, Liv. V. 211

gain de ma peine, ie fais ce que ie puis  
 pour la perdre. Ayez patience, & vous di-  
 rez encore plus vray que vous ne dites,  
 parce que ie vous meneray dans des obscu-  
 ritez, d'où lors que vous serez sorty, vous  
 n'ayrez non plus fait pour vous, que de  
 nous estre tiré d'un boubier, où vous pou-  
 riez ne vous mettre point, si vous eussiez  
 voulu. Car quel plaisir y a-t-il de se rom-  
 pre la teste à dénouer une chose que vous  
 n'avez point pour autre fin que pour la  
 dénouer. Mais comme il y a des choses  
 que nous jouies & passer le temps nous  
 lions, en sorte qu'il n'est pas bien aisé de  
 les délier, si vous n'en sçavez le secret, &  
 que celuy toutesfois qui les a liées délie  
 tout aussi tost, parce qu'il en connoist  
 l'entrelacement; cependant elles donnent  
 du plaisir, parce que leur difficulté sent  
 la pointe du jugement, & l'excite à se  
 bander. Tout de mesme, ces subtilitez  
 qui semblent insidieuses, ostent l'assou-  
 pissement, & la nonchalance des esprits,  
 que tantost il faut mettre en une campagne  
 rude, pour s'y donner carrière à leur aise,  
 tantost mener dans des solitudes scabreu-  
 ses & penibles, pour se faire passage en des  
 lieux qui n'en ont point. Il y en a qui disent  
 qu'il n'est point d'ingrats, & voicy leurs  
 raisons. Un bienfait est chose qui profite.  
 Or selon l'opinion de vous autres Stoiciens,

on ne ſçauroit profiter à vn méchant. Il ſ'enſuit donc qu'un méchant ne peut receuoir de bienfait, & par la meſme conſequence, il eſt impoſſible qu'il ſoit ingrat. Dauantage, le bienfait eſt vne choſe honneſte & vertueuſe; le méchant n'eſt ſuſceptible de rien d'honneſte ny de vertueux; par conſequent il n'eſt point ſuſceptible de bienfait. Ne receuant point, il n'eſt point obligé de rendre; & pourtant il eſt impoſſible qu'il ſoit ingrat. Il y a encores plus. Vous dites vous-mêmes, que l'homme de bien ne fait rien que bien, ſ'il ne fait rien que bien il ne peut eſtre ingrat. L'homme de bien rend vn plaisir quand il l'a receu, le méchant n'en peut receuoir; & par cette raiſon il n'y a homme de bien ny meſchant qui ſoit ingrat. Ainſi donc ce mot d'ingrat eſt le nom d'une choſe qui n'eſt point en la nature. Nous ne connoiſſons point d'autre bien que ce qui eſt honneſte. Ce qui eſt honneſte ne trouue point de place chez le méchant; car il ne ſeroit plus méchant ſ'il auoit le commerce de la vertu. Or tandis qu'il eſt méchant on ne luy peut faire de bien; parce que le bien & le mal ſont deux contraires, qui ne ſe peuvent iamais aſſembler. Il ſ'enſuit donc que perſonne ne luy profite, parce que quoy qu'on luy donne, il ſe corrompt tout

aussi-tost, faire d'en sçavoir bien user. Comme vn estomach bilieux altere la qualité de tout ce qu'on luy baille, & des plus saines viandes en fait des occasions de sa douleur, aussi depuis qu'un esprit ne voit goutte, vous ne luy pouuez rien commettre où il ne trouue le sujet de sa honte, & la cause de sa perdition. De là vient que ceux qui sont les plus remplis de contentemens & de richesses ont le plus de trouble & d'agitation, & que pour l'abondance de la matiere, d'où procede leur inquietude, ils entrent en vne confusion si grande, qu'ils sont quelquefois bien empeschez de se trouver. Il ne peut donc rien arriuer au méchant qui luy soit profitable, ou plustost qui ne soit cause de sa perte. Il communique son mauvais naturel à tout ce qui l'approche, & les choses belles en apparence, & qui seroient bonnes si on les bailloit à vn homme de bien, deuiennent poison & peste entre ses mains. C'est pourquoy il n'est pas possible qu'il fasse bien à personne, parce qu'il ne peut donner ce qu'il n'a point, & quand il pourroit bien faire, il n'en a pas la volonté.

Accordons que tout cela soit veritable; CHAP.  
 comme il l'est, il ne s'ensuit pas pourtant XIII.  
 qu'un méchant ne puisse receuoir quelque  
 chose qui pourra ressembler à vn bienfait,

So que les biens en ceu genre ne se peuvent  
 appeller ingrats. Il y a des biens de l'ame,  
 des biens de corps, & des biens de fortune.  
 Quant aux biens de l'ame, le méchant  
 n'ya point de part; pour les deux autres  
 il y est receuable. Il les peut prendre; & il  
 les doit rendre; & s'il ne les rend, Il est  
 ingrat. Nous ne sommes pas seuls de cette  
 opinion. Les Peripatetiques mesmes, qui  
 donnent les conseils assez franches de la  
 félicité de l'homme, disent qu'il est de ces  
 biens bienfaits de peu d'importance, qu'un  
 méchant peut recevoir; & que ne les  
 rendant point, il est coupable d'ingrati-  
 tude. Nous disons donc qu'une chose ne  
 se peut appeller bienfait; s'il n'en viene  
 quelque profit à l'ame; toutesfois qu'elle  
 ne soit commode & désirable; nous ne le  
 nions pas. Un méchant peut faire à un  
 homme de bien des presens de cette natu-  
 re, & en peut aussi recevoir de luy, com-  
 me de l'argent, des habits, des estats, &c.  
 la vie mesme. Si quelqu'un ne les prend  
 point, on ne le peut appeller ingrat. Mais  
 comment pouuez-vous appeller un homme  
 ingrat, pour ne rendre point. Et qu'il  
 n'est pas un bienfait? Il y a des choses qui  
 prennent leur nom de ce qu'elles semblent  
 estre, plustost que de ce qu'elles sont. Ainsi  
 nous disons vne boiue d'or ou d'argent.  
 Ainsi nous appellons un homme ignorant.

non par ce qu'il n'a eu pour point de dettes, mais par ce qu'il n'y a pas fait beaucoup de progrès. Ainsi nous disons qu'un homme est tout nu, quand ses habits sont déchirez. Ces choses-là ne sont pas bien faites, toutes fois elles en ont la ressemblance. Nous penser petit estre que je vueille dire que tout ainsi qu'elles sont comme bien faites, celui qui ne les rend point est aussi comme un ingrat, mais non pas un grand et stablement. Ce n'est pas ainsi que s'y entona, parce que celui qui les donne & celui qui les prend sont d'accord que ce sont bienfaits, & tous deux les appellent de cette façon. Et ainsi celui qui trompe en une chose qui a l'apparence d'un vrai bienfait, est aussi bien ingrat, que celui qui est empoisonneur, celui qui baille à boire, & à liqueur innocente, s'il pense bailler un poison.

Cleantes presse bien davantage, & dit CHAP. XIV.  
 que quand ce ne seroit pas un bienfait que celui qui en reçoit, celui qui ne le rend point n'est pas d'estre ingrat; parce que quand c'en seroit un, il n'eust pas laissé d'en faire de mesme. Ainsi celui qui s'est mis sur un chemin pour voler & pour tuer, est voleur deuant que de mettre la main au sang, parce qu'il s'est armé pour le faire, & qu'il en a eu volonté. La méchanceté se pratique & se fait paroistre en

Execution, mais elle est formée de plus long-temps. Ce qu'il a receu n'estoit pas vn bienfait, mais il en auoit le nom. On punit les sacrileges, & toutesfois il n'est point d'homme qui ait les mains si longues qu'il les porte iusques au ciel. Il demande dauantage, comment il se pourroit faire qu'on fust ingrat enuers vn meschant, puis qu'on n'en peut receuoir de bienfait. Parce qu'ayant donné vne chose du nombre de celles que les ignotans appellent biens, on est obligé, quelque méchant qu'il soit, de luy faire vne reuanche de mesme qualité que son bienfait, & sans examiner les choses de plus près, luy rendre pour bon ce qu'il a baillé pour bon. Quoy qu'vn homme nous ait presté, soit de l'or, ou du cuir, marqué du coin de la ville, comme autrefois en Lacedemone, pourueu qu'il soit de mise, il n'importe. C'est de l'argent que nous deuons, acquittons-nous en mesmes especes que nous sommes obligez.

CHAP.  
XV.

Vous n'avez que faire de vous informer que c'est que bienfait, & si vn nom si grand & si specieux se doit raualler à vne matiere si vile & si contemptible. Laissez faire recherche à quelque autre de la verité, contentez-vous de suivre ce qui en Papparence, & vous conformez à ce qui est honneste, suivant l'opinion commune, &

que vous-mesme appelez honneste, quelque chose que ce soit. Comme vous tenez qu'il n'y a personne ingrat, on pourroit dire par la mesme raison qu'il n'y auroit personne qui ne le fust. Car puis qu'à vostre compte tous les foux sont méchants, & qu'un vicieux en vne chose est vicieux en toutes, il est nécessaire que tous les hommes soient ingrats, puis qu'il n'en est point qui n'ait de la folie & de la méchanceté. Quoy donc ? de quel costé que l'homme se tourne, il ne peut faillir qu'il ne soit injurié. Quelles plaintes fait-on plus ordinaires que de l'ingratitude ? Il y en a peu à qui le bien qu'on leur fait ne soit vne occasion de rendre du mal. Nous ne sommes pas seuls qui en murmurons, & qui mettons au rang du vice tout ce qui n'est point conforme aux regles de la vertu. Voicy ie ne sçay quelle voix qui sort, non de l'école des Philosophes, mais du milieu de l'Assemblée, à la condamnation de la malice vniuerselle du monde.

\* \* \* \* \*

A cette heure on passe bien plus outre; les bienfaits sont des méchancetez execrables. On oste la vie à ceux pour qui on la deuoit perdre. Les meurtres & les empoisonnemens sont les recompenses des bienfaits qu'on a receus. Assassiner la

parricidés, & conjurés à la ruine, font des  
 marques de grande veue & d'audace. Pour  
 hauteur est basse qui n'est au dessus de la  
 République. Les années qu'elle paye sont  
 remuées contre elle; & des harangues ordi-  
 naires des Capitaines à leurs soldats, & est  
 de massacrer leurs femmes & leurs enfans,  
 de ne laisser ny leurs propres maisons, ny  
 leurs Dieux domestiques, & que tout ce  
 porte à les témoignages de leur fureur.  
 Ceux qui devoient courir d'espérer sa  
 triomphe en la ville quand lo Senat mes-  
 me le commandeoit, & qui radieusement  
 amée victorieuse n'ont rien audien de que  
 hors des murailles, mais enant couverts  
 du sang de leurs citoyens, & bien sou-  
 vent de leurs freres, ils ne pensoient pas  
 estre dignement receus dans la ville, & ils  
 n'y entroient enseignes déployées. Ce  
 n'est pas à la liberté à parler, les gardes  
 luy font signe qu'elle se taise. Excusez  
 maître du monde, qui avoit donné la paix  
 à tant de Nations, & roulois cesay de  
 porter les guerres si loin, que de bruit ne  
 luy pût fâcher ny les yeux ny les oreilles,  
 & les ennemis à sa porte, & de la paix que  
 luy font les propres armes il a esto fort de  
 sa maison.

Coniollant fut ingrat. S'il est de la  
 pieté, ce ne fut que bien tard, & après  
 avois de la fait le moine du paricide.

avoit entrepris. Clodius fut ingrat. Il  
 ne perdit pas fait assez de prendre la ville,  
 s'il se rebelloit de la main, si de l'autre  
 côté des Alpes, il s'appelloit les peuples  
 de la Gaule, à la poursuite de leurs inimi-  
 ques naturels, & ne leur donnoit moyen  
 d'enlever des Capitaines Romains aux  
 momens de leurs peres, pour s'acquitter  
 à la fin des sacrifices qu'ils avoient si long-  
 temps de sés de leur payer. Marius fut in-  
 grat, qui de simple soldat, parvint à la di-  
 gnité de Consul, si il n'eust fait mourir  
 autant de Romains que de Gimbres, & s'il  
 n'eust donné le signal, ou pour mieux dire,  
 si n'eust esté le signal lui mesme de per-  
 dre la ville, & de couper la gorge à la plus  
 grande partie des habitans, il n'est point  
 d'incertitude de changement en sa fortune,  
 & n'eust peut être toujours aussi petit  
 compagnon qu'il avoit esté. Sylla fut in-  
 grat, qui gagna sa patrie avecque des reme-  
 des pires que la maladie mesme, qui après  
 avoir depuis Preneste jusques à la porte  
 Colline, marché dans le sang, commença  
 de nouvelles boucheries dans la ville, tua  
 deux legions (ce qui fut cruel, après la vi-  
 ctoire) & ce qui fut detestable, après leur  
 avoir donné la parole, & les avoir fait as-  
 sés en va petits coins pour avoir moins  
 de peine à les massacrer. ) & enfin, ô  
 grands Dieux, il inventa la proscription,

 1210  
 3 V X

qui est vne promesse d'argent & d'impuni-  
té à celuy qui apporteroyt la teste d'un ci-  
toyen Romain, au lieu qu'anciennement  
vne couronne estoit la recompense de ce-  
luy qui en auoit iauné quelou vn. Pompée  
fut ingrat, qui pour trois Consulats, trois  
triumphes, & vn nombre infiny d'autres  
honneurs, vint presque tous auant  
que l'âge s'en eust rendu capable, ne put  
mieux faire connoistre le gré qu'il en sca-  
uoit à sa patrie, qu'en prenant des compa-  
gnons pour luy aider à l'assujettir, comme  
si la grandeur eust deü estre moins en-  
uiee, quand on eust veu entre les mains  
de plusieurs vne authorité que personne  
ne deuoit auoir. Il fut ingrat, de se pro-  
curer des commandemens extraordinai-  
res, de distribuer les Prouinces, pour en  
reseruer le choix, de faire trois parts de la  
Republique, pour en retenir les deux en sa  
Maison, & enfin de reduire le peuple Ro-  
main à cette extremité de ne pouuoir  
auoir la vie qu'il ne se resolust à la serui-  
te. Iule Cesar, son ennemy & son vain-  
queur, fut ingrat, d'auoir laissé la guerre  
de Gaule & d'Allemagne pour venir as-  
sieger Rome, & tout homme de bien & po-  
pulaire qu'il estoit, donner le rendez-vous  
à ses troupes dans le Cirque de Flaminius,  
bien plus près que Porcena ne s'es-  
toit campé. Il est vray qu'il ne fut pas  
cruel

croel qu'il pouvoit estre par le droit que la victoire luy auoit acquis. Il fit ce qu'il disoit ordinairement, il ne tua personne qui n'eust l'épée à la main. Et quoy donc? Les autres à la verité furent plus sanguinaires, mais au moins quand ils furent saouls, ils mirent les armes bas; cely-cy remit bien de bonne heure l'épée au fourreau, mais il ne la quitta iamais. Antioire fut ingrat à son Dictateur, quand en la harangue qu'il fit au peuple, il declara qu'il auoit esté bien tué, & donna des gubernemens & des charges à ceux qui auoient fait le meurtre. Il fut ingrat à sa patrie, de la déchirer comme il fit de guerres, de proscriptions, de pilleries, & de la reduire en si mauuais termes, qu'elle qui auoit rendu les droits, la franchise & la liberté aux Grecs, aux Rhodiens, & à tant de grander villes, deuint tributaire, non de Rois de sa nation, mais de ie ne sçay quels estrangers, que la fortune mesme n'auoit pas estimés dignes du sexe que la nature leur auoit donné.

Je n'aurois pas du temps assez s'il me falloit souuenir de tous ceux qui ont esté ingrats iusques à la ruine & à la destruction entiere de leur patrie, & n'aurois pas moins de besogac si ie voulois reciter combien de fois la Republique mesme a esté ingrate envers ses citoyens, les plus gens de bien

CHAP.  
XVII.

& les plus zelés à son service, n'estant pas le nombre des indignitez, qu'elle a faits moins grand que celles qu'elle a receues. Elle a enuoyé Camille en exil, & y a laissé aller Scipion. Ciceron a eu le mesme traitement que Catilina, & a souffert en sa maison & en ses biens des outragez que peut-estre son ennemy mesme eust eu honte de luy faire quand il fust demeure victorieux. Rutilius pour récompense d'auoir esté homme de bien, & fut contraint de s'aller cacher en vn coin de l'Asie. Caton fut vne fois refusé de la Dictature, & ne pût iamais auoir le Consulat. Nous sommes ingrats publiquement. Que chacun parle à soy-mesme en particulier, il n'y en a pas vn qui ne se plaignt de quelque ingrat. Or il n'est pas possible que tout le monde se plaignt, & qu'il floueste quelqu'vn de qui on ne se plaignt point. Il faut donc conclure, que tous les hommes sont ingrats generallement. Mais ne sont-ils point aussi autre chose. ils sont stupides, malicieux, & vuides, & ceux qui le sont le plus, sont ceux qu'on estime auoir le plus de resolution. Adjoinsbezy qu'ils sont tous ambitieux, tous sans pieté. Mais pour cela ne vous mettez pas en colere; pardonnez-leur, ils sont tous hors du sens. Je ne vous dis rien que ie ne vous mette le doigt dessus. Regardez combien la

jeunesse est ingrate. Qui est le jeune homme si simple, qui ne souhaite la mort de son père, si modéré, qu'il ne l'attende, & si consciencieux, qu'il ne se la représente? Qui trouvez-vous qui craigne la mort de sa femme, tant soit-elle versuole, & qui plustost ne compte son âge, pour se figurer dans combien il est pourra estre delivré? Qui est celuy qui apres avoir gagné sa cause, porte seulement hors du palais la memoire du bien que luy a fait son Advouat? Mais tout cela demeure sans dispute; allons ailleurs. Qui est celuy qui meurt sans quelque regret? Qui est l'homme qui au dernier moment de la vie ait l'assurance de dire,

*Je suis content de mes destins mes iours sont  
bons & abondez.*

Qui est celuy qui au partir du monde ne sospire, & ne fasse connoistre que s'il pouvoit il n'en partiroit point? Et toutes-fois il n'est point d'ingratitude plus manifeste, que de ne se contenter point du temps qui nous est limité. Si vous comptez les iours, vous n'en aurez jamais assez. Pensez que ce n'est point du nombre d'années que dépend la felicité. Prenez-en ce qui vous en baille. La mort la plus differée n'est pas la plus heureuse, comme la vie la plus longue n'est pas la meilleure. Combien seroit ce plus sagement fait de nous

repasser en la memoire les plaisirs passez  
 pour en remercier la fortune ; & sans conser-  
 pter combien ont veu les autres, & sans  
 que nous pussions viure moins que nous  
 si nous veu. Dieu n'a pas peché que ie  
 meritaſſe dauantage ; ie me s'abonne. Il  
 me pouuoit donner plus de iours ; toutes-  
 fois j'ay dequoy le remercier. Ne soyons  
 iamais ingrats enuers les Dieux, & ne  
 soyons point enuers les hommes, & partic-  
 uellierement reconnoiſſons ceux qui ont  
 fait quelque plaisir, ou à nous, ou à ceux  
 qui nous appartiennent.

CHAP.  
 XVIII.

Vous me direz que j'estes les obligations  
 jusques à l'infiny quand ie parle de ceux qui  
 nous appartiennent, parce qu'à ce compte-  
 là, qui fait plaisir au fils, fera plaisir au pere,  
 & qu'on pourroit encores demander si le  
 faisant au pere on obligeroit par meſme  
 moyen le frere, l'oncle, le grand pere, la  
 femme & le beau-pere ; De sorte que pour  
 vider cette question, il seroit besoin d'y  
 mettre quelques bornes & prescrire jusques  
 où l'enfileure de ce parentage doit aller. Si  
 ie laboure vostre champ, ie vous feray plai-  
 sir, & si j'empesche vostre maison d'estre  
 brûlée, ou si ie la garde d'aller par terre, ne  
 vous en feray-je point ? Si ie tire vostre ser-  
 uiteur de quelque peine, vous me remer-  
 ciez, & si ie sauue la vie à vostre fils ne  
 me penserez-vous point estre obligé ?

Mais m'alleguez des exemples qui ne se  
 ressemblent point. Mon champ n'a point  
 d'obligation à celuy qui l'a labouré, ny  
 ma maison à celuy qui l'a estayée, parce  
 que l'un & l'autre sont insensibles. C'est  
 le moy qui le plaisir est fait, j'en dois le  
 service y parer que nul auctre ne la doit.  
 Mais d'intention de celuy qui labouré mon  
 champ n'a point esté de luy faire plaisir,  
 mais à moy. Rien diray de mesme du ser-  
 viceur, parce qu'estant à moy, ce qui est  
 fait pour luy m'oblige, comme chose qui  
 revient à mon profit. De mon fils, c'est  
 une autre chose. Il est capable de recevoir  
 un plaisir. Aussi le reçoit-il, & ie ne fais  
 que m'en réjouir. C'est vn nouid qui me  
 touche, mais qui ne m'étraint point. Mais  
 vous m'indirez que vous ne devez point ce  
 qui est fait pour vostre fils, répondez-  
 moy de la santé du fils, sa bonne fortune,  
 & sa richesse, sont ce choses où le pere  
 n'ait point d'intérêt? Ne sera-t'il pas plus  
 heptoux si son fils luy demeure, & plus  
 infortuné s'il le perd? Et quoy donc  
 se peut-il faire que celuy que j'ay fait  
 heptoux, & garanty d'estre malheureux,  
 ne m'ait point d'obligation? Il ne m'en  
 est point, direz-vous. Il y a des choses  
 que l'on fait pour les autres qui s'enten-  
 dent au justice à nous; il faut que celuy-  
 là les garde qui les a reçues. Comme si

quelqu'un à qui vous avez presté de l'argent; m'en a puis après baillé une partie; vous n'avez point d'action contre moy; mais contre celuy-là seulement à qui vous l'avez presté. On ne nous scauroit faire plaisir, de quelque nature qu'il soit; qu'il n'en reuienne quelque commodité à nos parens, & quelquefois à ceux qui sont les plus éloignez. La question est, de scauoir qui a receu le plaisir. On ne s'informe point de ce qu'il en a fait; ny avecques qui il l'a partagé; il faut aller à la source, c'est à l'obligé qu'on se doit adresser. Mais je vous prie, ne me dites-vous pas que ie vous ay donné vostre fils, & que s'il fust mort vous ne l'eussiez pas voulu suruiure? Comment est-il possible que ie vous aye sauué celuy de qui la vie vous est plus chere que la vostre, & que vous ne m'en ayez point d'obligation? Vous vous mettez à mes genoux, vous immolez des victimes comme pour vostre salut propre, & me dites que vous & vostre fils estes vne mesme chose, que j'ay sauué deux vies; & la vostre encores plus que la sienne. Pourquoi me cajolez-vous de cette façon, si ie ne vous ay point fait de plaisir? Parce que si mon fils a emprunté de l'argent, bien que ce ne soit pas moy qui doüe, toutesfois ie ne laisse pas de le payer. S'il a esté surpris avec quelque femme,

J'en rougiray, mais ie ne seray pas adultere pourtant, de vous dis que ie vous suis obligé de ce que vous avez fait pour mon fils, non que ie le sois en effet, mais parce que ie peux l'acquitter. Mais ce m'a esté vn plaisir extrême de le voir hors de danger, ce m'a esté vn grand bien, & si ie pouste perdu ie demeuerois sans enfans, & me trouuois par consequent en l'affliction la plus grande & la plus sensible qui me pouvoit arriuer. Il n'est pas à cette heure question si ce que tu as fait, m'a profité, mais si tu m'as donné quelque chose. Car vn animal, vne pierre, & vne herbe, ne peuvent bien profiter, toutesfois ie ne leur dois point de bienfait; parce que rien ne peut bien faire, que ce qui en a la volonté. Vostre intention n'a pas esté de faire plaisir au pere, mais au fils, & cependant vous ne sçauiez pas seulement que ie fusse son pere. Quand vous direz donc, N'ay-ie pas fait plaisir au pere de qui j'ay sauué le fils? repliquez de l'autre costé, Aurois-ie fait plaisir à vn homme que ie ne connoissois pas, & à qui ie ne pensois du tout point? Mais que direz-vous, si comme quelquefois il peut arriuer, vous vouliez mal au pere de qui vous avez sauué le fils? Voudriez-vous dire que vous eussiez obligé vn homme de qui vous estiez alors capital ennemy? Mais pour laisser la dispute,

& décider en Jurisconsulte, il faut regarder l'intention de celuy qui donne. Il a donné à celuy à qui il vouloit donner. Si la chose a esté faite en l'honneur du pere, c'est le pere qui a receu le bienfait. Si le plaisir a esté fait au fils, le pere en peut bien tirer quelque fruit, mais il n'en est pas obligé. Non pas que si l'occasion s'offre, il ne fasse quelque chose de son costé, toutesfois ce ne sera point comme tent de payer vne dette, mais comme conuie de commencer le premier à faire plaisir. Hors de la volonté, vous ne luy pouuez rien demander. S'il fait quelque chose, c'est équité plustost que reconnoissance. Car il n'y a pas moyen de limiter si vn plaisir fait au fils s'étend au pere, à la mere, au grand pere, à l'oncle, aux enfans, aux parens, aux amis, aux seruireurs, & à la parrie. Il vaut donc mieux dire, que celuy-là est obligé chez qui le plaisir prend la premiere assiette; autrement de l'un à l'autre vous enfileriez tout ce qu'il y a d'hommes au monde, & entreriez en vn labyrinthe d'où vous ne scauriez jamais vous débrouiller. Mais voicy vne autre question. Deux freres sont ennemis. L'en sauue l'un. On me demande si j'oblige l'autre, qui ne fera pas bien aise que son frere soit échappé. Il n'y a point de doute que ce ne soit vn bienfait de profiter à quelqu'un, encores

que ce soit contre sa volonté, comme au contraire, ie ne tiens pas qu'un homme fasse plaisir, s'il n'en a l'intention, encores qu'il fasse chose d'ou il nous reuienne quelque profit.

Appellez-vous bienfait, vne chose qui le tourmente & qui l'afflige ? Il y a beaucoup de bienfaits qui ont vne mine triste & renfroignée ; comme d'arracher, couper & brûler pour guerr. Il ne se faut pas soucier si celuy à qui nous faisons du bien le trouue mauuais, il faut regarder s'il a sujet de le trouuer bon. Vne piece d'argent n'est pas mauuaise, parce qu'un estrangier qui n'en connoist point le coin, la refuse. Qu'il laisse le bien qu'on luy fait tant qu'il voudra, s'il en a du profit il en a l'obligation, pourueu que celuy qui luy donne le fasse en intention de luy profiter. Il suffit que la chose soit bonne, le mauuais courage de celuy qui la reçoit ne l'altere point. Or à cette heure prenons le reuers de la medaille. Il veut mal à son frere, mais il luy est expedient de l'auoir. Je l'ay tué. Quoy qu'il die, & qu'il s'en réjouisse, ie ne luy ay point fait de plaisir. C'est vne insidieuse façon de nuire, que de nuire en sorte qu'on en soit remercié. Je vois bien ce que vous voulez dire. Ce qui profite est bien-fait, ce qui nuit ne l'est point. Mais ie vous vay dire vne chose

qui ne nuit ny ne profite, & cependant c'est vn bienfait. I'ay trouué vostre pere mort en quelque lieu à Pécart, & l'ay inhumé. Je n'ay rien fait pour luy, parce qu'il ne luy importoit de quelque façon il pourrist; & n'ay rien fait ault pour son fils, car que luy en est-il reuenu? Voulez-vous que ie vous die ce qu'il y a de gaigné? I'ay fait vn office qu'il falloit qu'il fist. Il desiroit de pouuoir inhumer son pere, le deuoir luy obligeoit, ie l'ay deliuré de cette peine. Enoores faut-il que j'aye reconnu le corps, & qu'il me soit souuenu du fils, autrement si la seule compassion m'a fait faire pour luy ce que ieusse fait pour le premier venu, cela ne se peut appeller bienfait. Si j'ay jetté de la terre sur vn mort que ie ne connoissois point, c'est vn office que j'ay fait à l'humanité; personne ne m'en doit rien en particulier. Mais quelqu'vn peut-estre me dire, que puis que ie suis si curieux de sçauoir à qui j'auray bienfait, il semble que j'ay intention de le redemander. Ce qu'on aint que l'on ne doit iamais faire, & voicy la raison qu'on en rend. Vn mauuais homme, quoy que vous le redemandiez, ne le vous rendra pas. Vn homme d'honneur, le vous rendra de luy-mesme, & ne donnera point la peine de Pen solliciter. Apres, si vous auez fait plaisir à vn homme d'honneur,

ne vous précipitez point de le luy ramener, pour ne luy pas faire ce tort qu'on pensait que de luy-mesme il ne fust pas assez disposé à s'acquitter. S'il est méchant, il faut prier les épaules. Ne faites point vn pressé d'vn bienfait. La loy mesme ne veut pas qu'on redemande, puis qu'elle ne le commande point. Et certainement tandis que ie ne me verray point trop pressé, j'employeray plüstoit vn autre que celuy à qui j'auray fait plaisir. Mais si le salut de mes enfans, la vie de ma femme, ou la liberté de ma patrie, m'enuoye où ie voudrois bien ne point aller, ie commanderay à ma discretion de s'accommoder à ma fortune, & protesteray que si ie viens à la porte d'vn ingrat, c'est après que j'ay trouué toutes les autres fermées, & qu'il ne m'est demeuré que cette seule voye pour remédier à mon extrême nécessité. Le besoin de l'auidoir, en cette occasion, vaincra la honte de redemander. Et puis quand ie donne à vn homme d'honneur, c'est bien avec dessein de ne redemander iamais, mais toujours cette condition se doit entendre, si la nécessité ne m'y contraint.

Vous me direz que la loy le deffend, puis qu'elle ne le permet pas. La coustume de viure, plus forte que la loy du monde, nous fait bien passage à des choses qui n'ont point de loy. Il n'y a point de

CHAP.  
XXI.

loy qui defend de reueler le secret d'un  
 amy, ny qui commande de garder la pa-  
 role à vn ennemy. Aussi n'y en a-t'il point  
 qui commande de tenir sa promesse. Et  
 toutesfois si quelqu'un a public quelque  
 chose que ie ne voudrois pas qu'il fust sçeu,  
 ou s'il n'a pas fait ce qu'il en auoit promis,  
 ie me plaindray de luy. Ouy, mais vous  
 faites vn prest d'un bienfait. Nullement.  
 Ie n'exige pas, ie redemande; & encor  
 ie le fais d'une façon, que c'est plustost  
 aduertir, que redemander. Quand mes-  
 affaires seroient si decouuës, qu'il n'y au-  
 roit plus rien d'entier, ie n'iray iamais  
 chercher le remede vers vn homme avec  
 lequel il faille lutter. Si ie le connois de si  
 facheuse desferre, qu'il faille plus d'un sim-  
 ple aduertissement pour en tirer quelque  
 chose, j'aimeray mieux ne luy dire mot, &  
 ne penseray pas qu'il soit digne que ie de-  
 presse de faire son deuoir. Comme vn hom-  
 me qui a mangé tout ce qu'il auoit, & ne  
 s'est reserué ny bien ny honneur à perdre,  
 n'est plus importuné de ses creanciers, par-  
 ce qu'ils ne veulent pas s'amuser à pour-  
 suire ce qui leur est impossible d'auoir; ce-  
 luy que ie verray manifestement & opinia-  
 trement ingrat, aura les mesmes tréues  
 avecque moy. Si j'en puis tirer quelque  
 chose avec des paroles, ie le prendray, mais  
 ie n'en viendray point jusqu'à force.

Il y en a qui ne desavoient pas qu'on ne leur ait fait plaisir, mais ils ne sçavent comment le rendre. Ces gens-là ne sont pas si bons que ceux qui s'acquittent, ny si mauvais que ceux qui ne pensent rien de vous. Leurs effets sont longs à se produire, mais quoy que c'en soit, ils ont de la volonté. Je me contenteray d'avertir ceux que je verray de cette humeur, & feignant de penser ailleurs, d'un propos à l'autre, ie les ameneray tout bellement au point où ie voudray qu'ils viennent. Je sçay bien que tout aussi-tost ils me diront, Pardonnez-moy, ie vous jure, que ie ne pensois pas que ce fust chose où ie vous peusse servir; ie m'y fusse offert sans vous donner la peine d'en parler. Je vous prie de ne me pas estimer ingrat, il me souvient de ce que vous avez fait pour moy. Pourquoi les connoissant ainsi disposez, douteray-je de les rendre meilleurs, pour eux & pour moy? Si ie vois quelqu'un sur le point de faire quelque faute, ie fais ce que ie puis pour l'empescher; à plus forte raison dois-je garder mon amy de faillir, & sur tout de faillir en mon endroit. C'est vn second bien que ie luy fais, de ne souffrir pas qu'il soit ingrat. Et puis ie ne viendray pas ouvertement aux reproches, mais tout doucement ie le feray ressouvenir de ce qui se sera passé entre nous, & le prieray de me

faire plaisir en quelque occasion qui se présente. De cette façon il ne sera pas si sourd, qu'il n'entende bien que le plaisir que ie luy demande est vne semonce que ie luy fais de se retrancher de celuy qu'autrefois ie luy ay fait. Quelquefois s'il en est besoin, ie le picqueray vn peu plus auant, mais ce sera pourueu qu'il y ait apparence que cela serue. Car autrement si ie trouve que sa guerison soit sans esperance, ie ne perdray point les remedes, & me garderay de faire d'vn ingrat vn ennemy. Si nous faisons la regle generale de ne rien dire à personne, il n'y a point de doute que par nostre silence les ingrats s'endurciront en leur vice, & que ceux qui pour peu d'atteinte qu'on leur donnast, pourroient encores se faire gens de bien, s'acheueront de perdre à faute d'vne remonstrance, qui a quelquefois seruy au pere à corriger le fils, à la femme à retirer son mary de la débauche, & à l'amy de prouoquer la froideur & la paresse de son amy.

CHAP.  
XXIII.

Il y en a qui s'éueillent pour peu qu'on les pousse, sans qu'il soit besoin de les frapper. Aussi en est-il qui ont bien assez de foy pour reconnoistre vn bien qu'on leur a fait, mais il y a de la rouille à leur ressort, & ils n'ont pas le mouuement si prompt qu'il seroit besoin. Il les faut pincer pour leur oster cet assoupissement. Ne faites pas

de vostre bienfait vne injure. Car d'est injure, si tout exprés vous ne me redemandez point vn bienfait, afin que la honte me demeure de ne m'en estre point acquitté. Le me reuancherois volontiers, mais que puis-je faire si ie ne scay ce que vous desirez de moy, & si les occupations & les diuertissemens que j'ay d'ailleurs ne me donnant pas le loisir d'en épier les occasions ? Faites que ie sçache en quoy ie suis capable de vous servir. Qui vous donne mauuaise opinion de moy, deuant que d'en auoir fait aucune épreuve ? Pourquoi voulez vous perdre & vostre bienfait & vostre amy ? Que ne m'accusez-vous d'ignorance, plutôt que d'ingratitude ; & de peu de pouuoir, plutôt que de mauuaise volonté ? Venez-en à Pessay. Le luy en diray donc quelque chose en secret, sans aigreur, sans reproche, & si à propos, qu'il pensera plutôt s'en estre souuenu de luy-mesme, que d'en auoir esté aduertty.

Vn iour vn vieux soldat, peu compatible avec ses voisins, auoit vne cause qui se plaidoit deuant Iules Cesar, & estoit sur le point de la perdre. Vous souuenez-vous, dit-il, mon Capitaine, qu'auprés de Surcraone en Espagne vous vous donnastes vne entorse au pied ? Comme Cesar eust répondu qu'ouy ; le soldat continuant, Vous

souvenez-vous que la même à l'extrême  
 chaleur du jour, comme il vous eust pris  
 envie de vous reposer sous un arbre qui ne  
 rendoit gueres d'ombre, & que la place  
 fust inégale, & pleine de grandes masses  
 de roches, d'entre lesquelles ce seul arbre  
 estoit sorty, un soldat vous estendar son  
 manteau pour vous coucher dessus? Il m'en  
 souvient bien, répondit Cesar, & que me  
 trouvant fort pressé de soif, ie me voulus  
 traifner à vne fontaine qui n'estoit pas bien  
 loin de là, parce que ma doulette me gar-  
 doit de cheminer, & que ce mesme soldat,  
 homme braue & courageux, m'alla querir  
 de Peau dans son morion. Pourriez-vous  
 point, mon Capitaine, repliqua le soldat,  
 reconnoistre ou l'homme ou le morion?  
 Pour le morion, dit Cesar, ie ne le scau-  
 rois remarquer, mais l'homme fort bien.  
 Contentez-vous que ce n'est pas vous. Ce  
 qu'il adjousta comme en colere, parce  
 qu'il auoit opinion que par ce vieux conte  
 il luy voulust distraire l'esprit, & brouiller  
 le jugement de sa cause qui ne valoit rien.  
 Vous auez raison, Cesar, dit alors le sol-  
 dat, de ne me connoistre point. J'auois  
 alors tous mes membres. Depuis ie perdis  
 vn œil à la bataille de Monde, & fus telle-  
 ment blessé qu'il me fallut tirer des os de la  
 teste. Et quand vous verriez le morion  
 mesme, il ne seroit pas en estat que vous

le puisiez reconnoître, car il me fut mis en deux d'un coup d'épée. A cette heure là Cesar fit défenses de le molester davantage, & luy donna les champs pour lesquels il auoit esté mis en procez.

Et quoy donc? pourquoy ne pouuoit-il pas redemander vn bienfait à son Capitaine, puis qu'il voyoit que pour la multitude des affaires, il ne pouuoit pas auoir la memoire nette, & que la grandeur de sa fortune l'ayant occupé à ranger des armées, il n'estoit pas possible qu'il se pût souuenir de chaque soldat en particulier. Ce ne fut pas redemander son bienfait, mais le reprendre en vn bon lieu, où il l'auoit serré pour la premiere occasion, où toutefois pour le r'auoir il falloit étendre la main. Je le redemanderay donc, ou par quelque nécessité qui m'y pourra contraindre, ou pour l'honneur de celuy-là mesme à qui j'auray à le redemander. Au commencement que Tybere vint à l'Empire, comme quelqu'un voulant parler à luy, au premier mot de sa basangue luy eust dit, Il vous peut souuenir. Tybere qui pensa qu'il luy vouloit ramenteuoir quelques particularitez de leur ancienne amitié, que peut-estre il n'eust pas pris plaisir d'oïr, sans le laisser passer plus auant, luy dit, Il ne me souuient point de ce que j'ay esté. Tant s'en faut que j'eusse voulu redemander vn bienfait à vn hom-

me de certe haine, que l'on a eue rien plus  
 desiré que de sortir du tout de sa memoire,  
 & n'y y'entrer iamais pour quelque sujet  
 que ce fust. Il vouloit qu'on adorast sa for-  
 tune presente, & qu'on ne parlast plus de  
 la passée. Ses anciennes connoissances lay  
 faisoient mal au cœur, & rien ne le gesoit  
 si cruellement comme la presence d'un vieil  
 amy. Il y a plus de consideration à redem-  
 mander vn plaisir bien à propos, qu'à le des-  
 mander. Il y faut apporter des paroles si  
 pesées, qu'un ingrat mesme n'ait pas moyen  
 de reculer. Si nous auions à viure entre des  
 sages, il faudroit attendre, & ne rien dire.  
 Toutesfois quelques sages qu'ils fussent, ie  
 trouuerois que ce seroit le plus seur de leur  
 declarer franchement la disposition de nos  
 affaires, & le pouuoir qu'ils ont d'y reme-  
 dier. Les Dieux sçauent tout, & cependant  
 nous ne laissons pas de leur faire des vœux  
 & des prieres, non tant pour les persuader  
 à nous bien faire, que pour leur faire sou-  
 uenir de nous. Ne voyez-vous pas dans  
 Homere ce Prestre, qui pour obtenir sa de-  
 mande, comme il fit, leur allegue sa deuo-  
 tion, & que toute sa vie il les a religieuse-  
 ment seruis & adorez. C'est vne seconde  
 vertu, de vouloir estre aduertiy, & de le  
 pouuoir estre. Il faut doucement hocher  
 la bride aux esprits, pour les faire tourner  
 du costé qu'on veut. Il en est peu qui d'eux-

## DES BIENFAITS, Lin. V. 277

mesmes soient capables de se conduire. Ceux-là sont beaucoup, qui se remettent en chemin quand on leur fait connoistre qu'ils n'y sont pas. Il ne les faut pas laisser sans guide. Nous auons la nuit les mesmes yeux que le iour, & toutefois ils nous demeurent inutiles, jusqu'à ce que la clarté reuente, les remette en exercice, & leur donne moyen de nous continuer le seruice accoustumé. Les outils se reposent, si l'ouurier ne les fait travailler. Aussi la volonté bien souuent est bonne, mais tantost les delices & la paresse luy ostent le mouuement, & tantost elle est retenue pour ne scauoir pas ce qui est de son deuoir. Nous deions la mettre en besogne, & non pas nous dépiter contre elle, & la laisser en son ordure. Quand vn escolier choppe à reciter sa leçon, le maistre avec vn mot ou deux qu'il luy nomme, luy releue la memoire. Il en faut faire de mesme à ceux que nous voulons qu'ils se ressouuiennent de reconnoistre vn plaisir qu'on leur a fait.



SENEQUE

DE  
BIENFAITS.

LIVRE SIXIEME.

CHAP.  
I.

**L** y a des questions qu'on ne met en avant que pour fier le cico de l'esprit. C'est sans le fruit qu'on en peut tirer. Il y en a d'autres qui plaisent quand on les cherche, & profitent quand on les trouve. Je m'en vay vous en faire voir de toutes les deux sortes. Vous me ferez ouvrir les premières pour la mort, & vous me les ferez incontinent replier, comme il vous plaira. Pour les autres, quand je les auray déployées, & que vous ne les voudrez pas regarder, encorés aurez vous fait quelque chose d'en avoir eu la veüe. Il n'est pas inutile de connoître tout ce qui est superflu d'apprendre. Je vous regarde

ray toujours au vif, & selon que vous  
me ferez signe de m'arreter, ou de passer  
plus avant.

On demande s'il est possible d'oster vn CHAP.  
plaisir par force. Quelques-uns tiennent II.  
que non; parce que c'est vne action & non  
pas vne chose, & qu'il y a mesme difference  
qu'entre le don & la donation, la naviga-  
tion & la personne qui nauigue. Il n'est  
point de malade sans maladie, & cepen-  
dant le malade & la maladie, sont deux cho-  
ses. Ainsi le bienfait est vne chose, & ce  
qui vient à nous par le moyen du bien-  
fait en est vne autre. L'action n'a point  
de corps; depuis qu'elle est faite, elle ne  
peut plus n'auoir esté. Quand à la chose,  
elle est portable d'un lieu à l'autre, & peut  
à toute heure changer de main. Ainsi  
quand vous ostez ce qui est à vous, la na-  
ture mesme ne peut pas reprendre ce qu'elle  
a donné. Il peut y auoir de l'interruption  
en ses bienfaits, mais de rescision il n'y en  
a point. Je meurs, mais j'ay vescu; ie suis  
aveugle, mais j'ay veu. Ce que nous auons  
eu ne peut bien cesser d'estre, mais il n'est pas  
possible qu'il n'ait esté. Or ce qui est le  
plus assuré en vn bienfait, c'est l'auoir  
esté. L'usage s'en peut perdre, mais le  
bienfait ne laisse pas de demeurer. Que la  
nature bande tout ce qu'elle a de forces,  
elle ne peut retourner en arriere. Je puis

Bien perdue vne maison, de l'argent, un  
fermeur, & toute autre chose qui porte  
le nom de bienfait; mais quand à ce qui  
est proprement bienfait, il est immobile,  
& il n'y a moyen de ne l'oster. Il faut  
qu'on m'ait donné, il faut que j'aye receu.

CHAP.  
III.

Il trouue que Marc-Antoine, voyant  
que la fortune prenoit party ailleurs, &  
qu'il ne pouuoit plus disposer de rien que  
de sa vie, pourueu qu'il se despoſchaft, fait  
cette exclamation fort à propos dans le  
Poëte Rabirius,

*Tay ce que j'ay donné.*

O que de choses il auoit ce moyen d'a-  
uoir, s'il eust voulu! Ce sont les richesses  
vrayement assurees, & inuolables à tous  
les accidents qui peuvent suruenir. Bien  
meſme, qui n'aime point ce qui s'ele-  
ue, ne les regarde iamais de travers, quant  
elles monteroient jusques au Ciel. A quoy  
pensez-vous, d'épargner des choses à quoy  
vous n'avez rien, & dont vous n'êtes que  
dispensateurs? Tous ces biens qui vous  
enflent au dessus de l'humanité, qui vous  
font oublier vostre foiblesse, que vous en-  
fermez sous tant de cadenas & de ver-  
roux, qu'apres qu'ils ont esté par l'effusion  
du sang d'autrui, vous deffendez aux dé-  
pens du vostre, pour qui vous faites gé-  
mir la mer & la terre sous le faix de vos

armes, pour qui vous mettez les villes en poudre, sans penser à ce que la fortune vous prépare, & pour qui deux hommes allies, amis, & compagnons aux charges publiques, perdent la considération de tant de choses qui les deuoient retenir, ont mis tout cet vniuers en desordre, ne sont pas à vous. Vous n'en estes que le depositaire. Ils tendent desia les mains à vn nouveau maistre. Vn ennemy s'appreste à les prendre, ou en successeur qui ne vous aime pas mieux qu'un ennemy. Voulez-vous que ie vous die comment ils seront vraiment à vous, & comment iamais vous ne courrez fortune de les perdre? Donnez-les. Pensez à vos affaires, & voyez de vous en rendre la possession plus honneste & plus assurée. Ce que vous estimez tant, & à quoy vous imputez vostre richesse & vostre grandeur, tandis que vous l'auez, n'a point de nom honorable. C'est vne maison, c'est vn esclau, c'est de l'argent; quand vous l'aurez donné, c'est vn bienfait.

Je confesse, dites-vous, que quelquefois nous pouuons auoir receu vn bienfait, & cependant nous ne le deuons pas. Il faut donc qu'on nous l'ayt osté. Il y a plusieurs occasions qui nous font cesser d'estre obligez, non pas qu'on ayt repris le bienfait, mais parce qu'on l'a corrompu.

CHAP.  
I V.

Quelqu'un m'a tiré de prison, mais depuis  
 il a forcé ma femme. Il ne m'a rien osté,  
 mais en me faisant vne injure qui n'est pas  
 moindre que son bienfait, il m'a rendu  
 quitte de ce que ie luy deuois. Que si l'in-  
 jure & le bienfait mis en balance, l'injure  
 se trouue la plus pesante, outre que l'obli-  
 gation demeure éternelle, il m'est permis  
 de me plaindre, & de faire ce qui dépend  
 de moy pour en auoir la raison. Le bien-  
 fait en cela n'est point osté, mais vaincu.  
 Et quoy? n'est-il pas quelquefois des peres  
 si méchans & si mal-heureux, que la loy  
 mesme permet de se retirer d'avec eux, &  
 de les renoncer pour peres? Est-ce qu'ils  
 ont osté à leurs enfans ce qu'ils leur  
 auoient donné? Non; mais l'impicté ven-  
 nue apres le bienfait luy a fait perdre la re-  
 commandation. Le bienfait ne s'en va  
 pas, mais la grace du bienfait; de sorte  
 que l'ayant encores, ie cesse de le de-  
 uoir. Quelqu'un qui m'auoit presté de l'ar-  
 gent m'a brûlé ma maison. Le dommage  
 a recompensé le plaisir. Je suis quitte, &  
 n'ay rien payé. Vn autre m'auoit fait de  
 la courtoisie, & m'auoit donné quelque  
 rémoignage de me vouloir du bien; mais  
 depuis il m'a traité si outrageusement, &  
 s'est porté si indignement en mon endroit,  
 que ie luy suis aussi peu obligé, que si in-  
 mais il ne m'auoit fait plaisir. Il accoupe  
 la gorge

la gorge des bienfaits. Quelqu'un qui  
 a donné son bien à femme, a gâté les  
 biens de son fermier, & luy a coupé les ar-  
 bres. Il ne luy peut rien demander, quel-  
 que contract qu'il y ait entre-eux, non  
 qu'il ait reçu la somme accordée; mais  
 parce qu'il s'est empêché luy-mesme de  
 la recevoir. Aussi bien souvent vous qui  
 êtes créancier vous serez condamné en-  
 vers vostre débiteur, parce qu'il se trouuera  
 qu'il n'a pas tant du vostre comme vous  
 avez du sien. Le Juge ne vous dira pas  
 quant & quant, Vous luy avez presté de  
 l'argent; il faut qu'il le vous rende. Et  
 quoy donc? Vous avez eu son bestail, vous  
 avez eu son esclave, vous jouissez de sa  
 terre, vous l'avez rachetée. Toutes cho-  
 ses estimées & compensées, vous qui de-  
 mandez, pensez à payer. Quelquesfois  
 le bienfait demeure; & l'obligation  
 s'en perd, s'il y a eu du regret à le faire,  
 ou de la repentance après l'auoir fait; si  
 celui qui l'a fait a pensé plustost le perdre  
 que de donner; s'il l'a fait pour la conside-  
 ration propre; s'il s'en est glorifié, & l'a  
 publié par tout jusqu'à l'importunité. De  
 cette façon le bienfait demeure, encore  
 qu'on ne le doit point, comme il est des  
 deniers d'une nature, que le créancier n'en  
 peut faire de poursuite. Ils sont dûs,  
 mais on ne les exige pas.

CHAP.  
V.

Il y en a qui font cette comparaison des bienfaits & des injures. Vous m'avez fait un plaisir, mais depuis vous m'avez fait une injure. Je vous dois la rétribution du bienfait, & le ressentiment de l'injure. Cela ne se doit pas entendre de cette façon. Vous estes quitte à moy du mal que vous m'avez fait, & moy quitte à vous du bien que j'en auois receu. L'absolution est reciproque. Quand ie dis que ie luy ay rendu son bienfait, ie n'entens pas luy auoir rendu la mesme chose, mais quelque autre au lieu de celle qu'il m'auoit baillée. Car rendre, c'est bailler chose pour chose. Pourquoy non? puis qu'en tous payement nous ne regardons pas de rendre les mesmes especes, mais le mesme nombre d'argent. Quelquefois on nous a presté des testons, & nous rendons de ces-là; ou bien sans bailler ny or ny argent par quelque assignation, transport de dette, ou quelques assurances que nous baillerons à nostre creancier, nous le rendrons content, & cependant nous dirons que nous luy auons rendu son argent. Il m'est aduis que j'ois que vous me dites que ie perds ma peine. Qu'importe que le bienfait demeure, puis qu'il n'y a plus d'obligation? Ce sont des finesse de jurisconsultes, qui disent qu'il n'y a point d'infu-cation d'heritage, mais seulement des

choses qui sont en l'héritage, comme si l'héritage & les fruits de l'héritage, n'étoient pas vne mesme chose. Rendez-moy plustost consent d'une chose qui sera bien plus à propos. Si vn homme m'ayant fait vn plaisir, & depuis vne injure, se luy dois rendre la pareille de l'un & de l'autre, & payer chacune de ces deux dettes separément, ou bien, si pour n'auoir plus que faire ensemble, ie dois estre quitte du bienfait à cause de l'injure, & luy de l'injure à cause du bienfait. Vous deuez scauoir comment cela se décide en vos escolles, mais au palais nous le pratiquons de ceste façon. Les actions sont separées, sur ce qui est demandé on se defend, chaque procédure se fait à part. Si quelqu'un m'a baillé de l'argent à garder, & qu'en suite il me dérobe quelque chose, il me poursuira pour le depest, & ie le poursuiray pour le larcin.

Les exemples que vous auez alleguez, sans de certaines loix qui les reglent. Vne loy ne broüille point l'autre; chacune va par son chemin. Le depest a son action, & le larcin la sienne. Mais il n'y a point de loy pour le bienfait; i'en suis l'arbitre. C'est à moy de faire l'estimation du bien & du mal que i'ay receu, & là-dessus de classer qui fera du retour à son compaignon. Et ce que vous auez mis en auant, nous

CHAR.  
VI.

ne pouvons rien ; on nous meine , il faut  
 suivre. Au bienfait , nous y pouvons tout.  
 Voila pourquoy ie les juge , ie ne les sepa-  
 re pas ny ne les diuise pas ; mais les bien-  
 faits & les injures , ie les renuoye à vn  
 mesme juge. Autrement il faudroit aimer  
 & haïr , plaindre & remercier en mesme  
 temps , qui sont des choses incompati-  
 bles. J'auray bien plustost fait de mettre  
 le plaisir & l'injure vis à vis l'vn de l'autre,  
 & faire en ma conscience le jugement de  
 leur inegalité , Comme vne escriture faite  
 sur les mesmes lignes d'vne autre, ne l'oste  
 pas , mais empesche qu'on ne la puisse li-  
 se , ainsi vne injure n'oste pas le bienfait,  
 mais elle garde qu'il ne paroisse.

CHAP.  
 VII.

Ie vous ay dit que ie vous regarderois  
 tousiours au visage , & me conduirois par  
 la mine que ie vous verrois faire. Il sem-  
 ble que vous vous ridiez , comme si ie me  
 laissois emporter trop loing , & que vous  
 ayez enuie de me dire,

*Quelle route prens-tu si fort à la main  
 droite ?*

*N'éloigne point le bord.*

Ie ne scaurois faire que ce que ie fais , &  
 pourtant si vous pensez que nous ayons as-  
 sez discouru sur cette matiere , prenons-  
 en vne autre , & voyons si nous pouuons  
 estre obligez à celuy qui contre sa volon-  
 té nous a fait plaisir. I'eusse bien parlé plus

clairement, mais j'ay fait la proposition ainsi confuse, afin que par la distinction on conuist puis après qu'il est question de deux choses, Si nous sommes obligez à celuy qui nous fait quelque bien sans le vouloir faire, & Si nous le sommes à celuy qui nous en fait sans le sçauoir. Car que nous ne deuions rien à celuy qui nous en fait par force, c'est chose trop manifeste, sans qu'il faille perdre des paroles à le prouuer. Cette question, & toute autre qui la ressemble se décide par vne maxime generale, Qu'il n'y a point de bienfait, que premierement on ne se soit proposé de le faire, & secondement, qu'on n'ait eu affection de le faire à celuy à qui on l'a fait. C'est pourquoy nous ne remercions point les riuieres, bien qu'en portant toutes sortes de batteaux, elles nous amènent d'une course eternelle tout ce qui sert à la vie de l'homme, ou que pleines de poissons coulant doucement au travers d'une large campagne, elles réjouissent la terre, & nous fassent des paisages où se perd la gloire de tous les pinceaux qui traouillent à les imiter. Le Nil apporte des commoditez autant que fleue qui soit au monde, & toutefois personne ne luy pense estre obligé du bien qu'il fait; comme aussi personne ne s'offense contre luy quand il excède son débordement or-

dinaire, ou qu'il se retire plus tard qu'il  
 n'a accoustumé. Que le vent me serue à  
 souhait, que sans tempeste il me porte  
 incontinent où ie veux aller, ie ne luy en  
 scay point de gré, ny à vne viande qui me  
 sera la meilleure & la plus salutaire que  
 ie la scaurois desirer. La raison est, que  
 qui veut obliger, il ne fait pas seulement  
 qu'il profite, mais aussi qu'il ait l'intention  
 de profiter. Pour la mesme raison aussi  
 nous ne devons rien aux bestes brutes,  
 & cependant combien d'hommes sont  
 échapez aux perils par la seule vitesse de  
 leurs cheuaux? Nous ne devons rien aussi  
 aux arbres; & toutesfois combien voyez  
 vous faire en Esté d'agreables retraites  
 sous leur ombre, contre la chaleur excessi-  
 siue du Soleil? Or que m'importe que  
 celuy qui me profite, ou ne le sçache point,  
 ou qu'il soit incapable de le sçauoir, puis  
 que ny l'un ny l'autre n'a la volonté de  
 profiter? N'y auroit-il pas autant d'appa-  
 rence que ie sceusse gré à vn bateau, à vn  
 carrosse, ou à vne lance, comme à vn  
 homme qui sans le vouloir faire me pro-  
 fite casuellement?

CHAP.  
 VIII.

Ie puis bien estre obligé sans que ie le  
 sçache, mais ie ne le scaurois estre par vn  
 qui ne le sçache point. Combien voit-on  
 d'hommes gueris par des choses fortuites,  
 que cependant on ne met pas entre les

remèdes. N'y en a-t'il pas eu qui pour  
 estre tombez au cœur de l'hiver dans vne  
 rivière, ont recouvré leur santé, que touz  
 les les drogues des Apotiquaires ne leur  
 auoient sçeu rendre? d'autres qui pour  
 auoir eu le fouët, ont perdu la fièvre quat-  
 te l. & d'autres encore auxquels vne subi-  
 te apprehension a tellement diuertý l'es-  
 prit, que l'heure suspecte s'est passée, &  
 l'accez qu'ils attendoient ne leur est point  
 venu. Toutesfois il n'y a pas vn de ces  
 accidens qui soit salutaire, encores qu'il  
 puisse quelquefois arriuer que la fortune  
 en fait naistre les causes de nostre salut.  
 Ainsi s'il y a des hommes qui nous profi-  
 tent sans qu'ils le veüillent, ou plustost  
 parce qu'ils ne le veulent pas, quelle rai-  
 son auons-nous de penser leur estre obli-  
 gez? Mais quo direz-vous si peut-estre la  
 fortune a fait reüssir à mon aduantage ce  
 qu'ils auoient entrepris pour ma ruine?  
 Pensez-vous que i'aye de l'obligation à vn  
 qui visant à moy, a frappé mon ennemy?  
 Pourquoy suis ie encor en vie, sinon par-  
 ce qu'il a esté mal adroit? Bien souuent  
 vn témoin pour se parjurer trop manifeste-  
 ment, & dire des choses hors de toute  
 apparence, a fait décroire les dépositions  
 veritables de tous ses compagnons, &  
 auoir compassion d'vn criminel, comme  
 d'vn homme circonuenu par la menée de

ses ennemis. Il y en a d'autres à qui le grand credit de leurs parens, qui les auoit mis en peine, a esté: ce qui les en a fait sortir. Les juges qui pouuoient condamner par raison, n'ont pas voulu condamner par faueur. Cependant, ce qui a seruy n'a pas obligé; parce qu'on ne regarde pas où le coup a donné, mais où vouloit donner celui qui l'a tiré. C'est l'intention qui distingue le bienfait de l'injure, & non pas l'éuenement. Ma partie qui mettra quelques contrarietez en auant, ou par quelque trait presumptueux offensera le juge, ou legerement se departira de la déposition d'un de ses témoins, me fera par ce moyen gagner ma cause. Je ne m'informe point s'il s'est oublié pour me faire plaisir; il me suffit de sçauoir que son inuention est de me faire mal.

CHAP.  
IX.

Pour luy estre obligé, il faudroit que luy & moy eussions voulu vne mesme chose. Il ne m'a point fait de bien; puis qu'il ne m'en a point voulu faire. Car qu'y a-t-il de si déraisonnable que de s'offenser contre vn qui dans la presse vous aura marché sur le pied, ou poussé, ou fait jallir quelque ordure sur vous? Or qui a-t-il qui vous oste le sujet de le rechercher, attendu que de soy la chose est injurieuse, sinon qu'il ne l'a pas faite à son escient; Ce qui garde l'un d'auoir fait injure, garde l'autre

d'auoir fait plaisir. La volonté fait Pamy & l'ennemy. Combien y en a-t-il qui fussent morts à la guerre, si quelque maladie ne les auoit empeschez d'y aller? Il y en a qui sans vn adjournement que leur auoit fait faire leur partie, eussent esté accablez de la cheute de leur maison; & d'autres que si leur vaisseau ne se fust perdu, seroient la chaisne aux pieds entre les mains d'vn corsaire. Et neantmoins nous ne sçauons gré, ny à la maladie, ny au naufrage, parce qu'vn accident n'a pas le sentiment de faire vn bon office, ny à cet ennemy qui nous a garentis, parce qu'il nous a fait vn procez. Cela ne se peut appeller bienfait, qui ne part point d'vne bonne intention, & que celuy mesme qui le fait ne connoist point. Si quelqu'vn m'a fait plaisir sans le sçauoir, ie ne luy dois rien. S'il m'a fait plaisir en me voulant nuire, ie l'imiteray.

Reuenons au premier. Vous voulez **CHAR.**  
 que ie fasse quelque chose pour le recon- **X.**  
 noistre, & il n'a rien fait pour m'obliger.  
 Passons à l'autre. Vous voulez que j'aye  
 volonté de luy rendre, & il n'a pas eu vo-  
 lonté de me donner. Car qu'est-il besoin  
 de parler du troisiéme, de qui la fortune a  
 conuerty l'injure en bienfait. C'est peu  
 pour m'obliger, que de l'auoir voulu faire;  
 ne l'auoir point voulu, c'est assez pour ne  
 m'obliger point. Car en vn bienfait, la

volonté seule ne suffit pas. Mais comme ce ne seroit pas vn bienfait, si la fortune manquoit à la bonne volonté; aussi n'en est-ce pas vn, quelque profit qu'on en recoiue, si vne bonne intention ne prece de la fortune. Outre le succès de la chose qui me profite, il faut pour m'obliger qu'elle ait esté entreprise avec dessein de me profiter.

CHAP.  
XI.

Cleanthes en amene cét exemple. J'ay enuoyé deux lacquais chercher Platon à l'Académie. L'vn y est allé, & n'a laissé aucun coin ny au portique ny ailleurs, où il ait pensé le pouuoir trouuer, qu'il n'ait regardé par tout. Enfin il s'en est reuenti bien las, & bien fasché de ne l'auoir point. L'autre s'est assis à écouter le premier charlatan qu'il a trouué, ou il est allé joier dans les ruës avecque d'autres maux comme luy; mais par hazard il a veu passer Platon, & de cette façon a trouué celuy qu'il ne cherchoit point. Nous dirons que le premier est bon garçon, parce que s'il n'a esté heureux, il a esté diligent; & pour l'autre, de qui la fortune a fauorisé la paresse, nous luy baillerons les estrieries. C'est la volonté qui m'apporte le bienfait. Voyez avec quelle condition je veux estre obligé. La volonté n'est rien, qui ne profite; le profiter n'est rien, qui n'en a la volonté. Prenez le cas que quel-

qu'un ait eu la volonté de me donner, & ne m'ait point donné, son affection est bien chez moy, mais non pas son bienfait. La volonté doit aller quant & la chose, & la chose quant & la volonté. Comme si vn homme m'a voulu prester de l'argent, & ne m'en a point presté, ie ne luy dois rien; de mesme si quelqu'un m'a voulu faire plaisir, mais il ne s'en est point suiuy d'effet, ie seray bien son amy, mais non pas son obligé. J'auray pour luy la volonté qu'il a eue pour moy. Et si ma fortune estant meilleure que la sienne, ie fais quelque chose pour luy, ie ne me reuancheray point, mais ie l'obligeray, parce que j'auray commencé la courtoisie.

Je vois bien à cette heure où vous voulez venir. Vous n'avez que faire de me rien dire, vostre visage parle. Vous voulez sçavoir, si ayant tiré plaisir de ce qu'un autre faisoit pour l'amour de soy, vous luy en avez de l'obligation. Car ordinairement ie vous oys plaindre, qu'il est des hommes qui font vne chose pour eux-mesmes, & cependant la veulent mettre sur le compte de leurs amis. Je vous diray ce qui en est, mais premierement ie diuiseray cette question, pour ne confondre point ce qui est raisonnable, & ce qui ne l'est pas. Il y a bien de la difference si quelqu'un nous fait plaisir pour l'amour de soy, ou pour

CHAP.  
XII.

Pamour de nous, ou pour l'amour de l'un & de l'autre. Celuy qui ne pense qu'à soy, mais qui nous profite, parce qu'autrement il ne se pourroit profiter, est comme vn qui fait bonne prouision de fourrage pour entretenir toute l'année son bestail, comme vn qui nourrit bien ses esclaves pour en auoir plus d'argent, & qui fait bien traiter & bien bouchonner ses bœufs, & comme vn Ianiste qui a soin de bien équiper & bien instruire ses gladiateurs, pour les mieux vendre à ceux qui les produisent aux spectacles. Il y a bien de la difference entre faire plaisir & negocier.

CHAP. XIII. Aussi ne suis-je pas si peu raisonnable, que de ne vouloir auoir point du tout d'obligation à celuy qui en me profitant, aura fait aussi quelque chose pour luy mesme. Car ie ne demande pas qu'il s'oublie pour se souuenir de moy; au contraire c'est tout mon desir que le bien qu'il me fait luy profite plus qu'à moy mesme. Pourueu qu'il nous ait considerez tous deux, & qu'il se soit proposé de diuiser son bienfait entre nous, ie ne suis pas marry qu'il en ait la meilleure part. L'association qu'il me fait, & le soin qu'il a de moy, me rendent coupable; non seulement d'injustice, mais d'ingratitude, si ie me fâche qu'il se profite en vne chose en laquelle il m'a profité. C'est auoir vn tres-magnan

naturel, de ne sçavoir point de gré d'un plaisir, s'il a incommode celuy qui le fait. Je n'en diray pas de mesme de celuy qui pour l'amour de soy me fait plaisir. Pourquoi ne vous ay-je aussi-tost fait plaisir, que vous à moy ? Prenez le cas que pour arriuer à quelque Magistrat il m'ait fallu racheter dix prisonniers, d'un plus grand nombre que tenoient les ennemis. Si ie vous oste les fers des pieds, & vous tire de seruitude, ne m'aurez-vous point d'obligation ? Cependant ce que j'en feray sera pour l'amour de moy. Ma réponse est, qu'en cela vous faites quelque chose pour l'amour de vous, quelque chose aussi pour l'amour de moy. Le rachat est pour l'amour de vous (car pour ce qui vous touche, il vous suffisoit de racheter les premiers venus) Péléction pour l'amour de moy. Ainsi l'obligation que ie vous ay, n'est point de ce que vous m'avez racheté, mais de ce que vous m'avez choisi, parce qu'en l'affaire que nous auiez, ie n'estois pas plus nécessaire que tout autre que vous eussiez voulu racheter. Vous avez voulu que j'eusse ma part en une chose qui vous deuoit profiter. Mais en ce que vous me preferez aux autres, vous ne faites rien que pour l'amour de moy. C'est pourquoy si pour estre Preteur, il vous falloit nécessairement payer la rançon de dix prisonniers, & que nous ne fussions in-

stement que dir, pas un de nous ne vous au-  
roit de l'obligation, parce qu'en nous deli-  
vrant, vous ne pouviez auoir autre égard  
qu'à vostre commodité particulière. Or je  
ne suis pas si déraisonnable, que ie n'auoye  
que vous m'avez fait plaisir, & ie desire qu'il  
soit aussi bien pour vous que pour moy.

CHAP.  
XIV.

Et quoy donc ? si ie vous eusse fait ha-  
lotter, & que vostre nom se fust trouué  
du nombre de ceux qu'il m'eust fallu rache-  
ter, ne me penseriez-vous rien deuoir ? Si  
ferois, mais peu de chose ; & ie vous diray  
quoy. Vous avez fait quelque chose pour  
moy, de m'auoir fait balotter. Ce que  
mon nom a rencontré, ie le dois au sort,  
ce qu'il a pû rencontrer, ie vous le dois.  
Vous m'avez fait ouuerture à recevoir  
vostre bienfait. Ie sçay bien que j'en dois  
la meilleure part à la fortune ; mais ie vous  
suis obligé de ce que sans vous la fortune  
n'estoit point eu le moyen de m'obliger.  
Quant à ceux qui font des plaisirs neces-  
saires, & qui ne regardent point à quoy  
mais pour combien ils le font, ie ne les  
mets du tout point en compte. Quelqu'un  
m'a vendu du bled. C'est bien chose cer-  
taine que si ie voulois viure il m'en falloit  
acheter ; mais pourtant ie ne luy suis point  
tenu de la vie, parce qu'il me l'a fait ache-  
ter. Ie ne prens point garde combien  
m'estoit nécessaire une chose sans laquelle

ie ne pouvois vivre, mais combien ie dois peu sçavoir de gré d'une chose que ie n'aurois point eue, si ie n'avois point eu d'argent. Le marchand qui a fait venir le bled ne pensoit point à mes affaires, il vouloit faire les siennes. Au demeurant il est payé, ie ne luy dois rien.

Vous me direz qu'à ce compte-là vous ne devez rien ny à vostre Medecin, qui a eu sa piece d'argent quand il vous est venu voir, ny à vostre Precepteur, à qui vous avez payé son landit; & toutefois ce sont personnes à qui nous portons ordinairement beaucoup d'affection & de respect. Je replique à cela, qu'il est des choses qui valent plus qu'on ne les achete. Nous achetons d'un Medecin des choses qui sont au delà de toute estimation, la vie, & la santé; d'un Precepteur, la connoissance des bonnes lettres, & la poliffure de nostre esprit. Nous ne leur payons donc pas ce qu'ils nous baillent, mais la peine qu'ils prennent, & le retardement qu'ont leurs affaires cependant qu'ils se divertissent à nous servir. Ils n'ont pas la recompense de leur merite, mais le salaire de leur occupation. Il y a bien encore vne meilleure raison, mais deuant que de vous la dire, ie veux répondre à l'objection que vous allez oïr. Il y a des choses qui valent plus qu'on ne les vend,

CHAP.  
XV.

c'est pourquoy encore que vous les ayez  
 achetées, vous m'en devez quelque chose  
 qui n'est point au marché. Premièrement,  
 qu'importe combien elles valent, puis  
 qu'on est d'accord de ce qu'on en doit  
 payer? Et puis vous-mesme en avez fait le  
 prix, & non pas moy. Elles valent mieux  
 que ce qu'on les a vendues. Oüy, mais on  
 ne les a pû vendre davantage. Les faisons  
 donner le prix aux choses. Estimez-les  
 tant que vous voudrez, quand elles sont  
 payées aux plus haut prix qu'elles peuuent  
 aller, elles sont payées ce qu'elles valent.  
 Au reste l'acheteur est quitte au vendeur  
 quand il a bien payé ce qu'il a pris. Et puis  
 quand ces choses vaudroient davantage,  
 puis qu'il n'y va rien du vostre, pourquoy  
 les voulez-vous estimer par leur effet &  
 par leur usage, & non pas par la coustu-  
 me, & selon que les viures sont chers ou à  
 bon marché? Quel paiement assez grand  
 scauriez-vous faire à vn homme qui vous  
 passe dans son vaisseau d'un monde à l'au-  
 tre, qui en haute mer, quand vous avez  
 perdu la terre de veüe, vous fait tenir vne  
 route assurée, preuoit les tempestes fu-  
 tures; & plein de sollicitudes, pendant  
 que les autres ne pensent qu'à se donner  
 du bon temps, fait plier les voiles, ab-  
 batre le mast, tenir toutes choses prepa-  
 rées pour l'inconuenient, ou d'un coup

de vague, ou d'un tourbillon ? Et toutes-  
 fois vous estes quitte à luy d'une chose de  
 si grande importance, quand vous luy  
 auez payé son naüis. Combien estimez-  
 vous le contentement de trouuer vn logis  
 quand vous auez passé quelque facheuse  
 lande, vn couuert quand il tombe vne  
 grosse playe, & vne estuue ou vn bon feu  
 quand vous auez bien froid ? Tout cela se  
 trouue en vne hostellerie, & cependant  
 nous scauons combien il nous y doit cou-  
 ster. On ne scauroit dire combien fait  
 pour nous celuy qui nous estaye vne mai-  
 son ruynense, & la tient suspendue de tous  
 costez, sans autre appuy que celuy de son  
 artifice émerueillable, & toutesfois peu  
 de chose nous acquite d'un si grand bien.  
 Vne muraille est la seureté de tout vn peu-  
 ple, contre les incursions des ennemis &  
 des voleurs, & quelquefois il arriuera  
 qu'une seule tour fera la conseruation de  
 l'honneur & de la vie de toutes les familles  
 d'une ville, & neantmoins on scait com-  
 bien les matieres en coustent, & combien  
 les maisons qui les font, doiuent auoir de  
 leur peine par chacun jour.

Il n'y auroit iamais de fin à mes dis-  
 cours, si ie voulois de tous costez vous ra-  
 masser les exemples des choses qui ne cou-  
 stent gueres, & valent beaucoup. Pourquoi  
 donc me dites-vous qu'après auoir payé

mon Medecin & mon Precepteur, je leur  
dois encore quelque chose, & que le sala-  
ire que ie leur baille ne suffit pas à m'en  
quitter ? parce que le Medecin & le Pre-  
cepteur font quelque contract d'amitié  
avecque nous, & ne nous obligent pas  
en la vente qu'ils nous font de leur scien-  
ce, mais au témoignage qu'ils nous ren-  
dent de quelque particuliere affection en  
nostre endroit. Et parce, si vn Medecin  
ne fait autre chose que monter en ma  
chambre aux heures accoustumées de ses  
visites, me tâster le poux, & m'ordonner  
vistement ce que ie dois faire ou ne faire  
pas, sans se soucier autrement de l'éue-  
nement de mon mal, quand ie luy ay bail-  
lé son salaire, ie ne luy dois rien davan-  
tage, parce qu'il ne m'est pas venu voir  
comme son amy, mais comme vn homme  
qui l'auoit enuoyé querir. Tout de mesme  
si vn Precepteur m'a mis au rang du com-  
mun, & sans affection particuliere de  
m'instruire, a versé au milieu de sa classe,  
ce que j'ay recueilly comme les autres es-  
coliers, il ne faut point qu'il attende rien  
de moy, que ce qu'on a de coustume de  
luy payer. D'où vient donc que cette  
grande obligation que nous leur auons  
Ce n'est point pour le bon marché d'une  
chose, qu'ils nous ont vendue moins qu'elle  
ne valoit, mais pour quelque demonstration

tion qu'ils nous ont faite d'auoir du soin de nous, & de nous vouloit du bien plus que l'ordinaire de leur profession ne les obligeroit. Il n'estoit pas venu comme Medecin, de faire ce qu'il a fait pour moy. Ma maladie luy a donné de la peur, & ne s'est pas contenté de m'enseigner les remedes, mais il les a luy-mesme appliquez, & s'est allis auprès de moy pour en attendre l'operation. Il s'est trouué à toutes les occasions qu'il a pensé qu'il me pouuoit arriuer quelque accident: Il ne s'est lassé d'aucun seruice; aucun ne luy a esté à charge; il a eu peur quand il m'a oüy plaindre. Il estoit appelé de beaucoup de personnes, mais j'estois seul qui luy trauallois l'esprit, & ne voyoit les autres qu'autant que mon mal luy en donnoit le loisir. S'il m'a fait ces offices là, ie luy suis obligé comme à vn amy, & non point comme à vn Medecin. Si d'un autre costé mon Precepteur s'est efforcé de me faire apprendre quelque chose, s'il a aocommodé sa patience à ma tardité, si outre les leçons ordinaires il m'a fait quelques repetitions separément, si par des exhortations il a fortifié la bonté de mon inclination, si par des louüanges il a releué mon courage, & par des remonstrances excité ma faineantise, s'il a fait sortir mon esprit dehors en dépit qu'il en eust, & par maniere de dire, l'est allé querir avec que

la main aux tenebres où il estoit , pour le produire au iour , & ne m'a point auarement dispensé ce qu'il scauoit , afin qu'il me fust plus long-temps necessaire , mais a desiré me le pouuoir verser tout à vne fois , si j'eusse esté capable de le recevoir , ie suis ingrat si ie ne l'aime & ne l'honore comme l'homme du monde qui m'en a donné le plus d'occasion.

CHAP.  
XVII.

Si ceux qui font les mestiers les plus des-honestes , nous ont fait quelque chose où nous voyons qu'ils ayent pris plaisir de nous bien seruir , nous leur donnons ordinairement quelque piece d'argent par dessus le marché. Nous baillons le vin à vn bastelier , à vn pauvre artisan , & à vn homme mesme qui travaille chez nous à journée. Et à ceux de qui nous tenons les sciences , qui sont l'embellissement & l'appuy de nostre vie , nous ne serons pas ingrats si nous ne pensons leur deuoir autre chose que ce que nous leur auons accordé : Il y a dauantage , c'est qu'en la tradition de certe sorte d'estudes , il se fait vne communication d'esprits , & quand cela est , il n'y a point de doute qu'après que le Medecin & le Precepteur ont eu le prix de leurs peines , on leur doit encôres ce luy de leur affection.

CHAP.  
XVIII. Platon ayant passé vne riuere dans vn bac sans que le bastelier luy demandast de

l'argent, il pensa que ce fust pour quelque respect particulier qu'il luy portast, & luy dit, qu'il auoit fait plaisir à Platon. Comme puis apres il vid qu'il traittoit les autres de mesme, & generalement ne prenoit rien de personne, il luy dit alors, qu'il n'auoit point fait de plaisir à Platon. Car afin que ie te doieue quelque chose, il ne suffit pas que tu me la bailles, mais il faut que tu me la bailles pour l'amour de moy. Si vous jetez de l'argent au milieu du peuple, si j'en ay recueilly quelque piece, vous ne pouuez dire que vous m'avez obligé. Et quoy donc ? ne me deuez-vous rien ? Non pas en particulier ; ie vous payeray avec tous les autres ce que ie vous dois avec tous les autres.

Vous dites donc que ie ne fais point re- **CHAP.**  
 nu à vn bastelier qui m'aura passé l'eau, & **XIX.**  
 n'aura rien pris de moy. Ie le dis voirement. Il fait bien quelque chose de bon, mais non pas vn bienfait. Car il le fait pour l'amour de luy, ou quoy qu'il en soit, il ne le fait pas pour l'amour de vous. Et luy mesme ne pense pas vous obliger, mais il le fait ou pour la Republique, ou pour le voisinage, ou pour quelque vanité, ou peut-estre il en attend quelque recompense en gros, qui vaudra mieux que ce que par teste il en pourroit recueillir. Et comment donc ? si le Prince donne le

droit de bourgeoisie à toute la Gaule, & à toute l'Espagne quelque immunité, chaque Gaulois & chaque Espagnol ne luy en aura-t'il point d'obligation en particulier? Pourquoi non? Mais ce ne sera pas comme d'un plaisir fait à leurs personnes, mais comme de la portion d'un bien-fait que toute leur Prouince aura receu. Ouy, mais le Prince ne scauoit qui j'estois, & faisant cette gratification generale, tant s'en faut qu'il pensast à me faire bourgeois, qu'il ne scauoit point que ie fusse au monde. Ainsi pourquoy luy serois-je tenu d'une chose, que quand il l'a faite ie n'estois point en son imagination? Premièrement il n'a pû penser à faire du bien à toute la Gaule, qu'il n'ait aussi pensé de vous en faire, parce que vous en estes. Et s'il ne vous a désigné par quelque marque particuliere, il vous a compris en celle de vostre nation. Et puis vous luy devez une chose non particuliere, mais commune, & ne la payerez pas comme une chose que vous devez, mais comme une contribution, à la reconnoissance que vostre nation luy en fera.

CHAP.  
XX.

Si quelqu'un preste de l'argent au corps de la Ville d'où ie suis, ie ne diray point qu'il soit mon creancier, & si ie fais l'estat de mes debtes, cette partie ne sera point du compte. Toutefois quand il sera

question de payer, j'y engeray pour ma part comme les autres. Par la mesme raison ie soustiens, que ie ne dois rien d'une grace octroyée à ma nation, parce qu'elle m'a bien esté faite, mais sans me la penser faire; tant s'en faut qu'on me la fist pour l'amour de moy. Toutefois j'auoué bien qu'il sera raisonnable qu'il m'en couste quelque chose, parce que par vn long circuit il en est arriué quelque fruit iusqu'à moy. Si on veut qu'une chose m'oblige, il la faut faire en ma consideration. Vous me direz qu'à ce compte-là vous ne devez rien ny à la Lune ny au Soleil, parce que s'ils tournent dans le Ciel, ils ne le font pas pour l'amour de vous. Ils le font pour le bien & pour l'entretienement de l'uniuers, dont ie suis vne partie, & par conséquent ils le font pour l'amour de moy. Dauantage, eux & les hommes ne font pas vne mesme chose. Car qui fait plaisir pour auoir moyen de s'en faire, ne m'oblige point, parce qu'il me fait instrument de son vtilité. Or on ne peut dire du Soleil, & de la Lune, qu'ils nous fassent plaisir avecque dessein de s'accommoder en quelque chose, car en quoy sommes-nous capables de les seruir?

Ie penserois, direz-vous, que le Soleil & la Lune nous voudroient faire du bien s'ils pouuoient ne le vouloir pas. Mais

il faut qu'ils se meuvent, & il ne leur est pas possible de s'en dispenser. Qu'ils s'arrestent s'ils peuvent, & laissent leur besogne, s'il est en leur liberté de se reposer. Voyez en combien de façons ie vay refuter cette objection. Celuy-là ne veut pas moins, qui ne peut ne vouloir pas. Au contraire on ne scauroit avec vn meilleur argument prouuer qu'une volonté soit ferme, que de dire qu'elle n'a pas mesme moyen de se changer. Vn homme de bien ne scauroit ne faire point ce qu'il fait; car s'il ne faisoit ce qu'il fait, il ne seroit pas homme de bien. Et par cette mesme raison il ne peut faire de bienfait, parce qu'il fait ce qu'il doit, & il ne peut ne le faire point. Davantage, il y a bien de la difference de dire, Il ne peut ne le faire point, parce que vucille ou non, il est contraint de le faire, ou bien il ne peut ne le vouloir point. Car s'il luy est force de me faire du bien, j'en ay l'obligation à celuy qui le contraint, & non point à luy, s'il faut qu'il le vucille; mais pour cette raison qu'il ne peut rien vouloir de meilleur, c'est luy-mesme qui se contraint. Ainsi ce que ie ne luy deuois point parce qu'il est contraint, ie le luy dois parce qu'il se contraint soy-mesme. Qu'ils cessent de vouloir, dites-vous. Représentez-vous qu'il n'y a homme si hors du sens, qui n'auouë que  
c'est

c'est vraiment vne volonté, que celle qui ne peut cesser ou échanger quand bon luy semble sans qu'il luy en arrive mal, & qu'au contraire on ne peut rien imaginer qui ait sans de volonté, que ce qui en a vne si ferme & si certaine, que l'éternité même n'est pas capable d'y mettre fin. Seroit-il possible que celuy voulust, qui peut dévouloir en vn moment, & que celuy ne semblast pas vouloir, de qui la nature est insusceptible de ne vouloir point?

Or sus, dites-vous, qu'ils s'arrestent, CHAP.  
 s'ils le peuvent faire. C'est comme si vous XXII.  
 disiez, Que tous ces corps lumineux, distingués par espaces, & rangez pour estre les sentinelles de l'univers, quittent leurs places; Que par vne confusion subite les astres choquent les astres; Que par la rupture de la concorde des choses tout ce qui est au Ciel tombe en la terre; Que cette contexture, de qui la vitesse n'est point imaginable, rompe à my-chemin ses vassitudes promises jusques à tant de siecles; Que ce qui va & vient à cette heure alternativement avec ses contre poids reglez pour tenir le monde en son égale température, soit embrasé par vne soudaine combustion; Que tant de diversitez ne soient plus qu'une chose; Que le feu possède tout, qu'une obscurité relente luy

succede , & que les Dieux mesmes tombez au fonds d'une abysme , soient compris en cette vniuerselle calamité. Le démenty qu'on vous donneroit , cousteroit bien cher. Toutes ces choses-là vous profitent en dépit que vous en aycz ; & quoy que leurs mouuemens ayent vne plus grande & premiere cause, si est-ce qu'ils se font pour l'amour de vous.

CHAP.  
XXIII.

Adjoustez-y à cette heure , que les Dieux ne peuuent estre contraints par vne puissance externe , & n'ont rien qui les commande que leur eternelle volonté. Ils ont estably vn ordre pour ne le changer jamais. Ainsi ne peut-on dire que peut-estre ils voudroient bien ne faire point ce qu'ils font , parce que s'il est des choses qu'ils ne puissent faire cesser , c'est que par vn arrest precedent ils ont ordonné qu'elles perseuereroient jusques à la fin. Jamais ils ne se repentent de leur premier aduis. Aussi pour n'en mentir point , il ne leur est pas permis de le retracter. Ce n'est pas que si leur propre force les retient inuariables en leurs resolutions , il y ait du manquement en leur puissance , mais parce qu'ils ne se peuuent fouruoyer des choses qui sont parfaitement bonnes , & que par vn decret immuable ils se sont eux-mesmes commandé de marcher de cette façon. Or en ce premier establissement par lequel ils

règlent le monde, ils se souviennent de l'homme, & mirent en toutes choses quelque vertu capable de seruir à sa commodité. Si bien que les astres ne font pas seulement leurs courses pour eux-mesmes, mais aussi pour nous, comme estant vne partie de la besogne aussi bien qu'eux. Nous sommes donc obligez au Soleil, à la Lune, & generallyment à tous les corps celestes, parce qu'encore qu'ils se leuent & marchent pour de plus dignes sujets que nous ne sommes, si est-ce qu'en allant à des choses de plus de merite, ils ont cette vertu de nous faire du bien en passant. Et puis il y faut adjouster, que le bien qu'ils nous font, vient par deliberation, & non fortuitement. Ce qui est vn autre argument de l'obligation que nous leur auons; parce qu'ils ne sont point ignorans du bien qu'ils nous font, que nous n'en receuons rien que long-temps auparauant ils ne sçachent que nous le deuons receuoir. Et bien qu'ils ayent vn plus haut dessein, & vn plus grand fruit de leur action que de conseruer les choses mortelles, neantmoins dès le commencement du monde cét esprit vniuersel a pris la peine de rechercher nos vtilitez, & de regler toutes choses en sorte qu'il fit paroistre que nous n'auons pas esté le dernier objet de son imagination. Nous deuons du respect à

ceux par qui nous sommes en ce monde, & cependant assez de fais l'homme & la femme s'assembler, qu'ils ne pensent pas à faire des enfans. Nous n'en pouuons pas autant dire des Dieux; parce que la provision qu'ils nous ont faite d'alimens & de toutes choses necessaires, nous démentiroit. Tant de choses qu'ils ont engendrées pour nostre vsage, montrent bien le soin qu'ils ont apporté à nous engendrer. Nature deuant que de nous faire, a pensé à nous. Nous ne sommes pas de si peu de chose, que nous luy soyons tombez des mains, sans qu'elle en ait rien apperceu. Regardez quelle jurisdiction nous auons, & combien l'empire de l'homme est hors de l'homme. Regardez jusques où nos corps ont liberté de se promener; elle n'a point borné leur course par les extrémités de la terre, mais elle leur a permis de passer par toutes les parties d'elle-mesme. Regardez ce qu'osent les esprits des hommes, comment ils ont seuls la connoissance des Dieux, comment ils les cherissent, & s'éleuent à la contemplation des choses celestes. L'homme n'est point vne besogne tumultuaire & faite sans y penser. C'est la premiere piece des ouvrages de Nature, & celle de qui, ou pour le moins à qui elle a plus de sujet de se glorifier. Quelle frenesie est-ce de mettre en dis-

pute le bien que les Dieux donnent aux hommes ? Quelle reconnoissance doiuent esperer de nous ceux à qui nous n'en pouvons faire, qu'il ne nous couste quelque chose, si nous ne voulons pas seulement confesser d'estre obligez à ceux qui nous font iournellement vne infinité de biens, qui ne se peuuent lasser de nous en faire, & qui les font avec intention de n'en auoir jamais rien ? De quelle peruerse inclination procede cette ingratitude, de ne vouloir rien deuoir à quelqu'un, pource qu'il ne s'offense point contre ceux qui desauoient le plaisir qu'il leur a fait, & tirer de la continuation & Pen-tre-suite de ses bienfaits vne consequence qu'il faut qu'il donne par necessité ? Dites, le ne veux point de ses bienfaits ; Qu'il les garde ; Qui luy en demande ? & adioustez à ces paroles toutes celles qu'une ame qui n'a point de honte, est capable d'imaginer. Pour cela vous ne ferez point cesser sa liberalité. Vous ne la sentirez pas moins pour la méconnoistre, & ce qui est encore plus genereux, il vous fera du bien au mesme temps que vous direz du mal de luy.

Ne voyez-vous point comme les peres CHAP. contraignent leurs enfans, tous petits & XXIV. delicats qu'ils sont, à souffrir les choses qui leur sont salutaires ? S'ils pleurent ou

repugnent, ils les caressent, & de peur que leur laissant les membres libres en vn aage qui n'a point encore de jugemens ils ne s'y donnent quelque entorce, ils les serrent pour les tenir droits, & les rendre de belle taille. Au partir de là ils les enuoyent à l'escole, avec menaces, s'ils ne font leur deuoir d'estudier. Puis comme desia les ans leur apportent cette audace inconsiderée qui leur est ordinaire, ils tachent de leur faire couler en l'ame la frugalité, la pudeur & les bonnes mœurs. S'ils ne les reçoient volontairement, ils les leur appliquent par la rigueur. Et enfin comme l'aage les a mis au rang des hommes, & qu'ils doiuent se conduire d'eux-mesmes, si pour leur mauuaise inclination ils rejettent les auis qu'on leur donne, on tente par la force l'amendement que par la douceur on leur a inutilement procuré. Ainsi des bienfaits que les enfans reçoient des peres, les plus grands sont ceux qui leur sont faits sans qu'ils en ayent ou la connoissance, ou la volonté de les recevoir.

CHAP. XXV. A cette maniere d'ingrats & qui rejettent les bienfaits, non pour ne les vouloir, mais pour n'estre pas tenus de s'en reuancher, ressemblent certains autres, qui au contraire de ceux-cy sont trop ardens & trop précipitez à reconnoistre, &

prient ordinairement, qu'il arriue quelque mal-heur à ceux qui leur ont fait plaisir, afin de leur pouuoir témoigner qu'ils s'en souuiennent, & qu'ils ne desirent rien tant que de s'en acquitter. La question est, s'ils font bien, & si leur zèle a de la pieté. Je trouue qu'ils sont comme ces esprits passionnez pour vne femme, qui font des souhaits qu'elle soit contrainte par quelque accident de quitter le país, afin de luy faire compagnie en son bannissement; qu'elle soit pauvre, afin de luy faire connoistre qu'ils n'ont rien qui ne soit à elle; qu'elle soit malade, afin de ne bouger du cheuet de son lit, & meriter sa bonne grace par la diligence qu'ils apporteront à l'assister; enfin, amoureux comme ils sont, ils font des vœux que des ennemis n'auroient pas le courage de s'imaginer. C'est pourquoy vous voyez souuent vne haine & vne amitié furieuse finir de mesme façon. Il en prend de mesme à ceux qui desirent des inconueniens à leurs amis, afin de les en deliurer, & se veulent faire passage au bienfait par vne injure, au lieu qu'ils feroient mieux de se reposer, que par vne méchanceté chercher l'occasion de faire bien. Que diriez-vous d'un pilote qui souhaitteroit le mauuais temps, des tempestes, & des tourbillons de vent, pour donner à sa suffisance

plus de recommandation par le peril ? ou de quelque General d'armée, qui prieroit les Dieux, que l'ennemy avec vn grand nombre d'hommes le vint attaquer dans son retranchement, comblast son fossé, mist le desordre & l'épouuante en ses trou-pes, passast sur le ventre à ceux qui resi-steroient, & desia vainqueur absolu plan-tast ses drapeaux sur les portes, afin que les choses semblant par cét accident du tout renuersées & hors d'esperance de sa-lut, il eust dauantage de gloire à les re-leuer par sa valeur ? C'est faire venir ses bienfaits par vn détestable chemin, de souhaitter que la fortune combatte celuy qu'on desire deffendre, & mettre par terre celuy qu'on se promet de redresser. C'est vn naturel inhumain, & peruersement am-bitieux de reuanche, de faire des vœux contre celuy qu'avec honneur on ne peut abandonner.

CHAP.  
XXVI.

Mais mon vœu, direz-vous, ne luy por-te point de préjudice. Il luy souhaite le remede aussi-tost que le peril. Cela s'ap-pelle que vous auoüez que vous faites quel-que mal, mais non pas tant, que si vous luy souhaitiez le peril sans le remede. Ce sont de mauuais traits, de plonger vn homme en l'eau pour l'en tirer, l'abbattre pour le redresser, & l'enfermer pour le met-tre en liberté. L'intention d'vne injure

ne peut estre bienfaic, & il n'y a iamais de merite à faire cesser vn inconuenient que vous auez fait naistre. J'aime mieux que vous ne me blessiez point, que de me guerir. Vous me pouuez obliger de me guerir si ie suis blessé, mais non pas de me blesser pour estre guery. La cicatrice ne donne iamais de contentement, que quand on se souuient de la playe; & si nous prenons plaisir de la voir reprise, c'est en sorte que nous aimerions encores mieux qu'elle n'eust du tout point esté. S'il y a de l'inhumanité de faire ce souhait contre vne personne qui ne nous a iamais fait plaisir, combien pensez-vous qu'il y en ait dauantage contre ceux à qui vous auez de l'obligation?

Ouy, mais ie souhaite quant & quant d'auoir moyen de le secourir. Premièrement, si ie vous arreste à la moitié de vostre vœu, vous estes ingrat. Ie ne voy pas encore le remede que vous y voulez apporter, mais ie voy bien ce que vous desirez qu'il souffre. Vous luy souhaitez du trouble d'esprit, du soucy, de la peur, & quelque chose encore de pire afin qu'il ait besoin d'estre secouru. Ces souhaits-là sont contre luy. Vous souhaitez qu'il ait besoin de vostre aide. Cettuy-cy est pour vous. Vous auez enuie de payer, & non pas de le secourir. Qui se précipite de cette façon,

CHAP.  
XXVII

cherche d'estre quitte, & non pas de s'acquitter. Ainsi toute l'honnesteté qui peut estre en ce que vous souhaitez, est ingratitude & vilenie. Car vous ne desirez pas d'auoir moyen de luy rendre le plaisir qu'il vous a fait, mais qu'il ait besoin de vous en requerir. Vous prenez le haut du paué, & ce qui fait mal au cœur à dire, vous faites mettre à vos pieds celuy qui vous a fait plaisir. Combien feriez-vous plus honnestement de luy deuoir avec vne bonne affection, que de chercher vn mauvais moyen de le payer. Il'y auroit moins de mal à luy nier la dette; il n'y perdrait que ce qu'il y auroit mis. Mais vous le voulez voir par la ruïne de ses affaires, réduit à vous faire hommage, & si abattu par le changement de sa condition, qu'il ait le creue-cœur de voir ses bienfaits au dessus de luy. Voulez-vous que ie die que cela soit vne bonne volonté? faites vos souhaits deuant celuy pour qui vous les faites. Appelez-vous vœu, ce qui se peut diuiser entre Pamy & Pennemy, ce que Pon croiroit sans doute d'vn ennemy, si vous n'eussiez point dit les dernieres paroles? Il s'est trouué des ennemis qui ont souhaitté de prendre des villes pour en empescher le pillage, & de vaincre des ennemis pour leur donner la vie; & cependant ces vœux-là ne laissent pas d'estre

des vœux d'ennemis, & tout ce qu'il y a de douceur ne vient qu'après la cruauté. Mais enfin quelle opinion peut-on avoir d'un vœu, de qui le succès n'est si formidable à personne qu'à celui pour qui il est fait ? Vous luy faites courre grand' fortune, de luy bailler les Dieux pour assailans, & vous pour défenseur. Les Dieux mesmes y sont injuriez, en ce que des deux costez de la medaille, vous prenez le plus beau pour vous ; car afin que vous profitiez, vous voulez qu'ils nuisent. Si vous pratiquiez vne accusation contre luy, & qu'en suite vous la fissiez cesser ; si vous l'embroüilliez en quelque procez, & l'en débrouïllassiez tout aussi-tost, qui douteroit que vous ne fussiez vn méchant homme ? Quelle difference y a-t-il de tenter ces inconueniens par vne fraude, ou de les procurer par vn vœu, sinon que vous luy donnez plus forte partie. Ne demandez point quel tort vous luy faites. Vostre vœu est superflu, ou injurieux, & injurieux mesme quand il ne reüssiroit point. Ce que vous ne pouuez est vne grace de Dieu, ce que vous desirez est vne injure. C'est assez. Il a dequoy vous sçauoir mesme gré que si vous l'auiez fait.

Vous repliquez, que si vos vœux eussent succédé à le mettre en peine, ils eussent aussi succédé à l'en tirer. Premièrement,

CHAP.  
XXVIII.

vous luy desirez vn danger certain , sous espoir d'une assistance qui ne l'est pas. Mais prenons le cas que l'un & l'autre soit certain , si est-ce que tousiours ce qui se fâche marche deuant. Et puis, voulez-vous connoistre la condition de vostre vœu ? Imaginez-vous que le mauuais temps vous a surpris en haute mer , & que vous ne sçauiez en quelle part vous deuez chercher le port. Quelle gêne pensez-vous qu'ait soufferte celuy qui a eu faulte , encores qu'il ait trouué du secours ? celuy qui a eu peur , encores qu'il ait esté garanty ? celuy qui a esté en prison & sur la sellette , encores qu'il ait eu Arrest d'absolution ? Iamais la fin d'une crainte n'est si douce , qu'une securité solide & inébranlée ne soit beaucoup plus agreable. Souhaitez d'auoir moyen de me rendre ce que j'ay fait pour vous , quand j'en auray besoin , & non pas que j'en aye besoin afin que vous ayez moyen de me le rendre. Vous ne me souhaitez rien que vous ne fussiez vous-mesme si vous en auiez le moyen.

CHAP. XXIX. Combien pensez-vous que ce vœu seroit plus honneste ? Le luy desire si bonne fortune , qu'il ait tousiours moyen de faire plaisir , & iamais besoin d'en receuoir. Que la matiere d'obliger les hommes luy affluë de toutes parts en telle abondance , que iamais il n'ait sujet de regretter

de ne le pouuoir faire, ny de se repentir de l'auoir fait. Que la multitude de ceux qui auront de la reconnoissance & du ressentiment en son endroit, prouoque son naturel, disposé de luy-mesme à l'humanité, à la misericorde, à la clemence, mais que iamais il n'ait occasion de les employer. Qu'il soit reconciliable à ceux qui le rechercheront, & ne soit point en peine de se reconcilier à personne. Que toujours la fortune également indulgente, l'accompagne d'une felicité si continue, que ceux qu'il obligera ne luy puissent iamais faire autre paiement, que de confesser qu'ils luy sont obligez. Combien auriez-vous plus de raison de faire ces vœux, qui vous acquittent aussi-tost que les autres, & qui ne vous remettent point à d'autres occasions pour vous acquitter? Car qui nous garde que nous ne puissions reconnoistre vn bienfait à l'endroit de ceux à qui la fortune n'a rien nié de tout ce qui se peut desirer? Vn aduis fidele, vne conuersation assidue, vn entretien de bonne grace, plaisant sans estre flateur, des oreilles aux deliberations, seures, & secretes, & vne priuauté de communication, ne sont-ce pas choses qui nous peuvent acquitter aux plus grands à qui nous serions estre obligez? Iamais les prosperitez n'ont mis vn homme en lieu si seur,

que n'auoir faute de rien ne luy fasse auoir faute d'un amy.

CHAP.  
XXX

Toute autre occasion de nous reuancher ne peut estre que triste ; & tant s'en faut qu'on fasse bien de desirer qu'elle arriue , qu'au contraire il faut faire des vœux qu'elle n'arriue point. Ne pouuez-vous estre quitte , que les Dieux ne soient courroucez ? Quand autre chose ne vous montreroit la faute que vous faites , ne la voyez-vous pas en ce que celuy à qui vous desirez de vous reuancher , est bien plus heureux que vous luy demeuriez ingrat ? Figurez-vous la prison , les fers , la misere , la seruitude , la guerre , la pauureté. Ce sont les matieres de vostre souhait , c'est où vous enuoyez ceux qui ont contracté avecque vous. Pourquoi ne desirez-vous plustost du bien à celuy qui vous en a fait ? Auez-vous peur de ne pas trouuer dequoy vous reuancher ? Ne vous en mettez point en peine , c'est vne matiere dequoy vous ne manquerez point. Croyez-vous qu'un homme puisse estre si riche , qu'on ne luy puisse payer ce qu'on luy doit. Je vois bien que ie vous fais languir , il faut que ie vous oste de peine. Quand l'opulence & la felicité de celuy qui vous a fait du bien , ne vous laisseroit auoir moyen quelconque de vous reuancher , ie vous vais dire vne chose dequoy les plus contentes fortunes

ont affaire & que n'ont point ceux qui ont tout ; C'est vne personne qui parle franchement, & qui trouuant vn homme engagé parmy des conteurs de fables, & par l'accoustumance d'oüir leurs piperies, priué de connoissance & de jugement, l'a tiré d'entre leurs mains, & luy a ouuert les yeux pour connoistre le mensonge, & ne consentir qu'à la verité. Ne voyez-vous pas en quels precipices les jette la liberté qu'ils suppriment, & la fidelité qu'ils raualent à des obeïssances serviles ; parce que n'estant pas chose seure de leur persuader ou dissuader ce qu'on estime le meilleur, ceux qui sont auprès d'eux tournent leurs imaginations à la flaterie, & comme en vne contention profitable, ils disputent à qui sera le plus artificieux à les tromper. De là viennent les fausses impressions qu'ils prennent de leurs forces, & que se croyant estre aussi grands qu'on leur dit qu'ils sont, ils s'attirent des guerres perilleuses sur les bras, rompent des paix vtiles & necessaires, versent le sang d'vne infinité d'hommes, & quelquefois le leur, pour vne passion à laquelle personne n'ose contredire, s'opiniastrent sur la certitude qu'ils s'imaginent en des choses incertaines, craignent de fléchir autant que d'estre vaincus, se promettent de la perpetuité en ce qui branle à cause de

304 WSENEQUE, 1717  
Pexcès de sa hauteur, & bien souvent se  
font tomber leurs Estats sur leurs testes,  
pour n'auoir pas connu qu'en ce theatre de  
leur pompe, brillante de vanités passageres,  
& de biens perissables, aussi-tost qu'ils ont  
cessé de pouuoir ouyr les choses veritables,  
ils deuoient cesser aussi d'esperer aucun  
heureux éuenement.

CHAP.  
XXXI.

Xerxes se preparant à la guerre contre  
la Grece, encore que de luy-mesme il  
fust assez ambitieux, & qu'il n'apprehen-  
dast gueres la caduque foiblesse des choses  
du monde, il n'y eût pas vn des siens qui  
ne contribuast de quelque chose à le forti-  
fier en sa vanité. L'vn disoit, que les  
Grecs n'attendoient pas la declaration de  
la guerre, mais s'enfuiroient à la premiere  
nouuelle d'vn tel appareil. Vn autre, qu'il  
n'y auoit point de doute qu'vn si grand  
nombre d'hommes ne fust suffisant de  
renuerser toute la Grece, non seulement  
de la conquerir. Qu'il n'y auoit rien à  
eraindre, sinon que les villes ne fussent  
abandonnées, & qu'en ces grandes solitu-  
des vn tel équipage ne fust inutile, faute de  
resistance qui donnast occasion de l'em-  
ployer. Vn autre, que le monde auroit de  
la peine à loger cette armée, qu'il n'y au-  
roit pas de la mer assez pour ses vaisseaux,  
que les soldats ne scauroient où camper,  
qu'il ne trouueroit point de plaine qui ne

fust trop petite pour mettre sa cavalerie en bataille, & que quand tout ce qu'il y avoit de mains en son armée tireroient vne flèche, l'air auroit trop peu d'espace pour les recevoir. Entre toutes ces bravades, & autres semblables, que chacun inven-  
toit pour plaire à cét homme desia furieux de la bonne opinion qu'il avoit de soy-  
mesme, il n'y eut que Demaratus Lace-  
demonien, qui luy dit que cette grande  
multitude de laquelle il se glorifioit, luy  
sembloit vne masse pesante & indigeste,  
qui devoit faire peur à celuy qui la menoit,  
qu'il y avoit du poids, mais non pas de la  
force; que jamais on ne peut conduire ce  
qui n'a point de mesure; que ce qu'on  
ne peut conduire, ne peut durer. Vous  
trouverez, dit-il, en la premiere monta-  
gne, les Lacedemoniens qui vous montre-  
ront ce qu'ils sçavent faire. Tous ces mil-  
liers de peuple s'arresteront devant trois  
cens hommes, qui aussi fermes que s'ils  
estoyent fichez en terre, garderont le pas  
qu'ils auront en garde, & le boucheront  
de leurs propres corps, avec vne obstina-  
tion si grande, que toute l'Asie ne suffira  
pas à les déloger. L'effort de tout le genre  
humain réduit en corps d'armée, sera sou-  
tenu par vne poignée de gens. Après que  
la mer se sera laissé gourmander à vostre  
arrogance, vne petite sente se mocquera

de vous ; & quand vous aurez compté la perte que vous ferez au passage des Thermopyles , vous sçavez dire combien vous pourra couster le reste. Vous sçavez qu'on vous peut faire fuir, quand vous aurez sçeu qu'on vous peut faire demeurer. Il n'y a point de doute qu'en beaucoup de lieux tout ne fuye devant vous , & que d'arriuée vous ne portiez de Pestonnement où vous passerez , comme vn torrent nouvellement débordé. Mais après qu'ils se seront reconnus , ils se rassembleront de tous costez , vous affoibliront par vos propres forces , & vous ruyneront à la fin. Ce qu'on met en avant est vray , qu'il y a trop peu de terre pour vn si grand appareil, mais c'est ce qui vous gastera. La Grece aura dequoy vous vaincre , parce qu'elle n'aura pas dequoy vous loger. Vous ne vous y pourrez pas remüer tout à la fois, & ce qui sera vostre ruyne , quand il y aura quelque desordre en vn quartier, ou quelque chose y branlera par quelque effort qu'y feront les ennemis , vous ne pourrez y remedier à propos. Il y aura long-temps que vous aurez esté défait , & vous ne penserez pas auoir esté combattu. Au demeurant , ne vous imaginez pas que ce que vous avez tant d'hommes que vous mesme n'en sçavez pas le nombre , soit cause qu'on

ne vous puisse faire teste. Il n'y a rien de si grand qui ne soit perissable ; & quand il n'arriveroit autre mal-heur , la seule grandeur est capable de ruiner ce qu'on estime le plus assuré. Les choses se passerent comme Demaratus les avoit prédites. Ce Prince , qui faisoit trembler le Ciel & la terre , & qui changeoit en vn instant la forme d'une chose qui l'avoit empesché , fut arresté par vne compagnie de gens de pied , & par autant de défaites qu'il tenta de combats , & reconnut combien il y a de difference d'une armée à vne multitude confuse de peuple , qui n'est point aguerry. Ainsi , plus miserable de honte que de perte , il remercia Demaratus de ce que seul il luy avoit dit la verité , & luy permit de demander ce qu'il voudroit. Il luy demanda de pouvoir entrer dans Sordis , qui est la ville capitale de l'Asie , porté dans vn chariot , & la tiare droite sur la teste , qui estoit vne grandeur reserüée à la seule personne du Roy. Il meritoit bien de n'avoir point la peine de demander de recompense. Mais voyez , ie vous prie , la misere de cette nation , qu'en vn si grand nombre d'hommes , il ne se trouvast personne de qui le Roy püst oüir la verité , que celuy qui se pouvoit résoudre de la dire à ses dépens.

Auguste relegua sa fille, impudique si jamais femme le fut, & sans penser au tort qu'il se faisoit, il fit sçavoir à tout le monde la vergogne de sa maison. Il publiâ comme elle recevoit les hommes par troupes, passoit les nuits à faire des collations en tous les quartiers de la ville, n'exemptoit pas mesme de ses ordures le Tribunal, où son pere avoit fait l'Edict contre les adulteres, & se trouvoit tous les iours à la statue de Marsyas, où de simple aduler, devenuë coureuse publique, elle se contentoit à son aise, & s'abandonnoit à toute sorte de licence avec des hommes qu'elle ne connoissoit point. Il falloit plutôt cacher toutes ces ordures, que s'en van-ger; car la honte de certaines choses rejallit aussi sur celuy-là mesme qui s'en vange. Cependant il ne s'en estoit pû taire. A quelque temps de là, comme sa colere fut passée, & que la honte luy fust reue-nuë, soupirant de n'avoir pû taire ce qu'il avoit si long-temps ignoré, il s'écrioit ordinairement, Je n'en serois pas où ie suis, si Agrippa ou Mecenas eussent vesçu. Tant il estoit mal-aysé à celuy qui avoit tant de milliers de peuples sous sa domination, de recouvrer seulement deux hommes qu'il avoit perdus. On luy avoit taillé des legions en pieces, il en eut aussi-tost levé de nouvelles. Son armée de mes avoit esté

perdue, il ne fust gueres qu'il n'en eust vne autre sur Peau. Le feu luy auoit consumé quelques bastiments, il en eust incontinent réedifié de plus magnifiques. Mais en toute sa vie il ne pût trouuer de quoy remplir les places d'Agrippa & de Mecenas. Qu'en dois-je penser ? Estoit-ce qu'il n'en trouuoit point qui fussent de leur merite, ou que par dégoüst il aimast mieux auoir matiere de se plaindre, que la peine de chercher ? Ne nous-figurons pas qu'Agrippa & Mecenas eussent de coustume de luy dire la verité, & que s'ils eussent esté en vie ils n'eussent dissimulé comme les autres. Mais c'est chose qu'on void ordinairement, qu'un grand pour faire dépit à ses seruiteurs presens, magnifie ceux qu'il a perdus; & parce qu'il est hors de danger de les oüyr iamais, il leur donne hardiment la gloire d'auoir esté libres à luy dire la verité.

Mais pour reuenir d'où ie suis party, vous voyez que sans beaucoup de peine on se peut reuancher à l'endroit de ceux-là mesmes que la fortune a portez au haut de sa gloire. Dites-leur, non ce qu'ils prennent plaisir d'oüyr, mais ce que toute leur vie ils prendront plaisir d'auoir ouy, Que leurs oreilles, où il n'entre que des flatte-ries, reçoient quelquefois vne parole de verité. Donnez-leur vn bon auis. Vous

demandez ce que vous pouuez faire pour eux , faites que leur felicité ne les aueugle point ; qu'ils sçachent que s'ils n'ont beaucoup de mains , & bien fideles, qui leur aydent , il ne leur est pas aisé de la retenir. Aurez-vous peu fait pour eux , quand au lieu de cette folle imagination qu'ils ont d'une eternelle grandeur , vous leur aurez fait connoistre que le sort ne peut donner que des choses casuelles ; que ce qui nous vient au petit pas, s'en retourne à toute bride ; & qu'on ne descend point par eschelons comme on est monté , mais que bien souuent de la tres-haute fortune à la tres-basse , il y a si peu de chemin , qu'il se trouue fait deuant que l'on s'en soit apperceu. Vous ne sçauetz point le prix de l'amitié, si vous ne jugez qu'en donnant vn amy à vostre bienfaicteur , vous luy donnez vne chose rare , non seulement en vne maison , mais en tout vn siecle , & dequoy l'on trouue qu'on a le moins quand on s'est imaginé d'en auoir le plus. Et quoy ? pensez-vous que ce soient autant de vos amis, que ceux qui sont aux rolles que vostre nomenclateur porte en la memoire ou en la main ? Pensez-vous que ce soient amis , que ceux qui par troupes se rendent tous les iours à vostre porte , & qui approchent de vous plus ou moins , selon le prix que vous mettez vous-mesmes à leurs

qualitez ? C'est vne coustume qu'ont toujours eue les Roys, & ceux qui les imitent, de faire de leurs amis comme du peuple d'une ville, qu'on diuise par ordres, afin que chacun tienne le rang de sa condition. C'est vne vanité de grands, de vouloir qu'on fasse grand cas de pouuoir entrer chez eux, & d'estre le plus près de leur porte, pour entrer, quand on l'ouurira, le premier dans leur maison, où il y a tant d'autres portes, qu'après qu'on y est entré, on se trouue encore dehors.

Caius Gracchus, & après luy Liuius CHAP.  
XXXIV. Drusus, furent les premiers qui amenerent cette mode à Rome de faire distinction de ceux qui leur venoient faire la cour, & d'en faire entrer les vns au cabinet, & les autres à la chambre, & laisser le reste se promener à la salle ou à la basse-court. Tellement qu'ils faisoient compte d'auoir des amis de plusieurs sortes, & en effet ils n'en auoient point du tout. Appellez-vous amy, celuy à qui on designe la place pour vous salüer ? Pensez-vous que la foy d'un homme vous soit ouuerte, à qui vostre chambre est si fermée, qu'il y frappe deux heures, & si enfin on luy ouure, c'est si peu, qu'il faut qu'il se tourne de costé pour y entrer ? Attendez-vous vne parole franche & veritable, d'un qui n'oseroit vous dire *bon iour*, qui est vne parole pu-

blique, & permise indifferemment à tous ceux qu'on ne connoist point, que son rang de parler ne soit venu ? Allez chez qui vous voudrez de ceux-cy qui mettent toute vne ville en rumeur pour leur faire la cour ; quand vous y verrez les rues pleines, & les chemins couverts d'allans & de venans, souvenez-vous que vous estes en vn lieu où il y a bien des hommes, mais pas vn amy. C'est au cœur que les amis se trouvent, & non pas en vne basse-cour. C'est au cœur qu'il les faut recevoir, loger & retenir, avec vne affection où tous les sentimens contribuent quelque chose. Apprenez cette leçon aux grands, vous les payez de tout le bien que vous en sçauriez recevoir. Vous avez mauuaise opinion de vous, si vous pensez ne pouuoir seruir qu'à ceux qui sont en affliction. Si vous estes capable de vous bien conduire en toutes fortunes, aux douteuses prudemment ; couragement aux mauuaises, & discrettement aux bonnes, il ne se peut presenter aucune chose où vous ne puissiez faire quelque office à vostre amy. Ayez cette resolution, de ne l'abandonner point quand il aura besoin de vous. Cette vie est assez fertile en tumultes & en miseres ; vous ne chomerez point de sujets pour donner de l'exercice à la volonté que vous avez de l'assister. Comme oc-

luy qui desire du bien à quelqu'un pour y avoir part, encores qu'il semble penser aux affaires d'autrui, a soin toutesfois des siennes; ainsi qui desire de voir son amy en quelque peine, pour y subuenir & l'en dégager, il monstre son ingratitude, & qu'il en fait si peu de cas, qu'il est content de s'acquitter aux dépens de quelque incommodité qu'il en puisse recevoir. Il y a ie ne sçay quoy qui luy pese, il se veut décharger. Il y a bien de la difference d'auoir haste de reconnoistre vn bienfait, pour le rendre, ou pour ne le deuoir point. Qui a enuie de rendre, attendra la commodité de son bienfaicteur, & la desirera. Qui ne pense qu'à estre quitte, ne se souciera pas de quelle façon il y arrive; ce qui est vn argument indubitable d'un homme qui n'a rien de bon dans le cœur.

Il y a de l'ingratitude en cette precipitation. Je ne le vous sçauois mieux exprimer, que de repeter ce que ie vous ay dit. Vous n'avez pas enuie de rendre le bien qu'on vous a fait, mais de vous dépester. Il m'est aduis que ie vous oys dire, Ne seray-ie iamais hors d'avecque cet homme? Quand ie deurois remüer le Ciel & la terre, il faut que i'en sorte. Si vous desiriez de vous acquitter du sien, vous consbseriez que ce seroit vn payement où il n'y auroit point d'apparence; & tou-

CHAP.  
XXXV.

desfois il y en a encores moins en ce que vous desirez, parce que par vne cruelle imprecation vous mandissez vne teste que vous deuriiez reuerer auecque religion. Si vous luy souhaitiez tout haut qu'il fust pauvre, qu'il fust prisonnier, qu'il n'eust pas dequoy viure, ou qu'il mourust, ne feriez-vous pas connoistre au monde vostre inhumanité? Mais quelle différence trouuez-vous de le dire ou de le penser? Seriez-vous en vostre bon sens si vous faîtes ces souhaits-là pour vous? Allez à cette heure, & vous louiez d'une reconnaissance qu'un ingrat mesme auroit horreur d'imaginer, si ce n'est que ne se contentant pas de nier sa dette, il se vouloit declarer ennemy de celuy qui l'auroit obligé.

TAHO  
LIVRE

CHAP.  
XXVI.

Quel iugement feriez-vous d'Enée, s'il auoit desiré que sa ville fust prise, pour auoir l'honneur de porter son pere sur ses espaules hors du peril de la captiuité? Que diriez-vous des jeunes gens de Sicile, s'ils auoient souhaité l'inflammation extraordinaire du Montgibel, afin que par l'office qu'ils firent à leurs peres, leurs noms fussent mis entre les exemples, & leur pieté rendue memorable en la bouche de tous les siecles à venir? Rome ne doit rien à Scipion, s'il desira la continuation de la guerre Punique pour auoir l'honneur de

la mettre à fin ; & ne doit rien non plus aux Decies qui moururent pour elle , s'ils quoyent desiré de la voir en vne extremité qui n'eust point de remede , que leur resolution de se perdre pour la sauuer. C'est vne infamie à vn medecin de se donner de la pratique. Il s'en est trouué qui pour faire des cures de reputation , ayant irrité les maladies , les ont enfin renduës mortelles , ou mis les malades en tel estat , qu'il leur a fallu souffrir des gesnes & des cruautez desesperées , auant que de pouuoir estre gueris.

Hecaton recite que Callistratus allant en exil avec quelques autres , qui par les machées de certains seditieux estoient bannis avec luy , comme vn d'entre-eux souhaitoit que la ville se vist en si mauuais termes qu'on fust contraint de les r'appeller , il répondit que deuant que cela fust , il prioit les Dieux qu'il ne püst iamais y retourner. Rutilius Romain fut encore plus courageux. Comme quelqu'vn luy disoit qu'on estoit à la veille d'vne guerre civile , & que dans peu de iours il faudroit que tous les bannis fussent r'appellez , Que vous ay-ir fait , dit-il , que vous souhaitez que mon retour soit de pire condition que mon depart ? Ne vaut-il pas mieux que mon pais rougisse de mon absence , que de s'affliger de mon retour ? Ce n'est

CHAP.  
XXXVII.

pas vn bannissement , quand il n'y a personne qui n'en ait plus de honte que le condamné. Comme ces deux gens de bien firent en bons patriotes , de ne vouloir pas en la ruine de leurs villes trouver vne bresche pour r'entrer en leurs maisons, & supporter plustost leur affliction particuliere, que de souhaitter celle de tout vn peuple en general ; ainsi celuy-là n'est point louable , qui desire des incommoditez à vn homme pour auoir le contentement de l'en deliurer. Quand l'intention en seroit bonne , la priere n'en peut rien valoir. Qui auroit mis le feu en vne maison , ne seroit pas quitte pour l'éteindre & tant s'en faut qu'il en acquist de la gloire , qu'il auroit de la peine d'en éviter la punition.

CHAP.  
XXXVIII

Il y a des villes où les meschans souhaits sont traittez comme les crimes mesmes. Demades à Athenes , fit condamner vn homme qui vendoit des choses necessaires aux funerailles , parce qu'il fut conuaincu d'auoir souhaitté de bien gagner , ce qu'il ne pouoit faire s'il ne mouroit beaucoup de personnes. Et cependant tous ne sont pas d'accord qu'il ait esté bien condamné. Peut-estre qu'il ne souhaittoit pas que beaucoup de gens eussent affaire de sa marchandise , mais qu'il la püst auoir à bon marché , & la vendre bien cher. Puis que

le commerce consiste à vendre & à acheter, & que le gain n'est pas moins en l'un qu'en l'autre, pourquoy n'en tirez-vous l'interprétation que d'un costé ? Et si vous le punissez, que ne punissez-vous tous ceux qui font le mesme commerce, puis qu'en leur cœur ils font le mesme souhait ? Il ne se trouueroit gueres d'hommes qui se pussent parer de la condamnation. Car à qui est-ce que le gain vient d'ailleurs que du dommage d'autrui ? Le soldat demande le trouble, afin qu'on ait besoin de luy. Le laboureur hausse la teste quand il void encherir le bled. L'Aduocat se réjouit de la multitude des procez. Le Medecin en vne saison mal-saine, fait ses affaires. Les merciers, les marchands de soye & les parfumeurs s'enrichissent par la débauche des jeunes gens. Que le vent n'abatte point de maisons, que le feu n'en brusle point, les maçons & les charpentiers n'auront point de besogne. On a puny le vœu d'un homme, mais celuy de tout le reste du monde ne vaut pas mieux. Où pensez-vous que tendent Arruntius, Aterius, & tous ces autres qui font mestier comme eux de crocheter les testamens, sinon à cela mesme que se proposent les fosfoyeurs, les pleureurs, & leurs semblables ? Encores ceux-cy desirent la mort aux personnes sans sçauoir à qui, & ne

perdent rien à leur vie, mais les autres demandent la fin de leurs meilleurs amis, & si celuy qu'ils cheralent ne meurt bien tost, il les épuiſe, parce que toujours il leur coûte quelque chose. Aussi ne desirent-ils pas seulement la mort pour avoir ce qu'ils pensent avoir mérité par leur honteuse seruitude, mais aussi pour se décharger de la dépense qu'ils font tous les jours pour entretenir son amitié. Il ne faut donc point douter que perdant en la vie de ceux dont la mort leur est profitable, leur vœu ne soit plus violent que celuy de ces pauvres gens. Et cependant leur mauvaise volonté connue à tout le monde, ne reçoit point de punition. Enfin retirons-nous tous au cabinet de la conscience, & nous représentons les choses que nous avons souſtraitées dans l'ame, combien trouverons-nous de vœux que nous aurons honte de confesser à nous mesmes, & combien peu que nous voulussions avoir faits en la présence d'un témoin.

CHAP.  
XXXIX.

Mais il y a des choses reprehensibles, qui pourtant ne sont pas condamnables; comme est le vœu de cet amy, qui cherche vne mauvaise preuve de sa bonne affection, & tombe au vice qu'il se propose d'éviter, devenant ingrat par cette impatience précipitée de faire paroistre qu'il n'est point. Voici ce qu'il dit, Que ie le voye

à ma mercy, qu'il ait besoin de ma faueur, qu'il courre fortune du bien, de l'honneur & de la vie, & ne se puisse garantir sans moy; Qu'il soit si miserable, qu'il prenne ma revanche pour vn bienfait; Que dans sa maison mesme il se fasse des parties contre luy, desquelles sans mon ayde il n'ait moyen de se parer; qu'il ait en teste vn puissant ennemy, resolu de le ruyner; Que de tous costez il trouue quelqu'vn qui luy en veuille, & qui cherche de venir aux mains avecque luy; que d'vne part il soit pressé d'vn creancier, & de l'autre poursuivy par vn accusateur.

Regardez combien vous estes raisonnable. Vous ne luy souhaitteriez rien de tout cela, s'il ne vous auoit fait plaisir. Quand ie me voudrois taire des autres fautes plus importantes que vous faites, de rendre le mal pour le bien, pour le moins ne vous pouuez-vous point excuser de celle-cy, que vous n'attendez pas de faire les choses en leur saison. Ce qui toutesfois est si obseruable, que pour bien faire, il ne le faut ny laisser passer ny preuenir. Comme on peut reprendre vn plaisir mal à propos, aussi n'est-il pas tousiours temps de le rendre. Si vous merendez vn plaisir en vne occasion où ie ne le desire point, vous estes ingrat. Combien donc l'estes-vous dauantage de me vouloir contraindre

CHAP.  
XL.

326 IV SENEQUE  
de le desirer? Allez vn peu plus doucement.  
Pourquoy ne voulez-vous pas que mon  
bienfait fasse quelque sejour avecque  
vous? Vous est-ce vn si grand déplaisir de  
m'auoir quelque obligation? Que pour-  
riez-vous plus faire si vous estiez presté de  
quelque vsurier? Pourquoy me cherchez-  
vous de la besogne? Pourquoy me brouil-  
lez-vous avecque les Dieux? Combien se-  
riez-vous aspre à exiger, vous qui auez si  
peu de patience à rendre?

CHAP.  
XLI.

Apprenons donc que l'obligation des  
plaisirs que nous auons receus, ne nous  
oste point le repos d'esprit. Desirons de  
rendre, mais attendons-en les occasions, &  
ne les faisons point. Cette précipitation  
d'estre quitte, a de l'ingratitude. Celuy-là  
ne rend pas volontiers, qui ne doit pas de  
bon cœur. Ce qu'il ne prend pas plaisir de  
voir en sa maison, luy est charge plustost  
que present. Combien seroit-il plus hon-  
nesté & plus juste d'auoir tousiours le bien-  
fait d'vn amy en la main, & le luy mon-  
strer, que de le presser mal à propos de le re-  
prendre, & luy faire ce tort d'en user com-  
me d'argent presté? Puis que le bienfait est  
vn bien qui attache deux personnes en-  
semble, dites à celuy qui vous a fait plaisir,  
Il ne tient pas à moy que ce qui est vostre,  
ne retourne à vous. Il ne souhaite point  
qu'vne mauuaise fortune vous donne

occasion de le reprendre. C'est tout mon  
 desir de vous voir vn visage joyeux &  
 content quand ie le vous rendray? Et si  
 quelque mauvais destin se prepare pour  
 l'un de nous deux, & qu'il faille ou que  
 l'incommodité de vos affaires vous fasse  
 avoir besoin de ce que j'ay de vous, ou  
 que ma misere me ramene à vostre porte  
 vous en demander encor autant, soient  
 prestost les destinées rigoureuses à moy  
 ou à vous. Donnez celuy qui a desia donné.  
 Je suis prest.

*Il ne vient point à Terme.*

Vous en verrez la preuve au premier sujet  
 qui s'en offrira. Cependant les Dieux me  
 soient témoins que la protestation que j'en  
 fais est veritable.

Et Vous avez vne chose, Liberalis, que ie  
 remarque fort souvent. Par tout où il est  
 question de faire vn office à vostre amy,  
 vous y estes bouillant, & craignez tou-  
 jours de n'y venir pas assez à temps. Cette  
 inquietude n'est point digne d'une belle  
 ame. Il se faut asseurer de soy, & sur le  
 témoignage que nous rend nostre con-  
 science de la verité de nostre amour, don-  
 ner congé à tout ce qui nous peut brouil-  
 ler l'esprit. On peut aussi bien faillir en  
 donnant, qu'en ne donnant point. Que la  
 premiere loy du bienfait, soit que celuy  
 qui a fait le plaisir choisisse le temps d'en

CHAP.  
 XLII.

recevoir la revanche. Mais j'ay peur qu'on n'ait mauuaise opinion de moy. Ne pensez point à la renommée ; contentez vostre conscience. Vous avez deux juges en ce fait. Vous en pouvez tromper l'vn, & l'autre non. Et quoy donc, s'il ne se presentte iamais occasion de rendre, demeurez-ay-ie toujours obligé ? Vous demeurerez obligé, mais vous ne serez ny honneur ny marry de l'estre, & prendrez du contentement à regarder vne chose qu'on a mis en garde entre vos mains. Le déplaisir d'ne pouuoir assez tost rendre, est vne repentance d'auoir pris. Si vous avez jugé quelqu'vn digne de vous bienfaire, pour quoy le trouuez-vous indigne que vous luy soyez obligé ?

CHAP.  
XLIII.

Ceux-là s'abusent bien, qui pensent qu'il ne faille faire autre chose que donner, & qu'vn homme n'est pas brave à tous ceux qui le viennent voir, ne s'en retournent les mains & les poches pleines en leur maison. C'est bien la marque d'vne grande fortune, mais non pas toujours d'vn grand cœur. Il y a quelquefois plus de peine à prendre qu'à donner. Car pour ne rien donner à l'vne de ces choses, au préjudice de l'autre, puis qu'elles sont pareilles, estant faites par vn mouuement de vertu, s'il y a grandeur de courage à faire vn plaisir, il n'y en a pas moins à le deuoir.

## DES BIENFAITS, Liv. VI. 323

Encore y a-t-il plus de besogne à ce dernier, parce qu'il y va du soin & de la diligence à garder ce qu'on vous donne, & il n'y en a point à donner. Il ne faut pas pour cela nous donner l'alarme, & nous hâster de nous acquitter mal à propos. Nous le pourrions faire si hors de saison que nous ne faillirions pas moins, que de ne le faire pas quand il en seroit temps. Son bienfait est entre mes mains, Je ne crains ny pour luy ny pour moy. Sa dette est bien assurée, il ne la peut perdre qu'il ne me perde; quand il me perdrait, il ne la perdrait pas. Je l'ay remercié; cela s'appelle le l'ay payé. Qui est trop en peine de rendre vne chose, pense que celuy qui l'a baillée soit trop en peine de la r'auoir. Accommodons-nous à luy, quoy qu'il vueille. S'il veut auoir son bienfait, rendons-le luy, & ne marchandons point. S'il veut qu'il demeure en garde chez nous, pourquoy luy voulons-nous défourer son tresor? Pourquoy luy refusons-nous de le garder; il merite bien de choisir ce qu'il aimera le mieux. Qu'on en croye ce qu'on voudra, n'importe. L'opinion & la renommée sont des choses qui nous doiuent suivre, & non pas nous mener.

Il y a encore un autre point à remarquer, c'est que l'on ne doit pas se laisser aller à se plaindre de ce que l'on a de bien, car cela est une marque de ingratitude. Il faut au contraire se louer de ce que l'on a de bien, car cela est une marque de reconnaissance. Et c'est pourquoy l'on ne doit pas se plaindre de ce que l'on a de bien, car cela est une marque de ingratitude. Il faut au contraire se louer de ce que l'on a de bien, car cela est une marque de reconnaissance.



# SENEQUE

DES

## BIENFAITS.

### LIVRE SEPTIEME.

CHAP.  
I.

**B**ON courage, Liberalis. Voicy le liure des glanes. A cette heure que ie suis au bout de la matiere, ie regarde de tous costez, non ce que ie dois dire, mais ce que ie n'ay point dit. Prenez en bonne part ce qui reste, puis que c'est pour vous qu'il est resté. Si j'eusse voulu me faire valoir, ie deuois aller par degrez, & mener ma besogne d'un ordre que le plus frisant fust seruy le-dernier. Mais sans y apporter tant de façon, j'ay tout d'un coup mis sur la table ce qui m'a semblé le plus necessaire. A cette heure, s'il m'est échappé quelque chose, ie le ramasse. Et pour en parler franchement, si vous m'en demandez

mon aui, ie ne trouue pas qu'il soit trop à propos, après qu'on a dit ce qui peut seruir à l'instruction de la vie, de courre après des choses qui ne sont pas tant pour le remede de l'ame, que pour l'exercice de l'esprit. Demetrius le Cynique, homme qui à mon iugement on ne scauroit mettre auprès de rien de si grand, qu'il ne fasse touiours paroistre sa grandeur, dit ordinairement vne chose que ie trouue fort à propos. Qu'il vaut mieux ne scauoir que peu de preceptes de sagesse, & les auoir tousiours en la main, que d'en apprendre vne infinité qu'il faille chercher quand on s'en veut seruir. Comme, dit-il, pour estre bon lutteur, il n'est pas question de scauoir toutes ces prises & maisons qui ne se mettent gueres en vsage, mais qu'il suffit d'en apprendre deux ou trois exactement, & prendre bien à propos l'occasion de les pratiquer, parce que l'importance n'est pas de scauoir beaucoup, mais de scauoir assez pour vaincre. Aussi en cette science il y a plusieurs choses qui plaisent, mais peu qui seruent. Quand nous ne scauriez point pourquoy l'Ocean a son flux & son reflux; pourquoy en chaque septieme année l'aage de l'homme a sa marque, pourquoy regardant vne galerie d'un bout à l'autre, il nous semble qu'elle aille en s'estreuisant, & que les piliers

du bout esloigné de nous, s'entre-tou-  
chent; pourquoy deux jumeaux separez en  
la conception, sont assemblez en l'enfan-  
tement, si vn mesme coup s'est diuisé en  
deux, ou s'ils ont eu chacun leur conce-  
ption à part; pourquoy ayans mesme nais-  
sance ils ont leurs fortunes si contraires,  
& que venans ensemble au monde, ils pren-  
nent quand ils y sont des chemins si diffé-  
rens. Ce ne nous sera pas grand dommage  
de passer par dessus des choses, qu'il est  
aussi difficile de comprendre qu'inutile de  
sçauoir. La verité est cachée dans des  
abysses. Et il ne faut point pour cela que  
nous nous plaignions que la Nature nous  
a fait tort; parce que s'il est quelque cho-  
se de difficile à trouuer, c'est ce qui ne  
peut de rien seruir à celuy qui le trouue,  
que de pouuoir dire qu'il l'a trouué. Tout  
ce qui fait l'amendement & la felicité de  
l'homme, est en belle veüe, & bien près  
de luy. Si l'esprit s'est fortifié contre les  
choses casuelles, & porté au delà de l'ap-  
prehension, s'il a donné des bornes à l'au-  
dité de ses esperances, & s'est pû restrain-  
dre à ne rien demander qu'à soy-mesme,  
s'il ne doute point de la bonté des Dieux,  
s'il se rit des sollicitudes de nostre vie, &  
reconnoist que luy chercher du lustre,  
c'est luy procurer du tourment, s'il esti-  
me la mort vn repos de toutes miseres, s'il

remet à la vertu la conduite de ses actions, si pour la suivre il ne trouve point de mauvais chemin, si comme vn animal sociable, & né pour la communication, toute la terre ne luy semble qu'une maison commune, s'il ouvre sa conscience aux Dieux, & vid comme s'il estoit continuellement éclairé des hommes, & enfin le plus honteux de soy-mesme que des autres, il se retire en quelque demeure écartée, où les vents du monde ne le troublent point, il n'ignore rien de ce qu'il est utile & nécessaire de sçavoir. Tout le reste ne luy peut servir qu'à passer le temps, quand il n'a point d'occupation, ne luy estant pas défendu, depuis qu'il s'est mis en estat d'assurance, de se laisser quelquefois échapper à des considerations qui n'ont à la verité rien de solide, & qui peuvent toutesfois contribuër quelque chose à son embellissement.

Ce sont les preceptes que Demetrius veut CHAP.  
 qui ne nous partent jamais des mains, que II.  
 nous portions en quelque part que nous  
 allions, & que, s'il se peut faire, nous at-  
 tachions & incorporions avecque nous,  
 afin que par leur meditation continuelle,  
 toujours & par tout nous puissions trou-  
 uer ce qui nous est salutaire quand nous en  
 aurons besoin, & que tout aussi-tost que  
 nous voudrons faire quelque chose, la

distinction de ce qui est honneste ou des-  
honneste presente à nostre imagination  
nous aduertisse, qu'il n'est rien de mau-  
uais que ce qui n'est point honneste, ny  
rien de bon que ce qui se peut faire avec  
honneur. C'est par cette regle qu'il faut  
policer nos actions, faire & desirer tou-  
tes choses, & reputer les plus miserables  
hommes du monde, quelque belle & pleine  
d'éclat que puisse estre leur fortune, ceux  
qui n'ayans soin que de leur ventre & de  
leur paillardise, laissent moisir leurs ames  
dans l'assoupissement d'une abominable  
oyssueté. C'est avecque cette regle qu'il  
faut qu'il se represente, que la volupté est  
vne chose fragile, peu durable, & en vn  
moment dégoutée des objets qu'elle esti-  
me le plus; qui plus on la prend aide-  
ment, plus elle est sujette à se changer en  
son contraire, qui tire infailliblement la  
honte & la repentance après elle, & n'a  
rien de splendide, ny rien de digne de cette  
prerogatiue donnée à l'homme sur les au-  
tres animaux, d'approcher le plus près de la  
diuinité, mais basse & contemptible, com-  
me faite par le ministere des plus sales &  
des plus vergogneuses parties de nostre  
corps, ne peut estre que sale & vergogneu-  
se en son éuenement. Que la volupté  
vrayement digne de l'homme, & de l'hom-  
me d'honneur, n'est pas de se gorgier de

## DES BIENFAITS, Liu. VII. 329

viandes, & de refueiller des cupiditez qu'il est bien plus seur de laisser dormir, mais de n'auoir en l'esprit ny ces gesnes que fait naistre l'ambition des hommes bandez les vns contre les autres, ny cette perturbation qui vient de croire ce qu'on nous raconte des Dieux, & nous figurer en leur nature les mesmes vices & les mesmes qualitez defectueuses qui sont en l'humanité. C'est cette volupté tousiours égale, tousiours in-  
 trepide, & iamais importune, que gouste le sage de qui nous parlons, sçauant aux loix du Ciel & de la Terre, & par la jouissance des choses presentes exempt des inquietudes que donne l'imagination de celles qui sont à venir. Il sçait bien que se proposant des choses incertaines, il est impossible d'auoir rien de ferme. Aussi les roses de son ame n'ont point d'espines. Il n'espere rien, il ne craint rien, mais content de ce qu'il possède, se moque de ce que luy montre la fortune, & des choses douteuses qu'il peut auoir de sa liberalité. Quand ie vous dis qu'il est content de ce qu'il possède, ne vous imaginez pas qu'il est content de peu de chose. Il possède tout, non comme les possedoit Alexandre, à qui sur les bords mesme de la mer rouge il manquoit plus qu'il n'auoit acquis. Ce qu'il tenoit, & ce que ses victoires auoient soumis à son Empire, n'estoit point à luy,

puis qu'Onesicritus avecque son armée nauale touroit encôres l'Océan pour decouurer des ennemis, & chercher des guerres en vne mer qui n'auoit iamais connu de vaisseau. Quelle marque voudriez-vous plus apparente de sa pauvreté, que de se précipiter entre des choses qui n'auoient ny fin, ny fond, ny mesure, & pour assouuir vne ambition furieuse estre content de s'exposer à toute sorte de perils? Qu'importe combien il a brigandé de Royaumes, combien il en a donné, ny combien de terres luy sont tributaires, puis qu'il desire quelque chose qu'il n'a point?

CHAP.  
III.

Alexandre, qu'une temerité fortunée mena sur les pas d'Hercule & de Bacchus, n'a pas esté seul entaché de ce vice, mais généralement tous ceux à qui la fortune a fait venir l'appetit en les saoulant. Considérez Cyrus, Cambises, & toute la race des Rois de Perse. Qui trouuerez-vous qui de soy-mesme ait borné sa domination, & n'ait perdu la vie sur quelque dessein de l'estendre plus auant? Et certes il ne s'en fait pas estonner. Quelque grande que soit vne chose, si tost qu'elle est au pouuoir de l'ambition, elle se consume & s'épuise comme tombée en vn abysme qui n'a point de fond. Depuis que des mains sont insatiables, il n'importe qu'on y met-

te. Le sage seul est le vray maistré de toutes choses, & n'a point de peine à les garder. Il n'a point d'Ambassadeurs au bout du monde, il ne jette point d'armées sur la frontiere des ennemis, il ne tient point de garnisons dans les places, il n'a point de regimens de gens de pied, ny de cornettes de caualerie. Mais comme les Dieux conseruent sans armes la paix en leur Empire, & de leur citadelle, qui ne craint l'intelligence ny la surprise, ont l'œil à la protection de ce qui leur appartient; ainsi de quelque estendue que soit la charge du sage, il la fait sans tumulte, & meilleur & plus grand que le reste des hommes, void à ses pieds tout ce que la terre a de plus esléé. Riez-vous-en tant qu'il vous plaira. C'est la preuve d'un courage extrêmement braue, & qui se sent extraordinairement appuyé sur sa propre force, quand l'esprit a couru de l'Orient à l'Occident, qu'il a penetré dans les plus inaccessibles solitudes, & considéré cette abondance diuersifiée d'animaux, & de toutes choses que la nature produit si liberalement, de pouuoir comme Dieu, laisser aller cette voix, Tout cela est à moy. C'est de là que vient qu'il ne desire plus rien, parce que hors de tout, il n'y a rien.

C'est ce que ie voulois, direz-vous. CHAP.  
 Vous estes où ie vous demandois. Il faut IV.

voir comment vous sortirez de ce filet, où de vous-mesme vous estes venu vous enrouler. Dites-moy comment on peut donner quelque chose à vn sage, puis que tout est à luy ? Car ce que vous luy donnez est à luy aussi, & par consequent il est impossible qu'il recoiue aucun bienfait. Et cependant vous dites, qu'on luy peut donner quelque chose. La mesme question que ie vous fais du sage, ie la vous fais des amis. Vous dites qu'entre-eux toutes choses sont communes. On ne peut donc rien donner à son amy, parce qu'on ne luy peut rien donner où il n'ait sa part. Il n'est pas incompatible qu'une chose soit au sage & au maître qui la possède. Quand ie dis que tout est au sage ; ie n'entens pas que chacun ne demeure propriétaire de ce qui est à soy. Par la constitution du droit civil, tout est au Roy ; & toutesfois il n'y a rien de toutes les choses dont il s'attribue la seigneurie vniuerselle, qui n'ait son possesseur particulier. De façon que nous pourrions donner au Roy vne maison, vn esclau, & vne somme d'argent, & cependant on ne dit point que nous luy donnions vne chose qui est à luy, parce que bien que son pouuoir s'estende sur toutes choses, elles ne laissent pas d'appartenir particulièrement à quelqu'un. Nous disons le terroir d'Athenes & de Campagne, & cependant il

n'est point de champs qui n'ayent leurs maistres, & qui ne soient distinguez de tenans & d'aboutissans. On dit bien en general, C'est le terroir de telle ou de telle ville, mais en particulier on dit, le champ d'un & d'un tel. Et partant ie puis donner à la communauté d'une ville, des terres que desia nous appellions siennes auparavant, parce qu'elles sont d'une façon à elle, & de l'autre à moy. Qui doute que l'esclave & tout ce qu'il a, ne soit à son maistre ? & toutesfois il ne laisse pas de luy faire des presens. Car il nes'ensuit pas que l'esclave n'ait rien, parce qu'il n'auroit rien si son maistre ne vouloit. Et ce que volontairement il donne à son maistre, n'est pas moins un present, pour ce que son maistre le pouvoit prendre de force s'il eust voulu. Par ces exemples, ( demeurans d'accord, comme nous faisons, que tout est au sage ) on peut resoudre nostre question, comment il est possible, bien que tout soit à luy, qu'il reste dequoy luy donner. Les enfans n'ont rien qui ne soit au pere ; & neantmoins qui doute qu'un pere ne puisse recevoir quelque chose de son fils ? Tout est aux Dieux, & cependant nous leurs faisons des offrandes, & mettons des pieces d'argent sur leurs autels. Ce que j'ay, pour estre vostre, ne laisse pas d'estre mien. Il peut bien estre

vostre & mien tout ensemble. Vous dites que celuy qui a des femmes qui se prostituent, est vn maquereau. Toutes choses sont au sage. Au nombre de toutes choses sont comprises les femmes qui se prostituent. Il s'ensuit donc qu'elles sont au sage, & que par consequent il est maquereau. Par cette mesme raison ils veulent dire que le sage ne peut rien acheter, & voicy leur argument. Personne n'achete de qui est sien. Tout est au sage. Le sage ne peut donc rien acheter. Ils passent plus outre, & disent, qu'il ne peut rien emprunter, parce que personne ne paye interest de son argent. Et de cette façon, combien qu'ils entendent bien ce que nous voulons dire, ils nous proposent vn nombre infiny de calomnieuses subtilitez.

CHAP.  
V.

Quand ie dis que tout est au sage, c'est en sorte que chacun ne laisse pas de demeurer maistre du sien; comme sous vn bon regne le Prince a bien la jurisdiction sur toutes choses, mais les particuliers en retiennent la propriété. Cecy se pourra mieux prouuer quelque autre fois plus à loisir. Il suffira pour cette heure de dire, que ie puis donner au sage ce qui est d'une façon à luy, & de l'autre à moy. Ce n'est pas chose nouvelle, qu'on puisse donner vne partie à celuy à qui est le tout. Vous

m'avez loüé vne maison. En cette maison il y a du vostre & du mien. La chose est à vous, & l'usage de la chose est à moy. De mesme, s'il ne plaist à vostre fermier, vous ne pourrez manger des fruits qui naistront en vostre jardin. Et qu'il y ait ou famine ou cherté,

*Vous luy verrez en vain un grand monceau de blé.*

Il aura creu dans vostre champ, & sera serré dans vostre grenier, & cependant vous n'y ferez toucher. Vous serez maistre du logis que vous avez donné à louage, & cependant vous n'y entrerez point. Si vostre esclave est à mes gages, vous ne le pourrez emmener si ie ne le veux. Si vous m'avez loüé vn coche, vous n'y pourrez auoir place que par ma courtoisie. Vous voyez donc bien comment il se peut faire qu'une chose sera vostre, & cependant vous ne laisserez pas de la receuoir de moy comme vne gratification.

En ce que ie viens d'alleguer il y a deux maistres d'une mesme chose. Comment? **CHAP. VI.**  
Parce que l'un a l'usage, & l'autre la propriété. Nous disons les liures de Ciceron, & cependant Dorus le Libraire dit qu'ils sont à luy. L'un & l'autre dit vray. L'un se les attribue pour les auoir faits, & l'autre pour les auoir achetez. A qui que vous

disiez qu'ils sont, vous ne faillirez point. Car ils sont à l'un & à l'autre, mais à diuers titres. Ainsi Tite-Liue peut acheter ou receuoir en don ses propres liures d'un Libraire. Le puis donner au sage ce qui est mien, encores que tout soit à luy. Car puis que sa seigneurie vniuerselle est comme celle des Rois, & que cependant toutes les choses particulieres ont leur maistre particulier, il est capable de receuoir des presents, de deuoir, d'acheter, & de louer. Tout est à l'Empereur, mais il n'y a que ce qui est sien particulièrement qui soit de son domaine. Son Empire comprend tout, son patrimoine ne s'entend que de ce qui est à luy proprement. On peut demander ce qui est à luy, ou ce qui n'y est pas, sans diminuer rien de sa grandeur. Car cela mesme qu'on dit estre à un autre, est à luy par un autre moyen. Ainsi le sage possède en esprit toutes choses, & en propriété ce qui est particulièrement à luy.

CHAP.  
VII.

Quelquefois Bion argumente, que tous les hommes sont sacrileges; quelquefois il soutient, qu'il n'en est point, & qu'il n'y a pas moyen de l'estre. Quand il veut mettre tout le monde entre les mains du bourreau, voicy ce qu'il dit. Quiconque prend, consume & applique à son usage vne chose qui appartient aux Dieux, il est sacrilege. Or toutes choses sont aux Dieux.

Tout

## DES BIENFAITS, Liv. VII. 337

Tout ce dont que quelqu'un prend, en quelque lieu que ce soit, il le prend aux Dieux; à qui tout appartient. Et par conséquent quiconque prend quelque chose que ce soit, il est sacrilege. Après quand il verra mettre les Temples & le Capitole au sac & au pillage, il dit, qu'on ne sauroit faire de sacrilege, parce que tout ce qu'on prend est un lieu qui appartient aux Dieux, on le porte aussi en un autre qui leur appartient. On luy répond à cela, Que tout est bien aux Dieux, mais que tout ne leur est pas dédié; Que le sacrilege se commet aux choses où la religion leur a donné un droit particulier; Que de cette façon le monde entier est leur Temple, & qu'il n'y en a point d'autre digne de leur amplitude & de leur magnificence; & cependant nous ne faisons pas de faire distinction des choses profanes & des sacrées; & dans un petit coin, à qui nous avons donné le nom de chapelle; nous n'oserions faire des choses que nous faisons à la vue de tout le Ciel. Un sacrilege ne peut faire injure aux Dieux, parce que leur condition les a mis hors de la portée de nos insolences; & toutefois on le chastie, durant qu'on ce qu'il a fait il a pensé s'adresser aux Dieux. Pour son opinion & la nostre, il faut qu'il soit puny. Comme donc un homme est estimé sa-

crilege qui dérobe quelque chose de sacré, combien qu'en quelque part qu'il la mette, ce ne puisse estre que dans l'enclos du monde; par la mesme raison, encor qu'on ne puisse rien oster au sage de ce qu'il possède comme seigneur vniuersel; toutefois on luy peut dérober quelque chose de celles qui au partage du monde sont tombées en sa propriété. Il se plaist en cette possession generale, & n'en voudroit pas de plus particuliere. Il diroit comme vn grand Capitaine Romain, à qui pour les seruices qu'il auoit faits à la Republique on vouloit bailler autant de terre qu'en labourant il en pourroit enuironner en vn jour. Il ne vous faut pas vn citoyen à qui il faille plus qu'à vn citoyen. Combien pensez-vous qu'en ce refus il y eust plus de gloire qu'au merite? Car attacher les bornes de ses voisins, est vne chose ordinaire; mais de s'en donner à soy-mesme, il n'est point d'exemple de cette vertu.

CHAP. VIII. Quand donc nous voyons le sage auoir de l'authorité sur toutes choses, & son pouuoir s'estendre sur tout l'Vniuers, nous disons que tout est à luy; mais quand nous suiurons le droit ordinaire, nous comptons par teste ce qu'il peut auoir de reuenu. Ces deux estimations sont bien différentes. On luy feroit horreur de luy parler

de posséder le monde au mesme droit qu'il possède son bien particulier. Je ne vous iray point querir Socrate, Chrysispus, Zenon, & tous ces autres, qui sans mentir ont esté grands personnages, mais que peut-estre on estimeroit moins, si ce n'est que l'enuie ne s'oppose pas à la gloire de ceux qui sont morts. Je vous viens d'alleguer Demetrius. C'est vn homme que ie crois que la nature a fait expressément naistre au siecle où nous sommes, pour montrer qu'il nous est aussi peu possible de le corrompre, qu'à luy de nous corriger; homme d'une sagesse exacte, encore qu'il ne l'auouë pas, d'une resolution inébranlable, & d'une éloquence conforme à la grauité des matieres qu'il traite, non fardée, non empeschée à l'élection des paroles, mais qui va où l'affection du sujet l'emporte, & qui par ses conceptions toujours releuées témoigne combien son ame a de courage & de vigueur. Je ne pèse point que Dieu l'ait fait si plein de preud'homme & de suffisance, que pour estre vn exemple que nostre siecle eust la gloire de suiure, ou le reproche de ne l'auoir point suiuy.

Si quelque Dieu luy vouloit bailler le monde en propre, à condition de ne rien donner, ie jurerois bien qu'il ne le voudroit pas prendre, & qu'il diroit, Pour moy, ie ne m'engage point, & ne veux

CHAP.  
IX.

point m'embarasser dans vn endroit, d'où j'aye de la peine à me retirer. Pourquoi m'apportez-vous tout ce qu'il y a de mal sur la terre? Je ne prendrois pas ce que vous m'offrez, quand ce seroit pour le redonner aussi-tost, parce qu'entre tant de choses, il y en a beaucoup que j'aurois honte qu'elles vinssent de ma main. Je me veux remettre deuant les yeux l'éclat de ces vanitez, par qui tous les hommes du monde, & les Roys mesmes, sont ébloüis. Je veux considerer ce qui est le prix de vostre sang & de vos vies. Faites-moy venir premierement les dépoüilles du luxe, l'une après l'autre, ou tout à la fois, comme vous l'aimerez le mieux. Je voy les compartimens élaboréz d'une vouë & des coquilles des plus vilains & plus paresseux animaux que produise la nature, qui ont cousté beaucoup d'argent, & où le peintre a si viuement contrefait cette bigarure qui les recommande, que l'artifice ne differe point du naturel. Je vois des tables & des meubles de bois, qui ne valent pas moins que le reuenu d'un Senateur, & qui sont d'autant plus estimez, que la mauuaise fortune des arbres les a produits avecque plus de neruds. Je vois là des vases de cristal, qui ne sont prizez que parce qu'ils sont fragiles. Car le desir de toutes choses s'augmente parmy

ceux qui ne les connoissent pas, par le deffaut mesme qui les deuroit faire mépriser. I'en vois de porcelaine, parce que le luxe ne seroit pas seruy à souhait, si quelque vase de prix, ne receuoit ce qui doit incontinent estre vomy. Je voy des perles, non vne à chaque oreille, ( car aujourd'huy les oreilles se sont accoustumées à porter des fardeaux ) mais par couples, les vnes au dessus des autres. La vanité des femmes n'auoit pas encore assez bien abusé de la facilité de leurs maris, s'ils ne leur eussent pendu aux oreilles le reuenu de deux ou de trois bonnes maisons. Je voy des robes de soye ( s'il faut appeller robes ce qui ne défend ny le corps ny la honte, & que celles qui les portent se peuuent dire aussi nuës, que si elles ne portoient du tout rien ) & cependant les étoffes en sont apportées de bien loin & achetées bien cher, afin que leurs mignons mesmes ne puissent voir dauantage en la chambre, que ce que publiquement elles découvrent à la veüe de tous ceux qui les veulent regarder.

Où en es-tu auarice ? Combien est-il aujourd'huy de choses qu'on estime plus que ton or ? Toutes celles que ie viens de dire sont plus honorées qu'il n'est, & coûtent plus qu'il ne fait. Je ne touche point à ces plaques d'or & d'argent que tu mets

CHAP.  
X.

en reserve, & qui sont les sujets ordinaires de nostre passion. Neantmoins la terre, qui d'ailleurs a mis au iour tout ce qui a esté necessaire pour l'usage de nostre vie, a caché ces metaux au lieu le plus secret de ses entrailles, préuoyant qu'ils n'en pourroient sortir qu'à la ruine & à la destruction du genre humain. Je vois le fer tiré des mesmes tenebres où estoit l'or & l'argent, afin que puisque les hommes auoient à s'entre-tuer, ils ne manquaissent non plus d'outils pour le faire, que de recompenses de l'auoir fait. Encores toutes ces choses-là sont materielles, & ont dequoy rendre l'esprit aucunement complice de la folie des yeux. Le voy des contracts, des cedules, des cautions, simulacres inutiles de richesses, & fantômes d'une auarice malade, qui ne seruent qu'à piper les esprits foibles par vne imaginatiõ ridicule d'auoir des choses qui ne s'õt point. Que sont-ce que l'interest, le papier journal, l'vsure, sinon des noms sans substance, que les hommes ont inuentez pour donner de la nourriture à leur insatiable cupidité ? La nature nous a sans doute donné sujet de nous plaindre d'elle, de n'auoir pas mis l'or & l'argent plus auant dans la terre, ou de ne les auoir pas couverts de quelque chose de si pesant, qu'il n'y eust moyen de les en faire iamais sortir au iour. Que sont-ce que

ces contrats, ces papiers de compte, cette inuention de vendre le temps, & cette vſure vrayement ſanglante de bailler Pargent à douze pour cent, ſinon des maux volontaires partis de noſtre forge, & des chimeres d'vne vaine conuoitiſe, où il n'y a rien qui puiſſe eſtre l'objet ou de l'œil, ou de la main? O qu'vn homme eſt miſerable, qui ſe glorifie de tenir vn gros papier de rentes, de labourer de grandes campagnes par ſes eſclaues, d'auoir des troupeaux innombrables diſtribuez à paître en toutes les Prouinces, de mener vne ſuite qui reſſemble à vne armée, enfin d'auoir des palais de qui l'enceinte ait plus l'apparence d'vne ville que la maiſon d'vn particulier. Quand il aura bien conſidéré toutes ces particularitez; qui ſont les ſujets ordinaires de ſa dépenſe, & qu'il penſera bien auoir de quoy ſ'enſer, il confeſſera qu'il eſt pauvre, ſ'il compare ce qu'il deſire à ce qu'il a. Laissez-moy aller. Renuoyez-moy parmy mes biens. Je m'en vay en mon Royaume de Sageſſe, de qui l'eſtendue n'a point de limites, & d'où ie ſçay bien que ie ne puis iamais eſtre dépoſſédé. Toutes ces choſes ſont miennes, mais c'eſt d'vne façon que tout le monde en a ſa part.

Comme Caius Céſar luy voulut donner vn iour deux cens talents, il fut ſi dédaigneux & ſi braue à ne les prendre

CHAP.  
X I.

point, qu'il ne voulut pas qu'on sçeuſt qu'il les euſt refusez. Aussi pour n'en mentir point, à quelque fin que fuſt fait ce preſent, ce n'eſtoit pas choſe ſuffiſante pour honorer ou pour corrompre vn courage ferme & reſolu comme le ſien. Il ne luy faut point dérober le témoignage qu'il merite. J'ay oüy dire que ſ'eſtonnant du peu de ſens de l'Empereur, qui ſ'eſtoit perſuadé que ſi peu de choſe le dûſt rendre autre qu'il n'eſtoit, il tint vn diſcours auſſi releué que ſon ame eſtoit haute & genereuſe. Il me deuoit, dit-il, offrir tout ſon Empire, puis qu'il auoit eue de me tenter.

CHAP.  
XII.

Ainſi bien que tout ſoit au ſage, on ne laiſſe pas de luy pouuoit donner quelque choſe; comme encore que l'on die que tout eſt commun entre les amis, on peut faire neantmoins vn preſent à ſon amy. Car cette communauté n'y eſt pas telle, qu'avec vn compaignon qui peut dire, cette moitié eſt voſtre, & cette cy mienne, mais comme celle d'entre le pere & la mere, qui ayans deux enfans, n'en ont pas chacun le ſien, mais chacun deux. Or à cette heure, quiconque ſoit celuy qui veut que nous ſoyons compaignons, ie luy veux montrer qu'il n'y a rien de commun entre luy & moy. Pourquoi? Parce que cette ſocieté, non plus que l'amitié

ne peut estre qu'entre les sages. Les autres sont aussi peu amis que compagnons. Au reste, les choses peuuent estre communes en beaucoup de sortes. Les degrez du theatre destinez aux Cheualiers Romains, leur sont communs à tous, & cependant, quand j'y ay pris place, ie la puis appeller mienne. Si ie la cede à quelqu'un, encores que ie luy aye cedé vne chose commune, il semble tousiours que ie l'aye gratifié de quelque chose. Il y a des choses qui ne sont aux personnes qu'auecque certaine condition. Si j'ay place aux sieges des Cheualiers, ce n'est pas pour la vendre, ny pour la louer, ny pour y habiter, mais seulement pour regarder. Je ne mentiray donc point si ie dis que j'ay place aux sieges des Cheualiers; mais venant au theatre, si ie trouue toutes les places des Cheualiers prises, ie puis dire que j'y ay place, parce qu'il m'est permis de m'y seoir, mais ie ne l'ay pas, parce que ceux avec qui ce droit de place m'est commun, ont tout occupé. Pensez qu'il en est de mesme entre les amis. Tout ce qu'a nostre amy nous est commun, mais celuy qui le tient en a la propriété. Je n'en puis vser sans sa permission. Vous vous mocquez, direz-vous. Si ce qui est à mon amy est à moy, ie dois auoir puissance de le vendre. Il ne s'ensuit pas cela.

Car vous ne pouuez pas vendre les sieges du theatre, & cependant vous y auez part avecque tous les autres Cheualiers. Vous n'aez pas la liberte de vendre vne chose, ny de la consumer, ny d'en faire ce qu'il vous plaist; elle n'est donc pas à vous. C'est vn argument qui ne vaut rien. Car vne chose ne laisse pas d'estre à nous, pour y estre à certaine condition. Vous me l'aez baillée, mais pour cela vous ne laissez pas de l'auoir.

CHAP. XIII. Pour ne vous tenir pas dauantage, vn bienfait ne scauroit estre plus grand que l'autre; ouy bien les choses en quoy il consiste, selon que ceux qui donnent, prennent plaisir d'estendre leur bienveillance, & de se contenter en la témoignant. Comme quand les amoureux multiplient leurs baisers, & s'embrassent plus estroitement, ils ne s'aiment pas dauantage, mais ils donnent de l'exercice à leur affection. La question que ie vay proposer, est vuidée par les precedentes; aussi ne feray ie que passer par dessus; les raisons qui ont seruy aux autres, serviront encores en cette-cy. On demande, Si celuy qui a fait tout ce qu'il a pû pour se reuancher, est quitte. Car pour montrer qu'il n'est point quitte, il a fait ce qu'il a pû pour s'acquitter. Il ne peut donc auoir fait ce qu'il n'a point eu moyen de faire,

comme celuy-là n'a point payé son creancier, qui pour le payer, a cherché de l'argent par tout, & n'en a point trouvé. Il y a des choses de cette nature, que l'effet y est nécessaire, & d'autres qu'on reputé comme faites, quand pour les faire on a tout essayé. Le Medecin est quitte de ce qu'on luy peut demander, quand pour guerir le malade il n'a rien oublié de ce qui dépend de luy. L'Aduocat de qui la partie a perdu sa cause, n'a pas moins de suffisance, pourueu qu'il ait bien plaidé. Si le General d'une armée a fait tout ce que peut faire vn sage & vaillant Capitaine, & que cependant il se soit passé quelque chose à l'advantage de ses ennemis, il ne merite pas moins d'estre loué. Ainsi l'on a fait tout ce qu'on a pû pour s'acquitter, mais vostre bonne fortune en a empesché, & vous n'avez point eu de sujet d'éprouver vn amy. Il n'a pû vous rien donner, parce que vous avez toujours esté riche; il n'a pû vous assister, parce que vous avez toujours esté sain; il n'a pû vous secourir, parce que vous avez toujours esté à vostre aise. Mais encotes qu'il ne vous ait rien rendu, vous ne le pouvez accuser d'ingratitude. Et puis si continuellement cette pensée luy a occupé l'esprit, s'il a toujours ouvert les yeux, & n'a rien oublié de la diligence qui s'y pouvoit apporter, n'a-t'il pas eu plus

de peine que s'il eust eu moyen de rendre aussi-tost qu'il eut receu.

CHAP.  
XIV.

L'exemple du debiteur n'est pas semblable, parce que s'il ne paye, ce n'est pas assez d'auoir cherché de l'argent. Il a toujours son creancier à dos, qui ne luy en quitteroit pas vn iour; où vous au contraire vous auez affaire à vn homme de bon naturel, qui vous diroit s'il vous voyoit en cette inquietude,

*Bannissez-vous ce trouble de l'esprit.*

C'est assez; ne vous tourmentez plus, ie suis content de vous, vous ne faites tort si vous troyez que j'en desire quelque chose dauantage; j'ay tout le témoignage que ie pouuois desirer de vostre affection. Ouy, mais si vous dites que celuy qui a payé en cette monnoye soit quitte, vous mettez rendre & ne rendre point en vn mesme degré. Posons à cette heure le cas au contraire, que quelqu'un ne se fust nullement souuenu qu'on luy eust fait plaisir, & n'eust pas fait vne seule démonstration de s'en ressentir, ne direz-vous pas qu'il seroit ingrat? Or cettuy-cy a couru de iour & de nuit, & a laissé toutes sortes d'autres affaires, tant il auoit de peur qu'il ne luy échappast quelque occasion de se reuancher. N'estimerez-vous non plus celuy qui a eu cette sollicitude si continuelle & si pressée, que celuy qui n'en a point eu

du tout. Vous estes injuste, si vous demandez vne chose qu'il ne tient pas à moy que ie ne vous baille. Enfin prenez le cas qu'ayant sçeu que vous auiez esté pris, j'ay emprunté de l'argent, & baillé à gage tout ce que j'auois pour en trouuer, ie me suis embarqué au cœur de l'hyuer le plus cruel qui pouuoit estre, j'ay passé à la mercy de tous les brigandages de la coste, & couru toutes les fortunes de la mer, & enfin ayant esté par toutes les solitudes les plus égarées pour chercher ceux qui ont fuy de tout le monde, ie suis arriué où estoient les corsaires, mais vn autre vous auoit desia deliuré. Direz-vous que ie ne me suis point ressenty du plaisir que vous m'auiez fait & non pas mesme quand en ce voyage par le débris du nauire j'auois perdu l'argent que ie portois pour vostre rançon, & que ie me serois mis aux pieds les fers que ie m'estois proposé de vous oster. Si est-cé que les Atheniens appellent Armodius & Aristogiton tyrannicides; & la main de Mutius laissée sur l'autel de l'ennemy, eut la mesme gloire que si elle eust fait le coup qui luy auoit esté commandé. Quand la vertu lutte contre la fortune, on ne l'estime pas moins pour estre demeurée au deçà de l'exécution. Celuy qui a suiuy les occasions, & qui comme il luy en est échappé vns, a couru après l'autre, afin de vous

pouoir rendre ce qu'il auoit receu de vous, il a plus fait que celuy qui sans sœur & sans peine n'a pas esté si tost obligé, qu'il n'ait trouué moyen de s'acquiter.

CHAP.  
XV.

Vous me dites qu'au bienfait il y a deux poincts, la volonté de donner, & la chose qui est donnée, & que par conséquent il en faut deux à la reuanche. Vous auriez raison de tenir ce langage à vn paresseux, qui sans bouger d'vne place, penseroit assez faire de vouloir; mais non pas à vn qui assemble à cette volonté tous les efforts qui luy sont possibles, & ne voit pierre qu'il ne remuë pour s'acquiter, car il ne tient pas à luy que l'effet n'accompagne la volonté. Dauantage, il ne faut tousiours estimer les choses par le nombre; quelquefois vne en vaut deux. C'est pourquoy, puis que l'impossibilité luy resiste, payez-vous de la grandeur de son affection. Que si toujours en la reconnoissance les effets sont necessaires, à qui est-ce que les Dieux ne reprocheront pas de l'ingratitude, puis qu'on ne leur peut rien offrir que la volonté? Ouy, mais, direz-vous, les Dieux ne peuvent rien receuoir de nous. Il est vray, mais si ie ne puis rien donner dauantage à celuy qui m'a fait plaisir; pourquoy est-ce qu'il ne se contentera pas de la mesme satisfaction?

CHAP.  
XVI.

Toutefois si vous voulez que ie vous

die ce qui m'en semble, ie suis d'avis que l'un fasse compte d'auoir receu la reuanche, & que l'autre se souuienne qu'il n'en a point fait. Que l'un quitte, & que l'autre ne pense pas moins à payer. Que l'un die, Je suis payé, & que l'autre réponde, Je dois. Le but de toutes nos questions doit tousiours estre le bien public. Il faut couper chemin aux excuses des ingrats, s'il est possible, & ne leur rien laisser sous quoy leur mauuaise volonté se puisse mettre à couuert. I'ay fait tout ce qui m'a esté possible. Continuez. Auez-vous opinion que nos ancestres n'eussent assez de jugement pour connoistre, qu'il n'est pas raisonnable de traiter également vn débauché, à qui les dez & les femmes auroient fait manger tout ce qu'il auroit pû trouuer en la bourse de ses amis, & vn homme de bien, qui par inconuenient de feu, par violence, ou par quelque autre accident plus pitoyable, auroit perdu tout ce qu'il auoit, ou du sien ou de l'autrui ? Le commerce de la foy leur a semblé vne chose si necessaire, qu'ils n'ont rien voulu receuoir qu'on pût alleguer à son préiudice; & ont pensé qu'il valoit mieux rejeter quelque petit nombre d'excuses legitimes, que de faire en les receuant vne ouuerture generale à tout le monde d'en inuenter à son plaisir. Vous auez fait ce que vous

auez pū pour vous reuancher. C'est assez pour luy, & peu pour vous. Car comme celuy qui ne se tient pas satisfait de vous voir avec toutes sortes de sollicitudes & d'anxietez rechercher les moyens de luy rendre ce que vous en auez receu, ne merite point de reconnoissance; aussi estes-vous ingrat, si quand il se tient payé de la bonne volonté qu'il voit en vous, & ne vous demande autre chose, vous ne jugez pas qu'en vous tenant quitte, il vous rend dauantage son obligé. Ne luy dérobez point ce que vous luy deuez, & ne l'importunez pas aussi de protestations, mais sans dire mot voyez de trouuer l'occasion de vous acquiter. Rendez à celuy-là, parce qu'il redemande, & à celuy-cy, parce qu'il ne redemande point; à celuy-là, parce qu'il ne vaut rien, à celuy-cy, parce qu'il est homme d'honneur. Au demeurant, s'il estoit homme de bien quand il vous fit plaisir, & que depuis il soit deuenu méchant, ne vous faites pas accroire que ce changement vous ait rendu quitte. Vous ne le feriez pas d'une chose déposée entre vos mains, ny d'un argent qu'on vous auroit presté, pourquoy le feriez-vous plutôt d'un bienfait? S'il a changé, voulez-vous changer aussi? Et quoy donc? si un homme sain vous auoit baillé quelque chose, & qu'il deuint malade, vous pen-

seriez-vous dispensé de la luy rendre ? N'est-ce pas en l'infirmité que nous auons plus de sujet d'affister nos amis ? Il est malade d'esprit, il est raisonnable de luy aider, & de supporter de luy. Il faut à mon aduis, que cecy soit distingué, pour estre entendu.

Il y a deux sortes de bienfaits. L'un, qui est le vray bienfait, ne peut estre ny donné ny receu que par vn sage. L'autre descend parmy le peuple, & tombe au commerce de ceux qui ne sont pas si bien instruits. Quant à cettuy-cy, c'est chose sans doute, qu'à qui que ce soit que ie doive, qu'il deuenne meurtrier, larron, adultère, ou ce qu'il voudra, ie n'y ay point d'intérêt, il faut que ie paye. Les crimes ont leurs loix. Ils seront mieux chastiez par vn iuge, que par vn ingrat. Ne soyez point ce qu'il est. Lettez au méchant, rendez à l'homme de bien. A celuy-cy, parce que vous luy deuez, à celuy-là pour ne luy deuoir rien.

Pour l'autre sorte de bienfait, il n'est pas si aisé de s'y conduire. Comme ie ne puis recevoir, si ie ne suis sage, il semble aussi que ie ne puis rendre à celuy qui ne l'est point. Car posez le cas que ie rende, il n'est pas capable de recevoir, il a perdu l'usage des choses. Voudriez-vous que ie renuoyasse la pelotte à vn manchot ? C'est

folie de donner à quelqu'un ce qu'il ne peut recevoir. Je commenceray à répondre par la fin. Je ne luy donneray point vne chose qu'il ne pourra recevoir; mais si je luy dois, ie ne laisseray pas de luy rendre, sans regarder à son incapacité. Car ie ne puis obliger sinon celuy qui reçoit; si ie rends, ie ne fais que m'acquitter. Ouy, mais il ne se pourra servir de ce que ie luy auray rendu. C'est à luy d'y penser. Il en sera coupable, & non pas moy.

CHAP.  
XIX.

Vous me direz que rendre, est bailler à quelqu'un qui reçoit. Et quoy? si vous deuez du vin à quelqu'un, & qu'il vous feust fait verser dans vn sac ou vn crible, le luy penseriez-vous auoir rendu? ou bien le luy voudriez-vous rendre d'une façon, qu'en le luy rendant il fust perdu pour vous & pour luy? Rendre, c'est donner avec le gré de celuy à qui vous donnez, ce qu'il vous a presté. Je ne suis obligé à autre chose. De le faire jouir de ce qu'il aura receu de moy, c'est vn soin qui passe déjà plus avant. Je luy dois tenir parole, mais ie ne suis pas son tuteur. Qu'il construie s'il veut ce que ie luy rends; ie luy veux rendre ce que ie luy dois. Je rendray à mon creancier l'argent qu'il m'aura presté, sans m'informer s'il le va tout aussi tost employer en patisserie. S'il veut que ie le baille à quelque garce, ie le veux bien aussi.

S'il me dit que ie le mette dans sa poche, encores qu'elle soit percée, ie l'y mettray, parce que ie n'ay qu'à le rendre, & non pas à le garder quand ie l'auray rendu. Ie suis obligé de conseruer vn plaisir que j'ay receu, si ie l'ay rendu; mon obligation ne va point plus auant. C'est assez qu'il ne se perde point tandis qu'il est chez moy. Mais au demeurant, si celuy qui me l'a fait me le redemande, il faut que ie le luy rende, quand il luy deuroit tomber des mains en le receuant. Ie le rendray à l'homme de bien, quand il en sera temps, au méchant, quand il me le demandera. Ouy, mais vous ne luy pouvez pas rendre la chose en l'estat que vous l'avez prise; car vous l'avez prise d'un sage, & vous la rendez à un fol. Non fais; ie la luy rends telle qu'à cette heure il la peut receuoir. S'il y a du manquement, il en est accusable, & non pas moy. Ie luy rendray ce qu'il m'a baillé. S'il re-deuient sage, ie luy rendray tel que ie l'ay receu; tandis qu'il est vicieux, ie le luy rendray tel qu'il est capable de le receuoir. Mais que sera-ce si le changement est si grand, qu'il ne soit pas seulement deuenu vicieux, mais inhumain & sauuage, comme vn Apollodorus, ou comme vn Phalaris? luy rendrez-vous en tel estat le plaisir que vous aurez receu? C'est vne chose

impossible en la nature , qu'une alteration si notable en vn homme sage. Et si quelqu'un de tres-homme de bien est deuenu tres-meschant, il n'est pas possible qu'en ce qu'il est à cette heure , il ne demeure quelque impression de ce qu'il fut par le passé. La vertu ne desempare iamais tellement vne ame , qu'elle n'y laisse des caracteres que nulle mutation , tant soit-elle grande , n'ait iamais la force d'effacer. Quoy qu'une beste sauvage nourrie parmy nous , regagne les bois , elle ne dépoitille iamais toute la douceur qu'elle a prise en nostre conuersation , & demeure aussi differente des autres qui n'ont iamais senty la main de l'homme , que de celles qui nous sont priuées & domestiques naturellement. Il n'est pas possible que celuy qui a eu quelque trait de prend'homme puisse deuenir méchant en perfection. C'est vne teinture qui ne prend iamais si bien vne autre couleur , que toujours elle ne retienne quelque apparence de celle qu'elle auoit premierement. Puis après ie vous demande si c'est vne cruauté qui demeure cachée dans l'ame , ou qui rompt toute closture , & se manifeste en la ruine du general. Car puis que vous m'avez allegué Apollodorus & Phalaris , si vn méchant est interieurement de leur nature ; pourquoy ne luy rendray-je le bien qu'il

m'aura fait, afin qu'une fois pour toutes je m'en dégage, & que je ne me rembarque plus iamais avecque luy? Mais si publiquement il se réjouit & se repaist de sang humain, s'il ne distingue point les âges en l'exercice de ses cruantez insatiables, si nulle sorte de supplice ne le satisfait, si ce n'est pas la colere, mais vne inclination naturelle qui est cause de sa furie, si aux yeux des peres il met le poignard en la gorge des enfans, si non content d'une mort simple, il y adjouste des gesnes & des tortures extraordinaires, si tout son exercice est de tuer, & qu'il degoute toujours de quelque sang nouvellement répandu, quand je ne luy rendray point vn plaisir qu'il m'aura fait, ne le quitteray-je pas à vn bon marché? Tout ce qui me pouuoit conuier à la revanche, c'est la consideration de la société des hommes; mais puis que luy-mesme la découpe & la démembre de cette façon, quelle obligation me peut-il rester qui m'attache desormais avecque luy? Si quel-  
 qu'un fait la guerre à mon país, tout ce qu'il a fait pour moy n'a plus de merite, la reconnoissance deuiant crime de felonnie. S'il laisse mon país en repos, mais qu'il travaille le sien, si pour estre éloigné de la Prouince d'où ie suis, il ne la trouble point, mais s'il fait toujours quelque tumulte &

quelque remuement en la sienne; cette mauuaise inclination fera que me separant de sa compagnie, ie me resoudray si on de le hair, pour le moins de luy vouloir du mal, & ne douteray point que l'affection generale de tout le genre humain ensemble ne me soit plus considerable, que ce que ie dois à l'amitié particuliere d'un homme seul.

CHAP.  
XX.

Mais encores que cela soit, & que par la licence qu'il a prise à faire toutes sortes de maux, il ait fait en sorte qu'on peut tout entreprendre contre luy. Je croy pourtant que j'y dois apporter cette mesure en cela, que si ie luy suis bon à quelque chose; qui ne donne appuy ny main-forte à ses mauuaises intentions, mais qui se puisse faire sans préjudice du public, ie ne craindray point en cette occasion indifferente de luy rendre, si ie puis, le plaisir que j'en ay receu. S'il a quelque petit enfant qui coure fortune, ie seray bien aise de luy pouuoir sauuer la vie. Car en cela quelle incommodité rescuront les miserables, qui journallement sont trauaillees par sa cruauté? Je ne luy bailleray point de quoy payer des gardes. S'il veut bastir, ie luy fourniray du marbre, s'il aime les beaux habits, ie luy en feray venir, parce que ce sont des vanitez qui ne peuuent faire mal à personne; pour des soldats, & pour

des armes, c'est chose qu'il n'aura point de moy. S'il me demande des Comediens ou des femmes, ie seray bien aise de luy baillet quelque chose qui l'appriuoise, & qui puisse seruir d'instrument pour l'adoucir. S'il veut des gondoles, des vaisseaux à chambre, ou quelques autres telles fantaisies de grands, qui lassez des passe-temps de la terre, veulent que Peau leur en fournisse, ie ne feray point difficulté de luy en baillet; mais non pas des galeres & des vaisseaux de guerre qu'il puisse employer à l'establissement de son injuste domination. Si ie le vois malade sans apparence de guerison, tout d'une main ie me reuancheray de ce que ie luy dois, & m'obligeray tout le monde, pource qu'aux gens de son humeur, le remede est la fin de sa vie, & n'est rien si bon que la mort à ceux que la continuation de mal faire a mis hors de toute esperance d'amendement. Mais il n'est gueres de méchanceté si desesperée que celle de quoy nous parlons, & quand il s'en trouue, c'est vn prodige non moins expiable qu'une ouuerture de la terre, ou que des flammes sorties de deffous les abysses de la mer. Retirons-nous donc de cela, parlons des choses que nous detestons sans honneur. Quant à cet autre qui n'est que vulgairement méchant, que ie puis rencontrer par tout, & à qui chacua

en particulier craint d'auoir à faire, il n'y a point de doute que ie ne luy doie rendre ce qu'il aura fait pour moy. Je ne veux pas faire mon profit de ses vices. Que ce qui n'est point à moy s'en retourne à son maistre, bon ou mauuais il ne m'impose. Puis que ie prens garde de si près à rendre, que serois-je s'il estoit question de donner? Le me soutiens icy d'un conte qu'il faut que ie fasse.

CHAP.  
XXI.

Vn Philosophe Pythagoricien auoit pris de méchans souliers à credit chez vn cordonnier. Au bout de quelques iours reuenant pour le payer, après auoir long-temps heurté à la boutique qui estoit fermée, quelqu'un luy dit, Que gagnez-vous? Le cordonnier que vous demandez est mort & enterré. Mais peut-estre, ajouta-t-on pour rire de ce Pythagoricien, que ce qui nous afflige, parce que nous croyons que nos amis morts sont perdus pour nous à iamais, ne vous semble rien à vous autres qui tenez qu'ils doiuent reuenir au monde. Nostre Philosophe remporte son argent, prenant plaisir à le faire sonner en sa main. Mais depuis blasmeant en soy cette volonté secrette qu'il auoit eue de ne payer point, & reconnoissant que ce peu de profit luy auoit donné quelque plaisir, il retourne à la mesme boutique, resolu que le cordonnier n'estoit point mort pour luy, & qu'il faisoit

faloit payer ce qu'il deuoit, & par entre-deux ais de qui la jointure s'étoit lâchée, il laissa tomber son argent dans sa boutique, afin de s'accouftumer par cette punition à ne vouloir rien auoir du bien d'autruy.

Cherchez à qui rendre ce que vous devez. Si personne ne vous le demande, demandez-le-vous à vous mefme. Qu'il soit homme de bien ou méchant, ce n'est pas à vous de vous en informer. Rendez-luy, & vous accusez d'auoir si long-temps attendu. Ne fçavez-vous pas combien ce que vous devez faire de part & d'autre est différent ? Sa charge est d'oublier, & la vostre de vous fouuenir. Ce n'est pas que quand ie dis qu'il faut qu'il oublie, ie luy vueille faire perdre la memoire, & principalement d'vne chose si loüable comme est vn bienfait. Il y a des choses que nous commandons de faire au delà de leur mesure, afin que justement on les fafse comme nous les voulons auoir. Quand ie dis qu'on ne se doit point fouuenir de ce qu'on a donné, j'entens qu'on ne s'en doit point vanter, ny le publier, ny s'en préualoir en façon quelconque, au defauantage de celuy qui l'a receu. Car il y en a qui après auoir fait plaisir, en feront le compte par toutes les compagnies où ils se trouueront. Ils le diront deuant dis-

ner, ils ne s'en tairont pas quand ils seront saouls. Ils en importuneront ceux qu'ils ne connoissent point, & entre leurs amis ils le feront passer pour vn secret. Or afin de couper chemin à cette memoire trop excessiue & importune en reproches, en commandant d'oublier, qui est plus qu'on ne peut faire, nous conseillons ce qu'on doit faire, qui est de n'en parler point.

CHAP. XXIII. Quand nous doutons qu'une chose ne soit pas faite comme nous la desirons, il faut que le commandement passe les bornes, afin que l'obeissance aille jusqu'ou elle doit aller. On ne se sert des hyperboles que pour amener par le mensonge à la verité. C'est pourquoy quand Virgile a dit,

*Plus que la neige blancs, & plus  
prompt que le vent,*

il a dit plus que ce qui pouvoit estre, afin de faire croire tout ce qui se pouvoit. Et celuy qui a dit,

*Rosde comme vn torrent; ferme comme  
vn rocher,*

a bien pensé qu'on ne se persuaderoit pas qu'il y eust homme au monde immobile comme vn rocher. L'hyperbole a toujors plus de hardiesse que d'esperance; mais pour faire croire ce qui est croyable, elle afferme ce qui passe au-delà de toute

croissance. Quand nous disons que celuy qui a fait vn plaisir, l'oublie, nous voulons qu'il fasse comme s'il l'auoit oublié. Que la memoire en disparoisse, & ne se renouuelle plus. Quand nous disons qu'il ne faut point repeter vn plaisir qu'on a fait, nous n'en condamnons pas toute repetition; car assez souuent les méchans ont besoin d'estre pressez de rendre, & les gens de bien d'en estre aduertis. Et quoy donc? si i'ay fait plaisir à quelqu'un, & qu'il se presente vne occasion où il ait moyen de me le rendre, s'il ne la voit point, feray-je difficulté de la luy monstrier? luy celebray-je mes necessitez, afin que sous ce pretexte, il puisse dire faussement qu'il ne les a point sceuës, ou se plaindre justement, que ie ne luy ay pas fait connoistre le moyen qu'il auoit de me secourir? Il faut quelquefois luy en faire couler quelque ressource, mais discrete, qui l'aduertisse, & qui ne l'adjourne pas.

Socrate dit vn iour tout haut en la presence de ses amis, l'aurois vn manteau, si i'auois de l'argent. Il ne demanda rien à personne, mais il les aduertit tous, & alors il y eut de la presse à qui luy en baille-CHAP.  
XXIV.

roit. Pourquoi non? Car combien estoit-ce peu de chose que ce que Socrate receuoit? Comment les pouuoit-il toucher plus doucement que de leur dire,

L'aurois vn manteau, si j'auois de l'argent. Après cela, quiconque se hastia le plus, il tarda trop; il auoit desia manqué à Socrate. Si nous defendons de redemander, c'est pour faire la leçon à ceux qui exigent avecque trop de rigueur. Nous ne voulons pas qu'il ne se fasse iamais, mais qu'il se fasse peu.

Aristippe ayant vn iour pris plaisir à sentir quelque parfum, Mal aduienne, dit-il, à ces effeminez, qui ont diffamé vne chose si belle. Il faut dire comme luy, Mal aduienne à ces meschans & importuns exacteurs de bienfaits, qui sont cause qu'on a honte de faire vn aduertissement si bon & si necessaire entre les amis. Pour moy, ie feray ce que le droit d'amitié me permet, & ne me soucieray point de redemander vn plaisir à ceux à qui ie ne ferois point difficulté de le demander, & qui seront si aisés de me le pouuoir rendre, qu'ils tiendront pour vne seconde obligation, la liberté que j'auray prise de les aduertir. On ne m'ottra iamais faire cette plainte,

*Chasse de son país, ie le recous chez  
moy;*

*Et mon auenglement, ou mon malheur  
extresme;*

*Luy fit pare de mon cœur & de mon  
diademe.*

DES BIENFAITS, Liu. VII. 365

Y trouue plus de reproches que d'aduer-  
tissement. C'est nous faire haïr les bien-  
faits, & non seulement nous oster la hon-  
te de l'ingratitude, mais quelquefois don-  
ner occasion d'y prendre plaisir. Il suffit  
de dire avec vn langage qui ne soit ny haut  
ny recherché,

*Si j'ay de ta pitié merité quelque  
chose,*

afin qu'il ait sujet alors de répondre, Pour-  
quoy ne m'aurez-vous pas fait plaisir. L'é-  
tois pauvre, miserable, chassé de mon  
pays, qui ne sçauois où m'adresser, vous  
m'avez fait cét honneur de m'ouuir vo-  
stre maison.

Mais vous me direz que si i'y vay si cou- CHAP.  
pertement, il pourra dissimuler, & il se XXVI.  
pourra faire aussi qu'il ne s'en souuendra  
plus du tout. Qu'est-il besoin de faire?  
Vous me faites vne question qui merite  
bien d'estre disputée, & par laquelle il se-  
ra à propos de finir nostre discours, Com-  
ment il faut supporter les ingrats? Paissi-  
blement, doucement, & genereusement.  
Que iamais inciuilité, oubliance ny in-  
gratitude ne vous offensent en sorte, que  
toujours ce ne vous soit plaisir d'auoir don-  
né. Quelque injure que vous receuiez, gar-  
dez qu'il ne vous échappe de dire, ie vou-  
drois n'en auoir rien fait. Aimez-mesmes

l'infortune de vostre bienfait. Le moyen  
 qu'il s'en repente toute sa vie, c'est que  
 vous ne vous en repentiez du tout point.  
 Ne vous en offensez point, comme si c'é-  
 toit quelque chose de nouveau. Si cela  
 ne fust aduenté, vous auriez sujet de vous  
 ébahir. L'un craint la peine, l'autre les  
 frais, & l'autre le peril. L'un est diuertý  
 par vne vilaine honte qu'il a, que rendre  
 ne luy soit vne confession d'auoir receu;  
 l'autre ne sçait pas son deuoir; l'autre est  
 paresseux, & l'autre a des occupations qui  
 luy tiennent l'esprit ailleurs. Considerez  
 comme l'immense auidité des hommes a  
 tousiours la bouche ouuerte, & ne se lasse  
 iamais de demander. Vous ne vous eston-  
 nerez que personne ne rende, quand vous  
 ne verrez personne qui ne pense auoir trop  
 peu receu. Qui verrez-vous d'entr'eux qui  
 ait l'ame si solide & si ferme, qu'un bien-  
 fait puisse estre seurement entre ses mains.  
 L'un enrage après les femmes, l'autre veut  
 tousiours auoir le ventre à la table, l'autre  
 se consume d'une auarice qu'il est impossi-  
 ble d'assouir, l'autre a l'enuie qui le tra-  
 uaille, & l'autre qui ne s' imagine que la  
 grandeur & la vanité, se jette des premiers  
 au trauers des épées nuës, & plus plein  
 d'ambition que de courage s'abandonne à  
 toutes sortes de perils. Adjoustez-y que  
 les vieillards perdent les mouuemens de

Pespriz comme du corps, & les jeunes au contraire, portez par les inquietudes coutumieres à leur âge, ont dans l'ame vn tumulte perpetuel. Adjoustez-y encor vn amour aucegle de soy-mesme, & vne gloire fondée sur des choses contempribles, vne obstination bandée à mal faire, vne legereté sans arrest, vne temerité precipitée, vne frayeur qui ne donne iamais de conseil fidelle, vn labyrinthe d'erreurs où s'égaré nostre vie, vne audace aux ames les plus lâches, vne discorde entre les meilleurs amis, & cette maladie vniuerselle de courre après les incertitudes, & s'en-nuyer mesmes de ce qui est si grand, que deuant que nous Peussions, nous n'esperions pas que iamais il nous fust possible de l'auoir.

Pensez-vous trouuer parmy des passions pleines de trouble & de tempeste vne chose aussi calme & aussi tranquille que la foy? Vous ne scauriez voir nostre vie mieux representée, qu'au sac d'vne ville, où toute honte perduë & tout respect mis sous les pieds, pour oser, il suffit qu'on puisse, & où il n'est rien de plus magnanime que de confondre toutes choses, & de ne laisser rien qui n'ait quelque atteinte de violence & de fureur. Le fer & le feu reluisent de toutes parts. Les crimes ne reconnoissent point les loix, & la religion mesme,

CHAP.  
XXVII.

qui parmy les plus tranchantes épées des ennemis a toujours esté la sauue-garde des supplians n'arreste point les outrages des victorieux, L'vn pille la maison d'vn particulier, l'autre ouure les coffres d'vne recepte; l'vn entre dans vn lieu profane, l'autre dans vn temple; l'vn rompt vne chose, l'autre passe par dessus vne autre; & si la place est trop estroite, il met par terre ce qui l'empesche, avec autant de plaisir que s'il faisoit quelque butin. L'vn dérobe & ne tuë point, l'autre porte les habillemens sanglans de quelqu'vn qu'il vient de massacrer, & n'y en a pas vn en tout ce desordre, qui n'ait en la main quelque chose du bien d'autruy. D'où vient donc qu'en cette auidité si naturelle à toute la race des hommes, vous vous souuenez si peu de la condition commune; qu'entre tant de gens qui emportent, vous en cherchez vn qui vueille rapporter? Si vous vous fâchez qu'il soit des ingrats, fâchez-vous qu'il soit des luxurieux, des auares, des impudiques, des malades difformes, & des vieillards qui n'ayent point de couleur. Je vous accorde bien que c'est vn mal insupportable, qui des-vnit la société des hommes, & dissipe la concorde, où consiste le seul appuy de nostre imbecillité. Mais quel remede, si ceux qui le blasment, ne l'euient point?

Pensez en vous-mesmes si vous auez reconnu tous ceux qui vous ont obligé, si jamais bienfait ne s'est perdu chez vous, & si il vous souuient de tout ce qu'on a fait pour vous. Vous trouuerez que vous n'auiez pas quinze ans, que tous les plaisirs qu'on vous auoit faits en l'enfance, estoient desia éuanoüys, & que mal-aisément il vous peut ressouuenir à cette heure de ceux qu'en vostre jeunesse vous auez receus. Nous auons perdu la memoire de quelques-uns, nous auons volontairement méprisé les autres. Il y en a qui peu à peu se font dispartus de deuant nous, & d'autres qui nous ont fait mal au cœur, & que nous auons mis à part, de peur de les regarder. Pour excuse de cette infirmité, ie vous diray premierement, que nostre memoire est foible, & ne suffit pas pour vn si grand nombre de choses. A mesure que l'vne y entre, il faut que l'autre en sorte, & que les vicilles y fassent place aux nouvelles. De là vient que nous ne faisons pas grand conte de nostre nourrice, parce que le temps qui s'est passé depuis, a porté trop loin de nostre veüe ce qu'elle auoit fait pour nous. De là vient le peu de reuerence que nous portons à nos precepteurs. De là vient qu'en la brigue que vous faites pour estre Consul ou Pontife, il ne vous souuient plus de celuy qui vous

donna sa voix pour estre Questeur. Fouillez-vous bien, & peut-estre trouuerez-vous en vostre sein le vice dont vous vous plaignez. Vous estes injuste, de vous aigrir contre vne offense publique, & mal-auisé, de rechercher vn crime où vous auez part. Voulez-vous auoir grace? faites-la. Vostre patience donnera sujet à l'ingrat de s'amender; & quand cela ne seroit pas, vos reproches ne pourroient de rien seruir qu'à l'empirer. Ne luy endurez point le front. S'il a encores quelque respect, ne soyez point cause qu'il n'en ait plus. Quelquefois vne injure dite trop haut, a rendu impudent celuy qui ne l'estoit point. Personne ne se soucie d'estre ce qu'on sçait bien qu'il est. Voulez-vous oster la honte à vn homme, faites qu'il se trouue conuaincu.

CHAP. XXIX. I'ay perdu le bien que j'auois fait. Et quoy? disons-nous auoir perdu ce que nous auons porté sur l'autel? Vn plaisir est au nombre des choses consacrées. S'il est mal rendu, pour le moins il a esté bien fait. Celuy qui l'a receu n'est pas tel que nous nous estions promis. Soyons toujours d'une sorte, & nous gardons de le ressembler. La perte que nous plaignons à cette heure, est faite il y a long-temps. Quand nous publions vn ingrat, nous auons part à sa honte, parce que la plainte d'un plaisir

perdu , montre qu'il n'a pas esté fait comme il deuoit. Defendons le mieux que nous pourrons sa cause en nostre conscience. Peut-estre qu'il ne s'est pû renancher , peut-estre qu'il n'a sçeu , peut-estre qu'il le fera. On a veu de mauuais payeurs à qui la sagesse & la patience du creancier , a donné moyen d'acquiter leurs dettes , pour les auoir attendus & supportez. Il nous en faut faire de mesme , & donner quelque nourriture à vne foy qui n'a gueres de vigueur.

J'ay perdu le bien que j'auois fait. Pauvre homme , vous ne sçauéz pas bien le temps de vostre perte. Vous l'avez perdu voirement , mais ce fut quand vous le fistes , & à cette heure vous vous en estes apperceu. La moderation n'est pas quelquefois inutile à recouurer des choses qu'on pensoit auoir perduës. Les blessures de l'ame , aussi bien que celles du corps , se veulent manier tout bellement. Ce qu'il y a moyen de démesler quand on a patience , se rompt bien souuent quand on s'opiniastre de le tirer. Quel besoin auez-vous de l'injurier , de vous plaindre & de crier après luy ? Pourquoy le desobligez-vous par vostre importunité ? S'il est ingrat , il ne vous doit desia plus rien. Quelle raison auez-vous de dépiter vn homme que

vous avez obligé, pour donner à sa fau-  
 se vn pretexte par la vostre, & vous ac-  
 querir au lieu d'vn amy douteux, vn  
 ennemy assuré. Ne pensez-vous pas  
 qu'on demande, que veut dire qu'vn  
 homme qui vous auoit tant d'obliga-  
 tion, n'ait pû supporter de vous. Sans  
 doute on y soupçonnera tousiours quel-  
 que chose; & s'il ne vous en demeure  
 point de tache, pour le moins aurez-  
 vous esté soüillé. Et puis c'est la cou-  
 stume de ceux qui médisent, de ne se  
 contenter pas de quelque calomnie le-  
 gere, parce qu'ils se persuadent que l'im-  
 portance de la chose doit donner à leur  
 mensonge quelque ressemblance de ve-  
 rité.

CHAP. XXXI. Combien prendriez-vous bien vn meub-  
 leur chemin, de conseruer avecque luy  
 cette apparence d'amitié, voire l'amitié  
 mesme, s'il est en quelque volonté de  
 s'amander? Il n'y a point de méchant  
 homme, qu'vne opiniastre bonté ne  
 vainque, ny d'esprit si reuesche, & si  
 déclaré contre les choses aimables, qui  
 ne soit contraint d'aimer les gens de  
 bien. Aussi quand il ne leur deuroit au-  
 tre chose, il a cette obligation à leur fa-  
 cilité, qu'il peut estre ingrat sans en  
 estre recherché. Voicy donc ce qu'il  
 faut que vous pensiez, l'ay fait vn plai-

fir qu'on ne m'a point reconnu. Que  
dois-je faire ? Les Dieux vous montrent  
le chemin , suiuez-les. Ils commencent  
à faire du bien à ceux qui Pignorent , &  
le continuent à ceux qui le méconnoif-  
sent. Faites-en de mesme. L'un leur re-  
proche la non-chalance , l'autre l'injusti-  
ce , l'autre les jette hors du monde , &  
se les represente en quelque coin desti-  
tuez de toutes choses, sans pouuoir , sans  
connoissance, sans lumiere , & sans oc-  
cupation. L'autre sçait bien que c'est au  
Soleil que nous devons les intervalles de  
jour & de la nuit , que c'est luy qui par la  
dissipation des tenebres nous garantit  
d'une eternelle obscurité, qui tempere les  
aisons, nourrit les corps, fait germer les  
semences , & meurt les fruits, & repen-  
dant il dit que c'est quelque pierre , ou  
quelque globe de feux fortuitement as-  
semblez , & aime mieux luy donner tout  
autre nom , que de l'appeller Dieu. Tou-  
tesfois comme les bons peres qui se rient  
quand ils sont injuriez de leurs enfans,  
les Dieux ne cessent point de multiplier  
leurs biens sur ceux-là mesmes qui n'ac-  
cordent pas qu'ils les tiennent de leur  
main ; & d'une continuation toujours  
égale font leur distribution à tous les peu-  
ples du monde, comme n'ayans ce pou-  
voir immense à autre fin que pour l'esti-

ployer à faire du bien. Ils enuoyent les pluyes en leur saison pour arroser la terre, donnent du mouuement à la mer par le moyen des vents, marquent les temps par la course des astres, amolissent les Hyuers & les Estez avec vne plus douce respiration, & par vne bonté qui ne s'altere iamais, supportent l'inclination malheureuse que nous auons à les offenser. Conformons-nous à cét exemple. Donnons quoy que nous ayons donné beaucoup de choses qui ne nous ayent pas bien succédé. Donnons à d'autres, & à ceux-là mesmes qui nous ont déjà trompez. Si nostre maison tombe, nous ne laissons pas d'en refaire vne autre. Si le feu l'a consumée, la place est encores tiède que déjà nous y mettons de nouveaux-fondemens, & bien souuent reestablishons les villes aux mesmes lieux où l'abyssme les a deuorées; tant nous auons le courage opiniastre aux bonnes esperances. Il ne se feroit rien sur la mer ny sur la terre, si on ne tentoit vne seconde fois ce qui à la premiere n'a pas bien reüssi.

CHAP.  
XXII.

C'est vn ingrat. Il se fait l'injure, & non à moy. Quand ie luy ay fait plaisir, j'ay fait ce que ie deuois. Pour cela ie ne donneray pas moins, mais ie prendray mieux garde comment ie donneray.

DES BIENFAITS, Liv. VII. 375

Vn autre me rendra ce que celuy-cy m'a fait perdre. Mais ie ne laisseray pas de luy faire encore du bien; & comme vn bon laboureur, ie vaincray par la culture l'infertilité du terroir. Mon bienfait, est perdu pour moy, & cét homme-là est perdu dans l'estime de tout le monde. Ce n'est pas vn acte genereux que de donner & de perdre, mais de perdre & de donner.

F I N.



---

A R O V E N,  
De l'Imprimerie de L. MA V R R Y.